

HENRI D'ALMERAS

*La Vie Parisienne*  
sous la  
*Restauration*



OUVRAGE ORNÉ  
DE NOMBREUSES GRAVURES

Albin MICHEL, EDITEUR, 22 rue HUGO, PARIS

DC  
733  
• A445  
1910  
SMRS



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

# La Vie Parisienne

sous la Restauration

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR  
(A la Librairie ALBIN MICHEL)

---

- La Vie parisienne sous la Révolution et le Directoire.  
La Vie parisienne sous le Consulat et l'Empire.  
La Vie parisienne sous la Restauration.  
La Vie parisienne sous Louis-Philippe.  
La Vie parisienne sous la République de 1848.  
Une Amoureuse: Pauline Bonaparte.  
Marie-Antoinette et les Pamphlets royalistes et révolutionnaires.

HENRI D'ALMERAS

---

La  
**Vie Parisienne**

sous la Restauration



PARIS

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR

22, RUE HUYGHENS, XV<sup>e</sup>.



# LA VIE PARISIENNE

## Sous la Restauration

---

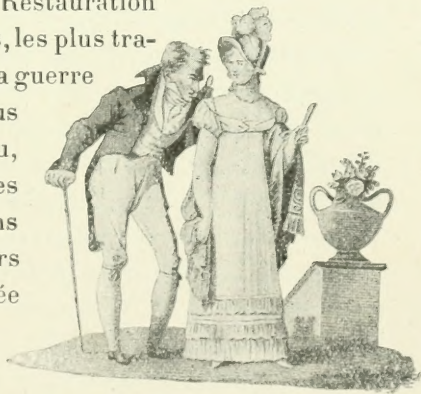
### I

#### PARIS SOUS LA RESTAURATION. LA RUE

Cette longue période de paix qui porte dans l'histoire le nom de Restauration offre, à ses débuts, les plus tragiques images de la guerre

Représentez-vous Paris, Paris vaincu, Paris envahi par les armées alliées, dans les premiers jours d'avril de l'année 1814.

La bataille vient à peine de finir. Il semble qu'en prêtant l'oreille on entendra encore le lointain écho des canons prussiens ou



russes. On dirait que la stupeur des vivants les empêche d'ensevelir les morts. Dans les quartiers éloignés du centre, dans les rues défoncées par les obus, le long des maisons à l'abri desquelles les soldats avaient cherché un abri, des cadavres gisent, les mains crispées, les yeux pleins de défi ou d'épouvante. Au Pré Saint-Gervais, où le combat fut particulièrement meurtrier, ils couvrent les pentes des collines. Dans les petits jardins clos de planches, ornés de pavillons et de tonnelles, et que le pâle soleil d'avril va bientôt ranimer, la plupart des arbustes ont été fauchés par la mitraille, et on enterre à leur pied, après les avoir dépouillés à la hâte, les corps de soldats tués pendant cette sanglante journée du 30 mars. Et c'est précisément dans un de ces minuscules jardins de guinguette que sera signée, après quelques heures d'une héroïque et inutile résistance, la capitulation de Paris. Il était situé à la Chapelle, dans la deuxième maison à gauche, en sortant de la barrière Saint-Denis. Une inscription rappela le mémorable événement dont il avait été le théâtre :

*Au petit*

*Jardinet*

*L'an 1814*

*Ici le 30 mars (jour*

*A jamais prospère)*

*Pour le bonheur*

*De notre nation,*



*La plus sage  
Capitulation  
Aux Français  
Rendit un père.  
Thouront,  
Marchand de vins  
Traiteur.*

Pendant qu'en bon commerçant le traiteur Thouront se félicitait qu'une capitulation signée chez lui eut fait à sa guinguette une merveilleuse réclame, l'encombrement des malades, des blessés, était tel, à Paris, qu'on ne savait où les loger. Dans les hôpitaux, où régnait le plus complet désarroi, un personnel insuffisant ; pas de bois pour le chauffage des salles ou la cuisson des aliments ; pas de linge pour les soins les plus élémentaires. L'épidémie venait en aide à la guerre. Sur six médecins, à la Salpêtrière, le typhus en avait tué trois.

Dans ce Paris qui n'était déjà que trop peuplé s'étaient réfugiés de tous les coins de la banlieue des paysans dont on avait détruit les maisons, dispersé le bétail, ravagé les champs ou les jardins. Comme un campement de nomades, leurs charrettes remplissaient les rues et les places. Des vieillards en descendaient, des femmes qui tenaient serrés sur leur poitrine des petits enfants qui pleuraient. Aux roues de ces charrettes étaient attachés des bœufs, des chevaux ou des ânes.

Ces paysans et leur famille semblaient plus étrangers à Paris que la plupart des officiers prussiens, anglais ou russes qu'y avaient amenés nos revers. Où aller ? Où trouver un asile, du pain ? Ils n'en savaient rien, et avec une résignation farouche, avec un accablement silencieux, ils attendaient.

Certains quartiers avaient, beaucoup plus que les autres, souffert de la lutte qui venait d'avoir lieu. Leur aspect resta longtemps le même, comme si on avait voulu qu'à ces Parisiens trop amoureux de gloire, trop fidèles au régime vaincu il put inspirer l'horreur de la guerre. Aux maisons éventrées par les boulets et qui, privées de presque tous les habitants, avaient des visages de mortes, les volets, noirs de poudre, déchiquetés, pendaient aux fenêtres, dont on n'avait pas remplacé les vitres cassées.

Et, pendant ce temps, cafés, restaurants, regorgeaient non seulement d'Étrangers, mais de Français. Les promenades présentaient leur animation coutumière. Au Palais-Royal, les jolies grisettes parisiennes, pour qui tous ces officiers ennemis étaient des hommes, tournoyaient autour d'eux. Elles ne leur reprochaient que de ne pas être assez entreprenants.

Dans les rues élégantes, et surtout dans la rue Saint-Honoré, ces officiers russes, autrichiens,

anglais ou allemands, promenaient leurs uniformes multicolores, chamarrés d'or ou d'argent. Ils étaient déjà populaires. Ils dépensaient beaucoup et sans compter. Les boutiquiers, par patriotisme, les exploitaient de leur mieux.

On allait voir aux Champs-Élysées les Cosaques au visage poilu, au regard débonnaire, dans leurs luttes formées de bottes de paille, soutenues par leurs longues lances. Au milieu de ce campement, d'où s'exhalait une odeur de fourrure et de suif, circulaient de petits marchands. Et les Cosaques eux-mêmes offraient aux passants de menus objets qu'ils vendaient à vil prix, et d'autant mieux qu'ils les avaient volés.

Ils les avaient volés en prenant des précautions, car leurs chefs, sur ce chapitre, ne plaisantaient pas. « Tout le despotisme de la discipline du Nord, dit un contemporain (1), pesait sur ces masses et les tenait passives et obéissantes. Les commandants russes exerçaient le droit de vie et de mort sur leurs soldats des rives du Tanaïs. Ils les tuaient de leurs propres mains à l'endroit même où ils avaient commis un délit. J'ai vu moi-même un jeune officier de cette nation, à peine âgé de dix-sept ans, de la taille et de la faiblesse de corps d'un enfant, pouvant à peine soutenir son épée,

(1) REBOUL, *Souvenirs*.

abattre à ses pieds d'un coup de pistolet, pour avoir volé une livre de sucre, un Cosaque haut d'une toise, fort comme un Hercule, couvert de blessures et de décorations. Ces terribles exécutions étonnaient et révoltaient les Parisiens, mais les rassuraient sur leurs personnes et sur leurs propriétés. »

Bon nombre de ces Parisiens, et les femmes surtout, par horreur de la guerre, accueillirent avec satisfaction et même avec enthousiasme, en 1814 comme en 1815, le retour du roi. Peu importait qu'il arrivât dans les fourgons de l'étranger. Dès le lendemain de son entrée à Paris, des grandes dames portaient au doigt des bagues sur lesquelles on lisait cette inscription : *Dieu le rend à nos vœux*. Beaucoup d'émigrés pensaient que le moment était enfin venu de reprendre leurs places et de refaire leur fortune (1).

Entre les royalistes et les partisans de l'Empire, bien moins nombreux depuis que l'Empire était renversé, la guerre, dans ce Paris livré encore aux armées ennemies, avait commencé, une guerre qui durera jusqu'en 1830 et qui débute par des caricatures pour finir par des exécutions.

Les royalistes représentaient Napoléon en buste avec sa figure composée des squelettes de la

(1) Cette partie de sujet sera traitée plus longuement dans un autre chapitre.

Grande Armée, dans diverses positions, un vautour en guise de chapeau, et, en guise de grand cordon un ruisseau de sang.

Les bonapartistes de leur côté le figuraient sous la forme d'un aigle rentrant aux Tuileries par la fenêtre tandis que par la porte s'échappait une troupe d'oies.

Ils appelaient le Conseil d'en haut, le *Conseil du ciel ou du Très-Haut*; les Chevaliers du Lys, les *Compagnons d'Ulysse*; les Gardes du Corps, les *Gardes-dindons*; la Compagnie de Wagram, la *Compagnie de Saint-Pierre*, et celle de Raguse, la *Compagnie de Judas*. Ils attachaient des cocardes blanches à la queue des chiens.

Ils tournaient en ridicule, et ce n'était pas très difficile, les émigrés pauvres qui ne demandaient qu'à redevenir riches.

Costumés en gentilshommes de l'ancien régime, le colonel Jacqueminot, Duchamp, et trois autres officiers se présentèrent un jour chez Tortoni et demandèrent pour eux cinq une côtelette de mouton. Quelque temps après, au mois d'août 1815, un individu entra, pendant l'office, dans l'église de Saint-Eustache, avec un habit de marquis que recouvrait un tablier de savetier. Ces allusions satiriques à la misère de certains royalistes, ruinés par la Révolution, et à l'obligation où ils s'étaient trouvés de gagner leur vie, tant bien que mal,

manquaient de générosité, et elles étaient, on en conviendra, d'un goût assez douteux.

Paris, cependant, ne tarda pas à jouir des bienfaits de la paix.

La population, qui était en 1817 de 713.500 habitants, augmenta d'une centaine de mille dans ces quinze années (1) et les salaires s'étant notablement accrus, la proportion des indigents (en 1829) (2) ne fut plus que du douzième, au lieu du huitième qu'elle avait atteint sous l'Empire.

Ce qui s'accrut également, ce fut le prix des loyers. Un vaudeville joué en 1829 (3) le constate, en même temps que le grand nombre des bâtisses nouvelles :

En se promenant dans les rues,  
On pourrait croire en vérité,  
Que les maisons tombent des nues ;  
Pour moi j'en suis épouvanté.  
Je sais, et je dois l'avouer,  
Qu'il faut, quoi qu'on dise ou qu'on fasse,  
Pour les gens qui changent de place  
Des appartements à louer.  
Pourtant, sans que l'on y regarde,  
La hausse est sur chaque loyer,  
Et pour le prix d'une mansarde  
Jadis on logeait au premier

(1) 815.000 habitants en 1829.

(2) 62.000.

(3) *L'Imprimeur sans caractère ou le Classique et le Romantique*, vaudeville en un acte par FRANCIS, A. D'ARTOIS et GABRIEL joué aux Variétés le 18 août 1824.

Presque autant que de l'enchérissement des loyers, on se plaignait — sauf bien entendu ceux qui en tiraient profit — du débordement des étalages.

Dans un ouvrage publié en 1831 (1) mais qui



*J. W. Goussier*

*Élèves d'un Lycée Royal*

se rapporte à la Restauration, l'auteur, A. G. Claveau, écrivait :

« Il y a à Paris plus de trente mille étalagistes de tout genre, sans parler de leurs familles ; vous en trouvez partout... Essayez donc de refouler

(1) *De la Police de Paris, de ses abus, et des réformes dont elle est susceptible...* Paris, 1831, p. 349

cette classe considérable dans les maisons : vous auriez plutôt arrêté le cours de la Seine. »

On l'avait essayé cependant, à la suite de nombreuses protestations (1), sous la préfecture de Mangin (2). Des officiers de paix et des inspecteurs avaient frappé de contraventions les boutiquiers dont les étalages excédaient les dimensions autorisées. Des employés de la préfecture passaient une partie de leur temps à mesurer ces étalages et chaque jour les bureaux des commissaires se remplissaient de petits commerçants qui, parce qu'on leur appliquait la loi, venaient se plaindre qu'on les empêchait de gagner leur vie.

Rien ne fut plus impopulaire, dans une certaine classe de Parisiens, que ces rigueurs contre les étalages. Elles contribuèrent pour une large part à la chute de Charles X.

C'était pourtant une mesure assez démocratique que de permettre aux passants de circuler librement sur les trottoirs, sans courir le risque de de renverser une corbeille de salades ou une pyramide de boîtes de parfumerie. La multiplication des véhicules, fiacres ou cabriolets, la création des omnibus (3), rendaient les rues de

(1) Dès le 7 octobre 1816, une députation des marchands de Paris (pourvus de magasins) avait présenté au préfet de la Seine, M. de Chabrol, une pétition contre les étalages.

(2) Mangin fut préfet de police de 1829 à 1830.

(3) En 1828. Voir le chapitre sur les véhicules.



plus en plus inabordable aux malheureux piétons. Il était bon qu'on songeât un peu à les protéger.

Si l'encombrement des rues augmentait, l'éclairage, jusqu'en 1825, ne fit pas de grands progrès. Les gens qui rentraient chez eux dans la nuit avaient souvent recours à des porteurs de falots numérotés qui les escortaient jusqu'à leur domicile. Le 3 juin 1825, la compagnie du gaz portatif français fit son premier essai d'éclairage des places publiques (1). Sur la place Vendôme, quatre candelabres avaient été placés aux quatre angles de la colonne 2 et deux réverbères aux deux coins de la rue Castiglione. Les résultats furent très satisfaisants.

Étrangers et Provinciaux affluaient dans ce Paris de la Restauration accueillant et prospère, et qui n'avait rien perdu de son rayonnement. Le nombre des hôtels garnis, surtout dans les environs du Palais-Royal, s'était beaucoup accru.

(1) On avait inauguré, le 17 février 1821, rue des Fossés-Saint-Germain l'Auxerrois, place de Carrousel, place du Louvre, et place Vendôme, un nouveau système d'éclairage, inventé par un ferblantier-lampiste de la place du Louvre, nommé Vivien. Ce système réussit très bien, et Vivien obtint un brevet d'invention. En 1825, les rues de Paris étaient éclairées par 5,437 lanternes avec 12,600 becs. Le premier bec à gaz fut installé rue de la Paix, dans la nuit du 31 décembre 1829.

2 La statue de Napoléon avait été renversée le 31 mars 1814.

Il y en avait où pour dix sous on pouvait disposer d'une couchette dans un cabinet ou d'un lit dans une grande chambre commune, mais le prix moyen pour une chambre convenable était de trois francs. La plupart de ces hôtels garnis avaient des tables d'hôte, où on mangeait aussi bien que dans les restaurants de second ordre. Ils offraient aux voyageurs, mais plus particulièrement à ceux qui désiraient prolonger leur séjour, de sérieux avantages. « Le séjour dans un hôtel garni, écrivait en 1825 un chroniqueur (1), a cela d'économique pour un étranger qu'il dispense de toute réduction de politesse coûteuse. On reçoit des diners sans se trouver dans l'obligation de s'acquitter par des diners ; votre costume peut même, jusqu'à un certain point, être négligé : on vous excuse parce que *vous êtes à l'auberge*. Plus d'un avare provincial profite de ce commode usage pour accepter sans jamais rendre. »

Le Palais-Royal, où on jouait, où on mangeait et où on aimait à prix fixe, conservait avec ses boutiques luxueuses, ses restaurants, ses tripots, et ses nymphes, une fidèle clientèle d'étrangers et de provinciaux, désireux de se procurer du plaisir tout prêt, mais la bonne société, plus raffinée, plus parisienne, préférait se donner rendez-vous

(1) CH. MONTIGNY, *le Provincial à Paris; esquisses des mœurs parisiennes*, Paris, 1825, t. I, p. 16.

au boulevard des Italiens, naguère boulevard de Coblenz, et qu'on appelait aussi le boulevard de Gand.

« Dans les premières heures de l'après-midi, dit un des Guides rédigés par F.-M. Marchant (1), les élégantes du moyen ordre viennent s'asseoir nonchalamment sur le boulevard des Italiens, pour y examiner les modes nouvelles et s'y reposer jusqu'à cinq heures, non des fatigues du jour, à peine commencé pour elles, mais pour dépenser un temps dont l'inutile emploi produit chez elles un continuel ennui. »

Célèbres à divers titres, des boutiques où tout se vendait plus cher qu'ailleurs, des cafés de belle apparence où il était utile de se montrer, attiraient un public de snobs. C'étaient, à partir de la rue Grange-Batelière :

Le magasin de musique de **Gaveaux**;

Idalie et ses bosquets;

Le magasin de gravures des Amis des Arts, tenu par Sazerai et Duval-Lecamus;

Le café Riche et le café Américain, séparés par une boutique de lingère;

La librairie de Mongie et son cabinet de lecture;

Le café Hardi;

(1) *Le Nouveau Conducteur de l'étranger à Paris en 1821*, Paris, 1821, p. 273.

Enfin Tortoni, qu'on avait surnommé la Petite Bourse, à cause des nombreux joueurs qui le fréquentaient.

Entre les cafés Hardi et Tortoni se trouvait la partie la plus élégante du boulevard, celle où le bon ton exigeait qu'on se fit voir à certaines heures de la journée. On s'y disputait les chaises, entre lesquelles passaient et repassaient, sans trop de regret d'exciter l'attention, les jolies femmes.

Le boulevard du Temple avait un public tout différent. Moins mondain, il était plus pittoresque, plus sans façon et plus gai.

Bobèche et Galimafré, infatigables, y faisaient la parade. On y voyait l'enfant de douze ans qui pesait à lui tout seul (et il n'en était pas médiocrement fier), deux cent dix livres. On y voyait l'harmonica, et les sœurs tourneuses, qui avaient mal tourné, et les puce laborieuses, et le lapin savant, et le *Temple de Pestum*, qui était en liège, et le vaisseau le *Majestueux*, qui était en verre filé, et l'incomparable Jean de Falaise qui avalait des souris, en donnant des marques de la plus vive satisfaction. On y voyait, à chaque pas, des marchands de poudres, qui enlevaient les taches ou en faisaient de nouvelles, des marchands de pommades, des marchands d'eau de Cologne, des chimistes ambulants, des tireuses de cartes,

des « grimaciers », des joueurs de vielles, sans compter un assez grand nombre de spécialistes qui savaient le mieux du monde explorer les poches de leur prochain. Voilà quels étaient, sous la Restauration, les spectacles et les plaisirs et les dangers de ce boulevard du Temple, que parcouraient, également intéressés, petits bourgeois du Marais ou d'ailleurs, ouvriers en balade, badauds professionnels ou occasionnels, provinciaux avides de distractions peu coûteuses, soldats, nourrices et bonnes d'enfants.

Les passages étaient aussi très fréquentés. Jamais ils n'eurent autant de vogue.

Quatre-vingts boutiques luxueusement installées ornaient le passage Delorme qui devait son nom au propriétaire du terrain qui l'avait fait construire.

Le passage Feydeau était très obscur, et, en hiver, il fallait, presque toute la journée, allumer les quinquets dans les boutiques, mais cet inconvénient, assez grave, ne l'empêchait pas d'être habité par deux libraires, Marchant et Dentu, plusieurs marchands d'estampes, une bouquetière très achalandée, Mme Bernard, un débit de tabac, un marchand de briquets phosphoriques, un marchand de marrons de Lyon, un estaminet, le café Chéron, le restaurant de la mère Camus.

L. Montigny, dans un ouvrage que j'ai déjà cité, a donné une topographie très détaillée du pas-

sage des Panoramas (1). Évoquons, d'après lui, ce coin du Paris de Louis XVIII et de Charles X.

On trouvait, sur le côté gauche, en entrant par le boulevard Montmartre :

Le café Véron (à l'angle du boulevard);

Le magasin de bonbons de *la duchesse de Courlande*;

Un bottier;

Un gantier;

Le papetier Susse;

Une modiste, Mme Lapostole;

L'orfèvre Basin;

Mme Mineur, modiste, *A la Mère de famille*;

Un gantier;

*La Chaumière allemande* (modes et parfumerie).

Après ce magasin, s'ouvrait le passage des Variétés, au coin duquel était installé un marchand de lorgnettes. Puis venaient :

Le magasin de thés et de chocolat de Marquis ;

Un tailleur;

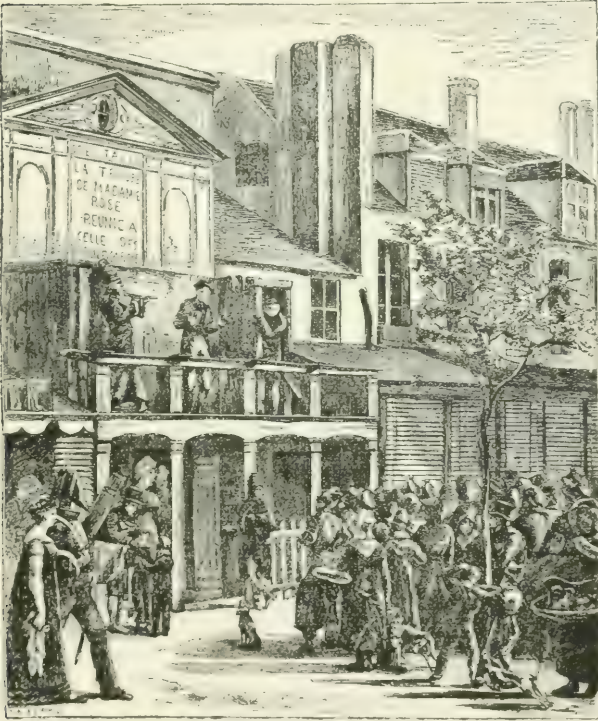
Une lingère;

Un marchand de papiers peints;

Le dépôt des cafetières Morize;

(1) *Le Provincial à Paris*, pp. 158 à 172. « De tous les passages qu'ont ouverts des spéculateurs adroits, il n'en est pas de plus fréquenté maintenant que le *Passage des Panoramas* » p. 158.

Un estaminet;  
Frère, éditeur et marchand de musique;



Parade sur le vieux boulevard du Temple en 1816

Le Théâtre Comte;  
Un débit de tabac;  
Un changeur;

La librairie Nepveu;  
 Un bottier;  
 Un coiffeur;  
 Un tailleur.

« Le côté droit du passage des Panoramas, remarque Montigny (1), est un peu en arrière, l'autre côté l'emporte de beaucoup pour le soin qu'il a mis à propager le nouveau mode d'éclairage (2). Aussi brûle-t-il le soir de l'éclat le plus vif, tandis qu'un grand nombre de boutiques sur le côté rival ne sont éclairées que par l'huile de nos pères. »

Sur ce côté droit, en allant vers le boulevard Montmartre, se succédaient :

L'orfèvre Fabry;  
 Une boutique de décrotteur;  
 Une marchande d'oranges et de citrons, « très jolie »;  
 Un gantier, *Au ci-devant jeune homme* (3);  
 Un magasin d'albâtre;  
 Le pâtissier Félix (4);

1) *Le Provincial à Paris*, p. 166.

(2) Sans doute l'éclairage au gaz.

(3) C'est le titre d'une comédie en un acte de Brazier et Merle.

4) « Nous pénétrons dans le petit salon de ce pâtissier célèbre; goûtons ses gâteaux et son vin, comptons ensuite, et n'oublions pas de remarquer que pour l'argent que nous lui laissons nous aurions pu faire un repas complet chez beaucoup de restaurateurs » *Le Provincial à Paris*, p. 170.



Un confiseur, *Aux Armes de Werther* ;

Un gantier, *A la Lampe merveilleuse* (1) ;

Le magasin de bronzes et de dorure de Fleschelle ;

Un tailleur ;

Un bonnetier ;

Un magasins de jouets d'enfants ;

Le magasin de nouveautés de *l'Éclipse* ;

Le Palais de Justice avait encore ses libraires (2), ses marchands dont les échoppes servaient de vestiaire aux avocats, avoués ou huissiers.

Un quartier neuf s'était élevé dans les premières années de la Restauration, fondé par M. de la Peyrière, receveur général du département de la Seine, et auquel on avait donné le nom de Nouvelle-Athènes (3).

Dans ce quartier qui comprenait les rues Saint-Lazare, de la Rochefoucauld et de la Tour-des-

(1) Plusieurs pièces, comme on le verra plus loin, ont porté ce titre.

(2) « Nous aimons surtout à citer une marchande, fort jolie femme il y a quinze ans, et qui paraît exciter encore quelques réminiscences curieuses. Cette aimable douairière de la librairie profite de l'ascendant qu'elle exerce sur les mémoires pour vendre ses livres au *prix forcé* : il est passé en usage au palais de ne pas marchander avec elle, tant il est vrai que la beauté conserve ses privilèges, même sous les voûtes de Thémis. » *L'Écho*, numéro du 30 décembre 1826.

(3) Cette appellation est de Dureau de la Malle, dans un article du *Journal des Débats*.

Dames étaient venus habiter : Mlle Mars (1), Mlle Duchesnois, Talma, Horace Vernet, Granet, le comte de Bassano, de Montholon, Cambacères, Isabey, Ary Scheffer, etc.

Les petits métiers de Paris n'avaient pas beaucoup changé depuis l'Empire. La Ravaudeuse, qui s'était appelée Margot ou Manon et qui rappelait l'ancien régime, avait encore son tonneau. Le marchand de papiers peints étalait sur le sol ses échantillons. Sur ses lourdes épaules d'Auvergnat le porteur d'eau tenait en équilibre, suspendus à un bâton, ses deux seaux. Le marchand d'encre avait toujours son âne au-dessus duquel tintaient deux clochettes. Le tondeur de chiens n'avait pas quitté le Pont-Neuf, et ils refaisaient les mêmes gestes, ils poussaient les mêmes cris, ils débitaient les mêmes boniments, marchand de casquettes, marchand de billets de loteries, marchand d'oublies — *Voilà le plaisir, Mesdames!* — marchand de coco, avec son casque et sa fontaine, marchand de saucisses toutes chaudes, marchand de gâteaux de Nanterre, et bien d'autres qui vivaient au jour le jour, qui réalisaient ce problème de ne pas mourir de faim, en vendant des choses dont on pouvait si facilement se passer.

De tous ces petits métiers, un des plus lucra-

(1) Au n° 1 de la rue de la Four-des-Dames.

tifs était celui de mendiant. Il avait fait des progrès.

« Le luxe, lit-on dans le *Panorama des Nouveautés Parisiennes* (1), s'introduit à Paris jusque dans la classe des mendiants; disons mieux, *l'art de la mendicité* se perfectionne. Nous pourrions en citer de nombreux exemples, mais nous n'en offrirons qu'un. Les petits Savoyards ne viennent plus tendre piteusement la main; ils conduisent à la chaîne un petit singe, coiffé d'un chapeau et tenant une tasse qu'il court présenter à chaque passant. On a jugé rigoureusement cette innovation; l'on a prétendu que c'était un nouvel impôt levé sur le public. L'assertion nous paraît peu fondée. S'il faut nécessairement que le faste de la capitale ait pour contraste le tableau d'une multitude d'indigents, peu importe, ce nous semble, que ce soit une main humaine ou celle d'un singe qui tende la tasse; la question est de savoir s'il devrait y avoir des mendiants et non de décider la manière dont il faut qu'ils mendient. Celle-ci au moins a, selon nous, quelque chose de plus

1 *Le Panorama des Nouveautés Parisiennes. Tableau critique et périodique des découvertes, inventions, innovations, curiosités, particularités, productions, entreprises ou tentatives scientifiques, littéraires, commerciales et industrielles; suivi de promenades dans les divers quartiers de Paris...* par J. B. GOUZEL. PARIS, 3 juillet 1824 au 1<sup>er</sup> février 1826. N<sup>o</sup> du 10 juillet 1824. p. 47.

convenable, puisqu'elle amuse en même temps le public par un spectacle qui vaut son argent. Il est de ces nouveaux quêteurs, dont l'intelligence est admirable, et qui sont fort instruits et fort malins ; on en voit grimper de la rue à un second étage, pour aller près des personnes qui leur témoignent de l'intérêt, et recevoir leurs dons aux croisées. Ils ne manquent point de remercier les assistants par un salut, et même de leur envoyer des baisers gracieux, quoique accompagnés d'une grimace. On remarque que les dames surtout accueillent avec empressement ces petits êtres, et les considèrent avec une touchante et rêveuse commisération. »

Paris à toutes les époques compta d'innombrables badauds. On les appelait alors des gobe-mouches.

Tout spectacle, rare ou médiocre, leur était bon. Ils allaient contempler, en 1817, à la devanture où son créateur l'exhibait, le parapluie de M. Bellinge, un parapluie-valise dont le manche contenait du papier, un porte-plume, un canif, un couteau, des ciseaux, un compas, un demi-toise... **et une lorgnette.**

Aux mois de juin et de juillet de l'année 1819, ils s'immobilisaient dans les rues, sur les places, pour regarder la comète, et le 18 août ils se pressaient au coin de la rue Montesquieu et de la rue

Croix-des-Petits-Champs où il pleuvait de l'argent. Les gens du quartier s'amusaient à jeter par les fenêtres des sous ou des pièces de cinquante centimes qui semblaient tomber du ciel. En bas il y avait des discussions, des bagarres, des échanges de coups de poing ou de coups de cannes. Cinq cents personnes furent arrêtées (1).

A ces gobe-mouches certains des personnages qui avaient figuré dans l'affaire Fualdès fournirent une distraction un peu imprévue.

Rien de plus curieux, rien de plus français, que l'exploitation de ce drame au profit de la vanité ou de la cupidité de ceux qui y avaient joué un rôle, même de comparses.

Clémandot, un des amants de Mme Manson et à qui elle avait fait ses confidences sur le terrible assassinat auquel elle avait assisté, était venu chercher à Paris de moins tragiques amoureuses, attirées par sa passagère réputation.

Bousquier, qui avait aidé à porter le cadavre de Fualdès, Bousquier, à peine acquitté par un tribunal trop indulgent qui lui tenait compte de la franchise de ses aveux, montrait, chez Curtius, une baguette à la main, les figures de cire qui représentaient où étaient censées représenter Bastide, Manson et la Bancal, et son digne mari.

(1) On joua au Vaudeville, le 23 septembre 1819, *la Pluie d'or* ou *les Mystères de la rue Montesquieu*.

Rose Pierret (1), lancée par un marchand de bœufs du Limousin qui lui avait promis 30.000 francs, étalait au jardin Beaujon des charmes suffisants pour la province mais qui dégurent Paris. Sur ces entrefaites le marchand de bœufs fit faillite, les 30.000 francs ne furent pas payés, et Rose Pierret se hâta de regagner Rodez.

Il faut insister davantage sur Mlle Manson, qui fut pendant quelques mois la femme la plus en vue de Paris. Une légende qui datait de ses dramatiques révélations l'avait singulièrement idéalisée. Le procureur général près la cour de Montpellier, M. Juin de Siran, l'avait comparée à un ange déposé par la Providence dans la maison Bancal. Impénétrable dans ses desseins, la Providence avait déposé cet ange dans une maison de passe.

À Paris l'héroïne du procès Fualdès excita une vive curiosité, mais on jugea très surfaite sa réputation de beauté. Ceux qui la virent — et elle ne se déroba pas à un examen, même prolongé — furent un peu de l'avis de son ex-amant Clémendot. « Je n'avais eu, dit celui-ci dans ses *Mémoires* (2), aucune relation avec elle, je l'avais

1. Rose Pierret, fille d'un ancien officier d'artillerie, avait été accusée par Mme Manson de s'être trouvée dans la maison Bancal au moment de l'assassinat de Fualdès.

(2) Publiés en avril 1818 et rédigés par L'Héritier de l'Ain.

simplement remarquée à cause de sa laideur qui m'avait frappée ; on m'assura qu'elle avait de l'esprit ; je lui pardonnai de n'être point jolie et quoique j'eusse d'immenses efforts à faire, malgré son teint de cuivre, ses petits yeux, sa large



Maison de Mlle Mars, rue de la Tour-des-Dames, n° 7,  
façade sur le jardin.

bouche et sa voix rauque, je commençai à la trouver supportable : je voulus jouir de sa conversation ; je m'approchai d'elle, nous causâmes, et ce fut tout, Dieu merci (1) ! » Ce Dieu merci ! est terrible.

(1) C'était la réponse du berger à la bergère. Dans ses *Mémoires*, qui parurent en janvier 1818 et que rédigea H. de Latouche), Mme Manson esquissait un portrait aussi peu

Grisée par le rôle qu'elle avait joué dans le drame de Rodez, par l'attention dont elle était l'objet, par l'importance que les journaux accordaient à ses propos, à ses opinions, aux *Mémoires* <sup>1</sup> signés de son nom et dont elle avait fini par se croire l'auteur, Mlle Manson, par l'exagération de sa vanité, par l'étalage d'une personnalité en somme médiocre et banale, lassa la badauderie parisienne, moins sujette alors à s'attarder aux mêmes spectacles.

Elle faisait des vers que les journaux inséraient pieusement. Elle envoyait, en les accompagnant d'une lettre déclamatoire, dix francs pour la souscription en faveur des naufragés de *la Méduse* <sup>2</sup>.

flatté que possible de Clémendot. Elle signalait « sa mâchoire, qui le faisait surnommer *béfi*, sa bouche énorme, son vilain nez, son regard faux, son teint blafard, sa tête chauve, son ton nasillard, sa courte taille, ses jambes en canon de fusil, ses culottes en pain de sucre, ses bas noirs, son ivrognerie, etc. ». Lendemain d'amour.

(1) *Mémoires de Mme Manson, explicatifs de sa conduite dans le procès de l'assassinat de M. de Fualdès* (sic) *écrits par elle-même* (par M. de Latouche) *et adressés à Mme Enpalran, sa mère* Paris, 1818. — *Mon Plan de défense dans le procès Fualdès, adressée* (sic) *à tous les cœurs sensibles*, Alby, 1818. — *Madame Manson aux habitants de Rodez. Réponses de cette dame au sténographe parisien* (H. de Latouche, qui avait pris ce pseudonyme, dans son compte rendu du procès) *et à Mlle Rose Pierrel*, Toulouse, 1818. — *Plaidoyer de M. Esquitat pour Mme Manson, et Discours composé par cette dame, et prononcé par elle-même à l'audience du 29 avril 1818*, Toulouse, 1818.

(2) Dans l'ouvrage de CORREARD et SAVIGNY, *Naufrage de la Frégate « la Méduse »*, en 1816. Paris 1821, on trouve dans



Elle essayait, sans grand succès, de s'exhiber dans le café du Carrousel. Elle finit par se réfugier dans un hôtel garni où elle vendait elle-même son quatrième *Mémoire* (1) et les *Veillées d'une captive* (2), recueil de nouvelles qu'on avait jugé bon de lui attribuer et dont les véritables auteurs étaient Antony Béraud, l'héritier de l'An et Auguste Imbert. Elle ne tarda pas à être complètement démodée (3).

Tous ces échappés du drame de Rodez n'intéressèrent les badauds, ne prirent place parmi les curiosités parisiennes que pendant quelques mois, de 1818 et 1819. D'autres personnages qu'on était habitués à voir, qui faisaient partie du décor de la rue et qui avaient su se ménager les sympathies populaires, jouirent d'une vogue plus durable.

C'étaient, pour ne mentionner que les principaux, la jeune Suissesse, marchande de vulnéraire qui avait toujours dans les mains une douzaine

la liste des souscripteurs (p. 454) : « Mme Manson, de Rodez, 10 francs. »

(1) *Lettres inédites de Mme Manson, publiées par elle-même, contenant sa correspondance depuis le 20 mars 1817 jusqu'au 3 février 1819*, Paris, 1819. La deuxième édition, publiée la même année est augmentée de ses « Méditations sur la procédure criminelle ».

(2) *Les Veillées d'une captive, publiées par Mme\*\*\**, Paris 1818.

(3) Mme Manson, qui s'était fixée, sous un faux nom, à Paris, et qui n'avait pour toute ressource qu'une pension que lui avait fait donner M. Decaze, mourut rue de Grenelle, le 22 mars 1817.

de petites couleuvres vivantes; le nain de la rue des Petits-Champs, qui ne pesait, à l'en croire, que quatre kilos; le pseudo-arabe Mustapha qui avalait des petits cailloux et sautait sur un seul pied en chantant des chansons auxquelles personne ne comprenait rien; le marchand d'encre de la rue des Archives, coiffé d'un chapeau à corne, et dont l'âne, qui portait deux barils sur une housse de drap ponceau, s'arrêtait de lui-même à la porte des clients et les avertissait de sa présence par des braiments prolongés.

Près du Gymnase, un mendiant qui se disait invalide de la guerre d'Espagne en avait profité pour se faire une tête de moine de Zurbaran. A côté de lui, un énorme bouc se dressait derrière deux jeux de cartes étalés sur le sol, poussait vers les hommes un as de pique, vers les femmes, délicat hommage, un as de cœur, et de temps en temps, avec les cornes ou avec les pattes, frappait sur un tambour de basque.

Parmi ces types de la rue, les plus célèbres, à des titres divers, étaient le marquis d'Argentcourt, Edme Champion, le Petit manteau bleu, et Chodruc-Duclos.

Le marquis d'Argentcourt ou plus simplement *le Marquis*, et il était d'ailleurs beaucoup moins marquis que d'Argentcourt — exerçait la double profession de chanteur ambulancier et de grimacier.

Il avait débuté sous un costume de Turc, puis jugeant utile, pour des raisons qui restent mystérieuses, de faire peau neuve, il s'était déguisé en gentilhomme d'opéra-comique. Avec son habit de soie jaune brodé de fleurs rouges et de guirlandes de feuillage, avec ses bas de soie gris perle, ses souliers à boucles d'argent, l'épée qui lui battait les flancs, sa perruque de filasse et son tricorne, il semblait sortir d'une pièce de Favart.

Ce gentilhomme, qui n'avait jamais réussi à mettre d'accord son costume et son visage, se tenait ordinairement dans les rues voisines de la fontaine des Innocents. Il chantait des ariettes en vogue et lançait ensuite ses chansons, pliées en quatre, jusqu'aux étages les plus élevés, sans jamais manquer le but. Il y piquait parfois des billets doux, car il avait une troisième profession qui devait lui rapporter plus que les deux autres, celle d'entremetteur.

Dans le bal que forts de la halle et poissardes se donnaient le 15 juillet, sur le terre-plain du Pont-Neuf, autour de la statue du roi vert-galant, leur patron, le marquis d'Argencourt, tenait le bâton de chef d'orchestre.

Le Petit manteau bleu, Edme Champion, devait sa réputation à des mérites d'un autre genre.

Il était né en 1764, à Châtel-Censoir, dans l'Yonne. Son père était flottageur de bois. Orphelin,

il vint à Paris, trouva un asile chez une portière de la rue Saint-Jacques, apprit le métier de bijoutier et fit assez rapidement fortune.

Devenu riche à force de travail et d'économie, Edmé Champion n'oublia pas qu'il avait été pauvre, très pauvre. Dans les dernières années de la Restauration, on vit sur le pont du Change, un homme qui, devant une énorme marmite, distribuait aux mendiants qui, attirés par l'odeur, s'étaient approchés, de pleines écuelles de soupe. Le lendemain et les jours suivants et tous les jours, la distribution eut lieu. De tous les quartiers de Paris, des affamés se donnaient rendez-vous sur le pont au Change. Ils ignoraient le nom de leur bienfaiteur. A cause du costume qu'il portait habituellement, ils l'appelaient *le Petit manteau bleu* (1).

Moins utile à ses contemporains que le petit Manteau bleu, et peu soucieux d'ailleurs de se procurer une réputation du même genre, Chodruc-Duclos qui fut d'abord, et assez longtemps, Chodruc-Duclos *le Superbe* et qu'on appela plus tard, dans sa période de décadence, *l'Homme à la longue barbe*, était né à Sainte-Foy, près de Bordeaux. On prétend que cet événement se produisit

(1) Edm. Champion fut nommé, en 1830, chevalier de la Légion d'honneur. En 1837, il obtint l'autorisation de joindre à son nom celui de Petit Manteau Bleu. Il se retira en 1851 dans son pays natal, à Châtel-Censoir, et il y mourut, très âgé, le 25 juin 1852.

en 1780, mais il faut, croyons-nous, l'avancer de quelques années.

Chodruc-Duclos devait avoir une vingtaine d'années tout au plus lorsqu'il alla, en 1793, se ranger parmi les défenseurs de Lyon. La ville prise, les républicains s'emparèrent de lui. Il courait risque d'être guillotiné, comme bien d'autres. Une jolie Lyonnaise, qui l'aimait, le sauva, en favorisant son évasion.

Cette première aventure, ce dénouement romanesque et sentimental d'une équipée qui pouvait plus mal finir, fit de lui, à Bordeaux, où il s'était réfugié, un des jeunes gens à la mode, un muscadin de province, royaliste par goût, par tradition de famille, et surtout par amour du danger. Il se distinguait par son élégance autant que par son courage. On a raconté que son tailleur, avec une imprudence dont il dut se repentir, lui ouvrait un crédit de 20.000 francs par an, et le raffiné qui, dans les dernières années de sa vie, se contentait d'une chemise inamovible, qui n'était que l'ombre d'une chemise, en changeait alors deux fois par jour. Il se servait en guise de tirants de bottes de foulards de la soie la plus fine.

Bon tireur, escrimeur redoutable, Chodruc-Duclos ne négligeait aucune occasion de se battre en duel, et au besoin il la cherchait. Généralement, il venait à bout sans trop de peine de son adver-

saire, mais, un jour, il reçut un coup de pointe. Il s'en consola le mieux du monde. Rencontrant un ami, au moment où il sortait de chez son médecin Raynal :

— Je ne donnerais pas, lui dit-il, ma blessure pour vingt-cinq louis.

— Et pourquoi donc ? demanda l'autre un peu surpris.

— Parce que Raynal, en me saignant, m'a assuré qu'il n'avait jamais vu un plus beau sang.

Ce bretteur pensait qu'à un homme jeune, vigoureux, et d'agréable tournure, les femmes ne doivent pas coûter trop cher. Il alla peut-être un peu loin dans le système opposé. Un soir, au théâtre de Bordeaux, une jeune veuve, Mme T. avait trouvé une loge, louée par elle, occupée par trois jacobins notoires qui refusaient obstinément de céder la place. Chodruc-Duclos vint au secours du bon droit, qui avait en cette occurrence l'avantage d'être représenté par une très jolie femme. Il saisit délicatement par le col de son habit un des quidams, celui qui criait le plus fort, et le balança au-dessus du parterre, en criant : « Qui est-ce qui a besoin d'un citoyen ? »

Le citoyen en question n'ayant été réclamé par personne, une chute qui aurait pu avoir pour lui, et sans doute aussi pour quelque spectateur du parterre, de fâcheuses conséquences, lui fut épar-



Maison habitée par Daguerre, rue des Marais-du-Temple.

gnée, mais comme il s'agissait d'un pur, qui jouait alors une manière de rôle politique, Chodruc-Duclos faillit être arrêté. Les instances de Mme T. lui épargnèrent cet ennui. Elle devint peu après sa maîtresse. Il ne l'abandonna qu'après l'avoir complètement ruinée.

Bravant la prison et la guillotine, Chodruc-Duclos continuait à afficher un royalisme bruyant et agressif. Sous le Consulat, il alla batailler en Vendée. Amnistié, il refusa de se soumettre aux conditions auxquelles était subordonnée cette mesure de clémence. On l'enferma au donjon de Vincennes et plus tard à Sainte-Pélagie.

Il avait quelque raison de croire que le retour des rois légitimes, pour lesquels depuis dix ou quinze ans, il avait subi tant de persécutions, affronté tant de périls, lui ménagerait de sérieuses compensations. Sa fidélité à la monarchie n'était point suspecte. Malheureusement il demandait beaucoup — un grade de colonel ou de maréchal de camp — et Louis XVIII, pour le punir d'avoir tué dans un duel un La Rochejaquelein, avait pris la résolution de ne lui rien accorder.

Pendant trois années, de 1815 à 1818, sollicitateur infatigable, multipliant démarches et suppliques, Chodruc-Duclos se heurta à la mauvaise volonté des bureaux. Au début, les promesses qu'on lui prodiguait l'avaient tenu en haleine. Bien-



tôt on ne lui donna même plus de promesses. Il ne trouva aucun appui chez le comte de Peyronnet qui avait été son ami, son compagnon de lutte (1).

De plus en plus irrité et aigri, il commença vers 1818 à se draper dans le manteau de Diogène. Ce n'était pas un honneur qu'il avait cherché, mais une place. Il fit de l'opposition à sa manière, en étalant une misère farouche et en quelque sorte hostile dont il voulait qu'on rendit responsables ceux pour lesquels il s'était dévoué jadis, et qui le méconnaissaient. L'ancien muscadin, ruiné et vieilli, devint *l'Homme à la longue barbe*. On le voyait au Palais Royal, dont il faisait son champ de manœuvres, tel que le représente un portrait du temps. Il portait un chapeau de castor dont les pluies avaient simplement modifié la forme et altéré la couleur, une redingote où tout ce qui n'était pas tache était trou, et que serrait à la taille une corde, des pantalons aux bords frangés, boueux, et des souliers, des apparences de souliers, qui ne tenaient aux pieds qu'à l'aide de ficelles. Sa longue barbe, à laquelle il devait son surnom, complétait ou plutôt aggravait cette étrange physionomie, plus tragique que ridicule,

(1) On lui offrit, cependant, le grade de commandant de gendarmerie, mais il le refusa, le trouvant indigne de lui. Ses relations plutôt difficiles avec les gendarmes ne lui avaient pas appris à les aimer.

et qui inspirait un sentiment mêlé de dégoût et de crainte, d'un peu de pitié aussi. Ceux qui étaient renseignés sur son passé n'ignoraient pas que ce mendiant hautain, avec sa misérable défroque si fièrement portée, était une preuve vivante de l'ingratitude des gouvernements.

« Il y a autre chose, écrivait en 1828, Charles Nodier (1), que du *diogénisme*, dans cette abnégation obstinée qui se condamne depuis cinq ans, (en réalité depuis dix ans) à tourmenter les yeux de la foule du spectacle d'une pauvreté repoussante ; il y a une leçon pleine d'énergie pour la jeunesse ardente et généreuse qui embrasse, sans autre mission que son courage, l'intérêt des rois proscrits et des institutions abandonnées, qui prodigue ses jours et son sang à cette cause de sacrifices, et qui ne sait pas que la moisson attendue est réservée d'avance aux lâches intrigues de la bassesse et de l'hypocrisie. »

Plusieurs fois la police eut à s'occuper de Chodruc-Duclos. On aurait bien voulu l'enfermer dans quelque prison, mais il était trop connu, on n'osait pas. Traduit devant la correctionnelle et accusé de vagabondage et de mendicité, il prouva qu'il avait un domicile, rue du Pélican (2), pas luxueux,

(1) *Souvenirs de la Révolution.*

(2) Il habita successivement rue Pierre Lescot, rue du Pélican, et rue de la Bibliothèque.

mais qui lui suffisait. D'ailleurs il ne mendiait pas, il *empruntait*. Il empruntait et ne rendait jamais. Cette habitude assez répandue, même à cette époque, ne constituait pas à elle seule le délit de mendicité.

Le 28 juillet, dans la matinée, les boutiquiers du Palais Royal assistèrent à un spectacle étrange. Ce jour-là, Chodruc-Duclos apparut à son poste habituel avec un chapeau présentable et des vêtements presque propres. On comprit que la saleté n'avait été pour lui qu'une protestation et qu'il attendait une révolution pour s'habiller à peu près comme tout le monde. Il avait voulu, en se couvrant de haillons, faire rougir le gouvernement; il n'avait fait rougir que sa redingote, si on peut donner le nom de redingote à la houppelande sous laquelle il dissimulait une complète absence de linge.

Pendant les Trois Glorieuses, ce royaliste désabusé joua son petit bout de rôle. « Les Suisses, raconte Charles Yriarte dans ses *Célébrités de la rue* (1) défendaient le Palais et avaient engagé le feu avec les assaillants. Chodruc, qui voyait à deux pas de lui un groupe de jeunes gens armés de fusils, de munitions dont ils se servaient assez

(1) Publiées en 1864. Il n'est pas bien sûr que Chodruc-Duclos soit le héros de cette anecdote.

mal, s'approcha d'eux et demanda une arme pour leur montrer comment il fallait s'en servir.

« Il mit en joue, pressa la détente; on vit tomber un Suisse; il rendit son fusil.

« Celui qui avait prêté son arme insista pour qu'il voulût bien la garder, puisqu'il savait si bien s'en servir.

— Merci! répondit Chodruc, ce n'est pas mon opinion. »

Quelques années plus tard, un beau matin, on trouva Chodruc-Duclos mort dans le bouge qu'il habitait. Dans la dernière période de sa vie, il se montrait un peu plus sociable, soignait quelque peu sa tenue, et fréquentait les cafés du Palais-Royal où on redoutait ses subites colères. Dans un des procès qu'on lui intenta, les juges apprirent avec stupéfaction qu'il possédait un revenu de 4.200 francs et une ferme sur les bords de la Garonne.

Les boutiquiers du Palais-Royal furent si contents d'en être débarrassés qu'ils payèrent les frais de son enterrement.

## APPENDICE

## PETITS SPECTACLES

## 1815 (1)

*La Vénus Hottentote*, rue Saint-Honoré, 188.

*Le Rhinocéros vivant*, rue Castiglione.

## 1816

*Muséum uranographique de M. Rouy*, rue de Grammont, 27.

*La famille des Crocodiles, le petit Tamarin et autres animaux curieux*, cour des Fontaines.

*Jacques de Falaise*, au Théâtre Comte (son principal tour consistait à avaler une épée.)

## 1817

*Spectacle de M. Demmenie*, rue de la Paix, 21 (physique, vitrification, oiseaux vivants).

*Soirée musicale de M. Kauffmann*, rue de la Paix, 21 (on y entend le *Belloneon*, le *Cordaulodion*, l'*Harmoniacorde*, et l'*Automate trompette à double son*).

## 1818

*L'équilibriste Mahier*.

*Le prestidigitateur Maffrey*.

(1) Ces dates ne sont et ne peuvent être qu'approximatives. Elles indiquent l'époque où les spectacles cités avaient, ou étaient censés avoir, le plus de vogue.

**1819**

*Exposition de Lutèce et de Paris comme il était il y a mille ans.* rue de Valois.

*L'Homme-Mouche*, au Théâtre Comte.

**1820**

*Spectacles de M. Fondard de Joannique*, passage de Flore, place du Palais-de-Justice (physique, ventriloquie, etc.).

**1821**

*Spectacle de physique expérimentale et Cosmo-Mécanicos*, passage des Panoramas, 24.

**1822**

*Tombeau égyptien*, boulevard des Italiens, près des Bains Chinois.

*Pyronama*, Palais-Royal, 137 (tableau sur verre transparent et mécanique).

**1823**

*Componium*, orgue mécanique inventé à Amsterdam par Winkel.

**1824**

*Exposition du fossile humain du Long-Rocher, trouvé près de Moret*. Boulevard des Capucines, 15 (c'était en réalité une pierre taillée).

*Incubation artificielle des poulets*, allée des Veuves, 37 (montrée par l'inventeur, Borne).

**1825**

*Jocko, l'Homme-Singe*, à la Porte-Saint-Martin.

*Spectacle mécanique*, boulevard du Temple.

## 1826

*Vue du cimetière du Père La Chaise en relief, galerie Vivienne, n° 52.*

## 1827

*Plan en relief de Saint-Petersbourg, rue de Rivoli, 18.*

*Exposition anatomique, rue du Coq-Saint-Honoré, 9.*

*Les Osages* (ces six Osages avaient été amenés à Paris par le colonel David Delaunay qui avait longtemps habité les États-Unis. Ils arrivèrent le 12 août 1827 et descendirent à l'hôtel de la Terrasse, rue de Rivoli. On les exhiba dans différentes salles et tout Paris voulut les voir. Le 2 novembre le colonel Delaunay fut arrêté pour dettes et enfermé à Sainte-Pélagie.

## 1828

*L'Espagnol incombustible (1).*

Cet Espagnol, nommé Martinez, était âgé de 43 ans.

Le 21 juin 1828, au Nouveau-Tivoli, il s'introduisit à 8 h. 10 dans un four qui avait été chauffé pendant quatre heures. Il était vêtu d'un large pantalon de molleton rouge et d'un épais manteau de laine et coiffé d'un vaste feutre. Assis sur un marche-pied, à côté d'une poule qui cuisait, il resta pendant quatorze minutes exposé à une chaleur de 45 à 50 degrés.

Il entra une seconde fois à 8 h. 3/4 dans le four qu'on avait fait chauffer de nouveau, mangea la poule et but une bouteille de vin.

La troisième fois il fut étendu dans le four dont la bouche fut fermée sur une planche entourée de chan-

(1) Il y avait déjà eu, à Paris, un *Espagnol incombustible*, sous le Consulat, en 1803.

delles allumées. Il n'y resta que cinq minutes, les spectateurs ayant protesté et il se précipita aussitôt dans un bain froid.

### 1829

*La Fille à deux têtes, Christina et Bitta*, rue du Four-Saint-Honoré, 33. (Née à Sassari, en Sardaigne, le 12 mars 1828, elle était double jusqu'au nombril et simple dans la partie inférieure. Arrivée à Paris à la fin du mois d'octobre, elle mourut le 22 novembre.)

*Théâtre de Joly*, passage de l'Opéra, galerie du Baromètre (marionnettes).

*Pavillon de la Baleine gigantesque*, place Louis XV.  
*Ménagerie Martin*, rue Basse-Saint-Denis.

### 1830

*Carporama*, rue Grange-Batelière, n° 2 (Exposition de fleurs et de fruits de l'Inde).

## LES PANORAMAS

Jamais autant que pendant cette période ils n'excitèrent la curiosité du public. Jamais ils ne firent autant de progrès.

### 1816

*Panorama de Calais* (débarquement de Louis XVIII).

### 1817

*Panorama de Londres*.

### 1819

*Panorama de Jérusalem*.



## 1820

*Salon Cosmographique*, dans le passage des Panoramas (vues de Babylone, de Sainte-Hélène, etc.).

## 1821

*Panorama d'Athènes*, par Prévost.

*Diapanorama de la Suisse*, par M. F. Kœnig, rue St-Marc.

## 1822

*Diorama*, boulevard Saint-Martin, à côté du Wauxhall (vues de la vallée de Saarnen, en Suisse, et de l'abbaye de Cantorbury).

Le Diorama fut un très remarquable perfectionnement du Panorama. « Daguerre, ayant fait connaissance avec Bouton (qui devint son associé) conçut l'idée d'un établissement panoramique où l'éclairage interviendrait pour ajouter la mobilité des effets au charme de la couleur. D'après ses plans, un édifice spécial fut bâti par l'architecte Châtelain, sur l'emplacement des jardins de l'hôtel Samson (1); cet édifice reçut le nom de *Diorama*. La salle était circulaire, et pouvait contenir 350 personnes. Son plancher mobile, tournait sur un pivot : à chaque changement de vue, au moyen d'un manège établi dans les fonds, un seul homme mettait en mouvement ce mécanisme, et les spectateurs étaient transportés sans commotion sensible, devant une large ouverture d'avant-scène, au fond de laquelle on apercevait le tableau à une distance de douze à dix-huit mè-

1. Samson était un ancien trésorier de la Chambre des deniers. Son hôtel était situé derrière le boulevard Saint-Martin.

tres. Le Diorama fut ouvert le 11 juillet 1822, et eut une grande vogue de 1822 à 1839 (1). »

Cette vogue, Balzac la signale dans *le Père Goriot* et il note une de ses conséquences les plus bizarres.

« Le riens constituent, dit-il, chez certaines classes parisiennes un esprit drolatique dans lequel la bêtise entre comme un élément principal et dont le mérite consiste particulièrement dans le geste et la prononciation. Cette espèce d'argot varie continuellement. La récente invention du Diorama, qui portait l'illusion de l'optique à un plus haut degré que dans les panoramas, avait amené dans quelques ateliers de peinture la fantaisie de parler en *rama* (2)... « Eh bien ! monsieur Poirot, dit l'employé, comment va cette petite santé *rama* ? »

#### 1824

*Panoramas de Rome, Naples et Amsterdam.*

*Diorama* (entrevue du duc d'Angoulême et du roi d'Espagne, au port Sainte-Marie).

#### 1825

*Panorama de Constantinople*, Boulevard des Capucines.

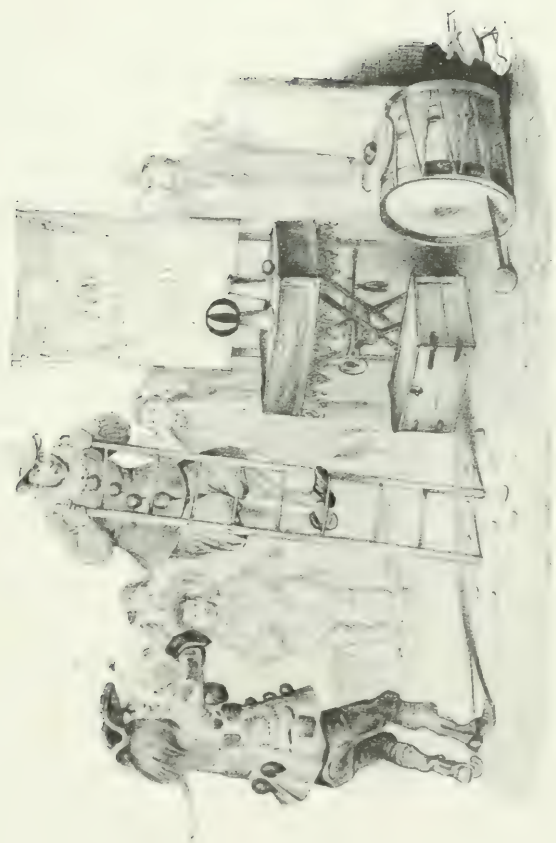
*Panorama de Rome*, dans le passage des Panoramas,  
*Europarama*, dans le passage de l'Opéra, galerie du Baromètre.

*Cosmorama*, au Palais-Royal.

*Géorama*, Boulevard des Capucines (par Delanglard).

(1) *Nouvelle Biographie générale*. Paris, Didot, 1855, t. XII, p. 778.

(2) Des ateliers de peinture et des salles de rédaction, cette manie ne tarda pas à se répandre dans tous les milieux.



**LES SALTIMBANQUES**

*(Dessin de Adam)*



« Le Géorama consiste en une sphère de quarante pieds de diamètre formée par l'assemblage de trente-six barres de fer verticales qui représentent l'équateur et de seize autres barres parallèles à l'équateur. Dans l'intérieur de ce globe, est tracée une carte générale et physique de la terre; les mers sont transparentes et éclairent le tableau. Le pôle antarctique est ouvert pour donner passage à un escalier à double révolution qui conduit à trois galeries élevées les unes au-dessus des autres; par ce moyen le spectateur, placé dans l'axe, s'élève au niveau de toutes les parallèles, et il embrasse d'un seul coup d'œil l'ensemble des continents, des océans et des îles; enfin le pôle arctique est ouvert pour donner passage à l'air (1). »

#### 1827

*Néorama*, rue Saint-Fiacre, (intérieur de Saint-Pierre-de-Rome, par Allaux aîné) ouvert le 1<sup>er</sup> octobre 1827.

#### 1828

*Panorama* voyageur, Boulevard Bonne-Nouvelle (vue de Paris du haut de Notre-Dame).

#### 1829

*Néorama* (Abbaye de Westminster).

#### 1830

*Cosmorama* (vue de Tombouctou, d'après l'itinéraire de Caillé).

*Diorama* (vue de Paris prise de Montmartre).

1 *Annuaire de LESTR.* année 1825, à la date du 12 septembre.

## II

### PROMENADES ET JARDINS D'ÉTÉ

Sous la Restauration, le Palais-Royal — où on construisit en 1817, au milieu du jardin, le grand bassin avec ses dix-neuf jets d'eau — avait vu son importance décroître.

« C'est encore, écrivait, en 1825, un chroniqueur (1), le centre des affaires, le rendez-vous des étrangers, et surtout celui des provinciaux, mais le temps de sa grande vogue est passé... Si son jardin est encore fréquenté pendant la belle saison, ses portiques sont déserts et ses beaux magasins attirent bien moins d'acheteurs que de curieux. »

Cependant, les habitués n'y manquaient pas, et Prudhomme, l'ancien directeur des *Révolutions de*

(1) L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris*, Paris, 1825, t. I, p. 86.

*Paris*, dans le guide qu'il publia en 1821 (1), les fait défiler devant nous :

« Dès l'ouverture du jardin, on y aperçoit des hommes et des femmes qui cherchent, dans les endroits où l'on s'est assis la veille, les objets qui pourraient y avoir été perdus. Vers 9 heures, les employés de la trésorerie, etc., le traversent sans s'arrêter, excepté les chefs de division et de bureau qui, moins pressés, prennent le chocolat au café de Foy.

« De 9 à 11 heures, des désœuvrés s'y promènent nonchalamment, ensuite des joueurs en linge sale, l'œil hagard, le teint livide, et qui ont perdu la veille tout ce qu'ils avaient, rêvent en se promenant à pas lents, les mains derrière le dos, aux moyens de se procurer de l'argent pour la journée.

« A la même heure, des femmes galantes qui ont passé la nuit en ville, prennent, avant de rentrer chez elles, en été, la carafe de groseille. On reconnaît ces femmes au désordre de leur toilette et

(1) *Voyage historique et descriptif de l'ancien et du nouveau Paris*, Paris, 1821, t. II, p. 116. « Après mille efforts faits, des dangers sans nombre et des aventures de toute espèce, Prudhomme, caméléon politique, vivait encore sous la Restauration, mais chagrin, gêné, morose et comme un bâton de boux difficile à aborder sans qu'on se piquât. » *Miettes littéraires biographiques et morales...* par FRANÇOIS GRILLE, Paris, 1853, t. III, p. 300.

à leur air fatigué. On remarque qu'elles changent toujours 5 francs; elles vont ensuite acheter un chapeau de 30 francs, qui en vaut 42, donnent les deux tiers comptant, et paient le surplus par tempéraments. Au sortir du jardin, elles se retirent chez elles pour y reposer leurs charmes et prendre de nouvelles forces jusqu'à 4 heures.

« Vers midi, paraissent sur la terrasse du caveau des négociants, des gens d'affaires, qui proposent telle ou telle marchandise, ou tel effet à négocier ainsi que des ordonnances. D'autres offrent plusieurs sommes d'argent à prêter à 4 ou 2 p. 100 par mois, première hypothèque, avec les intérêts en dedans.

« Dans le milieu du jardin, sous les galeries, des femmes honnêtes, des étrangères, viennent faire des acquisitions en chapeaux, en rubans, etc. Il est rare, lorsqu'elles sont une fois entrées dans une boutique de marchande de modes, qu'elles puissent résister aux minauderies et aux paroles miel-leuses des nymphes de la boutique, qui affectent de faire beaucoup de compliments sur le bon goût des maris ou des étrangers qui accompagnent ces dames. Lorsqu'ils ont acheté, payé, et qu'ils sont sortis, nos nymphes s'écrient en riant : *Ah! que cet homme est gaudiche* (sic)!

« De 3 à 4 heures et demie, vous rencontrez beaucoup de jeunes gens à moustaches, des



commis et des militaires qui ont donné rendez-vous à leurs belles, mises en bourgeoises, pour de là aller dîner aux Champs-Élysées, chez Doyen.

« On voit ensuite des parasites qui attendent l'heure du dîner chez les grands fonctionnaires publics, et qui se promènent pour gagner de l'appétit.

« C'est de 5 à 8 heures que tous ceux qui ont dîné au Palais-Royal prennent la demi-tasse et le petit verre. Alors les nuances disparaissent, tout est confondu. Vous ne voyez plus qu'hommes, femmes de tous les états, bonnes, enfants, militaires, négociants : c'est une macédoine universelle. Mais enfin, le soleil couché, toutes les nymphes descendent de leurs demeures et se précipitent dans ce jardin, au nombre de plusieurs centaines, divisées en trois classes. Celles qui se promènent sous les galeries de bois et dans les petites allées du jardin sont les *demi-castors*, celles des galeries sont les *castors*, et celles de la terrasse du caveau sont les *castors fins*.

« Dans cet instant, l'affluence du monde est immense. Ce sont : 1° des étrangers et autres amenés par la curiosité ; 2° les gardes du corps de nos nymphes et que l'on appelle *MM. les joueurs* ; 3° les employés des jeux ; 4° les jeunes gens ; 5° les vieux libertins ; 6° les militaires ; 7° les calculateurs de martingales ; 8° les marchands de mouchoirs ; 9° les

marchands de montres d'occasion ; 10<sup>e</sup> enfin, les filous, grands et petits, et dans toutes les parties.

« Cette confusion générale dure jusqu'à 10 heures que ce peuple vide le jardin et se rejette dans les maisons de jeu, chez les prostituées, et dans tous les repaires qui environnent et avoisinent l'enceinte de ce jardin. »

Les Champs-Élysées n'étaient, pour la bonne société, qu'une avenue qui conduisait au Bois de Boulogne. On ne faisait guère que les traverser. Les restaurants, les cafés, qui s'élevaient çà et là, au milieu de terrains vagues, la boue, la neige, les rendaient, pendant une grande partie de l'année, à peu près inabordables. Il n'y avait de véritable animation que sur les pelouses du carré Marigny où se réunissaient les joueurs de boule et de ballon, et où, les dimanches et les jeudis, les écoliers faisaient de bruyantes parties de barres.

Longchamp, au mois d'avril, à la date fixée par le calendrier des plaisirs, prenait un peu l'aspect qu'il avait eu au dix-huitième siècle, mais avec moins d'élégance et de luxe.

« La mode, écrivait Lesur dans son *Annuaire*, le 20 avril 1824 (1), veut toujours que l'on se montre à Longchamp, mais on ne fait plus de dépenses pour y paraître. Les grands seigneurs n'y envoient

(1) C'est la reproduction d'un article de journal, mais de quel journal, Lesur ne l'indique pas.

plus chaque jour des équipages nouveaux, les étrangers en font presque tous les frais. Quelques petites maîtresses, quelques aventuriers qui ont besoin de tromper leurs créanciers, font encore des efforts pour y paraître. Par exemple, on assure qu'il s'y trouvait une demoiselle dont la brillante calèche avait coûté neuf cents francs de loyer tous les trois jours, et on s'attendait à voir son amant déposer son bilan le lendemain. En total, la promenade du vendredi, plus nombreuse que celle des deux jours précédents, présentait le mélange le plus bizarre : des carrosses du Marais, des fiacres, des coucous, des *landaus*, des demi-fortunes, des calèches se suivaient à la file, et des dandys qui couraient à cheval avec une petite canne à la main, car la mode a proscrit les cravaches. Une partie de la population s'était portée aux Champs-Élysées, et c'était la plus curieuse partie du spectacle. »

En 1824, il y eut à Longchamp une exceptionnelle affluence de monde, et les journaux signalèrent comme une nouveauté digne d'attirer l'attention, que plusieurs élégants se tenaient sur le siège, tandis que les domestiques, aussi élégants que leurs maîtres et peut-être davantage, se prélassaient dans les voitures.

Les Tuileries, sous la Restauration, étaient la promenade la plus fréquentée. Toutes les classes de la société — sauf le dimanche réservé au po-

pulaire et à la petite bourgeoisie — s'y donnaient rendez-vous, mais sans s'y confondre. Il y avait les habitués de la grande allée, ceux de l'allée des orangers, et ceux de la Petite-Provence, officiers en retraite ou boutiquiers retirés des affaires, qui se traînaient, parfois, appuyés sur leurs cannes, jusqu'aux Champs-Élysées, où la garde royale faisait l'exercice. Belle occasion pour ces grognards du premier Empire de se comparer et de se préférer aux officiers de Sa Majesté Louis XVIII.

Sans doute dans l'intérêt des nourrices qui abondaient aux Tuileries, l'accès, depuis le Consulat, en était permis aux jeunes troupiers, défenseurs de la patrie, qui, par la brutalité de leurs gestes, amoureux ou autres, abusaient trop souvent de cette tolérance.

« Avant la Révolution, remarque Prudhomme (1), aucun soldat ne pouvait se promener aux Tuileries, ou dans aucun autre jardin public; aujourd'hui que l'habit militaire est honorable, ce serait une insulte de leur interdire la promenade du jardin public; mais nous les invitons à ne pas tenir sous le bras leurs sabres à demi penchés, de manière que les enfants de six à huit ans sont exposés à en recevoir la pointe dans la figure. »

Il n'est pas probable que ces soldats qui por-

(1) *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris.*, t. II. p. 42.

taient si mal leurs sabres aient tenu grand compte de l'invitation, que leur adressait, au nom des enfants de six à huit ans, l'ancien directeur des *Révolutions de Paris*, plein de mansuétude sur ses vieux jours.

Ni aux Tuileries, ni aux Champs-Élysées, ni au Palais-Royal, le petit peuple de Paris, que l'étalement de la richesse offusque, irrite et intimide, ne se trouvait vraiment chez lui. Pour s'ébattre à leur aise, ouvriers, petits boutiquiers, commis, grisettes, se répandaient volontiers dans la banlieue, surtout à Enghien et à Montmorency.

A Montmorency on louait des ânes pour aller à l'Ermitage. C'était l'excursion obligée. D'ailleurs, dans les auberges dont la principale, celle du Cheval-Blanc, étalait une enseigne peinte par Gérard, dans les cafés, dans les restaurants, tout se vendait ou se louait fort cher. Au moindre orage, tous les locaux disponibles étaient envahis, et on payait en conséquence (1). Mais les visiteurs sans prétention, habitués à se contenter de peu, savaient s'amuser sans dépenser beaucoup. Les deux dimanches qui suivaient le 25 juillet, et qui étaient les deux jours de la fête patronale, hommes et femmes, dans de simples toilettes, savouraient tout ce qu'un bal champêtre peut donner d'agré-

(1) L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris*, t. I, p. 150.

ment à des âmes peu compliquées. Quelques bouteilles d'un vin médiocre, mais bu avec conviction, augmentaient leur joie, et il leur arrivait souvent de commencer ou de finir cette partie de plaisir par une promenade dans les bois où plus d'une jeune fille, qui ne s'y attendait pas, ou qui s'y attendait, de baiser en baiser, vit le loup. Spectacle qui ne manque pas de charme quand on a vingt ans et même quand on a plus de vingt ans.

Aux jardins publics et aux promenades dans les environs de Paris, où on risquait de couder des gens mal vêtus et d'éducation douteuse, la bonne société préférait les jardins payants, peu abordables aux petites bourses, et qui multipliaient de leur mieux les attractions.

Le *Jardin Beaujon* ouvert le 8 juillet 1817, et dans lequel, le 1<sup>er</sup> juillet, les directeurs, pour lancer leur établissement, avaient offert un banquet à la presse parisienne, donnait des fêtes militaires (1).

*Tivoli* restait fidèle aux ascensions, qui avaient

1. « On donnera jeudi prochain, à Beaujon, une nouvelle action militaire « l'Entrée de Henri IV à Paris. » La première partie s'exécutera sur le grand théâtre, et la seconde sur les montagnes. Tous les tableaux et combats sont tirés du dixième chant de *la Henriade*.

« Un feu d'artifice, la statue équestre du bon roi, formera le dénouement de cette fête parisienne. » *La Foudre*, n° du 30 juillet 1822.

cutant de succès sous l'Empire. Le 29 juillet 1824, à 7 heures et quart du soir, l'aéronaute Margat s'éleva dans les airs, et très haut, à califourchon sur un cerf qui répondait au nom de Coco, et Coco, qui débutait ce jour-là, montra un courage intrépide. Un orage abrégé cette expérience sensationnelle, qui avait attiré un nombreux public, et Margat descendit à trois quarts de lieue de Tivoli, dans la plaine des Bruyères.

Les bals, plus ou moins élégants, formaient le principal divertissement aux *Promenades Égyptiennes*, rue du faubourg Poissonnière, 205, au *Jardin de Psyché*, boulevard des Invalides, 29. Le nom du *Jardin des Montagnes Russes*, aux Thermes, barrière du Roule, 18, indique sa spécialité, dont nous parlerons tout à l'heure.

Le *Ranelagh* (1), que la duchesse de Berry, dit-on, « honora de sa présence » et qui en 1815 avait été transformé en hôpital, conservait sa vogue.

Il avait cependant failli disparaître, au début de cette période. Un ouragan l'avait dépouillé de sa toiture et à moitié démoli. Son propriétaire, Morisan, étant parti pour un monde meilleur, la veuve s'était installée dans l'aile gauche du bâtiment, où subsistaient le café et la salle de bal. L'intérêt qu'elle inspirait lui avait valu bien des sympathies.

(1) Le Ranelagh avait été ouvert, en 1779, par Morisan dans le Bois de Boulogne.

Le Ranelagh, quoiqu'il n'en restât que peu de chose, continua à attirer danseurs et danseuses. La comtesse Corvetto, femme du ministre des Finances, reconstitua cette association de bals, formée au dix-huitième siècle et qui avait compté parmi ses membres Marie-Antoinette (1).

Sur ces entrefaites, l'intendant de la couronne, en se basant sur ce que la concession de Morisan n'était et ne pouvait être que viagère, ordonna aux propriétaires du Ranelagh de le démolir et de faire place nette. C'était un nouvel ouragan, un ouragan administratif, plus terrible que le premier. Heureusement, les héritiers Morisan trouvèrent des défenseurs très dévoués, presque tous les habitants de Passy intéressés au maintien d'un établissement qui animait et enrichissait leur quartier, et surtout les dames qui faisaient partie de l'association des bals. Aucun intendant de la couronne, quelque puissant qu'on le suppose, ne saurait résister à une ligue de femmes. Le Ranelagh fut sauvé. Un acte officiel en assura la propriété à la famille Morisan.

Dans un quartier moins mondain, au boulevard du Temple, le *Café* et le *Jardin Turc* n'avaient pas perdu et devaient garder longtemps encore leur

(1) Ces bals ne devaient plus avoir lieu le jeudi, mais le samedi. Ils étaient fréquentés par l'élite de la société parisienne.



clientèle de bourgeois et de bourgeoises du Marais. Ce qu'était devenu à cette époque le Café Turc et son minuscule jardin, rajeunis, mis à la mode du



Musée Carnavalet,

- Petite sottise ! tu mériterais...
- Monsieur voudrait-il s'en défaire ?

jour, un chroniqueur du temps, que j'ai souvent cité (1), va nous le dire.

« A coup sûr, ce n'est pas un peintre ordinaire

(1) L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris*, t. I, p. 138 à 143.

qui a dessiné les ornements du brillant *Café Turc* : quel qu'il soit, il est certain qu'il ne s'est traîné sur les traces de personne. On n'a vu nulle part encore rien qui approche de la beauté du comptoir, de celle de certains ornements, du poêle et du délicieux candélabre qui le surmonte. Sous le rapport du goût, rien n'est moins *turc* que l'ensemble de ce café : on peut hardiment défier les oppresseurs de la Grèce de rien produire d'aussi séduisant...

« Il faudrait, pour ce bel endroit, un public fait exprès ; celui qui le fréquente, jusqu'à présent, n'a rien de séduisant ; il sent son Marais d'une lieue.

« A la suite du salon principal est une arrière-salle où l'on a, sans pitié, relégué les politiques et les joueurs de dominos ; une glace sans tain, placée derrière la dame du comptoir, les sépare du public, qui consomme et s'en va ; car rien n'est stationnaire comme un amateur de double-blanc.

« Les travaux qui s'exécutent dans le jardin forcent les habitués, qui datent du beau temps de Nicolet et d'Audinot, à traverser la nouvelle salle ; on s'aperçoit qu'ils peinent et ne se trouvent pas à leur place : leur allure, le costume dont ils sont revêtus n'a rien de l'époque actuelle ; un observateur pourrait prendre note en ce lieu de

toutes les formes de chapeaux qui ont successivement été de mode depuis 1789 jusqu'à nos jours. Par un hasard assez singulier, le chapeau à *la Robinson*, qui a la forme d'un pain de sucre tronqué à son extrémité supérieure, domine essentiellement ; les habits ont, en général, une ampleur à laquelle se gardent bien d'atteindre nos tailleurs à la mode ; et l'aile de pigeon partage, avec la perruque de chiendent, l'honneur d'orner agréablement le chef de ces monuments animés, vraies pyramides du Marais.

« Le nouveau café atteste ce qui est ; l'arrière-salle constate ce qui fut. A la suite de ce musée d'antiquités vivantes, sont deux beaux billards où se réunissent, à certaines époques, des joueurs d'une force éprouvée et célèbre ; la galerie, partie obligée du personnel de ces endroits, se compose de spectateurs désintéressés qui sont là à poste fixe, depuis le lever du soleil jusqu'au coucher des garçons, et que le temps a, pour ainsi dire, agglomérés avec les banquettes ; appuyés sur leurs cannes, juges inamovibles, ils prononcent sur les coups, et si quelquefois un joueur exigeant ne les dérangeait, on pourrait croire qu'ils sont cloués à la muraille ou placés en ce lieu comme les momies qui décorent l'intérieur des tombeaux des anciens rois d'Égypte. »

Vers 1787, un Anglais, nommé Tinkson avait

fait construire sur le boulevard Montparnasse (1) jusqu'à l'angle du boulevard d'Enfer, aujourd'hui Raspail, de petites cabanes, couvertes de chaume, où on buvait du vin d'Argenteuil ou de Suresnes, où on dansait au son de deux violons, d'une basse et d'un flageolet. C'était le Bal des Chaumières.

Un restaurateur, qui était le voisin de Tinkson, s'associa avec lui. On démolit les cabanes, on les remplaça par une vaste salle, et l'établissement, formé des deux locaux réunis, prit le nom de Grande-Chaumière. Lorsque vint la Révolution, peu favorable aux étrangers et surtout aux Anglais, Tinkson se hâta de regagner son pays pour ne pas s'exposer à monter sur l'échafaud. Le restaurateur avec qui il s'était associé devint seul propriétaire, et le gendre de celui-ci, un certain Benoiste, lui succéda.

La Grande-Chaumière offrait à ses habitués un vaste jardin, planté de beaux arbres. Au centre un espace sablé pour l'orchestre et les danseurs. A l'entrée du jardin un passage voûté qui, tapissé

(1) Des numéros actuels 114 à 122. Au n° 114, un hôtel porte encore pour enseigne : *A la Grande-Chaumière*. Le n° 120 est une vieille maison, à côté de laquelle une petite porte s'ouvre sur un jardin. Peut-être cette porte et cette maison sont-ils les derniers vestiges de la Grande-Chaumière.

Au n° 80 de la rue Notre-Dame-des-Champs s'élevait une petite boutique de marchand de vin, récemment démolie. C'était, dit-on, le poste où l'on enfermait les tapageurs.



LE ZÉPHIR INDISCRET OU LES CHANCIERS DES MONTAGNES RUSSES.

*Musie Carnavalet.*



de verdure, se donnait des airs de grotte. Ce passage se continuait par une allée que dominaient, de chaque côté, des talus couverts de gazon et semés de fleurs. Un sentier sablé, éclairé par des quinquets placés dans le feuillage des arbres, conduisait au terre-plein où se donnaient les bals.

Benoïste eut pour successeur le père Lahire qui, taillé comme un hercule, se chargeait lui-même de maintenir le bon ordre, et il le faisait d'autant plus volontiers que les étudiants, assidus à la Grande-Chaumière, supportaient mal l'intervention et même la présence des sergents de ville « les mains derrière le dos, dit un ouvrage du temps, dans une attitude napoléonienne, l'air pensif, le ventre proéminent, le père Lahire avait l'aspect imposant et paternel d'un monarque de féerie. »

Les divertissements abondaient à la Grande Chaumière : bals, jeux de boules, escarpolettes, billard chinois, tir au pistolet. Aucun n'avait autant de succès que les Montagnes Russes.

C'est en 1818 qu'une société de spéculateurs établit, dans le quartier du Roule, sous le nom de *Montagnes Russes*, cette nouvelle distraction qui allait bientôt passionner Paris (1). Ce jeu

1) *Promenades aériennes* : brevet de cinq ans pris en 1817 par M. Pillet de Beaumont. — *Id.* brevet de cinq ans, pris en

plaisait aux femmes parce qu'il n'était pas sans danger. Il leur plaisait aussi pour d'autres raisons.

De nombreuses imitations surgirent : Montagnes Suisses, Montagnes de Belleville, de Tivoli. En 1817, le jardin Beaujon inaugura ses « Promenades aériennes » ou Montagnes Françaises (1). Les Montagnes Russes firent un procès pour concurrence déloyale aux Montagnes Suisses de la Grande Chaumière, et ce procès héroï-comique donna lieu à une pièce de circonstance, jouée aux Variétés, le 1<sup>er</sup> juillet 1818, *le Combat des Montagnes*, vaudeville en un acte par Scribe et Dupin (2).

Il y eut, comme on devait s'y attendre, des accidents. Le 1<sup>er</sup> juillet 1818, au jardin Beaujon, Dufrenoy, ancien commissaire des guerres, sa fille, âgée de seize ans, et son neveu, qui avait huit ans, furent projetés du char qui s'était arrêté trop

1817 par M. Brisson. — *Promenades aériennes*, ou machine pour faire courir quinze chars à la fois : brevet de dix ans, pris en 1817 par M. Lesigne. — *Promenade suisse et Jeu de bague* : brevet de cinq ans, pris en 1817 par M. Benoiste. — *Mécanisme à bascule*, appelé *Promenade de société* ; brevet de cinq ans, pris en 1817 par M. Audin.

(1) Il y avait, en 1820, des *Montagnes françaises* à la barrière des Trois-Couronnes.

(2) On avait joué, aux Variétés également, le 29 octobre 1816, *les Montagnes russes*, un acte par BRAZIER, LAFONTENELLE, MONTAUC et MERCI.



brusquement. Dufrène et sa fille moururent dans la soirée.

La vogue des Montagnes Russes n'en fut pas diminuée. Elle devait se prolonger encore pendant trois ou quatre ans.

### III

#### CAFÉS, RESTAURANTS

#### MAISONS DE JEU, BALS ET CONCERTS

Les cafés du Palais-Royal n'avaient pas beaucoup changé et la plupart d'entre eux conservaient leur vieille réputation. « *Le café de Foy*, écrivait en 1825 L. Montigny, n'a rien perdu de son ancienne splendeur ; on se repose avec plaisir à la *Rolonde* auprès de laquelle viennent de s'établir des bains fort élégants ; on prendra toujours du bon café chez Sabatino <sup>1</sup>, et l'on se disputera longtemps encore un coin de table chez Lemlin <sup>2</sup>. »

Au *café du Caveau*, fréquenté jadis par des gens de lettres, se réunissaient tous les soirs, de

(1) C'était l'ancien café Corazza.

(2) *Le Présomptueux à Paris*, t. I, p. 131.

dix heures à minuit, des artistes et des amateurs sous la présidence de Demarne.

Le propriétaire du *café des Mille-Colonnes* fut obligé de le fermer en 1817, mais en annonçant une réouverture très prochaine. Elle eut lieu en effet une semaine plus tard et on put voir Mme Romain, la belle limonadière, assise au comptoir sur le trône du roi Jérôme. Mais on se lasse de tout, même de contempler un trône. La vogue du café des Mille-Colonnes alla en diminuant, et il disparut en 1824, lorsque Romain mourut d'une chute de cheval. Deux ans après, sa veuve, dont les débuts ne laissaient pas prévoir cette détermination, se fit religieuse.

Le *café Montansier* avait été fondé en 1813 par Chevalier, dans la salle qui devint le théâtre du Palais-Royal.

C'était un café-concert où on chantait des chansons et où on jouait même de petites pièces. Pendant les Cent-Jours il fut occupé par des officiers qui, avec plus de conviction que de talent, entonnaient des couplets antiroyalistes, celui-ci entre autres médiocrement poétique mais qui disait bien ce qu'il voulait dire :

Croyez-vous qu'un Bourbon puisse être  
Roi d'une grande nation ?

*Chœur des consommateurs :*

Non, non, non, non, non, non, non.

Mais il pourra fort bien peut-être  
Gouverner un petit canton.

Non, non, non, non, non, non, non.

Alors que le diable l'entraîne  
Au sombre palais de Pluton !

Bon, bon, bon, bon, bon, bon, bon.

Et chantons tous à perdre haleine :  
Vive le grand Napoléon !

Bon, bon, bon, bon, bon, bon, bon.

Un jour un officier monta sur l'estrade et chanta ceci :

Je me f... du roi  
Du comte d'Artois,  
Et du duc d'Angoulême  
Du duc de Berry  
De la duchesse aussi  
Et de ceux qui les aiment.

Personne, comme on voit, n'était oublié.

Après la rentrée de Louis XVIII, des représailles se produisirent. Mousquetaires et gardes du corps envahirent le café Montansier et, pour prouver qu'ils étaient bons royalistes, démolirent l'établissement et un peu le personnel.

Le *Café Lemblin* avait dû sa vogue sous l'Empire à l'excellence des consommations qu'on y buvait, surtout du café, du thé et du chocolat.

Après 1814, il eut deux clientèles très diffé-

rentes : le matin, des savants, des littérateurs, des artistes, des gens paisibles : Chappe, l'inventeur du télégraphe aérien, Boeldieu, Martainville, Ballanche, Jouy, Brillat-Savarin ; le soir, des officiers, qui faisaient beaucoup de bruit, tenaient beaucoup de place et consommaient considérablement. Cambronne, à qui il suffit pour devenir célèbre de cinq lettres bien placées, le général Fournier, le colonel Dulac, le colonel Sauzet, Dufai, que nous retrouverons plus tard.

Ce café avait, parmi ses garçons, un certain Dupont, cousin germain de Dupont de l'Eure. Un soir, en 1817, celui-ci, qui venait de dîner avec d'autres députés aux Frères-Provençaux, entra chez Lemblin. Son parent, très intimidé, et qui se rendait compte de la distance qui sépare d'un législateur un simple garçon de café, osait à peine s'approcher de la table où s'était assis son parent, son illustre parent. Dupont de l'Eure l'aperçut et, lui tendant la main : « Eh ! bonjour, cousin, lui dit-il, je suis charmé de vous voir et de vous apprendre que l'on se porte bien à Neubourg (1). » En 1848, le cousin pauvre était devenu presque aveugle. Dupont de l'Eure le fit nommer concierge à l'Hôtel de Ville (2).

(1) C'était le lieu d'origine de la dynastie des Dupont.

(2) VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, Paris, 1853 t. II, p. 8.

En 1815, pendant l'invasion, quatre officiers étrangers, par bravade ou par ignorance, avaient franchi le seuil de ce café bonapartiste où étaient réunis un certain nombre de grognards, qui revenaient de Waterloo plus ou moins endommagés. On laisse s'asseoir ces intrus et tout à coup retentit un formidable cri de : *VIVE l'Empereur !* Les grognards s'étaient levés et s'avançaient, en manifestant les intentions les moins bienveillantes. Un capitaine de la garde nationale, d'une taille gigantesque, se précipite au devant des assaillants. « Messieurs, dit-il, vous avez défendu Paris au dehors, c'est à nous de le faire respecter au dedans. » Puis, se tournant vers les officiers étrangers, il ajoute : « Ce sont des bourgeois de Paris que votre présence ici offense, et c'est un bourgeois de Paris qui vous en demande raison. »

Lemblin était sergent à la garde nationale, mais il était surtout cafetier. Dans l'intérêt de son établissement, il se hâta de faire filer les quatre officiers étrangers.

Il savait à quoi s'en tenir sur les résultats ordinaires de ces bagarres. Parfois, les gardes du corps venaient provoquer dans leur repaire les officiers de l'Empire. Un jour, ils annoncèrent que le lendemain ils inaugureraient au-dessus du comptoir un buste de Louis XVIII. Et le lendemain le café fut une citadelle.

Trois cents officiers de l'Empire s'y étaient fortifiés. L'ennemi ne parut pas. La police avait été avertie, et on peut affirmer, sans crainte d'erreur, qu'elle l'avait été par Lemblin. Lemblin n'aimait la guerre que hors de chez lui.

Le *Café des Circassiennes*, fondé en 1821, ne devait pas, si on en juge par son titre, s'occuper de politique. Il offrait à ses clients des distractions d'un ordre moins relevé. Elles ne l'empêchèrent pas de fermer au bout de six mois.

Dans la rue de Richelieu, non loin du Palais-Royal, s'était ouvert, pendant l'été de 1817, le *Café de l'Olympe* 1).

On y pénétrait par des avenues souterraines, et on arrivait au bord d'un lac minuscule. Caron vous transportait à l'autre bord.

Les fumeurs, les buveurs de bière, punis ainsi sans doute de leur funeste passion pour cet amer liquide, étaient relégués dans des grattes, où des hommes vêtus de rouge et de noir les servaient, tandis qu'assise sur un trône d'ébène, et la tête ceinte de narcisses, un Proserpine jouait le rôle d'inférieure limonadière.

Les glaces, les liqueurs étaient servies dans les bosquets d'Idalie par des Hébés et des Gany-mèdes. Là, le comptoir figurait un char attelé de

(1 Voir *Journal des Débats*, n° du 11 juillet 1817.

colombes, avec une Vénus assez appétissante. Il y avait, en outre, au Café de l'Olympe, un salon de musique avec une Polymnie, et un salon de danse avec une Terpsichore. Il est inutile d'ajouter que toutes ces divinités savaient s'humaniser à l'occasion (1).

Sur le boulevard des Italiens, qui tendait de plus en plus à devenir le centre des plaisirs parisiens, voisinaient le *Café Anglais*, le *Café Américain*, et le *Café de Paris*.

Le *Café Américain* avait, en 1825, pour patron, un ancien officier supérieur, « dont les nombreux amis suffisaient seuls au besoin pour en garnir toutes les tables (2) ».

Le *Café de Paris* avait été fondé, en 1822, par Angilbert, qui avait acheté, au début de l'Empire, les cafés du Caveau et de la Rotonde.

Il s'élevait au coin de la rue Taitbout et du boulevard, dans les anciens appartements du comte Demidoff. Il fut inauguré le 15 juillet 1822, et dans la matinée des affiches placardées un peu partout annoncèrent : « Aujourd'hui, à 5 heures, ouverture des salons du Café de Paris. »

La propriétaire de la maison où était installé le

1 Les journaux du temps mentionnent le *Café de Rouen* sous la galerie vitrée, non loin du marchand de comestibles, Chevet.

2 L. MONTESY, *le Provincial à Paris...* t. I, p. 211.



Café de Paris (1), lady Yarmouth, mère de lord Seymour, lui avait imposé l'obligation de fermer tous les soirs à 10 heures, afin de ne pas être dérangée dans l'appartement qu'elle occupait elle-même au premier étage.

C'était à la fois un café et un restaurant, et nulle part on ne préparait aussi bien les *mauvielles dé-sossées à la Sainte-Isabelle*, les *faisans truffés à la Sainte-Alliance*, la *bartavelle des Alpes sur piédestal*, les *laitances de carpe à la Stuart*, les *kramonsky* et les *filets de perdreaux à la Pen-thière*.

Le *Café Français* avait été ouvert au coin de la rue Laffitte.

À l'angle du boulevard Montmartre et du passage des Panoramas, le *Café Véron* avait comme clients assidus des gens de Bourse.

Dans le passage Feydeau, le *Café Chéron*, que fréquentaient, sous l'Empire, Moreau, l'auteur dramatique, Gosse, Évariste Dumoulin, Cadet Gassicourt, Nicolo Isoard, et bon nombre d'amateurs de théâtre, gardait encore quelques fidèles, attirés sans doute par les charmes tenaces de la femme qui occupait le comptoir.

« Le Café Chéron, dit Brazier (2), était tenu par

1. Il payait 12000 francs de loyer.

2. *Chronique des petits théâtres de Paris*, Paris, 1837, t. II, p. 248.

une grosse dame, qui avait été, dans sa jeunesse, d'une beauté remarquable : elle en conservait encore d'assez beaux restes sous la Restauration. C'était une brune piquante à l'œil noir et bien fendu, aux sourcils marqués, aux formes prononcées, remplie de gaieté, d'esprit, d'obligeance, comprenant parfaitement l'homme de lettres, ayant toujours le mot pour rire, ne s'effarouchant pas d'une gaudriole. »

Sur le boulevard du Temple, non loin des *Cafés de l'Ambigu, de la Gaieté, et Vincent*, fréquenté par des gens de lettres, on avait ouvert, en 1824 ou 1825, à côté de l'ancien Panorama dramatique, le *Café Job*.

Dans la rue de la Barillerie, le *Café Thémis*, qui s'appellera plus tard le *Café d'Aguesseau*, recrutait sa clientèle dans le barreau, et surtout dans le barreau antiroyaliste. L'avocat Philippe Dupin était un de ceux qu'on y voyait le plus souvent, et il fut le premier qui, pour s'y rendre, traversa la rue de la Barillerie en toque et en robe.

Sur la rive gauche, l'ancien patron du Café des Aveugles, Allez, avait acheté, en 1827, le *Café de Mme Mathon*, qui deviendra plus tard le *Café Vachette*.

Le frère d'une actrice du Vaudeville, Desmares, était propriétaire d'un café situé au coin de la rue

de l'Université et de la rue du Bac, et auquel il avait donné son nom. Des gardes du corps, des



### Jean Canardin,

*Cherchez-le dans les...*

hauts fonctionnaires des ministères s'y réunissaient.

« Le *Café Desmares* avait pour commensal

assidu un colon, ancien commissaire de guerre, homme d'esprit et grand philosophe; il ne possédait qu'une petite pension pour vivre, mais il comptait beaucoup d'amis. C'était le vicomte Léaumont. Tous les jours son couvert était mis à la table de Desmares. « Ce Desmares est excellent pour moi, « me dit-il, mais j'ai trouvé récemment le moyen « de lui témoigner ma reconnaissance. Ce pauvre « Desmares est très peu lettré, je doute même « qu'il sache lire et écrire. Un de ces matins, « j'entraï dans son café; il y avait foule, toutes « les tables étaient prises, et du plus loin que « j'aperçus Desmares, je lui criai : « Bonjour, « mon cher camarade de collègue. »

Le vicomte Léaumont faisait de petits vers; mais il ne s'élevait jamais jusqu'à l'alexandrin : ses vers n'avaient que huit syllabes. « Je n'écris mes poésies, disait-il, que sur mes genoux, et, dans ma misère, j'ai la cuisse si maigre qu'au troisième pied ma table me fait défaut pour écrire (1). »

Les marchands de vin, ces cafetiers du pauvre, commençaient à envahir Paris (2). Autour de leur

(1) VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris...* t. II, p. 22.

(2) « Quelque considérable que soit le nombre des restaurateurs et des cafés, il n'approche pas de celui des marchands de vin. Dans de certaines rues, et particulièrement aux extrémités de la capitale, il est prodigieux. » L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris...* t. II, p. 88.

comptoir de zinc se pressait une clientèle populaire, toujours très altérée. Là, on absorbait sans trêve des litres et des subdivisions de litre, un *canon*, un *bastringue*, un *polichinelle* ou un *missionnaire*. Là aussi, on faisait de la politique, de la politique d'opposition, et, aux époques d'élections plus spécialement, les mouchards n'y manquaient pas.

Dans ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* I, rédigés par un gourmand et où certaines pages exhalent un agréable parfum de bonne cuisine, Véron assure qu'en 1825 on comptait plus de 900 restaurants.

Beaucoup de ces restaurants étaient, en même temps, comme aujourd'hui, des cafés.

« Dès 10 heures du matin, la majeure partie des tables de marbre d'un café-restaurant se couvrent d'une nappe et d'un service de table. A 11 heures, les déjeuners sont commencés ; vers 1 heure après midi, tout est à peu près terminé. Sur les 3 heures, on sert l'absynthe (*sic*) apéritive ; à 5, on verse déjà quelques tasses de café à l'eau ; le règne des rafraîchissements commence au moment où le jour finit ; enfin, lorsque les spectacles se ferment, quelques tables sont de nouveau couvertes d'une nappe.

« La société change autant de fois qu'il se fait de services différents. A 9 heures du matin, les employés prennent la tasse de café au lait ou la bavaroise au chocolat, qu'ils accompagnent d'un nombre de flûtes subordonné à leur appétit.

« On voit arriver à midi les jeunes élégants qui, douze heures avant, soupèrent au même lieu, bien moins par appétit que pour reculer le moment où l'on doit se livrer au sommeil. Leur lorgnon passe alors, avec une étonnante rapidité, du buffet au comptoir et du comptoir au buffet; on veut savoir en même temps si le cœur de la divinité du lieu est ouvert aux émotions douces, et si les filets de bœuf sont tendres. Les plus entreprenants, après avoir pris position auprès de la dame, risquent un geste un peu vif, un mot tant soit peu hasardé, qui passe à la faveur de l'appétit qu'on leur suppose. Il n'y a pas moyen de faire la cruelle avec un consommateur qui parle de dépenser 50 francs pour un déjeuner, que partagent deux ou trois de ses camarades.

« Les politesses se règlent assez communément sur l'importance de la carte à payer : celui qui arrose sa côtelette d'une modeste demi-bouteille de vin, qu'il mesure de l'œil, n'a pas de droit aux égards que peut réclamer, le Code à la main, le brillant habitué qui demande, à la moitié de son repas, de la tisane de champagne, et termine par le madère ou le malvoisie.

« Je connais des habitués qui évalueraient, à un franc près, tel regard aimable, telle attention bienveillante de la maîtresse de la maison. Il faut bien qu'il en soit ainsi lorsqu'on est jeune et jolie ; les gens qui dépensent beaucoup veulent en avoir pour leur argent (1). »

Au Palais-Royal, le restaurant Beauvilliers était encore un de ceux qui avaient su maintenir leur ancienne réputation. « La maison du restaurateur Beauvilliers, écrivait, en 1823, B. de Rougemont (2), malgré la mort de ce grand homme de bouche, n'a pas cessé d'être le rendez-vous des gourmands de bonne compagnie ».

Le restaurant de la mère Camus, dans le passage Feydeau, était fréquenté par des commis, des boutiquiers et aussi par des hommes de lettres et des journalistes. Le patron, abonné à *l'Épicurien français*, fidèle des *Soupers de Momus*, et grand amateur de chansons, était très fier de son public littéraire, et on l'entendait crier au milieu de ses salons : « Un potage pour M. Désaugiers !... Une anguille pour M. Barré !... Une compote pour M. de Piis ! »

Chez Ferret, rue du Rempart-Saint-Honoré, dinaient quelquefois Laffitte, Casimir Périer, Manuel et Talma.

(1) L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris...* t. I, p. 107.

(2) *Le Rôdeur français ou les Mœurs du jour*, Paris, 1823, t. V, p. 55.

Sur la place du Châtelet, quatre traiteurs avaient la spécialité des pieds de cochon et on calculait qu'ils en débitaient chaque jour plus de 50.000.

Martin était, de ces quatre traiteurs, le plus connu. Son restaurant, situé vis-à-vis la fontaine et le pont au Change, passait pour le plus vaste de Paris. Un des salons, garni de glaces, pouvait à lui seul contenir plus de 300 personnes.

Bertrand et Goupy étaient à cette époque les principaux restaurateurs du boulevard du Temple, et dans la rue Montorgueil *le Rocher de Cancale* (1) avait vu s'établir près de lui un établissement rival, *la Roche d'Étretat*.

Les amateurs de matelotes allaient en manger au port de la Râpée, soit *Aux Grands-Marronniers*, soit *A l'Écu-de-France*.

Dans la plupart de ces restaurants, une fois par mois ou une fois par semaine, se réunissaient des *sociétés*. Une des plus curieuses et une des moins inutiles était celle *de la Fourchette*. Elle se composait de onze membres qui devaient se faire la courte échelle pour se pousser à de hautes situations et notamment à l'Académie : Daru, Arnault, Picard, Andrieux, Alexandre Duval, Charles de

(1) « Lors de l'entrée des Alliés à Paris, en 1814, quatre Anglais ont dépensé au Rocher-de-Cancale, depuis midi jusqu'à minuit, 2.329 francs. » PRUDHOMME, *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris...* t. II, p. 167.



Lacretelle, Lemontey, Jouy, Aignan, Droz et Roger. Ils s'adjoignirent plus tard Auger, Parceval de Grandmaison, le chansonnier Émile Debraux et Prévost d'Ivoy. Les déjeuners de la Société de la Fourchette avaient lieu tous les jeudis.

Si la gastronomie, de 1815 à 1830, fut plutôt en décadence, probablement à cause de la violence des passions politiques qui réagit sur les plus solides estomacs, le goût pour la danse, en revanche, ne paraît pas avoir sensiblement diminué. C'est du moins ce qu'on peut déduire du grand nombre des bals publics, dont j'ai essayé de reconstituer, à l'aide de journaux et de guides, une liste aussi complète que possible :

*Bal des Étrangers*, au Palais-Royal, chez Abilard.

*Galerie Corinthienne*, au Palais-Royal, cour des Fontaines, n° 1.

*Jardin des Bosquets*, rue des Grès-Saint-Étienne, chez Bayard.

*Bal des Quatre-Saisons*, rue des Marais, chez Frossard.

*Jardin de Psyché*, boulevard des Invalides, chez Guillaume.

*Waux-hall d'Hiver*, rue de Provence.

*Bals de l'Hôtel d'Aligre*, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 13.

*Salon de Flore*, aux Champs-Élysées.

*Salon de Mars*, aux Champs-Élysées. (Il y avait un autre bal de ce nom, rue du Bac, 75.)

*Tivoli*, rue Saint-Lazare, chez Baneux.

*Cirque des Muses*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 9.

*Tivoli d'Hiver*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, chez Pontet. Les bals avaient lieu les dimanches et fêtes. « On y exécute, écrivait en 1829 l'*Almanach des spectacles* (1), les contredanses les plus nouvelles ainsi que les quadrilles de M. Baudouin. »

*Bal du Zéphyre*, rue Saint-Denis, 195, au coin de la rue Mauconseil.

*Bal du Caprice*, rue des Martyrs (un des plus fréquentés).

*Jardin du Delta*, où on dansait, en 1825, *la Romantique*, *la Solitaire*, qui devait son nom à un roman du vicomte d'Arlineourt, et *la Rentière*, ainsi appelée à cause d'un projet de loi sur la réduction des rentes.

*Bal du Cirque*, rue de la Monnaie.

*Tivoli d'Été*, rue de Clichy, 80, et rue Blanche, 47.

*Waux-hall d'Été et d'Hiver*, derrière le Château d'eau. (Bals les dimanches, lundis et les jours de fête. Le prix d'entrée était de 4 franc pour les hommes et de 0 fr. 50 pour les dames. Chef d'orchestre : Marchand.)

(1) P. 268

*Idalie*, passage de l'Opéra.

*Colysée d'Hiver*, ancien Théâtre Molière, rue Saint-Martin.

*Galerie Pompéi*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 36.

*Ruggieri d'Hiver*, salle Mont-Thabor.



Pour s'entendre, un bon argument  
C'est de trinquer joyeusement.

*Prado*, ancien Théâtre de la Cité, place du Palais-de-Justice (chef d'orchestre : Rubner).

*Grande-Chaumière*, boulevard Montparnasse.

*Grande-Chaumière d'Hiver*, rue Dauphiné.

*Les Corybantes*, avenue de Vincennes, après la barrière du Trône, fréquentés surtout par les soldats d'une caserne voisine (1).

1. — Un avis affiché porte que les *cavaliers* devront garnir de linge la molette de leurs éperons, par égard pour les

*La Boule-Noire*, fondée à Montmartre, en 1822, par une femme qui avait été, dit-on, une des maîtresses de Barras, et qu'on appelait la Belle-en-Cuisses. C'est le premier nom que porta ce bal. A la mort de la Belle-en-Cuisses, son établissement fut acheté par un certain Bécuzet, qui plaça sur le portique — future entrée du concert de la Cigale — une boule en verre, éclairée par un quinquet. Cette boule fut bientôt noircie par la poussière et la fumée et donna son second nom au bal. C'est à la Boule-Noire, fréquentée par un public populaire, que sera inauguré, en 1857, le quadrille des Lanciers.

Près de la place de la Nation, sur le boulevard de Charonne, un Auvergnat, nommé Poubere!, ouvrit en 1825 le premier bal-musette, qui portait pour enseigne : *Au Petit-Chapeau* (1), et où, au son de la musette, on dansait la bourrée (2).

Souvent, dans les grandes salles de bal que nous

robes des dames. » L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris...* t. I, p. 81.

(1) Ce bal-musette n'a disparu qu'en 1902. Voir *l'Éclair*, n° du 6 janvier 1902.

(2) Il y avait, en outre de nombreux bals de société : chez Thomas, à la Glacière, — chez Thierry, au Marais, rue du Paradis, — chez Peyre neveu, rue de Grenelle-Saint-Honoré, — chez Groumaire, rue Chantierine, etc. On dansait dans certains cafés du Palais-Royal, chez Fitz-James, Patte, Thillard, Barrey, au café Montansier, chez Lalanne, au boulevard du Temple, chez Delaunay, aux Théâtres, chez Bacqueville, boulevard des Italiens, chez Lunette, au Petit-Pont, etc.

venons d'énumérer, dans les plus élégantes, la danse était précédée par un concert. Les concerts se multiplièrent pendant l'hiver de 1817 à 1818 (1). Mme Catalani, à elle seule, en donna deux, le 21 décembre 1817 dans la salle des Menus-Plaisirs, et le 28 mars 1818 à l'Opéra.

Les artistes les plus réputés étaient alors, parmi les chanteurs, Boucher, Mazas, Hippolyte Larsonneur, Mme Catalani, Mlle Cinni, et, parmi les musiciens, le pianiste Pixis, le hautbois Vogt, le violoniste Lafont, le flûtiste Tulou, le guitariste espagnol Huerta, qui donna, le 14 novembre 1823, un concert chez M. Pfeiffer, rue Montmartre, 18, quelques jours avant celui qui eut lieu le 18 novembre, et dans lequel Rossini exécuta plusieurs morceaux de piano.

Le 28 avril 1826, les dames de Paris donnèrent, dans la salle du Waux-Hall, un concert au profit des Grecs. Mme Beaulieu, la comtesse Morlin et la colonelle Dubignon chantèrent des solos. Mmes de Massa, de Tracy, Norvins de Montbreton, La Roquette, Carvailho, Boudouville, Joseph Périer et Bartholdi, faisaient partie des chœurs. On entendit les premiers chanteurs du Théâtre-Italien, Galli, Zuchelli, Bordogni, Graziani. Grasset conduisait l'orchestre.

(1) Le *Concert des Amateurs*, au Colysée, en face du Château d'eau, avait beaucoup de vogue.

Le concert se termina par un chœur grec (paroles de Philarète Chasles, musique de Césari). La recette atteignit 30.000 francs.

En 1828, Habeneck et Chérubini fondèrent la Société des Concerts du Conservatoire.

On chanta beaucoup sous la Restauration, des couplets politiques comme des airs bacchiques ou des romances sentimentales, et une multitude d'associations, surtout populaires, s'étaient créées, sans se proposer d'autre but que celui-là, qui en valait bien un autre. Là comme ailleurs, la police avait ses représentants:

« En 1815 et 1816, il y eut dans Paris un grand nombre de réunions chantantes connues sous le nom de goguettes. Ces espèces de souricières politiques se formèrent d'abord sous les auspices de la police, qui les peupla de ses agents. C'était là qu'en trinquant avec les ouvriers, ces agents les travaillaient, afin de les envelopper dans de fausses conspirations. J'ai vu plusieurs de ces rassemblements prétendus patriotiques; les individus qui s'y montraient les plus exaltés étaient toujours des mouchards, et il était aisé de les reconnaître; ils ne respectaient rien dans leurs chansons; la haine et les outrages les plus grossiers étaient prodigués à la famille royale... Et ces chansons, payées sur les fonds secrets de la rue de Jérusalem, étaient l'œuvre des mêmes

auteurs que les hymnes de la Saint-Louis et de la Saint-Charles. Depuis feu M. le chevalier de Piis, feu Esménard, et feu l'inévitable M. Chazet, on sait que les bardes du quai du Nord ont le privilège des inspirations contradictoires. La police a ses lauréats, ses ménestrels et ses troubadours ; elle est, comme on le voit, une institution très gaie ; malheureusement elle n'est pas toujours en train de chanter ou de faire chanter (1)... »

Parmi ces goguettes, politiques ou non, la plupart s'étaient affublées de titres bizarres, que ceux qui les avaient inventés s'obstinaient à croire très comiques. Citons, par exemple, la société des Écu-reuils, fondée par l'ex-bijoutier Cousin et qui se réunissait au café Dupré, rue Saint-Denis, les sociétés des Lapins, des Joyeux, des Flambants, du Chat-qui-Pisse, etc.

Lorsque le *Caveau*, en 1817, à la suite de dissentiments politiques, fut dissous, presque tous ses membres, qui n'admettaient pas qu'on pût vivre sans chanter, se réunirent à la société *les Soupers de Momus*, fondée quelques années auparavant et qui tenait ses assises à la *Grande-*

1) *Mémoires de Vidocq* rédigés par l'Héritier de l'Am. Paris, 1829. t. III, p. 355. L'Héritier de l'Am, comme ce passage l'indique suffisamment, appartenait au parti de l'opposition, et il le montra plus d'une fois en déversant ses attaques contre la police dans les prétendus *Mémoires d'un Policier*.

*Taverne*, rue de Richelieu. Une chanson d'un des  
*Momusiens*, M. Lélou, nous l'apprend :

Il est un réduit dans Paris  
 Qu'on nomme la Taverne  
 Là s'assemblent vingt beaux-esprits  
 Et Momus les gouverne.  
 En sablant le vin des Rémois (1),  
 On y chante au moins une fois  
 Par mois :  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah  
 La cour de Momus se tient là,  
 Là, là.

Celui qui veut prendre parti  
 Dans la joyeuse bande,  
 Doit se tenir pour averti  
 D'en former la demande  
 Et jurer, foi de bon vivant,  
 Qu'il sera de ce dieu servant  
 Fervent.  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah !  
 Un règlement prescrit cela,  
 Là, là.

Soyez pauvre comme saint Roch  
 Ou riche d'héritage ;  
 Soyez aussi sec qu'un vieux coq  
 Ou dodu comme un mage :

(1) Le vin des Rémois, c'est le champagne.



Si vous avez de la gaité  
 Là, vous serez choyé, fêté,  
     Gâté :  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah !  
*Joyeuseté* réside là,  
     Là, là.

Caressant bouteille et tendron,  
 Amant et gastronome,  
 Tel doit être ce franc luron  
     Que *Momusien* on nomme.  
 Regardez-le, sans hésiter,  
 Rubis sur l'ongle et sans compter,  
     Pinter :  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah !  
 On le reconnaît à cela,  
     Là, là.

Tout chansonnier est prévenu  
 Par le présent message  
 Qu'il sera toujours bien venu  
     Dans cet néropage :  
 Car pour peu qu'on tourne un couplet  
 Comme Collé, Piron, Gallet,  
     On plaît.  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah !  
 On n'exige rien que cela,  
     Là, là.

Momus n'appelle en ce réduit  
 Au nombre des adeptes  
 Que gens menant *joyeux déduit*  
 Et suivant ses préceptes ;

N'approchez pas, frondeurs jaloux,  
 La porte est fermée aux verrous  
 Pour vous.  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah !  
 Méchants, on vous proscrit de là,  
 Là, là.

Va raconter ce que tu vois,  
 O Renommée accorte !  
 Et que l'éclat de tes cent voix  
 Redise, à chaque porte,  
 Aux amis des gais *oremus*,  
 Qu'on fête toujours chez Comus  
 Momus.  
 Oh, oh, oh, oh ! ah, ah, ah, ah !  
 Amateurs, retenez cela,  
 Là, là (1).

Cette chanson n'est ni très gaie ni très spirituelle. Elle peut passer en cela pour un modèle du genre. On aurait tort de trop croire aux prouesses qu'elle enregistre. La plupart de ces *Momusiens* et la plupart des *goguettiers* étaient de bons bourgeois qui buvaient plus modérément qu'ils ne voulaient en avoir l'air. Ils s'enveloppaient de flanelle, évitaient les excès, sauf dans leurs petits

1) *Les Soupers de Momus: recueil de chansons couronnées pour 1817, quatrième année de la collection*, Paris, chez Arthur Bertrand, rue Hautefeuille, 23, p. 150. — Cette chanson a pour titre : *Avis au public*. Elle se chantait sur l'air : *Il était un roi d'Yvetot*.

couplets, et si Babet, à l'occasion, leur préparait un lait de poule, ils auraient été bien en peine de lui demander autre chose. Ces amoureux en retraite, ces volcans refroidis, n'effrayaient guère les tendrons. Ils n'avaient de dangereux que leurs vers.

Les goguettes, sauf quand on y frondait le gouvernement, reentraient dans la catégorie des plaisirs innocents et peu dangereux. Le jeu faisait beaucoup plus de victimes, dans toutes les classes.

Le gouvernement l'encourageait parce qu'il en profitait. « La cour palpaît annuellement une somme de 2.400.000 francs sur les bénéfices du biribi, du creps, de la roulette et de la rouge et de la noire. Charles X ne dédaignait pas de toucher à cet or souillé de sang et de larmes. C'était un valet de chambre qui, à la fin de chaque mois, venait chercher 200.000 francs nets (1). »

Au mois d'octobre 1818, la ferme des jeux à Paris avait été donnée à Boursault pour 6 millions 526.000 francs (2). Les autres frais s'élevaient à

(1) A.-G. CLAVEAU, *la Police de Paris et ses abus*, Paris, 1831, p. 226.

(2) Boursault avait, sous l'Empire, l'entreprise des vidanges de Paris, et comme il possédait des serres très belles et adorait les fleurs, ce rapprochement permit au comte de Montrond de lui donner le surnom de *Merdiflore*, dont il ne put jamais se débarrasser.

1.700.000 francs environ, et les revenus nets représentaient 15 à 1.600.000 francs. Le 14 août 1827, la ferme des jeux fut attribuée à Bénazet, qui devait payer un peu moins que son prédécesseur, 6.037.000 francs (1). Un arrêté du gouvernement, daté du 1<sup>er</sup> janvier 1825, avait interdit plusieurs espèces de jeux et fixé à 3 heures de l'après-midi l'ouverture des nombreux tripots où d'incubables joueurs venaient perdre leur argent.

Parmi ces tripots, les plus connus étaient :

Les n<sup>o</sup> 9, 31, 36, 54, 113, 129, 154 du Palais-Royal (au n<sup>o</sup> 154, il y avait une table où on ne pouvait jouer que de l'or).

Le *Cercle des Étrangers*, à l'Hôtel d'Oigny, rue Grange-Batelière, n<sup>o</sup> 6. Le tenancier en était le chevalier de Revel. On commençait à 8 heures les jours de diner et à 10 heures les autres jours, et on ne jouait que le trente-et-un et le creps. Au mois de mai 1817, une fille Gossin vola 36.000 francs à la caisse.

Le n<sup>o</sup> 13 de la rue Marivaux, où il n'y avait qu'une roulette.

La *Maison Livry*, dite *Frascati*, rue Richelieu, 108.

1. Sur la ferme des jeux le ministre de la Maison du roi prélevait une somme de 1.660.000 francs, qui servait à subventionner les théâtres, le Conservatoire de musique et l'Institution des Quinze-Vingts.

La *Maison Dupons*, rue du Mont-Blanc, 40  
(fermée sous la régie Bénazet)

La *Maison de la demoiselle Clairville*, rue Saint  
Martin.

Le n° 36 de la rue Dauphine.

Le n° 31 de la rue du Bac.

*Paphos*, rue du Temple, 110.

L'*Hôtel d'Angleterre*, sur la place du Palais-Royal, à côté du café de la Régence. « Le propriétaire de cette maison reçoit tous les matins 150 francs pour la location seulement de trois salles. C'est un ancien huissier qui a fait fortune [1]. »

Il existait aussi, et en grand nombre, des *Maisons de bouillote*. Pour dépister la police, elles se déguisaient en tables d'hôte, en pensions de famille. Aussitôt le diner terminé, se dressaient les tables de jeu. On y jouait surtout l'écarté.

Après les Cent-Jours, affluèrent à ces pseudo-tables d'hôte d'anciens officiers, des veuves de généraux, de colonels, qui tous, par un singulier hasard, avaient été tués à Waterloo. On y voyait également des *femmes à partie*, avides de rapprochements lucratifs, et pas mal d'escrocs.

Chaque maison de bouillotte avait son comman-

[1] L. PREDHOMME, *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris*. — t. II, p. 404.

dant, mais ces commandants se rangeaient dans deux catégories très distinctes.

Il y avait le commandant bon garçon, bon vivant, paternel, et d'une amabilité si inaltérable qu'elle semblait professionnelle. Il disait des galanteries aux dames, allumait les parties et jugeait les coups douteux.

Dans d'autres maisons, sévissait le commandant agressif, querelleur, surtout quand il avait trop bu, et il lui arrivait rarement de n'avoir pas trop bu. C'était le demi-solde aigri, amer et tonitruant, celui qui deviendra plus tard le type de Ratapoil et qui jouera son rôle dans presque toutes les conspirations antiroyalistes. Nous le retrouverons et en parlerons plus en détail dans un prochain chapitre



AU RESTAURANT







La Cavalcade.

#### IV

### FIACRES, CABRIOLETS, COUCOUS ET OMNIBUS LES PREMIERS VÉLOCIPÈDES

« Les voitures publiques parcourent les rues avec tant de rapidité, le chargement est sujet à tant d'oscillations, que si elles ne renversent pas d'un côté, elles peuvent vous écraser de l'autre.

« Les cochers, les charretiers font la loi dans les rues, vous injurient si vous vous plaignez, vous coupent la figure en s'amusant avec leurs fouets; d'autres conduisent leurs chevaux en guide, et ne veulent pas aller à pied; ils se moquent des ordonnances, qui sont tombées en désuétude, parce que la gendarmerie et les agents n'y pensent pas.

« Les voitures de place sont encore sous cette surveillance exacte dont elles devraient être l'objet. Les cochers ont, comme leurs chevaux, *la bride sur le cou*. Quand ils se rendent sur les places et qu'ils sont plusieurs, ils semblent se disputer le prix de la course. Malheur aux piétons et à ceux qui manquent d'agilité (1). »

Ces plaintes, qui semblent dater d'hier, nous prouvent que déjà, sous la Restauration, les rues commençaient à être singulièrement encombrées et qu'on n'avait pas trouvé le moyen, qu'on cherche encore d'ailleurs, de protéger les piétons contre l'allure trop rapide des voitures.

Il existait alors une grande variété de véhicules, tous également dangereux pour les gens qui allaient à pied :

1° Des fiacres, voitures numérotées à quatre roues, qui, en 1830, avaient 71 postes de stationnement (2).

La course de jour coûtait 4 fr. 50, la course de nuit 2 francs; l'heure de jour 2 francs, l'heure de nuit 3 francs.

Ces fiacres étaient propres et assez confortables mais ils avaient de mauvais chevaux.

(1) *La Police dévoilée depuis la Restauration...* par FROMENT. Bruxelles, 1829. t. II, p. 276.

(2) Il y avait, en 1827, 900 fiacres et 100 calèches, mises en activité en 1822.

2° Des carrosses 500 en 1827 .

3° Des cabriolets de place, numérotés (753 en 1830, avec 29 postes de stationnement).

Course de jour : 1 fr. 25 ; de nuit : 1 fr. 75.

Heure de jour : 1 fr. 50 ; de nuit, 2 fr. 50.

Les chevaux des cabriolets étaient en général meilleurs que ceux des fiacres (1).

4° Des cabriolets de remise, loués au mois ou à la journée.

Du n° 113 de la rue Montmartre, démoli il y a quelques années, et qui était une dépendance des Messageries Royales, sortirent, au début de la Restauration, les *Dames-Blanches*, ainsi nommées à cause de la couleur de leur caisse. Il y en avait douze qui s'appelaient Joséphine, Sarra (*sic*), Julie, Lucie, Rosalie, Betzy, Gabrielle, Clarisse, Jenny, Pauline, Honora et Victoire.

Elles eurent un grand succès. On les chansonna sur la scène et un éditeur créa une nouvelle variété du jeu de Foie, le *Jeu des Dames-Blanches*, avec des correspondances en guise de jetons.

Les Dames-Blanches essayèrent de faire concurrence aux omnibus. La dernière qui soutint la lutte, et qui fut vaincue comme les autres, c'était,

1 En 1821, les conducteurs de cabriolets de place furent astreints à porter un uniforme. La même mesure avait été prise en 1821 pour les conducteurs de fiacres et carrosses.

par une singulière ironie du sort, celle qui portait le nom de Victoire (1).

Sur les Dames-Blanches ou sur quelque entreprise analogue, L. Montigny nous donne 2 quelques détails où se révèle l'ingéniosité de l'industrie parisienne.

« J'avais remarqué, dit-il, depuis quelque temps, de fort belles voitures neuves qui passent tous les jours sur les boulevards avec la rapidité de l'éclair. Comme je m'intéresse philanthropiquement au succès de toutes les entreprises, je voyais avec un grand plaisir les deux caisses, les cabriolets antérieurs et supérieurs, la galerie et l'im-

(1) Parmi les brevets relatifs aux voitures, j'en ai noté quelques-uns qui donneront une idée de la carrosserie à cette époque et de ses essais plus ou moins bizarres : Diligence particulière dite gondole, brevet de M. Hèbre. — Voiture avec cabriolets derrière et devant, pouvant contenir treize voyageurs, et cabriolets à deux, quatre et six places, appelés *mercures ailés*, pour le service des environs de Paris, brevet de M. Berkem. — Voiture à voile, brevet de cinq ans, pris en 1819 par Mme Élisabeth Douglas. — Voiture dite la gaillarde, qui prend à volonté la forme de toutes les voitures, brevet pris en 1820 par M. Gaillard. — Voiture qui se meut en avant et en arrière; en avant de la voiture est un cheval ailé qui la met en mouvement par l'action de ses ailes. — Voiture qui marche sans chevaux, par M. Drais. — Voiture nommée patache volante, par M. Berlioz. — Céléritifères, brevet pris en 1817 par M. Sievrac.

(2) *Fragments d'un Miroir brisé...* Paris, 1823, p. 271.

*Le Miroir des spectacles, des lettres, des mœurs et des arts*, après avoir vécu du 15 février 1821 au 21 juin 1823, était devenu, le 16 juillet 1823, *la Pandore*, qui dura jusqu'au 14 août 1828.

périale encombrés de voyageurs de toutes les classes.

« Hier, je me reposais, en attendant quelqu'un à qui j'avais donné rendez-vous à la barrière de la Chapelle, lorsqu'une de ces voitures parut ; elle était entièrement pleine, et les chevaux paraissaient déjà harassés. Un instant avant d'arriver au bureau de l'octroi, l'énorme voiture s'arrête tout à coup et je vois descendre les nombreux voyageurs. Tous, sans dire un mot, font un demi-tour et se remettent tranquillement en route pour l'intérieur de Paris, à la réserve d'un gros homme que je pris pour un marchand de bestiaux, et d'une nourrice, qui allaitait un petit Parisien. Ceux-là seuls étaient véritablement des voyageurs.

« Le garçon d'un marchand de vin à la porte duquel je me trouvais, remarquant ma surprise, me dit : « Savez-vous ce que c'est que ça ? — Non  
« vraiment. — C'est les moutons qui descendent.  
« — Comment les moutons ? — Eh ! oui, les admi-  
« nistrateurs, pour faire croire au succès qu'obtient  
« leur entreprise, ont des gens qui font tous les  
« jours le trajet en voiture et reviennent à pied,  
« comme les chirurgiens de campagne. »

« Surpris au dernier point, je rentrai dans Paris, et j'ai pris note de ce singulier genre d'industrie. »

De toutes ces voitures publiques ou privées,

diligences, carrosses, landaux, attelés ou non à la Daumont, calèches ou berlines, les coucous étaient celles qui rappelaient le plus l'ancien régime.

« Les coucous n'ont pas suivi le système progressif, ils sont les mêmes qu'il y a trente ans ; voitures, chevaux, cochers, tout est resté en arrière. On dirait que les entrepreneurs de ces voitures veulent narguer l'époque. Les coucous sont toujours stationnés sur les mêmes places ; vous en trouvez à l'entrée des Champs-Élysées, pour Versailles, Saint-Germain, Neuilly, Saint-Cloud, Courbevoie ; auprès de la porte Saint-Denis sont ceux qui conduisent à Saint-Leu, Taverny, Montmorency, Enghien, Montfermeil ; sur le boulevard Saint-Antoine, les voitures de Vincennes, Saint-Mandé, Charenton, Bercy... ; enfin, celles de Montrouge, Sceaux, Saint-Gratien, sont à l'entrée de la rue d'Enfer, près le Jardin des Plantes.

« Les coucous n'ont pas cessé d'être durs, étroits, incommodes. On a autant de peine pour y entrer que pour en descendre. Les cochers actuels emploient les mêmes ruses que leurs devanciers pour forcer les voyageurs à monter dedans ; ils courent après vous, vous tirent par le pan de votre habit, vous prennent de force vos paquets, en vous criant tous à la fois : « On part... on part à l'instant. » Vous montez de confiance, et une fois qu'ils vous tiennent empaquetés, barricadés, ils vous

promenant une heure sur la place, de long en large, en attendant que leurs voitures soient complètes.

« Quelquefois, le cocher de coucou se fait femme, c'est-à-dire qu'une grosse maman, aux bras nerveux et nus, à la figure hâlée, aux lèvres violettes, la tête couverte d'un grand chapeau de paille, conduit une voiture pendant que son mari en mène une autre. Rien de drôle comme ce cocher féminin ; il faut la voir se démener, gesticuler, crier, fouetter à tour de bras une pauvre rosse qui n'en peut mais. Cet animal, dont le corps est diaphane, porte sur son échine 10 personnes, savoir : 6 dedans, 2 sur le siège, et 2 sur l'impériale, les jours de fêtes. Je suis encore à concevoir comment une pauvre bête peut, à elle seule, traîner pareille charge. Cependant, on peut dire que le cheval de coucou va ventre à terre, car de Paris à Versailles il s'abat souvent cinq ou six fois. Alors la *cochère* le relève à grands coups de fouet, souvent même elle se sert du manche, et si vous lui dites de ne pas frapper si fort, elle vous répond en riant : « Bah ! c'est son état, pourquoi *qui s'a* fait cheval ? » Ou bien : « Il n'a pas étudié pour être prêtre. » Rien n'égale l'abandon de ces sortes de femmes ; elles se mettraient plutôt sur vos genoux que de refuser un lapin en route (1). »

(1) *Les Cochers de Paris*, par N. BRAZIER, dans le *Livre des Cent et Un*, t. XI, p. 133.

En 1819<sup>1</sup>, M. Godot; en 1824, MM. Dubourget et d'Andrion avaient vainement sollicité l'autorisation d'établir, à Paris, un service régulier de voitures publiques. MM. Baudry et Boitard, en 1826, renouvelèrent cette tentative, mais M. Delaveau, qui était alors préfet de police, repoussa leur proposition.

M. Baudry exploitait, à cette époque, à Nantes, vis-à-vis la gare, une minoterie à vapeur, connue dans le pays sous le nom de *Pompe à feu de Richebourg*. Il avait eu l'idée d'utiliser l'excédent d'eau chaude que lui fournissait sa machine en créant un grand établissement de bains, et comme il craignait que cet établissement, situé loin du centre, n'attirât pas suffisamment les baigneurs, il allait, à certaines heures, les prendre à domicile et les transportait dans un véhicule muni de deux banquettes, véhicule qui ne manqua pas d'exciter la curiosité des Nantais et qu'ils appelèrent bientôt la *Voiture des bains de Richebourg*. Comme titre, c'était un peu long. Or, il y avait alors à Nantes un épicier nommé Omnès qui, doué de quelque esprit, bien qu'il ne fut qu'épicier, avait fait peindre sur la porte de sa boutique, cette enseigne : *Omnès Omnibus*. Un ami de M. Baudry

<sup>1</sup> Le nombre des voitures à Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1819, était évalué à 22,000. Il y en avait, en 1825, de 26 à 27,000.



lui conseilla, et le conseil fut immédiatement suivi, de donner à son véhicule le nom d'« omnibus » (1).

Après avoir débuté à Nantes très simplement, les omnibus fonctionnèrent tant bien que mal à Bordeaux. En 1828, à la suite de nouvelles démarches, M. Baudry (2) obtint enfin l'autorisation de les faire circuler sur les boulevards ou le long des quais. Le 30 janvier 1828, ces massifs véhicules de quatorze places, en forme de gondoles, furent inaugurés, au milieu de l'indifférence publique.

Les Parisiens ne semblaient pas se rendre compte des services que pouvait leur rendre ce nouveau genre de transport, économique et régulier. D'énormes affiches, placardées dans tout Paris, leur en signalèrent les avantages et leur en firent connaître le fonctionnement.

« Ces voitures, disaient ces affiches, dont le nombre va être incessamment porté jusqu'à cent dans Paris, préviennent de leur passage par un jeu de trompettes de nouvelle invention. Elles sont organisées de manière qu'elles s'arrêtent au moindre signe fait au cocher ou au conducteur; que la portière, située dans la partie postérieure, ne fait courir aucun danger aux personnes qui montent ou descendent; qu'un conducteur, chargé

(1) Lettre de Prosper Blanchemain, le 31 mars 1879, citée dans *la Gazette anecdotique*, avril 1879.

(2) Il était associé à MM. Boitard et Saint-Géran.

de la perception du prix de la course, veille au maintien de l'ordre qui doit toujours y régner; que des lanternes sont disposées de manière à éclairer seulement l'extérieur, où elles jettent une grande masse de lumière, mais encore l'intérieur de la voiture, et particulièrement le marche pied.

« Chacune d'elles porte sur ses flancs l'indication du point de départ et d'arrivée.

« Le service établi dans Paris, sur des lignes données par l'administration de la police sera organisé de telle sorte que le trajet d'une voiture à l'autre sera d'une demi-lieue ou à peu près; que le nombre des voitures sur chaque ligne sera assez considérable pour qu'on puisse les trouver à chaque instant, et qu'elles arrivent à leur point d'arrêt au moment où celles d'une ligne opposée y arrivent aussi.

« Le prix de la course, qui est de 25 centimes (1), ne variera jamais, quel que soit le point de la ligne où monte le voyageur, qui fait arrêter partout où il veut descendre (2). »

1) Les correspondances ne furent créées qu'en 1836.

(2) « Il vient de se former une entreprise qui promet d'avoir un grand succès : c'est un service de voitures de dix-huit à vingt places, espères de *diligences* pour voyager dans Paris; on leur a donné le nom d'*omnibus*, parce que le prix modique de la course les mettra effectivement à la portée de tout le monde. » *Annuaire* de LESTR, année 1828, à la date du 11 avril.

D'après une statistique publiée en janvier 1829, le nombre

Les premiers itinéraires des omnibus et les voitures concurrentes; en 1828, étaient les suivants :

#### OMNIBUS

1. Madeleine-Bastille.
2. Carrousel-Barrière de Passy.
3. Barrière du Roule-Boulevard des Filles-du-Calvaire.
4. Madeleine-Barrière du Roule.
5. Boulevard des Capucines-Barrière du Trône.
6. Rue de Vaugirard-Barrière Blanche.
7. Barrière d'Italie-Place Saint-Sulpice.
8. Bastille-Barrière du Trône.

#### DAMES-BLANCHES

9. Carrousel-Père-Lachaise.
10. Carrousel-Barrière de la Gare.
11. Saint-Sulpice-Barrière de la Villette.

#### TRICYCLES

12. Rue de Cléry-Barrière de Sèvres.

des personnes voiturées dans les omnibus, du 11 avril au 15 octobre 1828, avait été de 2,560,621, ce qui, à raison de 40 voitures, représentait 64,015 personnes par voiture transportées par jour.

## FAVORITES

- 13. Rue Charles X-École de médecine.
- 14. Rue des Martyrs-Gobelins.
- 15. Barrière Saint-Denis-Barrière d'Enfer.
- 16. Rue Saint-Lazare-Barrière de Sèvres.

## ORLÉANAISES

- 17. Place de l'Oratoire-Barrière de la Rapée.
- 18. Place de l'Oratoire-Barrière de l'Étoile.

## DILIGENTES

- 19. Rue Saint-Lazare-Barrière de Charenton.
- 20. Place des Pyramides-Barrière de Monceaux.

## BÉARNAISES

- 21. Bourse-Saint-Sulpice.
- 22. Les Invalides-Bastille.

## CITADINES

- 23. Place Dauphine-Barrière de Belleville.
- 24. Belleville-Place des Petits-Pères.
- 25. Porte Saint-Martin-Chambre des députés.
- 26. Boulevard Montmartre-Quai des Ormes.

## BATIGNOLLAISES

- 27. Batignolles-Cloître Saint-Honoré.

HIRONDELLES

28. Rue de l'Ourcine-Place Cadet

29. Barrière Rochechouart-Barrière Saint-Jacques.



Le velocipediana  
Caricature de 1818 (collection Nadar).

PARISIENNES

30. Barrière de Vaugirard-Quai de la Tour-  
nelle.

31. Rue Racine-Boulevard Poissonnière.

32. Boulevard du Temple-Boulevard Montpar-  
nasse.

DAMES-FRANCAISES

33. Rue d'Hauteville Barrière de l'École-Mili-  
taire.

## MONTROUGIENNES

## 34. Montrouge-Place Dauphine.

Les *Carolines* devaient leur nom à la duchesse de Berry. Celle-ci, dès le début, s'était intéressée à l'entreprise et elle avait parié contre le roi 10.000 francs pour les pauvres qu'elle ferait une course en omnibus. Elle choisit l'itinéraire *Madeleine-Bastille*, et, sans grand effort, gagna son pari.

Malgré ce haut patronage, malgré la réclame que leur fit le théâtre <sup>1</sup>, les omnibus ne réussirent que médiocrement. Le rigoureux hiver de 1829, la neige et le verglas qui rendirent les rues presque inabordables à ces lourds véhicules, faillirent entraîner leur ruine définitive.

Le prix de 25 centimes ayant paru trop peu rémunérateur, on l'augmenta d'un sou. On fut même obligé de supprimer un cheval sur trois. Contre l'augmentation du prix, contre la diminution du nombre des chevaux, le public protesta.

L'affaire marcha assez mal pendant plusieurs

<sup>1</sup> On donna au Vaudeville, le 23 mars 1828, *les Omnibus ou la Revue en voiture*, vaudeville en deux actes, par DE COURCY, DUPONTY et LASSAGNE.

années. Baudry mourut à peu près ruiné et doutant de son œuvre, qui ne commença à prospérer qu'après sa disparition (1).

Les vélocipèdes ont précédé de dix ans les omnibus.

On les a confondus avec les vélocifères, qui n'avaient avec eux qu'une ressemblance de nom. Les vélocifères étaient des diligences qui essayèrent sans succès de lutter contre les grandes messageries. Lors de leur création, en 1803, ils eurent quelque vogue, et l'on joua au Vaudeville, le

(1) Un guide des voitures de Paris, publié en 1829, l'année qui suivit l'inauguration des omnibus, signalait entre autres ventes extraordinaires :

Les *Tcho Tching* ou voitures-cuisines chinoises à vapeur, qui devaient vendre du bouillon, des plats de viandes (à 5 sous) et de légumes (à 4 sous), à raison de 2,00 rations (prévues) par jour.

Une diligence à une seule roue, construite par Lange, sellier-carrossier, rue Chantereine, 19, constructeur des *Carolines* et des *Diligentes*. Cette voiture portait 2 berlines à chaque extrémité, et 10 cabriolets sur l'impériale. Elle était conduite par 5 chevaux et pouvait transporter 28 personnes.

L'*omnibus-colosse*, dont le modèle fut exposé au bureau des voitures du boulevard de la Madeleine, n° 17. En forme de navire, il avait deux étages de 4 mètres de haut, 4 mètres de large, et 9 m. 70 de longueur. Dans l'intérieur un salon, au-dessus une galerie qui était en quelque sorte le pont du bateau.

Cet omnibus-colosse devait aller de Vincennes à Neuilly par le faubourg Saint-Antoine, les boulevards, la place Louis-XV et les Champs-Élysées. Il était mû par quatre chevaux marchant à l'arrière sur un plan incliné.

19 mai, une revue, *les Vélocifères*, dans laquelle un des acteurs chantait ce couplet :

Vous, partisans du petit trot,  
Cochers, qui ne vous pressez guère,  
Voulez-vous arriver plus tôt  
Que le plus prompt vélocifère ?  
Sachez remplacer aujourd'hui  
La rapidité par l'adresse.  
Oui, remplacez aujourd'hui  
La rapidité par l'adresse (1).

C'est en 1818, et non pas en 1803, que les vélocipèdes ou voitures sans chevaux ou *draisiennes*, du nom de leur inventeur, le baron Drais, débutèrent à Paris. *La Petite Chronique de Paris* (2) fit part à ses lecteurs de cet événement sensationnel.

« Le 25 mars 1818. — Avouons-le : les *Montagnes*, déjà vieilles de près de deux ans, ne pouvaient suffire à nos jouissances printanières. Vive cet honnête baron de Drais, auquel nous allons devoir de nouveaux plaisirs ! Nous avons nommé ses voitures sans chevaux des *draisiennes*, mais ce n'est là que leur nom vulgaire, et le brevet d'importation qu'elles viennent d'obtenir les

(1) Il restait encore, sous la Restauration, quelque vélocifères qui faisaient le service de Paris à Rouen et sur deux ou trois autres routes.

(2) *Petite Chronique de Paris, faisant suite aux Mémoires de Bachaumont*, année 1818. A Paris, chez Alexis Eymery, libraire-éditeur, rue Mazarine, n° 30; Corriard, libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, 1819.





*L'espoir d'Henri Mounier*

**CHANTEUR DE SOCIÉTÉ**



désigne sous le nom, plus savant et plus expressif à la fois, de *vélocipèdes*. Quel agréable exercice de marche en voiture et de faire deux, trois, et même quatre lieues à l'heure, suivant la nature des terrains ! La santé n'y gagnera pas moins que le plaisir, et les chars terrestres auront, je l'espère bien, leurs docteurs qui les ordonneront, comme on ordonnait les chars aériens.

« Taillez promptement vos plumes, auteurs de circonstance : dans peu de jours les courses vont commencer. Ce sera un nouveau Longchamp, et jugez comme nos dames vont raffoler des vélocipèdes, en apprenant qu'un cavalier pourra sans efforts y conduire une dame, comme dans une partie de traîneaux. Cependant, la mise en action de la machine exige un peu de mouvement, et pour cette fois il faudra bien que nos belles consentent à se laisser mener par leurs maris : le tout sans tirer à conséquence.

« Remarquez bien que tous ces détails sont officiels : nous les tenons de M. Garcin, seul dépositaire pour la vente des vélocipèdes, rue de la Glacière, n° 3. Félicitons le baron allemand et le dépositaire français : dans un pays où l'on aime à faire son chemin le plus vite possible, leurs voitures doivent infailliblement les conduire sur celui de la fortune. »

Les premières courses de vélocipèdes eurent

lieu dans le jardin du Luxembourg, le 6 avril 1818. Elles furent, pour la plupart des spectateurs, une déception. Le chasseur du baron de Draï qui devait parcourir sur sa machine 300 toises en trois minutes, ne pût avancer qu'avec une grande lenteur, et il lui arriva plus souvent de porter son vélocipède que d'être porté par lui. Un amateur pensa qu'il serait plus habile et il voulut à son tour essayer la machine du baron de Draï. Il en tomba beaucoup plus vite qu'il n'y était monté. Ce fut le seul incident gai de la journée.

Pendant, la nouvelle invention, quelque insuffisante qu'elle put paraître, intéressait bon nombre de Parisiens, simplement parce qu'elle était nouvelle. Le 13 mai 1818, les Variétés lui firent une sérieuse réclame avec une pièce de circonstance *les Vélocipèdes*. Des courses données au parc Monceau, le 29 juin, eurent plus de succès que les précédentes.

Les vélocipèdes, et surtout les vélocipèdes à chars <sup>1)</sup>, dans lesquels les dames se faisaient traîner, jouèrent leur rôle dans les jardins d'été et dans les fêtes de banlieue : à Sceaux, le 13 juillet; à Belleville, le 16 juillet, etc. *La Petite Chro-*

1. Il y avait deux sortes de vélocipèdes. Les uns étaient des bâtons posés sur deux roues, qu'on faisait mouvoir en appuyant les pieds par terre. On les relevait quand la machine était lancée. Les autres étaient des voitures roullantes que l'on poussait par derrière.

*nique de Paris*, à la date du 20 juillet, leur rendit un peu justice, tout en affectant de ne pas trop les prendre au sérieux.

« La vitesse des nouveaux vélocipèdes, écrivait-elle, peut être comparée à celle du cheval au petit trot. En résultat, cet amusement, n'est qu'un véritable enfantillage, et c'est peut-être pour cette raison qu'il aura son moment de vogue. D'ailleurs, nous n'avons pas vu qu'on se moquât de ceux qui essayaient ces nouvelles machines. Le seul reproche que nous ayons entendu faire aux vélocipèdes, c'est le prix : 40 sous pour chaque course, et elle était si vite terminée ! On pourrait ainsi, dans la soirée, dépenser une quarantaine de francs. En vérité, il y aurait du bénéfice à prendre la poste. »

En somme, les vélocipèdes à leurs débuts, comme le remarque très justement *la Petite Chronique de Paris*, n'étaient que des joujoux. Nous savons ce que ces joujoux sont devenus.

## V

### PETITE CHRONIQUE DES THÉÂTRES DE PARIS

#### THÉÂTRE-FRANÇAIS

Il a comme principaux fournisseurs pendant cette période :

De Formont, Lebrun, Maugeret, l'ennuyeux Sourignières qui s'attira ce quatrain vengeur :

A tes piteux écrits,  
Tu souris, Sourignières.  
Mais quand tu leur souris,  
On ne leur sourit guère.

Delrieu, Coutray de Pradel, Lavepillière, Dumolard I, Gosse, Delaunay, Fulchiron, de Selves, Aignan, Soumet, Viennet, Casimir Delavigne, Arnault, Ancelot, Alexandre Duval, Andrieux,

[1. Il y a eu un Dumolard qui assassinait les hommes. Ce n'est pas le même. Celui-là était moins dangereux. Il n'écrivait pas.

Briffaut, Baour Lormian, Laya, Casimir Bonjour, Scribe (1).

1815. — Le suisse en grande livrée est rétabli dans les coulisses, pendant les représentations.

Retraite d'Emile Contat.

Le 19 juillet, pendant une représentation de *Tartufe*, Mlle Mars est sifflée et obligée de crier : Vive le roi.

1816. — Les acteurs redeviennent « comédiens ordinaires du roi », et en effet, la plupart sont très ordinaires.

Retraite de Mlle Mézeray.

1817. — Mlle George est exclue du Théâtre-Français.

1820. — Retraite de Fleury (2).

(1) Grandes premières du Théâtre-Français de 1815 à 1830 : *les Comédiennes*, par ANDRIEU, 6 mars 1816 ; — *la Fille d'honneur*, par ALEXANDRE DEVAL, 30 décembre 1818 ; — *Marie-Stuart*, par LEBRUN, 6 mars 1820 ; — *la Mère rivale*, par CASIMIR BONJOUR, 4 juillet 1821 ; — *Régulus*, par LUCIEN ARNAULT, 5 juin 1822 ; — *Clytemnestre*, par SOUMET, 7 novembre 1822 ; — *Valérie*, par SCRIBE, 21 décembre 1822 ; — *l'École des vieillards*, par CASIMIR DELAVIGNE, 6 décembre 1823 ; — *Léonidas*, par LAURENT PICHAT, 26 novembre 1825 ; — *Henri III et sa Cour*, par ALEXANDRE DUMAS, 11 février 1829 ; — *le More de Venise*, par ALFRED DE VIGNY, 24 octobre 1829 ; — *Hernani*, 25 février-1830.

(2) « La retraite de Fleury lui a été des plus pénible. Il en impute la précipitation dépourvue de tous procédés au désir qu'a Louis de rester seul chef d'emploi, hier à l'orchestre du Vaudeville, causant ensemble de tout cela.

1822. — Chéron est nommé commissaire du roi près le Théâtre-Français.

Restauration de la salle qui subit d'importantes modifications.

5 mars. — Représentation de retraite de Baptiste cadet, qui avait débuté au Théâtre-Français, le 5 mars 1792.

« Les Baptiste faisaient, dans le temps, à eux seuls, la moitié de la troupe Richelieu. Un étranger qui se trouvait au théâtre demandait le nom des acteurs à son voisin : « Pourriez-vous me dire le nom de l'acteur qui joue le premier rôle ? — C'est Baptiste aîné. — L'amoureuse ? — Mlle Baptiste — Et l'actrice qui représente la mère ? — Mme Baptiste. — Ah çà ! dit l'étranger, c'est donc une pièce de Baptiste (1) ! »

17 mars. — Représentation de retraite de Mlle Volnais.

23 novembre. — Représentation de retraite de Damas, qui avait débuté, en 1791, par le rôle d'Égisthe, dans *Méropé*.

1823. — Taylor est nommé commissaire royal.

Fleury m'a dit ces mots, qui m'ont impressionné : *J'en mourrai.* » CHARLES MAURICE, *Histoire anecdotique du théâtre*, Paris, 1856, t. I, p. 264 (à la date du 21 novembre 1820).

(1) CHAALONS D'ARGÉ, *Histoire critique et littéraire des théâtres de Paris*, année 1822, Paris, 1824, p. 63.



1824. — Retraite de Saint-Phal.

1825. — Retraite de Talma. Elle eut sur les recettes du Théâtre-Français une influence désastreuse.

1826. — Mort de Talma et de Michot.

Débuts de Samson.

Débuts de Mlle Georgina Mars (nièce de Mlle Mars), le 4<sup>er</sup> mai, avec beaucoup de succès, dans le rôle d'Agnès, de *l'École des femmes*, et celui de Charlotte, des *Deux Frères*.

1827. — Mort de Larive.

31 octobre. — Incendie partiel du Théâtre-Français.

1828. — Retraite de Baptiste aîné (1).

1829. — Retraite de Mlle Bourgoïn.

Débuts de Geoffroy.

Mlle Mars, quoiqu'elle ne fût plus très jeune (mais elle ne s'en apercevait pas), n'avait rien perdu de son talent ni de sa réputation.

« Les jeunes gens comme les vieillards, les spectateurs les moins exercés comme les connaisseurs les plus délicats, les femmes, juges ordinairement plus sévères que nous des personnes de leur sexe, tout le monde sans exception décerne à Mlle Mars la palme de son art. Tous conviennent

1. Je note dans un document du temps que le chef de clique du Théâtre-Français, en 1828, s'appelait Mouchette.

que jamais le théâtre n'a possédé dans un seul sujet une réunion plus heureuse des qualités qui constituent une actrice parfaite »

A cette actrice parfaite, et qui n'avait peut-être d'autre défaut que de n'en pas avoir, on essaya d'opposer une rivale, Mlle Théophile Mante.

Mlle Théophile Escoffier dite Mante débuta, le 12 septembre 1822, dans le *Misanthrope* et *l'Amour et la Raison*. Le 19 septembre, elle joua Céliante du *Philosophe marié* (1).

Elle avait de la grâce et de la noblesse, une grande variété d'expression dans la physionomie, un jeu très animé, mais ses intonations manquaient souvent de justesse et son rire était quelquefois affecté.

Les auteurs de la *Galerie biographique des artistes des théâtres royaux*, Adolphe Laugier et A. Mollet, si prodigues d'éloges pour Mlle Mars, ne montrent pas la même indulgence à Mlle Mante, en qui l'on crut voir un instant une Mars rajeunie. Voici comment ils la caractérisent (2) :

« De la taille et de la liberté sans être maigre, de la dignité sans être surchargée d'embonpoint; une stature qui tient un juste milieu entre les formes gigantesques d'une déesse (ceci est peut-

1. *Galerie biographique des artistes des théâtres royaux : Théâtre-Français*, Paris. 1827, p. 97.

(2) P. 110.

être une allusion à Mlle George et les proportions d'un abrégé des merveilles des cieux : des traits réguliers, de grands yeux noirs, une physionomie expressive et mobile, un teint vil et animé, tels sont les avantages qui complètent l'ensemble d'une des plus charmantes figures dont la scène française ait été embellie depuis les débuts de Mlle Clairon. Mais Mlle Mante a un ennemi redoutable à vaincre : cet ennemi, il faut le dire, est son organe ; sa voix, forte et timbrée, est un peu dure ; mais, on doit l'avouer, elle a déjà beaucoup gagné, et il lui reste peu à acquérir sous ce rapport ; au reste, il est permis d'invoquer en sa faveur un heureux privilège, celui de la jeunesse. »

## OPÉRA

Après l'assassinat du duc de Berry, le 13 février 1820, la salle de la rue Richelieu est fermée, et, pendant quelque temps, les représentations ont lieu au théâtre Favart. Une nouvelle salle, qui coûte près de 2 millions, est construite sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul, rue Lepelletier. Elle est inaugurée le 16 août 1821.

L'Opéra a beaucoup perdu de son ancien éclat. « Ce n'est guère qu'en France qu'on nomme l'ACADÉMIE DE MUSIQUE *le premier théâtre de l'Europe*, et il faut avouer que les étrangers qui depuis quelques années l'ont visité n'ont pu propager

cette opinion dans leurs pays. Presque tous ont admiré la précision des pirouettes et des entrechats; la magnificence des décorations; la pompe théâtrale, qui ne se rencontre point ailleurs, et se sont moqués de la mauvaise méthode de chant et du peu d'attention que le public semble faire à la partie essentielle de l'opéra, qui, sans contredit, est la musique (1). »

On le trouve enuycieux, et il l'est considérablement : « La haute société tient encore un peu à ce spectacle si pompeux; mais c'est plutôt par étiquette que par goût : il y a des dames qui vont à l'Opéra à peu près comme leur aïeule allaient au sermon, pour s'y faire voir (2). »

La troupe a grand besoin d'être renouvelée. Heureusement elle s'adjoindra en 1821 un artiste excellent, un des plus grands du siècle (3), Nourrit.

Adolphe-Louis Nourrit naquit à Montpellier, le 3 mars 1802. Son père, chanteur comme lui (et à l'Opéra), le destinait au Théâtre-Italien et s'appretait à l'envoyer en Italie achever ses études musi-

1) *Le Panorama des nouveautés parisiennes...* n. du 19 juillet 1821.

2) L. MONTFROY, *le Provincial à Paris...* t. II, p. 261.

3) « La perfection de sa méthode, la pureté de son goût, la beauté de son organe, l'ont classé parmi les premiers chanteurs de notre époque. » *Galérie biographique des artistes des théâtres royaux : Académie royale de musique*, Paris, 1826, p. 52.

cales, lorsque le bruit de son précoce talent arriva jusqu'au ministre de la Maison du roi, qui lui fit avoir une audition devant l'administration de l'Opéra. A la suite de cette audition, il fut engagé.

Nourrit débuta, et avec un très grand succès, le 10 septembre 1821, à dix-neuf ans, dans le rôle de Pylade d'*Iphigénie en Aulide*.

Six ans plus tard, le 21 novembre 1827, la Taglioni signait son engagement à l'Opéra

#### OPÉRA-COMIQUE

Installé depuis le début de la Révolution dans la salle Feydeau. « Le théâtre Feydeau, construit en 1790, n'est remarquable que par son entrée étroite et obscure, aussi dangereuse pour les piétons qu'incommode pour les voitures, et par sa construction à la fois lourde et mesquine. Il est digne du sale et étroit passage auquel il donne son nom (1). »

L'Opéra-Comique perd pendant cette période des acteurs qu'il ne remplacera pas.

11 avril 1822. — Représentation de retraite de Chenard, qui avait débuté au théâtre Feydeau le 28 juin 1782 dans le rôle de Jacques des *Trois Fermiers*.

(1) *Dictionnaire historique de Paris...* par ANTOY BÉRAUD et F. DUTY, Paris, 1828, t. II, p. 31.

19 décembre 1822. — Représentation de retraite de Mme Gavaudan.

22 mars 1823. — Retraite de Martin après trente-quatre ans de services.

Le 14 août 1826. — Le chevalier Ducis est nommé directeur de l'Opéra-Comique.

#### THÉÂTRE-ITALIEN

Jusqu'en 1818, il occupa la salle Favart, construite en 1782, entre le boulevard des Italiens et la place des Italiens, avec son entrée sur cette place parce que les acteurs de ce théâtre ne voulaient pas être assimilés à leurs confrères des boulevards.

Après onze mois de clôture, il émigra à la salle Louvois et y débuta le 20 mars 1819. Paër était alors directeur de la musique, et la troupe comprenait : Barilli, de Begnio, Graziani, Pellegrini, Bordogni, Garcia, Mlle Mainvielle, Fodor, etc.

Il revint en 1825 à la salle Favart. Ouverture le 12 novembre 1825, par une représentation de *Tancredi*, de Rossini.

En 1827, Laurent obtint le privilège du Théâtre-Italien, avec une subvention de 80.000 francs (1).

Une nouvelle salle (la salle Ventadour), con-

(1) Il y eut, cette année, à la salle Favart, une troupe anglaise, et en 1829 une troupe de chanteurs allemands, à laquelle succédèrent, le 13 juillet, des acteurs anglais.

struite avec les fonds de la liste civile, fut vendue à M. et Mme Boursault qui la louèrent en 1829, pour trente ans, à Ducis, directeur de l'Opéra-Comique.

Le Théâtre-Italien, dont la troupe, dans les dernières années de la Restauration, était fort remarquable (1), eut beaucoup plus de vogue que l'Opéra et l'Opéra-Comique. Il était également fréquenté par les élégants et les amateurs de musique.

« L'aspect du théâtre Louvois, les jours de représentation d'apparat, est de l'effet le plus séduisant. Celui qu'offre la belle salle de l'Opéra n'est pas semblable. Aux Italiens, le silence est de rigueur; la perte d'une note est sentie à la ronde, c'est une calamité publique. A l'Académie royale de musique, on semble dire : « Autant de gagné », et on se tait pendant la danse.

A l'Opéra-Italien, les habitués se connaissent et se cherchent... Le public, à l'Opéra, se renouvelle incessamment; et, si l'on excepte quelques habitués inamovibles du balcon et deux ou trois douzaines de têtes poudrées qui viennent dormir à l'orchestre, on n'y rencontre jamais ce fond d'intrepides spectateurs qui semblent défier les événements de les faire déroger à leur exactitude (2)... »

(1) En 1828, cette troupe comptait, comme *prime donne*, Meses Pisaroni, Blasio, Sontag et la Malibran.

(2) L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris...* t. I, p. 45.

## ODÉON

Le 17 juin 1808, les acteurs du théâtre Louvois, sous la direction d'Alexandre Duval (1), avaient pris possession de la nouvelle salle du faubourg Saint-Germain. Le vendredi 20 mars 1818, de 3 heures et demie à 7 heures du soir, cette salle brûla presque entièrement. On ne réussit à sauver que les escaliers des quatre angles et la coupole du grand foyer.

« Une curieuse eau-forte coloriée de Waste, « élève de David », représente l'incendie du 20 mars 1818, et est accompagnée d'une note explicative.

« On y voit : le duc de Berry (2) à cheval, venu incognito encourager les travailleurs, suivi d'un seul aide de camp; le pompier Ponté, qui sauva par son zèle la maison de Picard, rue Corneille,

(1) Picard redevint directeur le 1<sup>er</sup> novembre 1815 et, démissionnaire, fut remplacé, le 1<sup>er</sup> avril 1821, par Gentil, qui céda, en 1823, la direction à Gimel, lieutenant-colonel d'état-major. Le 16 août 1823, Wolff, dit Bernard, succéda à Gimel et, au mois de février 1826, vendit la fin de son privilège à Frédéric de Petit-Méré, régisseur du théâtre de la Gaité. Le successeur de celui-ci, en 1827, Thomas Sauvage fit faillite, et Lemethey, qui prit l'Odéon en 1828, fit également faillite, l'année suivante. Enfin, Harel fut nommé directeur le 26 avril 1829, avec un privilège de deux ans, à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

(2) Il envoya un secours de 2,000 francs. Il s'intéressait beaucoup aux théâtres, et particulièrement aux actrices.



n° 1; une écaille; le caporal Langlois, le sapeur Lepreux; le vieux régisseur Valville, sauvé par Pierre Bessière, qui joignit deux échelles tenues seulement à force de bras, sans cordages; Mme Loyance, atteinte de paralysie, et Mlle Loyance, secourues par le maçon Pellège, aidé d'un étudiant en médecine: un M. Semonsi offre à Pellège une somme de 300 francs qu'il refuse; Lévêque, coiffeur, rue Richelieu-Sorbone, et enfin le dessinateur, M. Waste, témoin oculaire de ce funeste événement. »

Pendant un an et demi, les acteurs jouèrent dans la salle Favart qu'on avait mis à leur disposition, et le 30 septembre 1819, l'Odéon rouvrit dans son ancienne salle reconstruite, sous le nom de second Théâtre-Français, et avec la pleine puissance de tout le répertoire classique.

Il comptait dans sa troupe quelques bons artistes, parmi lesquels Joanny, le *Talma de la province*, qui tenait les premiers emplois tragiques, Provost, chargé des rôles comiques et tragiques, et Samson, un des meilleurs valets qu'il y ait eu au théâtre.

En 1821, débuta, sans éclat, comme second confident tragique, avec 110 francs par mois, un jeune acteur destiné à une grande réputation, mais personne, à cette époque, à part lui, ne s'en doutait: Antoine-Louis-Prosper Lemaître, dit

Frédéric, entré, en 1818, au Conservatoire, dans la classe de Lafont, et qui avait passé par les Variétés amusantes, les Funambules, le Cirque Franconi et le Cirque Olympique

L'année suivante marqua les débuts d'un autre futur grand acteur, Bocage, et la rentrée de Mlle George, qui retrouva ses succès d'autrefois, dans le rôle de Sémiramis, dans la tragédie de Voltaire qui porte ce titre, et de Salomé, dans *les Macchabées*.

« La représentation des *Macchabées* (le 23 octobre 1822), écrivait un critique dramatique, a été pour elle un nouveau triomphe; elle a rempli le rôle difficile de Salomé avec sa perfection accoutumée. La salle était comble, et les bravos répétés du public ont proclamé Mlle George notre première tragédienne.

« De pareils succès doivent avertir le directeur de l'Odéon que Mlle George vaut, à elle seule, une armée et que, s'il sait tirer parti du talent admirable de cette actrice et varier son répertoire, il attirera souvent la foule à son théâtre, ce qui n'est point une tâche aisée (1). »

Ce n'était point, en effet, une tâche aisée, et les directeurs de l'Odéon, depuis Picard jusqu'à Harrel, s'en aperçurent.

(1) *La Feuille*, n° du 25 octobre 1822.

## GYMNASE DRAMATIQUE

Le Gymnase Dramatique ouvrit, le 23 décembre 1820, dans une salle bâtie en trois mois, boulevard Bonne-Nouvelle, entre les n<sup>os</sup> 4 et 10, d'après les plans de l'architecte Rougevin, et sur l'emplacement du café Vaspard, où s'était élevé jadis le cimetière Bonne-Nouvelle (1).

Le directeur était M. de la Roserie, les administrateurs Poirson et Cerfbeer, les régisseurs Dormeuil et Lachabeaussière. « Ce spectacle réussira, écrivait L. Prudhomme, car ce sont des capitalistes juifs qui en sont les entrepreneurs, tous les individus qui composent l'administration et les bureaux sont des enfants d'Israël (2). »

Juifs ou non, les administrateurs de ce théâtre, et en particulier Poirson, qui était un très habile homme, surent très vite l'imposer à l'attention, puis à la sympathie de la bonne société. Un critique dramatique du temps, Chaalons d'Argé, le constate dans son *Histoire critique et littéraire des théâtres de Paris* (3) :

« La sage administration qui dirige cet établis-

(1) On avait d'abord projeté de construire ce théâtre de l'autre côté du boulevard, mais, à cause de la proximité de l'église Bonne-Nouvelle, l'autorité ecclésiastique s'y opposa.

(2) *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris...* t. II, p. 200.

(3) Paris, 1824, p. 394.

sement, le bon goût qui, presque toujours, préside au choix des pièces qu'on y représente, ont contribué, aussi bien que la mode, à lui assurer une vogue qui ne fera qu'augmenter... Le Gymnase est le plus agréable des théâtres secondaires de Paris, et la meilleure société de la capitale s'y donne un continuel rendez-vous. Comme partout, l'on y a vu tomber des ouvrages, mais jamais, comme partout, la décence et le goût n'y ont été outragés. »

On avait joué, comme pièce d'inauguration, un vaudeville en un acte de Scribe, Moreau et Melesville, *le Boulevard Bonne-Nouvelle*. Ce fut le premier succès.

Le 6 juin 1821, Virginie Déjazet débuta dans *la Petite Sœur* (1), devant la duchesse de Berry, à qui elle ressemblait beaucoup à cette époque, ce dont le public lui sut gré.

Un autre début sensationnel, ce fut celui de Léontine Fay. « Une petite fille, Léontine Fay, quitta la province qu'elle enchantait par son talent précocce; elle arriva, pliant sous les bonbons et les couronnes, elle étonna la capitale, et marqua sa place à côté des plus vieux comédiens (2). »

(1) Rôle de la Petite Sœur. Déjazet quitta le Gymnase pour les Nouveautés où elle débuta le 5 juin 1828, dans le rôle de Catherine du *Mariage impossible*, vaudeville en deux actes de Carmonche et Melesville.

(2) BRAZIER, *Chronique des petits théâtres de Paris...* t. II, p. 213.

Poirson avait réussi à s'attirer la protection de la duchesse de Berry. Tous les ans, pendant ses séjours à Dieppe, il envoyait la moitié de sa troupe donner des représentations devant elle. Le 8 septembre 1824, le Gymnase Dramatique prit le nom de *Théâtre de S. A. R. Mme la duchesse de Berry*. Les principaux sujets de la troupe étaient, à cette époque : Gontier, Bernard Léon, Ferville, Dormeuil, Numa, Allan, Klein, Virginie Déjazet, Jenny Vertpré, Jenny Colon, Nadège et Mlle Berenger, qu'on avait surnommée Berenger la Jolie.

#### NOUVEAUTÉS

Bénard, directeur du Vaudeville, se crut obligé, à la suite d'un procès perdu contre ses actionnaires, de renoncer à la direction de ce théâtre. Il sollicita et obtint en 1826 du ministre de l'Intérieur, M. de Corbière, un nouveau privilège, et c'est ainsi que fut fondé le théâtre des Nouveautés.

Il s'ouvrit le 1<sup>er</sup> mars 1827 — dans une salle construite place de la Bourse, à l'extrémité de la rue Vivienne, sur les plans de Debret — avec *le Coureur de veuves*, vaudeville en deux actes de Brisset et Blangini, et *Quinze et Vingt Ans ou les Femmes*, vaudeville en un acte par Brisset.

C'était beaucoup de Brisset pour une seule

soirée. Ce Brisset porta malheur au nouveau théâtre, qui ferma en 1832. La salle, qui avait coûté 3.467.000 francs, fut revendue en 1833 4.100 000 francs.

#### VAUDEVILLE

Je ne vois d'important à noter pour ce théâtre qu'une grève des choristes femmes, qui éclata en septembre 1828, parce que le directeur avait doublé les amendes de ces dames et refusait de leur donner 500 francs par an au lieu de 300.

#### VARIÉTÉS

Le 12 avril 1827, représentation de retraite de Potier. Après la pièce, il chante ce couplet de circonstance, adressé au public :

De vous plaire j'eus le bonheur  
 Dans ma carrière dramatique ;  
 Mais l'âge arrête mon ardeur...  
 Recevez les adieux de votre vieux comique.  
 De vos bontés il va se séparer ;  
 Mais, en songeant qu'il faut qu'il se retire,  
 Pendant quinze ans celui qui vous fit rire  
 Ce soir, hélas ! se sent près de pleurer.

Quoique l'âge arrêta son ardeur, Potier, quelques mois plus tard, entraît aux Nouveautés.

## AMBIGU-COMIQUE

La salle construite par Colerier en 1769 fut incendiée dans la nuit du 13 au 14 juillet 1827, aussitôt après la répétition, qui avait suivi le spectacle, d'un mélodrame, *la Tabatière*, dans lequel il y avait un feu d'artifice qu'on voulait essayer. En moins d'une heure, la scène et la salle furent complètement brûlées.

L'autorité exigea l'isolement du théâtre. Les directeurs auraient voulu la rebâtir au même endroit, mais il aurait fallu pour cela acheter quelques pieds de terrain à la Gaité, qui s'empressa d'en demander un prix exorbitant. L'administration de l'Ambigu se décida alors à acheter, au coin de la rue de Bondy et du boulevard Saint-Martin, l'ancien hôtel Murinais et sur son emplacement fut bâti, par Hittorff et Lecoindre, le nouveau théâtre. Il coûta près de 4.700.000 francs.

La nouvelle salle fut inaugurée le 7 juin 1828 avec *la Muse du boulevard*, prologue mêlé de couplets, par Léopold, Jules, Dulong et Saint-Amand, et *la Dame voilée*, pièce de l'ancien répertoire. La duchesse de Berry assistait à la représentation.

L'Ambigu avait alors pour directeurs M<sup>me</sup> Vve Audinot et Sennepart.

## PORTE-SAINT-MARTIN

La Porte-Saint-Martin eut, le 3 octobre 1822, un énorme succès avec un mélodrame de Carmouche, Poujol et Boirie, *les Deux Forçats*. On disait qu'elle avait échappé à la faillite, grâce à *deux forts sacs*.

Pour fêter ce succès, qui arrivait si bien à point, la direction du théâtre donna un bal et un dîner aux acteurs, et deux dîners aux journalistes parisiens, partagés en deux groupes, les libéraux et les royalistes.

La troupe comptait en 1828, parmi ses premiers rôles, Frédérick Lemaître et Mme Allan Dorval (1).

C'est à la Porte-Saint-Martin qu'en 1822 vint jouer une troupe anglaise qui n'eut pas à se louer de l'accueil que lui fit le public parisien.

Le 31 juillet, elle donna *Othello*, avec Barton dans le rôle d'Othello, mistress Penley dans celui d'Émilie, et miss Penley dans celui de Desdemone.

Théodore Muret, dans son *Histoire racontée par le théâtre* (2), a tracé un récit très vivant de cette représentation, à laquelle il assista :

« Le premier acte d'*Othello* venait de finir.

(1) Frédérick Lemaître habitait au n° 8 du boulevard Saint-Martin et M. Allan-Dorval au n° 15.

(2) Paris, 1865, t. II, p. 112.



Martainville occupait, avec des personnes de sa connaissance, une loge au-dessus de la première galerie. S'adressant à ces personnes, il exprimait un blâme assurément fondé sur ce déchainement arrêté d'avance contre d'innocents comédiens; il faisait bon marché de leur talent, qui était médiocre, mais il trouvait inique et cruel qu'on les sifflât, qu'on les huât ainsi de parti pris sans les juger; il avait voulu qu'on les écoutât, ne fût-ce que pour n'avoir pas l'air de les condamner uniquement comme Anglais et abstraction faite de leur mérite. A cette réception brutale il opposait l'accueil tout différent que les artistes français trouvaient en Angleterre.

« En ce moment, voici que tout à coup un spectateur, placé au-dessous de la loge de Martainville, intervient sans plus de façons et s'adressant à lui :

« — Il n'y a qu'un Anglais qui puisse parler ainsi, dit-il.

« — Non seulement, répond Martainville, je ne suis pas Anglais, mais encore je regrettais tout à l'heure d'être trop novice dans la langue anglaise pour suivre le débit des acteurs.

« — Moi, reprend le monsieur avec violence en frappant du poing, je veux siffler. « A bas les Anglais ! » Je leur en veux : j'ai été insulté et j'ai failli être assassiné à Londres, parce qu'on m'avait reconnu pour Français.

« — Si vous avez reçu comme Français des insultes et des mauvais traitements, ce ne peut être que de la plus vile populace; c'est une raison de plus pour désirer qu'il ne se trouve pas chez nous de pareille canaille.

« Déjà les gestes très animés du quidam anglophage avaient attiré l'attention sur ce colloque. Les derniers mots : *pareille canaille*, sont entendus du parterre, qui croit sans doute en être l'objet. Des cris s'élèvent; on a reconnu l'auteur du *Drapeau blanc*. Son nom jeté dans l'ardente arène soulève aussitôt une véritable tempête. Les apostrophes, les insultes pleuvent contre lui sans le faire sortir du froid silence qu'il leur oppose. Toutefois, on l'a vu hausser les épaules, et ce mouvement rend les menaces et les cris encore plus furieux. « A la porte! à la porte! » C'est son expulsion qui est réclamée, qui est exigée. Les gendarmes (c'était la gendarmerie qui faisait alors le service des spectacles) viennent se placer dans le corridor, devant la porte de la loge où était Martainville. Le commissaire de police et le chef de la force armée l'engagent à sortir, pour ôter prétexte au tumulte, mais il s'y refuse : « Je suis sous la sauvegarde de l'autorité, répond-il; si je suis assassiné, j'aurai fait mon devoir, vous n'aurez pas fait le vôtre. » Enfin, il consent seulement à se placer moins en vue. D'ailleurs, la toile se relève, et l'ouragan,

reprenant son premier cours, se retourne vers le théâtre.

« C'est seulement au second acte qu'entrent en scène les deux femmes qui figurent dans la pièce, Desdemona et Émilia. « J'espère encore, disait « dans la coulisse un des pauvres acteurs; nous « connaissons les Français, et nos femmes vont « paraître. » Vain espoir, illusion trop flatteuse ! Il était bien question de galanterie ou seulement de pitié... Les actrices ne furent pas mieux reçues que leurs partenaires masculins.

« Cependant, les malheureux luttèrent contre ce parti pris implacable avec un courage vraiment digne d'un meilleur sort. Barton, qui remplissait le rôle d'Othello, et qui avait peu prévu en sa faveur même les spectateurs impartiaux, eut d'assez beaux moments d'énergie pour se faire applaudir deux fois à triple salve. Ces bravos ne firent qu'exaspérer l'acharnement du parti hostile. Malgré une voix qui crie : « Ne vous battez pas pour « des Anglais ! » une rixe à coups de poings éclate dans le parterre. Les gens paisibles prennent l'épouvante, bon nombre escaladent le théâtre pour y chercher un refuge. Des femmes, des femmes pressées et renversées poussent des cris de détresse. On baisse le rideau, une haie de gendarmes vient garnir l'avant-scène, comme une rampe supplémentaire. Un acteur du théâtre, un

acteur français, Pierson (1), les engage et les décide à se retirer, et de vifs applaudissements saluent leur retraite. Le même acteur demande au public s'il faut continuer la pièce : « Oui, oui ! » répond la majorité, quelques-uns dans une intention favorable, les autres pour ne rien perdre de la cruelle exécution. Afin d'arriver plus vite au dénouement, les Anglais passent le surplus du troisième acte et le quatrième en entier. La scène hardie du lit et de l'oreiller était susceptible d'effaroucher, à cette époque, les habitudes réservées et classiques de tout auditoire français et on juge de ce qu'il en dût être dans une soirée comme celle-là. D'indécents quolibets se mêlent au vacarme, et c'est ainsi que la tragédie se termine.

« Néanmoins, on essaya de jouer la petite pièce, qui était une imitation, presque une traduction de l'opéra-comique des *Rendez-vous bourgeois* ; mais les infortunés acteurs y furent encore plus maltraités que dans la tragédie. Ce que les femmes avaient d'anormal et d'étranger dans la

1. Voici ce que dit, sur cet acteur, la *Petite Biographie dramatique*, par VILAIN DE SAINT-HELAÏRE et CHARLES MAURICE, Paris, 1821, p. 200 : « Pierson est un des artistes qu'on voit avec le plus de satisfaction au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Il fait preuve de talent dans tous ses rôles, et il prouve à chaque représentation qu'il n'y a pas de mauvais rôles pour un bon acteur. »

démarche, dans les manières, fut l'objet de rires sans pitié, de parodies grossières. L'une, miss Gastrill, qui jouait la suivante, avait deux couplets à chanter : l'air anglais, avec son exotique saveur, fut accompagné par un impitoyable orchestre de sifflets et de mirlitons. Ce ne fut pas tout, et l'acharnement alla jusqu'à des violences qu'on se figure à peine : des pommes, des fourneaux de pipes, des croûtons de pain furent lancés sur le théâtre. Miss Gastrill, atteinte au-dessus de l'œil par un gros sou, tomba évanouie, et le rideau se baissa sur ce déplorable épisode, sur ce digne complément d'une pareille soirée. »

Le lendemain de cette représentation orageuse, le 1<sup>er</sup> août, la troupe anglaise donna *l'École de la médisance*, de Sheridan, et *l'Intrigue de la route*, de Bath, comédie en un acte.

Les mêmes manifestations, aussitôt le rideau levé, éclatèrent. On jeta sur la scène des pierres, des sous, des œufs pourris. Une actrice s'évanouit. Un des spectateurs se leva, dans le parterre, et demanda qu'on substituât à ces comédies étrangères et, qui pis est, anglaises, une pièce empruntée au répertoire national. Le public applaudit, et c'était pour la première fois dans cette soirée. Les acteurs français commencèrent à jouer *les Ensorcelés*.

Sur ces entrefaites, arriva un ordre de la pré-

lecture de police enjoignant au public d'écouter les Anglais ou d'évacuer la salle. Au milieu des cris, des protestations, la toile se leva. On aperçut sur la scène une haie de gendarmes, chargés ce soir-là de protéger l'art dramatique. Leur intervention parut abusive, et des petits bancs volèrent sur la scène. Quelques instants après, les gendarmes se précipitaient sur les manifestants, et à coups de crosse de fusil faisaient évacuer la salle.

Chassée du théâtre, la bataille continua jusqu'à minuit dans la rue, tandis que les boutiquiers, effrayés, se hâtaient de fermer leurs volets.

Cinq ans plus tard, une autre troupe anglaise, bien meilleure que la précédente et qui comptait parmi ses artistes Chippendale, Burnet, Kemble, Kean, Macready, Power, Liston, miss Foote et miss Smithson, joua, avec beaucoup de succès, à Paris, du 6 septembre 1827 au 26 septembre 1828, d'abord à l'Odéon, puis au Théâtre-Italien. *Hamlet* fut la dernière pièce qu'elle représenta.

Miss Smithson, qui devait épouser Berlioz, resta en France, et elle expliqua ainsi sa détermination dans une lettre adressée à une de ses amies, le 6 octobre 1828, lettre que reproduisit le *Times* dans le numéro du 11 octobre et dont il parut cette traduction dans l'*Almanach des spectacles* de 1829 (1) :

(1) P. 11.

Paris, 6 octobre.

« Je crois qu'il est utile de vous expliquer les motifs du refus que j'ai opposé aux brillantes sollicitations de M. Kemble, qui m'offrait vingt guinées pour chaque soirée pendant vingt représentations. Londres sera toujours pour moi en Angleterre, et je ne trouverai pas toujours, peut-être, en France, une occasion aussi belle d'y faire applaudir des pièces anglaises. Vous avez, ma chère amie, des préventions fort injustes contre le public parisien ; le goût qui a formé des artistes tels que Talma, Mlle Mars et Mme Pasta, ne saurait être méprisé avec raison. Je ne serai probablement pas de retour à Londres avant un an ; et, je vous l'avoue, je tiens beaucoup, par une affection que vous concevez, à un pays où je suis arrivée sans connaître même la langue de mes hôtes, et où mes efforts ont été accueillis avec bienveillance. Ici, je vois une terre où l'on a daigné ranimer, si j'ose le dire, la vie d'un talent que mon propre pays avait laissé languir dans l'obscurité. »

#### PANORAMA-DRAMATIQUE

Construit, boulevard du Temple, en face du Jardin Turc, sur l'emplacement du café du Bosquet, le Panorama-Dramatique ouvrit le 4 avril 1821,

avec un vaudeville de Carmouche et Rougemont, *Monsieur Boulevart*.

« La soirée, écrivait Charles Maurice dans son feuilleton du *Courrier des Théâtres* (1), n'a pas été désagréable, malgré la faiblesse de la troupe. Le rideau d'avant-scène y est formé de grands miroirs rassemblés et d'un effet plus bizarre que flatteur. La seconde salle que cela produit et dans laquelle le public se voit sous tous ses aspects, livré à tous ses mouvements, donne à ce spectacle un air d'imitation parodié qui déplaît. M. Taylor s'intéresse à l'entreprise. On lui attribue la présence du duc d'Orléans, venu à cette représentation dans toute la simplicité d'un bourgeois de Paris. »

Le premier directeur fut Allaux, qui faisait passer ses acteurs à la toise et proportionnait à leur taille l'importance de leurs rôles (2). C'est dans ces conditions que Bouffé fut engagé (3). Il débuta, le 14 avril 1821, dans le rôle d'Abou-Taher, chef arabe, d'un mélodrame en quatre actes, *Ismayl et Maryam*.

1 Reproduit dans *l'Histoire anecdotique du théâtre...*, t. 1, p. 268.

2 La même base d'appréciation n'existait pas pour les auteurs. Il y avait au Panorama-Dramatique un comité de lecture composé de Charles Nodier, Taylor, Merville, Gosse, de Cailleux, de Latouche, Jal et Bert.

3 Voir BOUFFÉ, *Mes souvenirs*, Paris 1889, p. 79.



Allaux céda la direction au chevalier Langlois, qui eut lui-même pour successeur Chédel.

D'après son privilège, le *Panorama-Dramatique* ne pouvait faire paraître que deux acteurs en scène. Les directeurs supposèrent que cet inconvénient, et l'absence de bonnes pièces, et la faiblesse de la troupe, et la médiocrité de l'orchestre, seraient facilement compensées par le luxe des décors (1).

Le résultat, ce fut, le 14 juillet 1823, la fermeture du *Panorama-Dramatique*, pour cause de faillite.

#### THÉÂTRE COMTE

Le Théâtre Comte avait d'abord fonctionné dans une cave de l'hôtel des Fermes, rue du Bouloi.

Le 2 juin 1817, il donna sa première représentation dans la salle du Mont-Thabor, où les frères Franconi avaient installé leur *Cirque-Olympique*. Dans la salle du Mont-Thabor, Comte était autorisé à jouer des pièces à tableaux, à condition qu'un rideau de gaze séparerait les acteurs du public et que les entr'actes seraient occupés par des tours de physique. Au bout d'un mois, il fallut abandonner l'entreprise.

(1) CHEVALONS D'ALGÉ. *Histoire critique et littéraire des théâtres de Paris : année 1822* . . p. 577.

Comte transporta ensuite son théâtre au passage des Panoramas — où il obtint l'autorisation de former une troupe d'enfants (1), mais à condition de ne pas en faire paraître plus de trois sur la scène — et enfin au passage Choiseul, dans la salle qui sera celle des Bouffes.

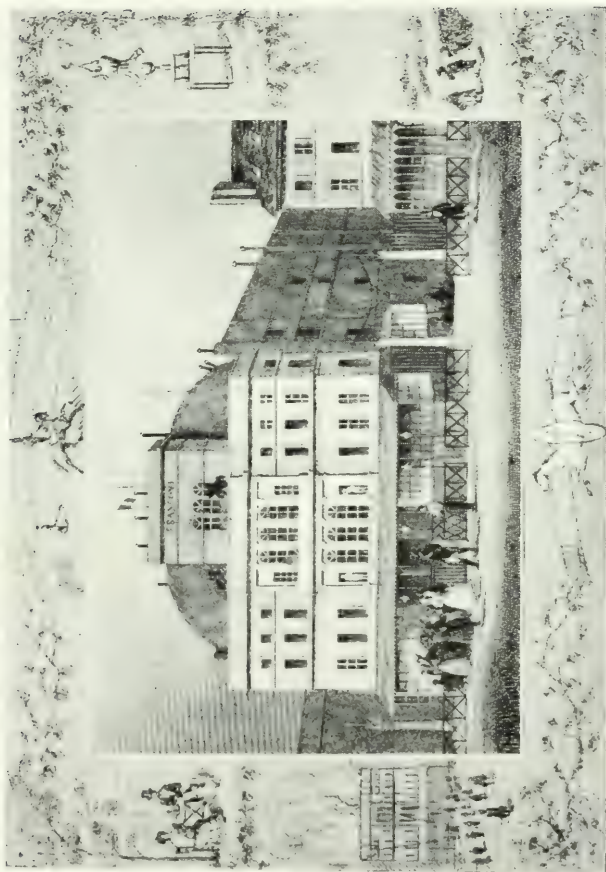
C'est dans la salle du passage des Panoramas qu'il avait commencé à abandonner un peu l'escamotage et la ventriloquie, pour devenir un vrai directeur de théâtre. Il n'eut pas à le regretter.

Le critique dramatique de *la Foudre*, dans le numéro du 10 décembre 1822, consacrait à ce théâtre enfantin un article très élogieux, si élogieux qu'il n'est peut-être qu'un communiqué :

« Le spectacle de M. Comte, passage des Panoramas, est toujours très suivi. Un foyer décoré avec élégance, les prestiges du magicien, et des pièces morales jouées par de jeunes enfants font de ce théâtre le rendez-vous de la bonne société. Benjamin tient toujours les gobelets de l'habile escamoteur; mais pour ne pas ressembler à l'autre, il ne remplit qu'un rôle muet. La salle est une vraie bonbonnière. La grandeur du théâtre est en rapport avec la taille des comédiens... »

Comte était un directeur extrêmement habile et qui connaissait tous les trucs de son métier.

(1) Hyacinthe y débuta en 1820 à sept ans.



CIRQUE OLYMPIQUE



Il excellait dans les boniments et savait extraire d'une réclame bien faite son maximum de profit.

Il avait inventé, pour remplir son théâtre, les *billets de famille*, les médailles, les loges réservées aux lauréats des pensions et des collèges.

Les billets de famille ou billets roses donnaient droit à quatre places en demi-tarif, mais avec obligation de prendre au contrôle une médaille qui coûtait deux sous et sur laquelle était l'adresse de Comte.

Pendant les vacances, des billets étaient réservés aux lauréats. Ces billets étaient gratuits, mais les personnes qui accompagnaient les lauréats payaient leur place, et c'était là-dessus que la direction se rattrapait.

Sur ses billets et ses affiches, Comte inscrivait ces vers, dans lesquels il louait son théâtre :

Par les mœurs, le bon goût, modestement il brille  
Et sans danger la mère y conduira sa fille.

En réalité, chez les jeunes actrices de théâtre Comte, l'amour n'attendait pas le nombre des années. Il courut sur ce point des bruits assez fâcheux, et l'autorité, à qui rien n'échappe, dut enjoindre au directeur de ne plus engager que des artistes majeurs et par conséquent autorisés à se mal conduire. Il en profita pour abandonner les pièces enfantines et pour jouer des pièces

à costumes et à trucs, des féeries, et des opéras-comiques.

Le théâtre Comte disparut en 1855.

#### THÉÂTRE DES ACROBATES

Il fut fondé, en 1816, par Mme Saqui, dans l'ancienne salle des Délassements-Comiques, sur le boulevard du Temple.

#### CIRQUE FRANCONI OU OLYMPIQUE

Il était situé sur le boulevard du Temple. Dans la soirée du 15 au 16 mars 1826, il prit feu. On jouait *l'Incendie de Salins*. L'incendie de Salins fut suivi de celui du cirque, qui n'avait pas été prévu dans le programme.

Le ministre de l'Intérieur accorda aux frères Franconi un nouveau privilège de dix ans, avec l'autorisation de construire une nouvelle salle sur le boulevard du Temple, entre l'hôtel Foulon et l'ancien Ambigu.

Les frères Franconi, après vingt années de direction, cédèrent, en 1827, leur privilège à Adolphe Franconi, fils aîné du plus jeune des deux frères, à Ferdinand Laloue et à Vilain de Saint-Hilaire.

Le 31 mars 1827, la nouvelle salle, bâtie par Adam et Dreux et qui représentait l'intérieur

d'une immense tente soutenue par douze lances en fer forgé, fut inaugurée avec une pièce en trois actes de Carmouche, Dupeuty et Brazier, *le Palais, la Guinguette et le Champ de bataille*.

#### THÉÂTRES DE LA BANLIEUE

Le privilège en fut donné le 10 juin 1817 aux frères Seveste, pour récompenser leur père, acteur au Vaudeville, dont la déclaration avait permis de découvrir les ossements de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

#### THÉÂTRES DE SOCIÉTÉ (1)

1° Théâtre Mareux, rue Saint-Antoine, vis-à-vis la rue de Jouy.

2° Théâtre Doyen, rue Transnonain.

3° Salle de la rue de la Victoire, anciennement Chanteraine. Vaste, décorée avec goût, elle avait été construite et était dirigée par le machiniste en chef de l'Opéra.

4° Salle de la rue Paradis, au Marais, dirigée par Thierry, peintre en bâtiments.

Ces quatre théâtres de société étaient, à cette époque, les plus importants.

5° Rue Mauconseil, dans la boutique d'un cor-

(1) Dans les premières années de la Restauration. D'après BOURRIÉ, *Mes Souvenirs*, chap. III et IV.

donnier, au troisième étage, Bouffé assista à une représentation des *Vêpres Siciliennes*, de Casimir Delavigne, avec collaboration, non sollicitée, du cordonnier-directeur. Comme on n'avait pu trouver de cloche pour sonner les vêpres, on la remplaça par une casserole en cuivre sur laquelle on frappait avec une cuillère en bois.

6° Rue Aubry-le-Boucher, chez un maître de danse nommé Simonnet, et dans une maison qui appartenait à un quincaillier, père de l'acteur Provost, et où il avait sa boutique.

7° Rue de Lancry, chez un marchand de bois, dont les deux filles, très jolies, avaient les principaux rôles, et le théâtre n'avait été fondé que pour cela.

8° Rue de Crussol, chez un carrossier. Là débuta Monval.

9° Rue Jean-Beaussire. Salle assez grande, bien décorée.

10° Rue Saint-Antoine, en face la rue Vieille-du-Temple, chez un tapissier nommé Cassard. On n'y jouait que cinq ou six fois par an.

11° Rue de la Vannerie, dans une cour vitrée sur laquelle donnait l'arrière-boutique d'un perruquier, qu'on appelait le père Gouin — et ce perruquier y faisait jouer ses œuvres !

De grandes actrices, qui avaient été aussi de



grandes amoureuses, moururent pendant cette période : la Raucourt, le 17 janvier 1815 (1) ; la Guimard, le 4 mai 1816 ; Mlle Montansier, le 13 juillet 1820 ; Louise Dugazon, le 23 septembre 1821 ; Mlle Mezerai, le 20 juin 1823.

Les actrices qui leur survivaient, l'amour les passionnait autant que l'art et même davantage, mais elles avaient moins de facilités pour le montrer. Elles aimaient avec une discrétion relative et, à défaut du péché, elles évitaient autant que possible le scandale. Au théâtre comme ailleurs, l'hypocrisie, cette demi-virtu, s'imposait.

Mars commençait à vieillir, mais elle n'avait pas cessé d'aimer.

Il existait alors un courriériste dramatique qui ajoutait, dit-on, à ce titre celui de maître chanteur. Le chant, c'est encore du théâtre. Ce journaliste se plaisait à noter chez la grande actrice les premières atteintes de l'âge. Il avait pour cela ses raisons, et il atteignit le but qu'il se proposait :

(1) L'église Saint-Roch, qu'elle avait enrichi de ses aumônes, se ferma devant son cercueil. La foule protesta et se mit en mesure de forcer les portes. Une députation fut envoyée à Louis XVIII. Huet, de l'Opéra-Comique, exposa la situation au roi et ce qu'elle pourrait avoir de dangereux, si elle se prolongeait. Louis XVIII envoya son chapelain à Saint-Roch, et la Raucourt, qui, se sentant mourir, avait dit : « Voilà la dernière scène que je jouerai ; il faut la jouer d'une manière convenable », la Raucourt, qui n'avait pas très convenablement vécu, fut convenablement enterrée.

« Mars, raconte Musset-Pathay (1), Mars à qui la perfection de son jeu et l'amour du public semblaient devoir servir d'égide, Mars a capitulé; elle est abonnée et fait une pension sur sa cassette... Pour obtenir ce résultat, on a fait usage d'un moyen infallible... Mars n'est plus jeune, elle parvient encore à le faire oublier, et Maurice en faisait toujours souvenir en parlant de tel muscle que le temps met à découvert; de telle ride qui commençait à se former, etc. La célèbre comédienne s'est bien vite inscrite au nombre des contribuables, et, si elle ne rajeunit pas, du moins on ne parle plus de son âge (2). »

Mlle Bourgoïn, qui appelait Mlle Mars « la Vieille », approchait de la quarantaine quand la Restauration lui permit d'afficher, peut-être avec exagération, ses opinions royalistes, soigneusement dissimulées sous l'Empire. *Le Nain jaune*, écrivait à ce propos dans un de ses numéros de juillet 1815 :

1. *Nouveaux Mémoires secrets*, Paris, 1829, p. 224.

2. Des diamants sur une vieille femme, c'est un phare sur un écueil. Mlle Mars en avait beaucoup qui dataient de ses années triomphales, et qui représentaient près de 200.000 francs. Dans la soirée du 26 octobre 1827, sa femme de chambre et le mari de celle-ci, Mulon, les lui volèrent. La femme de chambre fut arrêtée sur-le-champ et le mari, quelque temps après, à Genève, où il avait cherché un asile. Le 1<sup>er</sup> avril 1828, ils furent l'un et l'autre condamnés à dix ans de travaux forcés et à la marque.

« On assurait dernièrement à M. le duc de X... qu'une actrice du Théâtre-Français, qui s'est donné beaucoup de mouvement aux fenêtres et aux balcons, lors de la révolution des mouchoirs de poche, gardait encore des sentiments très vifs pour la famille des Bourbons : « Vous m'étonnez, dit-il, c'est la « première fois que je la vois pencher en faveur des « impuissants. »

Tant de zèle méritait sa récompense. Après les Cent-Jours, Louis XVIII accorda à Mlle Bourgoïn une audience qu'elle n'avait point sollicitée et qui l'eût effrayée sans doute.

Le roi la fit asseoir auprès de lui, et, pour la rassurer, il essaya de lui prouver qu'il n'était qu'un homme. Il ne lui prouva que très incomplètement. « Je n'ai jamais tant regretté, dit-il, d'avoir soixante ans. » Il avait eu soixante ans toute sa vie.

Le premier gentilhomme de service assista à cette audience, mais, par respect, il y assista, le dos tourné. Quand elle fut terminée, Louis XVIII congédia l'actrice avec ces aimables paroles : « Il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte enfin, disait Dagobert à ses chiens. »

Le lendemain, Mlle Bourgoïn reçut une voiture attelée de deux beaux chevaux gris pommelé et un nécessaire en vermeil qui contenait 8.000 francs.

Pareille aubaine, même sans la voiture et les

chevaux, aurait été la bienvenue pour cette pauvre Barroyer, contre laquelle on décocha, en 1818, cette épigramme (1) :

Croyez-vous, cher Pancrace,  
Que Nina Barroyer  
Ait eu sur la carcasse  
Quelqu'un sans la payer ?

La jeunesse était représentée, et de la manière la plus agréable, par les danseuses de l'Opéra.

L'invasion n'eut pour elles que des avantages. Elles furent envahies, elles aussi, ou plutôt elles furent l'objet de ce qu'on pourrait appeler, dans notre langage d'aujourd'hui, le système de la pénétration pacifique.

Nous aurions mauvaise grâce à suspecter leur patriotisme. Ce patriotisme, par des moyens détournés et qui n'allaient pas, dans certains cas, sans quelque héroïsme, reprenait aux étrangers une partie de l'argent qu'il nous avait pris. Plus d'une de ces danseuses dut se rendre cette justice qu'à certaines heures elle travaillait pour la France.

D'ailleurs, ces jeunes et jolies femmes ne se consacraient pas uniquement à l'exploitation des

(1) *La Chronique indiscrète*, par A.-H. RAGUENEAU, Paris, 1818, p. 92.

Anglais, des Allemands ou des Russes, d'autant plus que des Français, et de bons Français, surtout dans les hautes sphères, aspiraient à se substituer à ces barbares.

« La nouvelle cour, après s'être ruée dans les antichambres et avoir songé aux affaires, se rua dans les coulisses pour s'occuper un peu de plaisir.

« Un prince du sang s'y distingua un des premiers. Il dépensait gaiement les derniers instants d'une vie, dont l'exil avait dévoré les plus belles années et que la mort devait terminer si cruellement.

« Ses conquêtes furent nombreuses, rapides, bruyantes. On en parla beaucoup, on en parle encore ; car il existe de ses passions plus d'un témoignage vivant (1). »

Ce prince du sang, ce n'était pas le duc d'Angoulême, passionné pour d'autres travaux, c'était le duc de Berry, et parmi les danseuses de l'Opéra qui avaient attiré son attention et qu'il désira voir de près, on citait Mlle Virginie (2). Un jour, quelqu'un demanda à la mère de cette

(1) N. ROQUEPLAN, *les Coulisses de l'Opéra*, Paris, 1855, p. 21.

(2) Virginie Letellier, « jolie comme un ange et bête comme une oie », dit la duchesse d'Abrantès, *Mémoires sur la Restauration*, t. I, p. 68.

jeune personne s'il était vrai qu'elle songeait à quitter la scène. « Monseigneur, répondit-elle, a trop de religion pour laisser ma fille au théâtre (1. »

(1) CHARLES MAURICE. *Histoire anecdotique du théâtre...*  
t. I, p. 217 à la date du 2 février 1816).

## VI

### LA POLITIQUE AU THÉÂTRE

La politique, sous la Restauration, essaya, à plusieurs reprises, d'envahir le théâtre. Auteurs, acteurs et public s'unissaient pour lui ouvrir la voie, mais la censure faisait bonne garde. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'elle admettait sans difficulté les pièces favorables au gouvernement. La politique coupable et condamnable était celle qui attaquait les Bourbons.

Pendant que les Cosaques campaient aux Champs-Élysées, le théâtre prodiguait ses plus viles flatteries, et quelquefois au point de les écueurer, aux souverains qui venaient d'envahir la France et d'occuper Paris.

Le 1<sup>er</sup> avril 1814, à l'Opéra, on devait jouer devant l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, Guillaume, *le Triomphe de Trajan*, mais Trajan

ce n'était plus Napoléon, vainqueur des Scythes et des Sarmates, c'était Alexandre, Alexandre le Grand. Sa modestie eut peur d'un excès de louange ; et au dernier moment on remplaça *le Triomphe de Trajan* par *la Vestale*, jouée dans le même décor que la pièce à laquelle on la substituait.

Pendant un des entr'actes, les dames jetèrent des cocardes blanches. On couvrit d'un voile de même couleur l'aigle qui déployait ses ailes au-dessus de la loge de Napoléon, et Lays, s'avancant sur le devant de la scène, un papier à la main, fit entendre cette chanson sur l'air de *Vive Henri IV* :

Vive Guillaume  
 Et ses guerriers vaillants !  
 De ce royaume  
 Il sauve les enfants.  
 Par sa victoire  
 Il nous donne la paix  
 Et compte sa gloire  
 Par ses nombreux bienfaits.

Vive Alexandre !  
 Vive ce roi des rois !  
 Sans rien prétendre,  
 Sans nous dicter des lois,  
 Ce prince auguste  
 A le triple renom  
 De héros, de juste,  
 De nous rendre un Bourbon !...



Il y avait quatre couplets de ce genre, dus à M. de Chalabre. On nous saura gré de n'en citer que deux.

Le lendemain de cette représentation, Martainville écrivait dans *le Journal de Paris* :

« La fête finit comme elle avait commencé. On se serrait les mains, on s'embrassait dans les foyers, dans les escaliers. On n'entendait que des voix fatiguées, épuisées ; l'organe des dames même avait perdu sa merveilleuse douceur ; elles en étaient dédommagées par la pétillante expression de leurs yeux et de tous leurs traits. Quand on a été si longtemps contraint de se taire ou de ne parler que bien bas, il est facile de s'enrouer la première fois qu'on crie. »

Les deux souverains se montrèrent dans les principaux théâtres — à l'Opéra-Comique, le 2 avril ; au Théâtre-Français, le 3, etc. — et partout ils furent accueillis avec les mêmes manifestations enthousiastes. Pendant ce mois d'avril 1814, on joua sur toutes les scènes des pièces de circonstance, qui avaient le plus souvent pour héros Henri IV. C'était le grand homme et le brave homme de la famille. On en abusa un peu.

La plupart des auteurs de ces pièces ultraroyalistes s'étaient signalés par leur bonapartisme, par exemple Rougemont, type du genre, que la Restauration décora et qui le méritait bien,

comme on va le voir, par l'exceptionnelle souplesse de son échine.

Marie-Nicolas de Rougemont, né à la Rochelle le 7 février 1784, avait débuté comme marin, en 1797, et trois ans plus tard, après avoir servi en Vendée, il s'était tourné vers l'art dramatique, qui l'exposait à moins de périls.

Au mois d'août 1810, il faisait jouer au *Théâtre de l'Impératrice (Odéon)* une comédie en un acte et en prose, dans laquelle, à l'occasion de la fête de Napoléon, il le comblait des plus emphatiques louanges.

En avril 1814, il donna aux Variétés un vaudeville, *le Souper d'Henri IV ou la Dinde en pal*, dans lequel un paysan, Guillaume, qui accompagnait le roi, lui disait :

« Vous allez entrer dans un pays où il y a eu ben du grabuge, ben du boulvani : les uns ont dit ci, les autres ont dit ça ; il y en a même qui ont dit ci et ça ; fermez-moi les yeux là-dessus. »

Rougemont avait bien besoin, lui aussi, qu'on fermât les yeux là-dessus. La Restauration ne lui tint pas rigueur de ses essais de bonapartisme. Elle le nomma chevalier de la Légion d'honneur.

Elle accorda la rosette d'officier à un autre auteur dramatique, Missan de Chazet, qui avait trouvé le moyen de surpasser en platitude Rougemont. Chazet, que Geoffroy appelait *l'Inévitable*,

était le plus intrépide solliciteur qu'il y eut en France et peut-être en Europe.

J'ai parlé, chemin faisant, de ces deux hommes, parce qu'ils donnent bien l'idée de ce qu'était alors un littérateur.

Ils ne furent pas d'ailleurs les seuls, dans le monde des théâtres, à exploiter de leur mieux, pendant la première Restauration, le retour des lis. Quelques actrices du Théâtre-Français, dont le talent n'égalait pas, à beaucoup près, les prétentions, croyaient avoir eu à se plaindre de l'Empire. Ainsi, sous prétexte qu'elle n'en était pas digne, il avait refusé le sociétariat à Mlle Dupont. Le nouveau gouvernement s'empessa de le lui donner. Quoiqu'ils ne fussent pour rien dans cette décision, la jeune actrice tint à les en remercier. Quand elle se présenta chez Damas, celui-ci, qui était très bonapartiste, se borna à lui dire : « Prenez garde, mademoiselle, vous n'aurez pas toujours 100.000 baïonnettes étrangères pour soutenir votre réception. » Pendant les Cent-Jours, Mlle Dupont perdit son sociétariat. Il lui fut restitué quand les Bourbons revinrent.

Les souverains étrangers retrouvèrent, en 1815, augmenté peut-être, l'enthousiasme qui les avait accueillis en 1814. Cet enthousiasme alla très loin. Au Théâtre Feydeau, le 13 juillet, lorsque Wellington entra dans la salle, le public cria :

*Vive Wellington! Vive les Anglais! et même :  
Vive le vainqueur de Waterloo!*

Il restait encore, cependant, des bonapartistes, pour lesquels Waterloo était une défaite. Ceux-là aussi éprouvaient le besoin de manifester. L'occasion leur en fut fournie par une pièce qui n'avait rien par elle-même de sédition, mais dont l'auteur, Arnault, passait pour un partisan du régime qui venait de disparaître, et à ce titre, était alors proscrit.

La première de *Germanicus* eut lieu, le 22 mars 1817, au Théâtre-Français. Presque toutes les places étaient occupées par des adversaires du gouvernement. Chaque vers qui semblait le viser — et des vers de ce genre il était facile d'en trouver dans les plus inoffensives tragédies — ils l'accueillaient au passage par des applaudissements. D'autres spectateurs sifflaient avec la même conviction. Une bagarre en résulta. Des cannes, dont quelques-unes étaient des gourdins maniés par des mains solides, s'abattirent sur des crânes bonapartistes ou royalistes. Elles manœuvrèrent si bien qu'à partir de ce jour-là, dans tous les théâtres, on dut les laisser au vestiaire.

Cette *bataille de Cannes* — on nomma ainsi la première de *Germanicus* — fut suivie de quelques duels. Un fils d'Arnault avait insulté, pendant la représentation, le journaliste Martainville.



*Collection Henri d'Arènes.*

**TALMA**



Celui-ci le fit condamner à quinze jours de prison, puis il se battit avec lui et reçut un coup d'épée au genou. Des demi-solde et des gardes du corps ne négligèrent pas cette occasion d'aller sur le terrain.

La manifestation faillit avoir pour la charmante Mlle Leverd d'assez fâcheuses conséquences. L'émeute, préparée de longue main, avait commencé dans la rue. Quelques minutes avant l'ouverture des bureaux, une voiture, soigneusement fermée, arrivait dans la rue Richelieu, qui regorgeait de monde. Dans cette voiture, se dissimulait de son mieux Mlle Leverd. Elle n'était pas seule. Elle était rarement seule. Ce jour-là, un jeune officier de la garde royale lui servait d'escorte.

Le cocher, pour se rendre plus vite à destination, ne trouve rien de mieux que de distribuer quelques coups de fouet. Cette distribution, il faut l'avouer, sentait un peu trop son ancien régime. La foule répond par des coups de canne et se met en mesure de renverser la voiture, contenant et contenu.

On voit alors apparaître à la portière une jolie femme, effarée, éplorée : « Messieurs, crie-t-elle, je vous en supplie, grâce ! pitié ! Mon cocher est un coquin dont je ferai justice. Je vous jure que ce soir il ne couchera pas à l'hôtel. » Justice était déjà faite. Le cocher était à moitié démoli. Émue

par les plaintes d'une actrice jeune et jolie, la foule pardonne. Un jeune homme, qui reçut peut-être sa récompense, monte sur le siège et conduit la voiture jusqu'au théâtre. L'officier de la garde royale n'avait pas bougé. Ce militaire n'aimait sans doute pas à se montrer en public (1).

La censure et la police étaient à l'affût de tout ce qui pouvait ressembler à une allusion favorable au régime impérial, et ces allusions, on les découvrait même dans des pièces d'écrivains notoirement royalistes.

Le 17 janvier 1818, Dubois et Brazier avaient fait représenter à la Gaité un vaudeville en un acte, *l'Enfant du régiment*.

« Ce petit vaudeville, raconte un des auteurs, Brazier, avait obtenu beaucoup de succès, et une partie des spectateurs avait cru y trouver une idée politique ; enfin c'était, au dire de certaines personnes, le roi de Rome que les auteurs avaient

(1) L'année suivante, le 18 juillet 1818, au Théâtre Favart, où jouait alors la troupe de l'Odéon, on avait donné une pièce en cinq actes et en vers, *la Famille Glinet ou les Premiers Temps de la Ligue*, qu'il faut signaler parce qu'elle fut en quelque sorte le manifeste et le programme du parti royaliste modéré, du parti de la conciliation. L'auteur en était Merville, mais comme elle reflétait les idées et les opinions de Louis XVIII, on crut devoir la lui attribuer. Son rôle s'était borné à en autoriser la représentation, malgré la censure, plus royaliste que le roi, et à faire quelques annotations sur le manuscrit.



voulu personnifier. La pièce avait été représentée quarante-cinq fois de suite, lorsque défense arriva au théâtre d'en continuer les représentations. Mais, ce jour-là, le duc d'Orléans, qui avait fait demander l'ouvrage, devait y assister avec sa famille. L'autorité décida que, puisque le prince désirait la voir, on pouvait encore la jouer pour cette seule fois. Peut-être que la pièce n'aurait jamais été défendue, mais un dessin qui parut (1), représentant la principale scène, offrait, sur les genoux d'un vieux sapeur, l'Enfant du régiment, dont la tête ressemblait à un portrait du roi de Rome, peint par Isabey. Ce fut cela qui éveilla la susceptibilité de la censure ; il avait même été question d'incriminer les auteurs, qui certes n'avaient pas eu l'intention de renverser le gouvernement des Bourbons, dont ils étaient les amis... La pièce disparut de l'affiche, et la gravure fut saisie (2). »

A l'époque où était joué *l'Enfant du régiment*, une pièce avait de grandes chances de succès si les auteurs ne négligeaient pas d'y mettre de vieux soldats, des bivouacs, des drapeaux et des tambours. Les Français, et surtout les Parisiens, sont difficiles à satisfaire. Comme ils avaient protesté contre la guerre, ils protestaient contre la paix. De cette réaction était née la vogue des

(1) Chez Partout, graveur, rue Saint-Julien-le-Pauvre.

(2) *Chronique des petits théâtres de Paris...* t. 1, p. 31.

pièces nulitaires, dont le type le plus complet est le *Soldat laboureur*, de Brazier, Dumersan et Francis, joué aux Variétés, le 1<sup>er</sup> septembre 1821.

Dans ce vaudeville, le Soldat laboureur — dont Lepeintre aîné tenait le rôle — s'appelait Francœur et il chantait :

Au beau pays qui m'a vu naître,  
Utile jusqu'au dernier jour,  
Apprenez que Francœur veut être  
Soldat, laboureur tour à tour.

Les champs qui nourrissent ma mère,  
Je dois savoir en bon Français,  
Les défendre pendant la guerre,  
Les labourer pendant la paix.

Pendant que de vieux soldats fumaient la pipe au bivouac ou, revenus dans leurs foyers, labouraient les champs de leurs mères, la duchesse de Berry mettait au monde, le 29 septembre 1820, un fils, qu'attendait depuis longtemps le parti royaliste.

Les registres de la Comédie-Française contiennent, à la date du 29 septembre, cette note : « On devait donner aujourd'hui *l'Intrigue épistolaire* et *le Médecin malgré lui*. Dans la nuit dernière, Mme la duchesse de Berry étant accouchée d'un prince, les semainiers, dans la matinée, reçurent l'ordre de donner sur le théâtre de l'Opéra, à

l'occasion de cet heureux événement, *Athalie*, avec les chœurs. Malgré bien des difficultés, toutes les dispositions furent faites pour avoir ce spectacle. Il ne fut annoncé par de nouvelles affiches, appliquées sur celles qui étaient déjà posées dans tout Paris, qu'à près de 5 heures, et cependant il s'est trouvé qu'au lever du rideau la salle était pleine. »

Il y eut de nombreuses pièces de circonstance sur la naissance de l'*Enfant du Miracle* (1), et il y en eut aussi, l'année suivante, sur Napoléon, mort le 5 mai, mais son nom n'y parut pas. Il n'y parut que son génie et sa gloire.

Jouy, écrivain d'opposition, le mit sur la scène, le 27 septembre 1821, dans sa tragédie de *Sylla*, jouée au Théâtre-Français. Le public le reconnut sous la toge du dictateur (2), quoique la censure ait pris soin de supprimer les vers les plus caractéristiques qu'il devait prononcer, et entre autres ceux-ci, qui sont vraiment beaux :

J'ai gouverné le monde à mes ordres soumis  
Et j'impose silence à tous mes ennemis ;  
Leur haine ne saurait atteindre ma mémoire :  
J'ai mis entre eux et moi l'abîme de ma gloire

Plus politique que littéraire, le succès de *Sylla* fut très grand.

(1) Nous en parlerons dans un autre chapitre.

(2) Talma jouait le rôle de Sylla, et il y fut admirable.

Le 5 juin 1822, Lucien Arnault, fils de l'auteur de *Germanicus*, fit jouer une tragédie intitulée *Régulus*. Régulus, c'était Napoléon, et Carthage, c'était l'Angleterre. Double raison pour les spectateurs d'applaudir la pièce, et l'auteur le savait bien.

Réduite ailleurs au silence, l'opposition, libérale ou bonapartiste, semblait avoir pris le théâtre pour champ de bataille. Elle profitait pour manifester ses haines et ses espérances de tous les prétextes.

Le député Manuel avait été expulsé de la Chambre, le 4 mars 1823. Le 11 juin, dans l'Opéra de *Paul et Virginie*, de Désaugiers et de Berton, le nom d'un des personnages, La Bourdonnaye, fut accueilli par des murmures. Ces murmures, auxquels se mêlèrent des rires ironiques et des sifflets, s'adressaient au député La Bourdonnaye qui avait proposé l'expulsion de son collègue. A la même époque, dans un vaudeville de Désaugiers et Benjamin Antier, *la Lanterne sourde*, un des personnages à qui on donnait l'ordre de s'emparer de la lanterne-talisman, hésitait à le faire : « Empoignez-la ! » cria un des spectateurs du parterre (1).

Le gouvernement eut sa revanche à la fin de

(1) On a prétendu que le vicomte de Foucault, chargé d'expulser Manuel, qui ne voulait être expulsé que par la force, aurait dit à ses gendarmes : « Empoignez moi cet homme ! » Le vicomte de Foucault l'a nié.

cette année. Des pièces de circonstance, en général fort médiocres, furent célébrées, en vers ou en prose, et même en musique, le courage et les talents militaires du duc d'Angoulême pendant la guerre d'Espagne. L'étoffe manquait pour en faire un héros, mais les auteurs dramatiques de ce temps n'y regardaient pas de si près, et on leur tint compte de l'intention.

Louis XVIII venait à peine d'assister à l'apothéose, un peu imprévue, de son neveu, lorsqu'il mourut, le 16 septembre 1824. Charles X, à ses débuts, fut assez populaire. Son avènement, le sacre, l'entrée à Paris, merveilleux sujets pour des fournisseurs de littérature officielle, avides de places ou de décorations. Parmi les pièces qu'ils composèrent on remarqua surtout celle que représentèrent les Variétés la *Couronne de fleurs* par Vial, Gersin et Gabriel. Chaque fleur y était personnifiée par une jeune fille et on y chantait ce couplet :

1. A l'Opéra : *Vendôme en Espagne*, par EMPIS, MENNECHET AUBER et HÉROLD, le 5 décembre 1823 ; — à l'Odéon : *Une Journée de Vendôme*, par DRAPARNAUD, le 16 décembre ; — au Théâtre-Français : *la Route de Bordeaux*, par DÉSAUGIERS, GENTIL et GERSIN. — à l'Opéra Comique : *le Duc d'Aquitaine*, par THEAULTON, DARBOIS et DE RANGL. musique de BLANGINI ; — au Vaudeville : *Plus de Pyrénées*, par DÉSAUGIERS et GENTIL ; — au Gymnase : *la Fête de la Victoire*, par DUPEUTY et DE VILLENEUVE ; — aux Variétés : *les Adieux à la frontière*, par BRAZILLÉ, CARMOUCHE et DE COUCY ; — etc.

J'offre aujourd'hui la branche de laurier  
 A ce héros protecteur de l'Espagne.  
 — Et moi la rose unie à l'olivier  
 A sa touchante et modeste compagne.  
 — Deux lis sont présentés par moi  
 Aux deux enfants d'une mère chérie  
 — Le cœur rempli d'un doux émoi,  
 J'offre la pensée à mon roi.  
 — L'immortelle à sa dynastie.

Tous les partis s'étaient réunis dans le même engouement pour les Grecs. Cet engouement se manifesta au théâtre comme ailleurs. Laurent Pichat évoqua l'ancienne Grèce dans des vers vraiment inspirés, et son *Léonidas*, joué au Théâtre-Français, le 26 novembre 1825, eut un succès d'enthousiasme (1).

Par une sorte de contagion, beaucoup de pièces, dans ces dernières années de la Restauration, célébraient les héros de la liberté. Citons les principales, celles qui furent, par leur portée, par les échos qu'elles soulevèrent dans bien des âmes, des événements politiques :

Le 27 décembre 1827, à l'Opéra-Comique : *Masa-*

1 Le 9 octobre 1826, on donna à l'Opéra *le Siège de Corinthe*, paru à Naples, en 1820, et dont la musique était de BALOCCHI. Cet opéra s'était d'abord appelé *Maometto secondo*, et la scène se passait au quinzième siècle. Alexandre Soumet y ajouta des vers de circonstance. Le 10 avril 1828, l'Odéon représenta *le Dernier Jour de Missolonghi*, paroles d'OZANFAT, musique d'HEROLD. Duprez qui était alors à ses débuts, avait un rôle de guerrier dans cet opéra.

*niello ou le Pêcheur napolitain*, drame lyrique en quatre actes, paroles de Moreau et Lafortelle, musique de Carafa.

Le 29 février 1828, à l'Opéra, une pièce sur le même sujet et dont le succès fut très grand : *la Muelle de Portici*, opéra en cinq actes, paroles de Scribe et Germain Delavigne, musique d'Auber.

Le 3 août 1829, à l'Opéra : *Guillaume Tell*, opéra en quatre actes, paroles d'Hippolyte Bis et Jouy, musique de Rossini (1).

Le 22 juillet 1830, à l'Odéon : *Guillaume Tell*, tragédie posthume de Laurent Pichat.

Cependant, la lutte continuait dans presque tous les théâtres entre les libéraux et les ultras, et avec d'autant plus d'ardeur que le ministre Martignac avait quelque peu muselé la censure. Celle-ci continuait à rester armée de ses redoutables ciseaux et elle s'en servait le plus possible.

Dans une pièce jouée en 1828, *la Vivandière et le Pacha*, par un vieux grognard disait à des conscrits, qui marchaient gauchement à l'exercice et tenaient mal leur fusil : « Vous auriez mieux fait cela si vous aviez défilé à la parade du temps de l'ancien. » La censure barra *l'ancien*, l'auteur

(1) On avait déjà joué, en 1828, un *Guillaume Tell*, celui de PIXÉRICOURT, à la Gaîté, et on avait repris, à l'Opéra-Comique, celui de GRÉTRY et de SEDAINE, joué pour la première fois, au Théâtre-Français, le 9 avril 1791.

le rétablit, et ce mot excita, le jour de la première autant d'applaudissements que de sifflets. La pièce fut suspendue et on ne permit la continuation des représentations que lorsque l'allusion faite à l'Empereur eût été définitivement supprimée.

La censure elle-même fut chansonnée dans la *Manie des places*, de Scribe et Bayard, et dans *l'École de natation*, de Leuven, Livry et Signol, et dans *les Bêlises de l'année ou le Confiseur dramatique* (1), de Brazier, Carmouche et Courey, on représentait, en même temps que Vidocq, dont les *Mémoires* venaient de paraître, l'assassin Desrues en costume semi-religieux.

La Restauration touche à sa fin et bien des choses l'indiquent. La bourgeoisie aspire, sous prétexte de libéralisme, à s'emparer du pouvoir, et ses ambitions, ses rancunes, elles apparaissent, notablement idéalisées, dans une pièce qui fut représentée au Gymnase le 28 juin 1828. *Avant, Pendant et Après*, par Scribe et Rougemont.

« Avant », c'était l'ancienne société, très peu ménagée dans la pièce.

(1) C'était une revue de fin d'année, jouée au Vaudeville, en décembre 1828. On y chantait ce couplet, qui fut très applaudi :

Mallouf à qui voudrait restreindre  
Un siècle brillant de clous :  
Le flambeau de la vertu  
Brûle celui qui veut l'éteindre !



« Pendant », c'était la Révolution.

« Après », c'était la Société moderne, incarnée dans un général devenu, à la suite de la paix, un grand manufacturier.

En somme, les auteurs avaient voulu faire le panégyrique de l'industrie et de la bourgeoisie.

Il y eut dans les milieux royalistes des protestations. Ces protestations arrivèrent jusqu'à la cour. La duchesse de Berry menaça d'enlever au théâtre de Madame son patronage, et la direction fut obligée d'arrêter la pièce, en plein succès, le 20 août 1828.

Mais ce qu'on ne pouvait arrêter, c'était cette bourgeoisie qui allait faire, ou plutôt qui allait exploiter une révolution pour s'emparer des honneurs, des places, et surtout de l'argent.

## APPENDICE

## LE THÉÂTRE ET LES CALICOTS

Le 12 juillet 1817, Scribe et Dupin firent jouer aux Variétés une pièce intitulée *le Combat des montagnes ou la Folie Beaujon*. C'était une sorte de revue dans laquelle les auteurs raillaient assez agréablement toutes les nouveautés du jour et en particulier les montagnes russes, qui jouissaient alors d'une grande vogue : « Toute ces montagnes personnifiées, avec M. Titan leur entrepreneur, venaient se disputer le prix devant le tribunal de la Folie, juge bien compétent du procès. Il y avait aussi Jean Leblanc, meunier de Montmartre, plaçant en faveur de l'illustre colline qui surmontait son moulin; puis un petit serrurier bossu qui en voulait généralement à toutes les montagnes dont il avait *plein le dos*. Un autre personnage encore, c'était Lantimèche, l'ennemi des mèches, des quinquets, des réverbères, de tous les vieux procédés d'éclairage qu'il va remplacer par le gaz hydrogène, car nous trouvons dans cette revue la

date de l'introduction du gaz, qui excitait l'étonnement universel, et qui suivit de près les bateaux à vapeur (1 . »

Dans une des scènes de cette revue apparaissait un commis marchand : M. *Calicot* (2), qui portait des moustaches (ce qui semblait réservé aux officiers), une cravate noire, des bottes, des éperons, et un œillet rouge à la boutonnière.

Accompagné par la danseuse Hortensia, M. Calicot, comme les autres personnages de la pièce, se présentait devant la Folie :

#### CALICOT

Nous sommes venus si vite (c'est moi qui conduisais) que j'ai accroché le phaéton de ce gros colonel ; ça a manqué d'avoir des suites. J'ai vu le moment où ça allait compromettre... le vernis de ma voiture.

#### LA FOLIE

Ah ! vous me rassurez, car entre militaires cela pouvait avoir d'autres suites.

1) THÉODORE MURET, *l'Histoire par le théâtre*, t. II p. 100.

(2) Le rôle était tenu par Brunet.

## HORTENSIA

Vous vous trompez, ma chère : monsieur n'est point militaire, et ne l'a jamais été. C'est M. Calicot.

## CALICOT

Marchand de nouveautés au Mont Ida.

## LA FOLIE

C'est que cette cravate noire, ces éperons, et surtout ces moustaches... Excusez, monsieur, je vous prenais pour un brave.

## CALICOT

Il n'y a pas de quoi, madame.

Oui, de tous ceux que je gouverne  
C'est l'uniforme et l'on pourrait enfin  
Se croire dans une caserne  
En entrant dans mon magasin.  
Mais ces fiers enfants de Bellone,  
Dont les moustaches vous font peur,  
Ont un comptoir pour champ d'honneur,  
Et pour arme une demi-aune.

## HORTENSIA

Monsieur est un jeune négociant qui fera de très bonnes affaires. D'abord il est très connu ; on le rencontre partout, au café Anglais, au boulevard de Gand, à toutes les promenades. Il parle de musique à la Bourse, et de commerce à l'Opéra. C'est un de nos habitués. Du reste, ne manquant jamais une nouveauté : voilà pourquoi nous sommes venus vous voir.

Les commis marchands n'avaient pas tardé à apprendre qu'une pièce des Variétés raillait chaque soir leurs attitudes martiales, peu compatibles avec leur pacifique profession. Le jour de la treizième représentation, ils envahirent le théâtre et aussitôt que la scène dans laquelle figurait M. Calicot eut commencé, ils se livrèrent à de bruyantes manifestations, qui recommencèrent et s'aggravèrent les jours suivants. Quelques arrestations n'eurent d'autre résultat que de les exciter davantage.

Scribe et Dupin comprirent que devant d'aussi terribles adversaires qui ne parlaient de rien moins que de massacrer le pauvre Brunet, il importait de filer doux. Ils se hâtèrent d'ajouter à leur pièce quelques scènes, qui avaient pour titre *le*

*Café des Variétés*, et dont la première représentation eut lieu le 5 août. Un couplet, un couplet de conciliation, était adressé aux calicots, à qui les auteurs tendaient ainsi le rameau d'olivier :

Oui, croyez-moi, déposez sans regrets  
 Ces fers bruyants, cet appareil de guerre,  
 Et des Amours sous vos pas indiscrets,  
 N'effrayez plus la cohorte légère.  
 Si des beautés dont vous causez les pleurs,  
   Nulle à vos traits ne se dérobe,  
   Contentez-vous, heureux vainqueurs,  
   De déchirer leurs tendres cœurs,  
   Et ne déchirez plus leur robe.

Flattés qu'on pût croire qu'ils déchiraient, à leurs moments perdus, de tendres cœurs, les commis marchands signèrent la paix, mais dans le cours de cette année 1816 et l'année suivante ils eurent à subir, après les attaques des auteurs dramatiques, celles des caricaturistes :

« M. Calicot, écrivait, au mois d'août 1817, Ragueneau dans sa *Chronique indiscrete* (1), a alimenté tous les burineurs de la capitale. On l'a représenté partant pour le combat, au combat, en courses, au champ d'honneur, à son expédition, à son service, sous les armes, prêtant serment,

(1) Paris, 1818, p. 77.

revenant du combat, éreinté, en vedette, au désespoir, perdant ses moustaches, armé chevalier, en fureur, à la réforme, à la toilette, se faisant ramasser, au Bois de Boulogne, etc., etc. MM. Naudet, Pigal, Janet, Chazal, Tardieu, Gault et d'autres encore ont profité de cette belle occasion pour acquérir ou augmenter leur réputation. Il ne reste plus qu'à vérifier leur calcul; on est plus surpris que charmé du nombre de ces caricatures (1), dont deux qui sont ornées du derrière de Mlle Perkaline se vendent mieux que les autres. »

(1) Une des dernières parues (en septembre 1817) fut *la Mort et l'Enterrement de M. Calicot*.

## VII

### LA COUR

LOUIS XVIII, CHARLES X, LA FAMILLE ROYALE  
LA COMTESSE DU CAYLA

Sur ce trône, au-dessus duquel avait plané l'épée si longtemps invincible de Napoléon, s'était assis, comme sur une chaise percée, un gros homme, au front étroit, au triple menton, au nez enfoui entre les joues, au regard plus cauteleux que fin. Il ressemblait à un tabellion d'opéra-comique. Il avait une de ces figures non pas seulement grasses, mais enflées, qui ont bien failli, croirait-on, être autre chose que des figures.

Ses jambes de goutteux portaient avec peine un ventre énorme, dont le poids l'empêchait presque de marcher. Il n'allait qu'en voiture, et pour qu'il y pût monter on avait fabriqué une sorte de fau-



teuil roulant sur un plan incliné, « une manivelle, dit la duchesse d'Abrantès, que j'ai eu l'honneur de voir chez le maréchal Lauriston, qui, oubliant ses glorieux jours passés, s'occupait de ces importantes affaires avec la même gravité qu'il avait mise à proposer jadis à Napoléon un moyen pour prendre plus tôt une place ennemie (1) ».

Cette obésité de Louis XVIII représentait en même temps des goûts trop sédentaires et de formidables excès de table, les seuls excès dont il fut capable. Comme mangeur, il se montra toujours supérieur à Napoléon. Ses familiers le constatèrent au grand couvert donné aux Tuileries au mois de janvier 1815 :

« Ce qu'on ne s'est point lassé d'admirer, raconte M. de Reiset dans ses *Mémoires* (2), c'est la façon dont Sa Majesté a fait honneur au dîner. Elle a absorbé à elle seule un plat presque entier de côtelettes qu'on avait placé devant Elle ce qui ne l'a point empêché de manger plusieurs autres mets parmi les chefs-d'œuvre culinaires qu'on lui a présentés tour à tour. Je me rappelle, dans mon enfance, avoir entendu vanter l'appétit proverbial de tous les Bourbons. J'ai pu constater, hier, que Louis XVIII, sous ce rapport, n'avait rien perdu des brillantes qualités de ses ancêtres. »

1. *Mémoires sur la Restauration*, Paris, 1835, t. I, p. 56.

2) T. III, p. 59.

On sent bien que ces courtisans étaient très fiers d'avoir pour roi un homme qui mangeait si bien.

La chasse aurait diminué cet embonpoint, mais si Louis XVIII était, à en croire certains mémoires du temps, un assez bon tireur, sa goutte l'obligeait à ne suivre les chasses qu'en voiture.

Il était resté sur le trône ce qu'il avait été à la cour de son frère, un bel esprit d'Académie de province, un médiocre élève du médiocre Parny, un faiseur de petits vers, un amateur de jolis riens, et aussi un cuistre de collège auquel, il ne manqua, pour traduire Horace, que d'avoir un peu plus de loisirs et de savoir un peu mieux le latin. Littérairement, il ne comprit rien à son époque. Il en était encore, lorsque parurent les *Odes* de Victor Hugo (1), à la poésie de Dorat ou de Delille.

Quelques historiens se sont montrés pour lui beaucoup trop sévères. Ils ont rappelé ses attaques sournoises contre Marie-Antoinette et la lâcheté avec laquelle il abandonna à son malheureux sort, pour ne pas se compromettre, le marquis de Favras. Ils ont attribué à ce prince, trop gros pour être si méchant, une âme très noire, capable des pires vilénies. Je ne partage pas leur opinion. Louis XVIII n'était pas un scélérat. Ce n'était pas même un

(1) En 1822.

scélérat. Il n'avait pas l'étoffe nécessaire. C'était un esprit d'espèce très inférieure, au point de vue moral, et que sa nature prédisposait à n'éprouver



Louis XVIII.

que de petits sentiments, à n'avoir que de mesquines passions. Il n'y eut de grand chez lui que l'orgueil. Par là il se releva un peu. Cet homme, si insuffisamment doué à tant d'égards, sut faire

dignement son métier de roi, au moins en face des étrangers.

Cette médiocrité morale lui permit de ne point se laisser dominer par ces haines politiques, nées souvent d'ardentes convictions. Il ne fut ni généreux, ni injuste. Cette modération, dont il fit preuve en plus d'une occasion, malgré sa famille, malgré ses ministres, malgré l'opinion publique, elle vint chez lui non pas d'un sentiment de pitié ou de justice, mais de ce bon sens, qui n'est pas toujours compatible avec une très haute intelligence.

Il garda, cependant, mais plutôt par dilettantisme que comme procédé de gouvernement, le goût de ces intrigues, de ces machinations souterraines, de ces correspondances secrètes, où sa jeunesse s'était complu.

« Louis XVIII, note dans ses *Mémoires* (1) la duchesse d'Abrantès, avait conservé une pitoyable coutume, celle d'être accessible à une foule de petits rapports, à quantité de minutieuses menées qui avaient au reste presque formé la totalité de sa vie politique, soit comme héritier présomptif à la couronne de France pendant la longue stérilité de sa belle-sœur, soit pendant son long règne sans royaumè...

« Cette habitude d'intriguer, véritable nom de

1) T. II, p. 211

ce qui se faisait à Hartwell, à Blakembourg, et à Mittau, le suivit à Paris, à l'époque de la première Restauration... Il écouta une foule de rapports absurdes; avec un esprit remarquable, il mit de la simplicité dans tout ce qu'il laissait arriver jusqu'à lui; c'était une pitié que de voir l'examen de sa *bouche de fer*, comme il appelait une cassette, une corbeille, je ne sais quoi, renfermant des lettres signées, d'autres anonymes, et toutes plus absurdes les unes que les autres, mais toujours dans un but dénonciateur. »

Ce vieux roi malade, impotent, ses sujets le connaissaient à peine. Il ne traversait Paris que dans une voiture lancée à fond de train. Il fuyait avec soin les cérémonies et les fêtes officielles, comme s'il eût voulu ne pas offrir à ceux dont le respect lui était nécessaire le dangereux spectacle de sa sénilité. Il ne vivait qu'avec quelques intimes, comme M. de Blacas, ou avec un petit nombre de lettrés choisis, qui formaient pour lui le plus flatteur des publics et aussi le plus servile. Il contait bien l'anecdote et surtout l'anecdote grivoise, dont il possédait un abondant répertoire. Il se prenait pour un homme d'esprit, et il l'était dans une certaine mesure. Sa conversation, nourrie de souvenirs, pleine de faits, ne manquait pas d'agrément. Elle ne manquait pas, non plus, d'admirateurs.

Un petit groupe autour d'un fauteuil, ce n'était pas suffisant pour animer les Tuileries. Naguère si bruyantes, si vivantes, elle devenaient de plus en plus le palais du silence et de l'ennui. Le comte d'Artois s'y montrait le moins possible : les Condé n'y venaient que très rarement, et presque tout leur temps se passait à la chasse. Le duc et la duchesse d'Angoulême, dont le visage semblait ne s'être pas déridé depuis la Révolution, n'y apportaient qu'une attitude contrainte et glacée, qui contrastait avec les manières soldatesques, avec les éclats de voix, avec les colères subites du duc de Berry.

On voyait errer dans les couloirs, dans les vastes salons, comme des ombres, des pairs de France en manteau de cour, des prélats, d'ancien généraux de l'Empire, ex-soudards devenus de souples courtisans, et sans cesse préoccupés de faire oublier leurs origines par l'exagération de leur respect pour les moindres détails de l'étiquette.

On y voyait aussi de hauts fonctionnaires, qui venaient solliciter un avancement, mendier une audience, et des parvenus, des financiers, qui n'ont d'autre roi que l'argent, mais qui, sous tous les régimes, trouvent le moyen d'être quelque chose.

Un détail physiologique, qu'il importe de noter, expliquerait au besoin ce que nous avons dit de

Louis XVIII et ce qu'il reste à en dire. La nature, qui ne lui avait pas plaint l'étoffe, s'était ratrapée sur un point. Marmont dit dans ses *Mémoires*,

. . . . . avec la liberté  
D'un soldat qui sait mal farder la vérité :

« Son organisation était incomplète et bizarre ; avec une bonne tête et un bon estomac, le reste du corps était mal conformé. Malgré cela, il avait beaucoup de prétention à des facultés qu'il n'avait pas (1). » Nouvelle preuve que la fatuité n'est souvent qu'une précaution oratoire.

À l'époque où il ne portait que le titre de comte de Provence, Louis XVIII avait eu pour maîtresse, peut-être honoraire, la comtesse de Balbi.

Née en 1758, Mlle de Caumont-Laforce, dame d'atours de la comtesse de Provence, vers 1780, avait épousé un Génois, le comte de Balbi, colonel à la suite du régiment de Bourbon.

Elle était marquée de la petite vérole, comme beaucoup de femmes du dix-huitième siècle, et elle avait de mauvaises dents. Elle n'était pas jolie. Elle était mieux que jolie, avec sa physionomie malicieuse et ses yeux expressifs. D'ailleurs très gaie, pleine d'esprit, et peu embarrassée de scrupules.

(1) VOIR CABANIS, *les Indiscretions de l'histoire*, 9<sup>e</sup> série, Paris, 1909, p. 342.

Le comte de Provence la remarqua, et à la suite de cette remarque, elle eut son appartement au Luxembourg. Pendant la Révolution, elle suivit son amant, si on peut s'exprimer ainsi, à l'étranger. Lorsqu'il s'établit à Mittau, en 1798, elle partit avec Archaubaud de Périgord, voyagea en Hollande, et, à Rotterdam, accoucha de deux jumeaux que le comte de Provence aurait eu mauvaise grâce à revendiquer, et que le comte de Balbi ne revendiqua pas non plus, sa femme ayant pris la précaution de le faire enfermer comme fou.

Un peu lasse d'aventures passionnelles, Mme de Balbi revint en France en 1802. En 1806, un ordre de Napoléon l'obligea à séjourner à quarante lieues de la capitale. Elle rentra à Paris sous la Restauration, mais on lui refusa une audience aux Tuileries. On se contenta de lui faire, pour services de jour et de nuit rendus à la cause des Bourbons, une pension de 12.000 francs sur la cassette royale. Elle la toucha depuis le 29 février 1816, et Charles X la lui continua.

La comtesse de Balbi, qui n'était plus qu'une vieille femme et qui avait remplacé le jeu de l'amour par l'amour du jeu, mourut à quatre-vingt-trois ans, le 3 avril 1842.

Louis XVIII aimait les femmes d'un amour qui, malgré lui, restait à demi platonique. Il aimait



leur grâce et leur fragilité, et ce qu'il y a toujours en elles d'imprévu et de peu sûr, et le rayonnement de leur sourire et la douceur de leur voix et l'harmonie de leurs gestes, et l'atmosphère de jeunesse et de joie qu'elles créent autour d'elles. Il les aima longtemps. Il n'en aima aucune autant que la comtesse du Cayla.

Née vers 1780, la comtesse du Cayla était la fille du magistrat Talon (1). Lorsque celui-ci, suspect de sentiments royalistes, fut emprisonné sous l'Empire, elle obtint de Fouché l'autorisation d'aller le voir dans son cachot. « Quelque temps après, le ministère de la police fut occupé par Rovigo, et, malgré toute sa répugnance, Mlle Talon, qui devait être alors fort jolie, se vit forcée de se prêter à bien des choses pour pénétrer dans l'autre de l'infortune (2). » Le chancelier Pasquier confirme ce détail (3) et ajoute que la comtesse du Cayla, maîtresse involontaire de Savary, en eut un fils qui lui ressemblait beaucoup. Elle semble d'ailleurs s'être facilement résignée à cet amour non partagé. Elle n'était capable ni de grandes passions, ni de grandes douleurs.

(1) Talon eut un fils, Denys Talon, qui obtint, à la bataille de Bautzen, le grade de chef d'escadron, et fut un des plus brillants officiers de l'Empire.

(2) *Biographie des dames de la Cour, par un valet de chambre congédié* Marco de Saint-Hilaire ?, Paris, 1826, p. 51.

(3) *Mémoires*, t. V.

Ses lettres, publiées par le duc de Doudeauville, la montrent, en 1812 et en 1813, uniquement préoccupée de ses plaisirs (1).

On a raconté qu'après la seconde Restauration, elle avait demandé au duc de Grammont, capitaine des gardes du roi, de l'aider à obtenir une place de gouvernante ou de dame de compagnie en Russie. Jugeant avec raison qu'elle méritait mieux, le duc de Grammont lui aurait procuré une audience de Louis XVIII, audience qui aurait été l'origine de sa fortune.

En réalité, elle vit pour la première fois Louis XVIII à Hartwell. Elle le revit à Paris au mois de juin 1814.

Elle n'était pas très intelligente, mais elle était très habile. Elle avait, remarque le chancelier Pasquier, qui s'y connaissait, plus de souplesse que d'étendue dans l'esprit. Le roi fut rapidement conquis par cette femme qui n'était plus très jeune, mais qui restait encore belle (2), et qui affecta toujours d'avoir pour lui la plus vive admiration.

(1) CAPEFIGUE, *la Comtesse du Cayla*, Paris, 1866, p. 39.

(2) « La comtesse avait conservé (en 1820) toutes les beautés du milieu de la vie : une suave carnation, des formes belles et élégantes, des yeux merveilleusement doux, la bouche un peu large, mais souriante et spirituelle, la nonchalance mêlée à une certaine dignité : telle que la reproduit le portrait de Gérard. » CAPEFIGUE, *la Comtesse du Cayla*, p. 117.

Elle excellait, ce fut sa grande séduction, à lui prodiguer les flatteries les plus délicates. Elle écoutait avec une attention infatigable, les anecdotes dont il se montrait prodigue. Sa vanité d'homme d'esprit et de lettré auprès d'elle se sentait à l'aise, s'étalait ingénument.

Avec un art réellement supérieur, sans cesse l'aimable comtesse donnait une forme nouvelle à ses louanges. Son admiration était à la fois excessive et très variée.

Le roi lui avait lu dans un de leurs entretiens cette relation d'un voyage à Gand, adressée à d'Avaray, l'ami des mauvais jours, et qui ne semblait pas destinée à l'impression. Elle s'empara — et sans doute on lui facilita cet aimable vol — elle s'empara du manuscrit et en fit faire une édition de luxe, offerte au royal auteur, qui feignit de se fâcher et au fond en fut ravi.

La comtesse du Cayla lui devenait de plus en plus nécessaire. Il finit par la recevoir trois fois par semaine, de trois heures à cinq heures, et à ces moments-là ses ministres avaient ordre de ne pas le déranger. Elle venait tous les mercredis soir et sa visite faite, elle traversait rapidement la salle des gardes en tenant à la main — Lamartine et d'autres historiens l'affirment — un sac de velours vert dans lequel il y avait cinquante mille francs en or ! ou en billets.

D'interminables causeries remplissaient ces entrevues. La comtesse parlait peu et écoutait beaucoup. C'était juste le contraire pour Louis XVIII. Devant cette auditrice qui semblait charmée de l'entendre, il se montrait intarissable.

Se bornait-il à conter des anecdotes légèrement grivoises ? C'est un point sur lequel manquent, et on n'en sera pas étonné, des renseignements précis. Le baron de Viholles a raconté, dans ses *Mémoires*, qu'il se plaisait à humer des grains de tabac sur la gorge nue de son amie. C'était évidemment pour lui prouver combien il la priait.

A propos de cette manière originale, et en somme très agréable, de prendre son tabac, le baron de Roule de Paulin racontait naguère au docteur Cabanès, cette historiette qu'il tenait de deux de ses grands oncles, le marquis de Pons de Trélan et le comte de Labro de Montagnac.

« Ces deux personnages faisaient partie de l'escorte du roi quand celui-ci se rendait à Saint-Ouen pour y visiter la favorite. Lorsqu'ils se trouvaient en présence de Mme du Cayla, ils se mettaient, à tour de rôle, à éternuer avec une affectation marquée. Celle-ci ne fut pas longue à s'apercevoir du manège et elle se plaignit vivement au roi de l'offense qui lui était faite. Désormais Louis XVIII se passa de son escorte de

gardes du corps et cette infraction à l'étiquette reçut sans doute sa récompense (1). »

De flatterie en flatterie et de prise en prise, l'influence de la comtesse ne faisait que grandir. Elle jouait un peu à l'Égérie. Elle patronnait, auprès de Louis XVIII, aux heures d'abandon, ce parti qui était plus royaliste que le roi (2). Elle contribua grandement, dit-on, à l'arrivée au pouvoir de ce ministère de 1821 qui comptait parmi ses membres Chateaubriand, le duc de Montmorency et le comte de Villèle.

Si elle était désintéressée, ce qui ne semble très douteux, son désintéressement fut soumis à de rudes épreuves. Le roi la comblait de cadeaux qu'elle acceptait avec une attitude résignée et comme à contre-cœur. Il lui envoya un jour une Bible illustrée de nombreuses gravures et où chacune de ces gravures était couverte, en guise de papier de soie, d'un billet de mille francs. Il lui donna le château de Saint-Ouen où il avait signé la déclaration du même nom : « Je veux qu'après moi, lui avait-il dit, vous soyez la gardienne de ma mémoire. Ma mémoire est là pour les Français, Saint-Ouen est le monument de ma sagesse

(1) CABANIS, *les Indiscrétions de l'histoire*, 6<sup>e</sup> série, p. 343.

(2) C'est ce qui explique la haine des libéraux et en particulier de Béranger, qui écrivit contre la comtesse du Cayla une de ses plus violentes chansons, *Océanie*.

et le palladium de ma race. » Il employait là de bien grands mots pour un bien petit pavillon, qui aurait à peine suffi, sous le règne de Louis XV, à une danseuse de l'Opéra.

C'est à Saint-Ouen, que le 2 mai 1823 la comtesse du Cayla offrit au roi, à son roi, un divertissement dont l'*Annuaire* de Lesur (1) donne ce rapide compte rendu :

« La fête a commencé par un déjeuner servi comme par enchantement sous une tente, et splendide, malgré toutes les rigueurs du vendredi scrupuleusement observées ; de là on a passé sous une seconde tente préparée en salle de spectacle où les artistes réunis ont joué deux pièces dont l'une, *le Deux Mai*, de M. Chazel, était faite pour la circonstance et qui fut terminée par l'arrivée d'un courrier qui apportait la nouvelle de la prise de Saragosse.

Après le spectacle on a fait l'inauguration d'un portrait du roi, par M. Gérard, dans le salon du nouveau Pavillon. C'est un tableau d'histoire où le monarque est représenté méditant, assis à son bureau, dans un cabinet du château de Saint-Ouen, la fameuse déclaration qui le rendra éternellement célèbre. Cette inauguration faite aux accords d'une musique délicieuse a dignement couronné la journée. »

(1) A la date du 2 mai 1823.

Louis XVIII achevait de mourir, et celle pour laquelle il s'était montré si généreux le regrettait. Cette lettre qu'elle écrivit en 1824 à un de ses amis, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld semble prouver qu'elle eut pour le vieux monarque agonisant une réelle affection.

« J'ai oublié hier, mon cher vicomte, de vous dire une chose bien touchante. Le roi, me parlant de l'avenir, m'a dit : « Y a-t-il encore une chose difficile et épineuse à faire, signalez-la-moi. C'est ce que mon frère ne pourrait faire sans inconvénient. » Je ne crois pas qu'on puisse pousser la prévoyance et l'affection plus loin.

« Je ne pourrais pas assister à deux scènes pareilles en ma vie, mon cher vicomte, et je fonds encore en larmes en vous écrivant ce petit mot dont mon cœur a besoin.

« Ce prince est admirable; et, comme saint Louis, il voit arriver les derniers jours avec un grand cœur! Croyait-il donc me voir pour la dernière fois? Cette idée me déchire. Il m'a parlé de toutes les personnes qui lui tiennent avec des expressions qui remueraient des pierres. En parlant de *Madame* et de *Monsieur*, il disait : « Ils me font bien regretter la vie. Mon frère, ce bon frère, a-t-il ajouté, honorera ma mémoire en vous. » Il m'a donné sa bénédiction. Tenez, je suis hors d'état de vous dire des détails; je retourne boule-

versée à Saint-Ouen. — Bonjour, cher vicomte, vous partagerez tout ce que j'éprouve. Cependant il y a du mieux, il le dit lui-même, mais ce sont quelques mois et voilà tout le mieux. Il veut marier Valentine (la fille de Mme du Cayla) et est bien occupé qu'elle ait cette charge de grand écuyer en dot ; pour moi, je ne le veux pas et je ne pense qu'à cet adorable prince. Adieu, à ce soir, j'espère, je n'en puis plus. » Après la mort du roi, la comtesse du Cayla s'enferma dans son château à Saint-Ouen, avec ses deux enfants, un fils et une fille (1), et quelques amis choisis.

En 1818, le pacha d'Égypte lui avait envoyé deux béliers et quelques brebis d'Arabie. Elle s'occupait de l'élevage des bêtes à cornes et vivait en riche fermière, après avoir été pendant deux ans presque reine de France :

« Retirée à quarante-deux ans d'une cour dont elle fut l'ornement, fraîche encore, belle femme, forte, brune, ayant de l'esprit et de l'embonpoint, des moutons et des livres, un bon château et un joli coffre-fort, Mme du Cayla s'occupe, dans ses possessions de Saint-Ouen, de l'éducation des bêtes à cornes et du croisement des races. Là, tandis que le printemps rajeunit la nature et que les troupeaux bondissants broutent dans de gras

(1) Le 25 avril 1825, elle maria sa fille au prince de Craon-Beauveau.



pâturages le thym modeste et le serpolet odoriférant, notre moderne Amaryllis, assise au pied d'un hêtre, grave sur son écorce le souvenir de ses amours, et jette un regard dédaigneux sur ce Paris, ville de boue et de fumée, où s'écoulèrent si tristement les belles années de sa jeunesse. Puissent nos hommes d'État, qui vont voir quelquefois Mme du Cayla, suivre son exemple, et, cessant enfin de jouer des rôles de loups, redevenir bergers, et retourner à leurs moutons (1). »

La comtesse du Cayla mourut le 27 avril 1852. On trouva dans ses papiers 1.500 lettres que lui avait écrites Louis XVIII.

Cette favorite avait été, vers 1816, obligée, à la suite d'intrigues bien ourdies, de se retirer quelque temps de la cour. Le roi, qui devait bientôt la reprendre, chercha à la remplacer. Il avait remarqué une sœur de Decazes, Mme Princeteau, mariée à un haut fonctionnaire des finances (2). Il se la fit présenter.

(1) *Biographie des Dames à la cour...*, p. 33.

(2) « Elle a éprouvé bien des chagrins dans sa vie : mariée dès l'âge le plus tendre à un homme plein d'esprit vers lequel son cœur se sentait entraînée par une pente irrésistible, elle a eu la douleur de ne rencontrer qu'amertume dans un lien qui semblait lui promettre le plus heureux avenir. Délaissée par l'ingrât qui l'avait trahie, elle se jeta dans les bras de son frère, dont elle partagea la demeure, la table et la fortune. M. Decazes était alors président du Conseil des ministres. Sa sœur le suivit à la cour. Louis XVIII

Mme Princeteau avait quelque teinture des lettres et ne manquait pas d'esprit. C'est par là qu'elle plut à Louis XVIII. Elle lui rappelait la comtesse du Cayla. Ses visites aux Tuileries devinrent régulières. Elle finit par y venir jusqu'à deux fois par semaine.

Au faubourg Saint-Germain, où on n'aimait pas beaucoup Decazes, cette nouvelle favorite fut en butte à bien des critiques. Pour essayer de la ridiculiser, on inventa la couleur Princeteau jaune mat. Cette couleur devint quelque temps à la mode. On l'arbora sur des robes ultra-royalistes et sur des chapeaux d'opposition.

Mlle Decazes fit aussi, mais pas longtemps, l'intérim de la comtesse du Cayla, et s'imposa par les mêmes procédés à la bienveillance du roi. Il lui avait récité quelques odes d'Horace qu'il avait mises en vers français. Elle gardait comme un trésor une copie de cette traduction.

Le comte d'Artois n'était ni poète ni lettré, et

la vit, connut la cause de ses pleurs, et ce monarque, naturellement bon et généreux, résolut d'en tarir la source. Dès lors, il devint le père de l'infortunée. Mme Princetot commençait à oublier ses chagrins, lorsque la disgrâce de son frère entraîna la sienne, et la força de prendre sa retraite à trente-deux ans. Quoiqu'elle soit maintenant un peu sur le retour, c'est encore une brune fort piquante, dont le sourire est divin, et l'œil voluptueux. Sa chevelure noire descend jusqu'à ses pieds. Heureux qui peut la voir sans en être épris ! » *Biographie des dames de la cour...* p. 132.

# MARIE THÉRESE à PRESBOURG.

*Romance.*

Paroles de M. C. BERARD.

Musique de FELIX BLANGINI.

Chevalier de la Légion d'honneur & c.

On trouve chez l'Auteur, la partition et les Airs pour Piano de Marie Thérèse

PIANO.

*Las bello.*

Né pour régner, et pour vaincre à la guerre l'enfant des Rois so

loin doit il souffrir? doit il sans gloire hériter de son père,

*avec expression.*  
et sans pa-trie al-ler mourir? et sans pa-trie al-

-ler mourir?

il avait renoncé, l'âge aidant, aux femmes. Ce vieux diable s'était fait ermite. Il avait une religion minutieuse, formaliste, rapetissée à sa taille. D'ailleurs il considérait Dieu comme le protecteur naturel de la monarchie, et volontiers il l'aurait appelé mon cousin.

Ce n'était pas un grand homme mais c'était un bon homme, aimable, souriant, et dont la tête de mouton aristocratique avait des grâces d'ancien régime. Chez le vieillard assagi et revenu de bien des choses on devinait l'ex petit-maître qui avait beaucoup aimé.

Tout autre était son fils aîné, le duc d'Angoulême, né à Versailles le 6 août 1775, grand prieur de France, à onze ans, en 1786, et à douze ans, en 1787, chevalier de l'Ordre. Il avait eu avant la Révolution la réputation d'un enfant d'esprit. Il prit plus tard sa revanche.

Sa timidité lui nuisait beaucoup, une timidité ennuyée et gauche. Il avait toujours l'air de chercher ses mots et il les trouvait avec peine. On le disait instruit, mais il lui manquait la faculté de tirer parti de cette instruction. Elle restait intérieure et inutile.

On a appelé le duc d'Angoulême un esprit subalterne. Il était de ces hommes qui ne peuvent être que des reflets et des échos. Il traversa son temps sans émettre une opinion personnelle, sans

manifeste une volonté. Soldat vaillant, ce fut son seul mérite, mais, malgré la réputation qu'on s'efforça de lui fabriquer avec de faciles victoires, il prouva que le courage ne suffit pas pour faire un général (1).

Douée jusqu'à l'abus de vertus tristes et agressives, la duchesse d'Angoulême, cette fille de Marie-Antoinette qui lui ressemblait si peu, personnifiait les rancunes, les préjugés de l'ancien régime. Énergique et rude, virile, même par l'aspect, elle gardait un maintien rêche et gourmé, qui éloignait les sympathies et refroidissait les dévouements. Elle avait l'obsession du drame de 93. La prison, l'échafaud, elle les avait toujours présents. Elle en rendait responsables les jacobins de la veille et les libéraux du lendemain. Elle boudait la France qui le lui rendait bien. De ses regrets trop prolongés elle semblait s'être fait une attitude, et, partout où elle passait, cette urne lacrymatoire ambulante rappelait aux Français, avides d'oubli, les pages les plus tragiques de la Révolution.

(1) « Le héros du Trocadéro ne fut fêté qu'à la cour et dans les séminaires ; la nation vit avec pitié la pompe tristement triomphale qui signala son retour dans la capitale. Le caractère national s'indignait de cette capucinade militaires. » *Causes secrètes de la conjuration royale et ministère du pavillon Marsan* (où résidait le comte d'Artois pendant le règne de son frère) *contre le peuple français...* Paris, 1830, p. 39.

Il faut noter que le duc d'Angoulême participa largement à l'impopularité de la guerre d'Espagne.

## VIII

### LA DUCHESSE DE BERRY

Deuxième fils du comte d'Artois, le duc de Berry était né à Versailles le 24 janvier 1778 et avait passé en exil la plus grande partie de sa jeunesse.

Peut-être avec l'arrière-pensée de ressembler à Napoléon, au moins par ce côté-là, il affectait les manières militaires, dans ce qu'elles ont de moins aimable. Il était brusque, emporté. Il avait de fréquentes colères et c'était surtout dans ses jurons qu'il invoquait le nom de Dieu.

Cette violence cachait de très réelles qualités de cœur. Il était bon et bien des gens dans son entourage l'ignoraient. Il rendait facilement et avec plaisir des services, et sa manière de les rendre semblait autoriser ceux qu'il obligeait à

se dispenser de toute gratitude. Ils n'y étaient déjà que trop portés.

Dans le peuple parisien, parmi les ouvriers, parmi les soldats, cette rudesse, un peu artificielle et d'autant plus odieuse, avait attiré au duc de Berry des haines très vives. L'attentat de Louvel naquit, assure-t-on, d'une de ces haines. Ce qui est certain, c'est que plusieurs complots furent formés contre ce prince si impopulaire et que la police avait dans ses principales attributions de veiller sur lui. On sait qu'elle s'acquitta assez mal de cette besogne.

Le duc de Berry était petit et de tournure peu élégante. Il marchait sans se dandiner comme la plupart des Bourbons et surtout comme son frère le duc d'Angoulême, mais d'un pas saccadé, qu'il croyait martial, et la tête enfoncée dans les épaules. Ce qui sauvait sa physionomie assez ingrate au repos c'était le sourire qui avait du charme. Les femmes apprécient beaucoup chez un homme ce genre d'agrément. Le duc de Berry fut aimé, même par sa femme, et aima beaucoup et dans tous les mondes.

Sa famille désira qu'il aimât légitimement. Elle comptait sur lui pour perpétuer la race. On lui chercha une femme parmi les Bourbons à l'étranger, et celle qu'on choisit fut une des princesses les plus charmantes de l'Europe, Marie-Caroline-

Thérèse, fille du prince royal des Deux-Siciles, et née le 5 novembre 1798. Le mariage fut annoncé officiellement à la Chambre des pairs et à la Chambre des députés le 28 mars 1816.

L'éducation de la future duchesse de Berry avait été toute française. L'*Almanach de la Bonne Duchesse pour l'année 1833* (1), écrivait à ce propos, dans une sorte de biographie un peu emphatique, mais où on trouve des détails assez curieux :

« Sa jeunesse brilla de l'éclat des plus grandes vertus et surtout de la bienfaisance ; les peuples de la Sicile en conservent les souvenirs. Madame fut élevée par les soins du comte et de la comtesse de Latour, Français de naissance, tous deux éminemment propres à faire avec succès l'éducation si difficile des enfants des rois. La postérité dira si l'esprit et le cœur de Caroline n'ont pas justifié la confiance de ses augustes parents et rendu témoignage de l'habileté de ses maîtres. »

C'est par une lettre datée du 8 février 1816 que le duc de Berry demanda à Marie-Caroline-Thérèse sa main :

« MADAME, MA SŒUR ET COUSINE,

Il y avait bien longtemps que je désirais obtenir

(1) Par J.-A. GAUTHIER, Marseille, 1833, p. 12. C'était un almanach de propagande.



l'aveu du roi votre grand-père et du prince votre père, pour former une demande à laquelle j'attache le bonheur de ma vie; mais avant que j'aie obtenu leur agrément, c'est Votre Altesse Royale que je viens solliciter de daigner me confier le bonheur de sa vie en s'unissant avec moi. J'ose me flatter que l'âge, l'expérience et une longue adversité m'ont assez formé pour me rendre digne d'être son époux, son guide et son ami. En quittant des parents si dignes de son amour, elle trouvera ici une famille qui lui rappellera le temps des patriarches. Que vous dirai-je du roi, de mon frère, de Monsieur, et surtout de cet ange, Madame, duchesse d'Angoulême, que vous n'avez entendu dire, sinon que leurs vertus, leur bonté, sont fort au-dessus des éloges que l'on peut en faire? L'union la plus intime règne parmi nous et n'est jamais troublée. Mes parents désirent tous avec impatience que Votre Altesse Royale comble mes vœux et qu'elle consente à augmenter le nombre des enfants de notre famille. Veuillez, madame, vous rendre à mes prières et presser le moment où je pourrai mettre à vos pieds l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels je suis, madame ma sœur et cousine, de Votre Altesse Royale le très affectionné frère et cousin.

« CHARLES-FERDINAND. »

Il lui écrivait, un mois et demi plus tard, dans des termes beaucoup moins compassés. L'amour commençait à faire son œuvre :

Paris, le 25 avril 1816.

« Votre aimable lettre m'a fait un plaisir que je ne puis vous exprimer, madame et chère femme, car aujourd'hui nous nous sommes donné notre foi ; de ce jour nous sommes unis par les liens sacrés du mariage, liens que je chercherai toujours à vous rendre doux. Vous daignez me remercier de vous avoir choisie pour compagne de ma vie : que ne dois-je pas de remerciements à Votre Altesse Royale, pour avoir si promptement accédé aux vœux de vos excellents parents ! Je sens combien il doit vous coûter de les quitter, de venir presque seule dans un pays étranger, mais qui ne le sera bientôt plus pour vous, pour vous unir à un homme que vous ne connaissez pas. J'ai composé votre maison de dames dont la vertu et la douceur me sont connues. Le roi a approuvé ce choix. Votre dame d'honneur, la duchesse de Reggio (1), est désespérée de ne pouvoir aller au devant de vous. Mme de Laferonnays, votre dame d'atours, sœur de la comtesse de Blacas, sera la première qui aura le bonheur de vous faire sa

(1) Mlle de Coucy, qui épousa le maréchal Oudinot.

cour ; c'est un modèle de vertu et de l'amabilité la plus douce ; je vous la recommande particulièrement ; elle vous présentera les dames pour accompagner. Le duc de Lévis, votre chevalier d'honneur, est un homme aussi distingué par ses qualités que par ses talents. Le comte de Mesnard, votre premier écuyer, est un loyal chevalier qui n'est rentré en France qu'avec moi. Enfin, lorsque vous les connaîtrez, vous les trouverez dignes de l'honneur qu'ils ont de vous être attachés.

« Avec quelle impatience j'attends la nouvelle de votre arrivée en France ! Que je serai heureux, ma bien chère femme, quand je pourrai vous appeler de ces deux noms. Tout ce que j'entends dire de vos qualités, de votre bonté, de votre esprit, de vos grâces, me charme, me fait brûler du désir de vous voir et de vous embrasser comme je vous aime.

« CHARLES-FERDINAND. »

Partie de Palerme dans les derniers jours de mai 1816, la duchesse de Berry fit son entrée le 30 dans sa bonne ville de Marseille, et ce fut une entrée triomphale dans un décor de féerie.

Sur une chaloupe dorée, que conduisaient vingt-quatre rameurs vêtus de satin blanc, avec une écharpe bleu et or, et que commandaient M. de

Damas, capitaine, et M. de Villeneuve, lieutenant de vaisseau, la princesse était assise au-dessous d'un dais de velours rouge à franges d'or que surmontait une couronne. Au-dessus flottait, agité par le vent, le drapeau français, le drapeau des Bourbons aux armes de Navarre et de France. Et aussi loin que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait, sous le lumineux soleil de Provence, que des mâts recouverts de verdure, parés de banderoles, et qui s'inclinaient, soulevés par le flot, comme pour saluer la jeune femme, que sa grâce souveraine, dans un pays qui a l'adoration de la beauté, rendait déjà populaire.

Depuis le débarcadère, la haie était formée par la garde nationale et la troupe de ligne. Toutes les fenêtres étaient occupées par des jeunes femmes en toilettes élégantes, et la duchesse, ravie, plus belle de son émotion et de la joie qu'elle éprouvait, souriait aux acclamations.

Ces acclamations la suivirent dans tout son voyage. Elle n'avait qu'à paraître pour faire la conquête de tous les cœurs. A chaque étape de la route, elle laissait des amoureux. Et de se sentir si aimée, elle commença à aimer ce pays, prodigue de manifestations touchantes, et qui allait devenir sa patrie d'adoption.

Vers le milieu du mois de juin, dans la forêt de Fontainebleau, sous les chênes de la Croix-de-Saint-

Herem, eut lieu la première entrevue du duc et de la duchesse de Berry, et quelques jours après, le 17 juin, le mariage fut célébré à Notre-Dame.

« Cette église avait été décorée avec autant de magnificence que de goût. En avant et sur la place, un portique de seize colonnes, surmonté d'un amphithéâtre contenant de la musique et des spectateurs, précédait la pompe intérieure. Les champs en ogives de la grande nef étaient remplis par un champ d'azur, semé de fleurs de lis d'or; les clefs et les tympan ornés de chiffres et d'armoiries blasonnées et supportés par des renommées; des écussons appendus aux piliers présentaient, trois par trois, les armoiries des bonnes villes du royaume, et plus haut, sous le second ordre, il y avait des corbeilles élégantes chargées de fleurs et de fruits.

« Quatre grandes colonnes surmontées de riches bannières chargées de devises et ornées à leurs fûts d'emblèmes de la justice, du commerce, des sciences, de la navigation, des beaux-arts, de la guerre, s'élevaient au-dessus des quatre piliers de la croisée; le luxe du chœur était encore plus remarquable; des riches draperies de velours bleu, semées de fleurs de lis d'or, des trophées, les emblèmes des bonnes villes, des candélabres d'or, des groupes de bannières rappelant les douze mairies de Paris, et, au-dessus, le vieil oriflamme.

Une profusion de lampadaires, de girandoles, de lustres en cristal de roche, chargés d'innombrables bougies, éclairait cette scène imposante.

« Les autorités civiles et militaires, la magistrature, les députations, les pairs, les membres du corps législatif, les ambassadeurs, le corps diplomatique, les académies, arrivèrent successivement et prirent leur place accoutumée.

« A midi, le grondement du canon, le bruit des tambours battant au champ, le son des cloches, les vivats du peuple, annoncèrent l'arrivée du cortège (1). On entra dans l'église dans l'ordre suivant. Les officiers des diverses maisons, M. le prince de Condé, M. le duc d'Angoulême, M. le duc et Mme la duchesse de Berry, le roi, marchant sous le dais, porté par quatre chanoines, Mme la duchesse d'Angoulême, Mme la duchesse douairière d'Orléans et Mme la duchesse de Bourbon...

« Le roi portait un habit d'uniforme, chargé d'une large broderie d'or; Monsieur, l'uniforme à broderie d'argent de colonel général de la garde nationale; Mgr le duc d'Angoulême l'uniforme de grand amiral de France; et Mgr le prince de

(1) Au moment où le cortège passa sur le boulevard Montmartre, un automate du physicien Robertson, qui avait été placé sur une estrade, se mit à jouer une marche triomphale. Ce fut un des épisodes les plus remarquables de cette journée de fêtes.



**Madame CARMOUCHE (Jenny Verpré)**  
ROLE DE MICHELLETTE, dans la *Servante justifiée*.





Condé, l'uniforme blanc et or de colonel général de l'infanterie française.

« M. le duc de Berry portait un habit de drap d'or avec le manteau de cour. La parure de Mme la duchesse de Berry étincelait des pierreries de la couronne.

« Le cortège se composait de trente-six carrosses, vingt-quatre des écuries du roi, douze des écuries de Monsieur (1). »

Pendant toute la journée, il y eut, dans les différents quartiers, des jeux, des distributions de vivres, des fontaines de vin aux Champs-Élysées. Le soir, on tira un feu d'artifice, dont le bouquet, en éclatant, répandit des chansons dans la foule.

L'enthousiasme de cette foule était sincère et ne se trompait pas. Plus clairvoyant qu'il ne le fut en d'autres occasions il avait deviné ce qu'allait être, ce qu'allait représenter cette petite princesse que fêtait Paris, que fêtait, sauf quelques grognards et quelques jacobins, toute la France. Ce charme, qui déjà exerçait son empire, la foule le subissait sans résistance.

Transportée par les hasards de la politique dans cette cour où tout sentait la vieillesse et la mort, la duchesse de Berry plaisait parce qu'elle était jeune, d'âge, d'esprit et de cœur. Elle plaisait parce

(1) ALFRED NETTEMENT, *Mémoires historiques de S. A. R. Madame, duchesse de Berri*, Paris, 1837, t. I, p. 187.

qu'elle était la jeune femme pleine de fougue et de sève, débordante de joie et d'illusions, et pour qui vivre c'était briller, séduire, aimer, jouir.

A côté de ce roi impotent, dans cette famille livrée aux minutieuses pratiques d'une dévotion outrée, où on ne s'entretenait que du passé, où on s'enfermait dans des souvenirs douloureux, où le rire semblait un huitième péché capital, où se distraire, c'était se damner, la duchesse de Berry apporta sa gaité, son entrain, son besoin d'être heureuse. Autant qu'elle le put, elle ramena le règne des fêtes. Elle réveilla ce palais des Tuileries, endormi par quelque magicien comme un château de contes de fées. Elle égaya le vieux roi. Elle parvint même, ce qui semblait impossible, à dérider la duchesse d'Angoulême, cet ange de l'ennui. Elle fut la reine de la jeunesse. Elle fut le sourire de la Restauration.

Futile peut-être — elle avait vingt ans ! — trop occupée à ses toilettes — elle les portait si bien ! — mais très bonne, très généreuse, toujours prête quand il s'agissait de venir en aide à la misère, et ne négligeant aucune occasion de faire du plaisir l'auxiliaire de la charité.

Ses portraits ne donnent pas de sa beauté une idée suffisante parce qu'elle avait, comme beaucoup de femmes, une beauté d'expression qu'on jugeait mal quand on ne la voyait qu'au repos.

Le bonheur lui allait à ravir. Avec ses cheveux blonds, ses yeux bleus, sa taille très fine, ses pieds d'enfant, quand elle s'animaît, elle devenait délicate. Tout son visage alors était un rayonnement.

Les deux nouveaux époux s'étaient installés à l'Élysée : « Là, libres de l'étiquette des Tuileries, qui leur pesait comme une fatigue et un ennui, ils vivaient dans la simplicité de la vie bourgeoise. Souvent on les voyait sortir à pied tous deux ensemble, sans escorte et sans suite, par la porte qui donne sur les Champs-Élysées ; ils descendaient l'avenue et se mêlaient à la foule, allant eux-mêmes visiter les malheureux auxquels ils accordaient des secours (1). Quelquefois aussi, on les rencontrait dans les magasins et les boutiques ; car Mgr le duc de Berry mettait une grâce parfaite à complaire en tout à la princesse, et il trouvait dans cette jeunesse de cœur, qu'il avait conservée, l'instinct de ce qui devait lui plaire (2). »

Il y a, chez la plupart des femmes et chez les plus médiocres d'esprit, une grande docilité d'affection et comme un lointain servage des sens. La

(1) Le chiffre de leurs aumônes annuelles dépassait 300,000 francs.

(2) ALFRED NETTEMENT, *Mémoires historiques de S. A. R. Madame, duchesse de Berry*, Paris, 1837, t. I, p. 206.

religion et la loi, les préjugés ou les convenances, leur présentent un homme, jeune ou vieux, beau ou laid, quelquefois un coquin, souvent un sot, et lui disent : « Aime-le ». Elles l'aiment. L'indépendance leur pèse et le changement les effraie. Au lieu de chercher sur la grande route les libres aventures, elles s'enferment dans la monotone maison conjugale et cherchent à la rendre aussi habitable, aussi confortable que possible. Celui qui est devenu leur maître, le maître de tous leurs rêves, de toutes leurs espérances, de toutes leurs illusions, elles s'efforcent de lui accorder les qualités qui lui manquent, et, pour le supporter plus facilement, de ne pas le voir tel qu'il est. Elles éteignent leur regard que la nature destinait aux libres choix, elles arrêtent les battements de leur cœur, elles renoncent à plaire puisqu'elles ne peuvent plaire qu'au mari, elles ne connaissent rien, elles ne veulent rien connaître des luttes si douloureuses, si délicieuses, de la passion, elles ne savent pas l'immense joie que les autres éprouvent à se donner, à s'offrir à l'amant choisi, à l'élu du cœur et des sens, et, fanées prématurément, lasses de cette vertu qui ne fut trop souvent que de la lâcheté, elles vieillissent sans avoir réellement aimé, elles meurent sans avoir vécu.

On trouverait, en cherchant bien, un peu de cela chez la duchesse de Berry. Elle avait, elle aussi,

de par son éducation, cette docilité de cœur. Elle fit crédit à son mari des charmes qui lui manquaient. Elle mit à l'aimer une extrême bonne volonté. Elle l'aima par devoir, par reconnaissance, par cette puissance d'attachement et de débordement de tendresse qui remplit l'âme ingénue et servile de tant de jeunes femmes. Elle l'aima aussi parce qu'il l'aimait, et parce que rien n'est contagieux comme l'amour.

Elle le regretta sincèrement, elle le pleura avec de vraies larmes, lorsqu'il fut tué par le couteau d'un fou, le 13 février 1820.

Particulièrement visé, nous l'avons dit, par les adversaires des Bourbons, le duc de Berry recevait depuis quelques mois des lettres le plus souvent dénuées d'orthographe, mais toujours pleines de menaces. Il les bravait. Il ne les brava pas longtemps.

Le 12 février 1820, qui était un samedi, il avait assisté à un très beau bal donné chez le comte de Greffulhe. Le maître de la maison avait imaginé de faire distribuer aux dames, pendant ce bal, des petits couteaux. C'était une allusion à une parodie qui amusait beaucoup à cette époque le public parisien <sup>1</sup>, et dans laquelle Potier eut un de ses meilleurs rôles.

1. *Les Pelisses*.

Le lendemain, le duc de Berry recevait à son tour un couteau, offert par Louvel, mais il le recevait dans la poitrine. La douleur de la duchesse de Berry fut profonde, et personne ne s'y trompa.

Parmi les exaltés du parti bonapartiste et du parti républicain, cet assassinat excita une joie à peine dissimulée. Celui qui venait de mourir si tragiquement ne laissait pas d'héritier du trône. La dynastie des Bourbons était condamnée à disparaître avec le successeur de Louis XVIII, et ce successeur éventuel était un vieillard. L'impopularité du duc d'Angoulême était trop grande pour qu'on pût songer à faire de lui un roi. Il ne le désirait pas. Il était de ceux dont toute la vie est une abdication.

Les deux premiers enfants du duc et de la duchesse de Berry avaient été : une fille, née le 13 juillet 1817, et qui mourut au bout de deux jours ; un fils, né le 13 septembre 1818, et qui mourut au bout de deux heures. Un troisième enfant, une fille, était née le 21 septembre 1819.

Or, le 21 septembre 1820, vingt-quatre coups de canon, qui retentirent dans le cœur de tous les royalistes, annoncèrent que la duchesse venait d'accoucher d'un fils, celui qui sera appelé *l'Enfant du Miracle* (1). La nouvelle fut apportée officiel-

(1) Un artisan du faubourg Saint-Marceau adressa à S. A. R. Monsieur une pétition ainsi conçue : « Monseigneur,

lement au Conseil municipal, puis à l'Hôtel de Ville, d'abord de la part du comte d'Artois par un lieutenant de ses gardes, le chevalier Galard de Béarn, puis de la part du roi par le marquis de Rochemore, grand maître des cérémonies.

Une douzaine de personnes avaient assisté à l'accouchement, parmi lesquelles quatre gardes nationaux (1), et le maréchal Suchet. La personne de ce dernier donna lieu, dans les milieux anti-royalistes, à quelques propos peu aimables pour lui.

« Lorsque le maréchal Suchet arriva chez la duchesse, elle souleva, dit-on, les couvertures et dit au maréchal :

« — Monsieur le maréchal, vous voyez que l'enfant tient encore à moi ? ... Vous devez voir le cordon ?

« Une femme spirituelle disait le lendemain :

« — Oui, le cordon bleu (2). »

« ma femme est accouchée cette nuit, à la même heure que « S. A. R. Marie la duchesse de Berry. Nous sommes bien « pauvres. » Le prince lui envoya cinquante louis. » *Relation des fêtes données par la Ville de Paris et de toutes les cérémonies qui ont eu lieu dans la capitale, à l'occasion de la naissance et du baptême de Son Altesse Royale Mgr le Duc de Bordeaux ; à Paris, chez Petit, libraire, au Palais-Royal, 1822, p. 8.*

(1) Voir l'Appendice.

(2) *Mémoires sur la Restauration*, par la duchesse d'ABRANTÈS, t. V, p. 322.

Le maréchal Suchet n'avait pas besoin de cordon bleu pour affirmer une vérité que pouvait seul contester l'esprit de parti.

Les fêtes données à l'occasion de la naissance et du baptême du duc de Bordeaux furent les plus populaires et les plus belles de la Restauration.

La première eut lieu le 3 octobre (1). Une foule immense se porta aux Champs-Élysées, où l'on avait préparé pour le peuple des buffets de comestibles et des fontaines de vin. Le peuple a toujours aimé à arroser son enthousiasme. Un peu partout, des chansonniers de la rue chantaient des couplets de circonstance. Dans l'après-midi, à 4 heures, une calèche, où se trouvaient Monsieur, le duc d'Angoulême et sa femme, passa, au milieu des acclamations, dans l'avenue des Champs-Élysées. Le soir, il y eut illumination et feu d'artifice.

La veille, le 2 octobre, le Conseil général, faisant fonction du Conseil municipal de la Ville de Paris, avait pris à l'unanimité l'arrêté suivant :

« Sur la proposition de M. le comte de Chabrol, conseiller d'État, préfet de la Seine, le Conseil général du département, remplissant à Paris les fonctions du Conseil municipal, pénétré, comme

(1) La plupart des détails qui vont suivre sont empruntés à la *Rélation* publiée en 1822 chez le libraire Petit.



tous les Français, des idées de bonheur que fait naître l'heureux événement qui vient de combler la France d'espérance et de joie ;

« Touché particulièrement des manières naïves et de la gaieté franche qui ont présidé à l'expression des sentiments de plusieurs corporations laborieuses de la ville ;

« Considérant que ces sentiments n'appartiennent qu'à de bons et loyaux Français, et que la réunion de ces sujets fidèles dans une fête de famille ne peut que faire encore mieux apprécier les vœux et les désirs du peuple de la capitale ;

« Délibère ce qui suit :

« M. le préfet est invité à réunir en un ou plusieurs banquets, au nom de la ville,

« Les dames de la halle,

« La corporation des forts de la halle et des ports,

« Celle des charbonniers (1).

« *Signé au registre* : BELLART, président ;

« MONTAMANT, secrétaire. »

(1) Au nombre de 7 ou 800, ils avaient escorté jusqu'à Saint-Denis le corps du duc de Berry. Le 2 octobre 1820, quelques jours après la naissance du duc de Bordeaux, ils vinrent aux Tuileries danser au son des musettes, et à midi et demi ils furent introduits dans l'intérieur des appartements et reçus par la duchesse de Berry, qui leur fit distribuer des médailles commémoratives.

*Souviens-toi.*

*mon henri, que jamais le sceptre du  
roi de france ne doit être une verge de  
fer.....*

*Massa Marie Caroline  
ce 21 Janvier 1832 —*

Le dimanche, 8 octobre, au marché des Blancs-Manteaux, un bal fut offert aux Dames de la Halle, ou plutôt à 185 d'entre elles, choisies dans tous les marchés et désignées par leurs collègues.

Elles trouvèrent sous leur serviette une boîte de dragées, et on remit à chacune une médaille d'argent qui portait d'un côté l'effigie du duc de Bordeaux, et de l'autre côté cette inscription :

LE CIEL NOUS L'À DONNÉ, NOTRE AMOUR LE GARDERA

Le banquet, qui fut plantureux et surtout pittoresque, était présidé par MM. Le Brun, maire du IV<sup>e</sup> arrondissement (1) ; Tarbé, adjoint du VII<sup>e</sup> arrondissement (2), et Masson, commissaire de police du quartier des Marchés. On se mit à table

(1) Arrondissement de l'Hôtel-de-Ville.

(2) Aujourd'hui arrondissement du Palais-Bourbon.

à 3 heures, et, vers la fin du diner, arriva le préfet de la Seine, M. de Chabrol, qui porta la santé du roi. On chanta ensuite, en chœur, la *Ronde des Dames de la Halle* :

Ah morgué ! queu nuit, commère,  
 Que c'te bell' nuit du vingt-neuf,  
 Qui nous a fait v'nir sur terre  
 Un beau p'tit Prince tout neuf ;  
 L'matin, queu joie à la ronde !  
 Queux chants ! queu bénédiction !  
 On eût dit que pour tout l'monde  
     C'était un' résurrection.

Dès que l'canon s'fit entendre,  
 J'dis à Thomas : « Écout' ça. »  
 Mais d'tout' façons, j'eus beau l'prendre,  
     A pein' si ça l'éveilla ;  
 Un' souche et lui, c'est tout comme ;  
 Et j'en étions, s'lon mes vœux,  
 A vingt-quat' coups, que l'cher homme  
     N'en était encor qu'à deux.

J'ons sus les g'noux de Caroline  
 Vu l'enfant nu comm' la main,  
 Et j'nous somm's dit sur sa mine :  
 « Le p'tit gaillard f'ra son chemin,  
 Il battra l'eun'mi d'main d'maitre ;  
 Mais tout seul, ça n'se peut pas...  
 Puisque l'général vient d'naitre,  
     Vit' faisons-lui des soldats. »

J'n'ons pas eu l'bonheur extrême  
 D'contribuer pou son berceau ;  
 Mais l'bercer d'not' main même  
 S'rait pour nous l'sort le plus beau :  
 Car, pour la Famill' royale,  
 Les esprits, les cœurs sont chauds,  
 Chez les dames de la halle,  
 A Paris comme à Bordeaux.

Pour les Bord'lais, c'était juste,  
 Qu'après tant d'zèle et tant d'maux,  
 Louis donnât zà c'Prince auguste  
 Le nom de duc de Bordeaux.  
 Mais j'avons, en récompense,  
 Une aut' gloir' qu'a ben son prix :  
 Car c'est l'premier fils de France  
 Qui soit un enfant d'Paris.

Après avoir mangé et chanté, on dansa. Six cents personnes avaient été invitées au bal.

La fête donnée aux forts de la halle et des ports avait lieu pendant ce temps au Grenier de réserve, sous la présidence de M. Denise, maire du IX<sup>e</sup> arrondissement, et de ses adjoints. Au banquet, qui était de 300 couverts, assistèrent le préfet de la Seine et le préfet de police, Anglès. Chacun des convives reçut une médaille portant le portrait du duc de Bordeaux et sur le revers ces mots : NOUS L'AIMERONS COMME NOUS AIMONS SON PÈRE. Et, le dîner fini, il y eut un bal, qui dura jusqu'à 4 heures du matin.

Le marché Saint-Martin, le même jour, réunissait les charbonniers et les ouvriers des ports. Autour d'une estrade réservée aux musiciens, se dressaient 10 tables de 100 couverts. Sur ces tables, on avait placé, de distance en distance, des petits arbustes ornés de drapeaux blancs. A 2 heures, charbonniers et ouvriers arrivèrent en cortège, portant le buste du roi. Vers 4 heures, M. de Chabrol, accompagné de MM. Lecordier, Legrand-Devaux, et Leprieur, maires des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements, vint dans la salle du banquet. Il y eut — avant le bal où on dansa la bourrée — des toasts et des chansons, parmi lesquelles celle-ci, composée pour la circonstance par l'auteur dramatique Gersin (1), et qui a pour titre : *le Père Fumeron, charbonnier du port au Blé*, eut un grand succès :

Allons, chantons à la ronde,  
Entonnons un gai refrain ;  
Et pour charmer tout le monde,  
Chantons sans fin  
Not' p'tit Dauphin

(1) Une des biographies de Gersin, peut-être rédigée par lui-même, fait cette remarque : « L'ambition ni la reconnaissance n'ont jamais inspiré sa muse, et l'on ne voit figurer son nom dans aucune de ces pièces de circonstance, dictées le plus souvent par la flatterie. » *Biographie universelle et portative des contemporains*, Paris, 1836.

J'chant'rai sans çarimonia  
 Chaqu' couplet qui me viendra ;  
 J' n'attends rien d' l'Académie  
 All' n'se mêl' pas d'ces chos's-là,

Allons, chantons, etc.

J'somm's noirs, et la couleur blanche  
 Est bien la plus bell' couleur ;  
 Mais si je n'ons sus not' manche  
 J'ons morgué ben dans not' cœur.

Allons, chantons, etc.

Henri Quatre a reçu l'être  
 En Gascogne, c'est fort bien :  
 Henri Cinq cheux nous vient d'naître ;  
 C'est encor mieux, chacun l'sien.

Allons, chantons, etc.

A chaqu' vertu d'sa bonne mère,  
 Si j'buviens un coup d' Bordeaux.  
 Avant une heur', comme mon verre,  
 J'roulerions sous les tonneaux.

Allons, chantons, etc.

Je bois, j'mange et j'm'égosille  
 Aujourd'hui pour nos Bourbons ;  
 Mais c'n'est pas pour cett' famille  
 L'premier jour que j'nous montrons.

Allons, chantons, etc.

Pour lui, je frons l'diable à quatre,  
Et morgué, dès qu'il voudra,  
Des premiers j'irons combattre  
Et je n'fumerons pas pour ça.

Allons, chantons, etc

Si queuq' malin le menace,  
Et fait encor du mic-mac,  
Sans tarder qu'on nous le r'passe  
J'l'aurons bientôt mis dans l'sac.

Allons, chantons, etc.

Les fêtes du baptême, inaugurées le 30 avril 1821, durèrent une quinzaine de jours.

On avait eu l'idée de donner, comme sujet de composition dans tous les collèges royaux, la naissance du duc de Bordeaux. Le 30 avril, le préfet de la Seine se rendit au collège Louis-le-Grand pour la distribution des prix. Et ces prix étaient l'*Histoire d'Henri IV*, par Perelfix, les *Mémoires sur la vie de Mgr le duc de Berry*, par Chateaubriand, et l'éloge de ce prince dû à la plume féconde et servile de l'inévitable Chazet.

Le baptême eut lieu le lendemain, mardi 1<sup>er</sup> mai, à Notre-Dame. Le portail de l'église était orné d'un pavillon gothique. De chaque côté, les statues de Clovis et de Charlemagne, de saint Louis et d'Henri IV; sur les ailes latérales, les noms et les armes des bonnes villes du royaume. A l'intérieur, les bas

côtés, garnis de tribunes en amphithéâtre, étaient revêtus de draperies de gaze d'or, de gaze d'argent ou de taffetas. La tribune principale était drapée de velours et d'or. Des figures ailées formaient consoles et supportaient une multitude de bougies. Trente-six lustres pendaient aux voûtes. Un orchestre avait été placé dans le chœur.

Avant 9 heures, l'église était pleine d'invités de marque, de hauts fonctionnaires, les dames en toilettes d'apparat, presque tous les hommes en habit français ou en uniforme.

Le cortège était parti des Tuileries à midi et demi. A 1 heure, des sonneries de trompettes, des roulements de tambour annoncèrent qu'il approchait. Il ne s'était arrêté, et pendant quelques minutes, que devant la statue d'Henri IV, sur le Pont-Neuf, où était postée une députation des dames de la halle, des forts et des charbonniers. Un de ceux qui en faisaient partie portait un grand tableau, sur lequel on lisait :

	<i>Français</i>	
JEANNE D'ALBRET	<i>aimez mon petit-fils</i>	CAROLINE
1553	<i>comme</i>	1821
	<i>j'ai aimé vos pères</i>	

Lorsque le roi descendit de sa calèche et pénétra dans l'église, l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, s'avança et lui présenta l'eau bénite.





**Madame DORVAL**

ROLE DE LOUISE, dans le *Proscrit*.



Un Te Deum suivit la messe basse, pendant laquelle la chapelle du roi joua plusieurs morceaux de Lesueur. Le baptême fut ensuite célébré. L'enfant, que tinrent sur les fonts baptismaux la marquise de Foresta, sa gouvernante, et le vicomte de Gontaut (1), portait un manteau de tissu d'argent doublé d'hermine. Tous le suivaient des yeux avec émotion. Quelle magnifique destinée on prévoyait pour lui. Et il devait mourir en exil.

A 3 heures, la cérémonie était terminée. Pendant qu'elle avait lieu, on mariait, dans les douze arrondissements, seize jeunes filles dotées par la Ville de Paris et à qui fut donnée, en guise de souvenir, la médaille gravée pour le baptême.

Ce jour-là, comme la veille, tous les théâtres représentaient des pièces de circonstance (2). Le

(1) Le parrain, le roi de Naples, était représenté par le comte d'Artois ; la marraine, la duchesse de Calabre, par la duchesse d'Angoulême.

(2) Le 30 avril, les principaux théâtres avaient donné des représentations gratuites : l'Opéra : *le Serment des gardes*, paroles de JANILLION, musique de LOUIS JADIN ; — l'Opéra Comique : *le Panorama de Paris ou C'est fête partout*, divertissement de THEAULON et DARTOIS ; — le Théâtre-Français : *Jeanne d'Albret ou le Berceau d'Henri IV*, intermède de THEAULON, ROCHEFORT et CARMOUCHE ; — l'Odéon : *l'Hôtel des Invalides ou la Députation*, comédie en un acte de DUBOIS ; — le Vaudeville : *le Baptême du village*, comédie en un acte, par GENTIL, RAMOND, FULGENCI et LEDOUX ; — le Gymnase : *le Château de Chambord*, vaudeville en un acte par MENISSIER et MARTIN (on sait qu'une souscription publique avait été ouverte pour acheter le château de Chambord et l'offrir au

soir, il y eut des illuminations et un feu d'artifice fut tiré sur le pont Louis-XVI.

Le 2 mai, Fête populaire aux Champs-Élysées. Distribution de vins, de comestibles et de 10.000 paquets de dragées. Illumination de l'avenue et des quinconces. Feu d'artifice.

A l'Hôtel de Ville, le comte de Chabrol et le corps municipal avaient reçu Monsieur, Madame, le duc d'Angoulême, la duchesse de Berry, le duc et la duchesse d'Orléans, le duc de Bourbon. La réponse du comte d'Artois au préfet de la Seine avait été pleine d'attendrissement. « L'émotion de Monsieur, dit un compte rendu, gagna les spectateurs : les larmes coulent, on presse les mains de ce bon prince, chacun veut approcher ce Français si grand et si aimable, dont les paroles s'insinuent dans tous les cœurs, et l'assemblée répète avec les transports les plus vifs, les cris de : *Vive le Roi ! Vive Monsieur* (1) !

Le banquet, où assistèrent douze dames choisies

duc de Bordeaux) ; — les Variétés : *le Garde-chasse de Chambord*, vaudeville en un acte, par BRAZIER, MERLE et ROUGE-MONT.

Il y eut aussi des pièces de circonstance à la Porte-Saint-Martin, à l'Ambigu, à la Gaité, au Cirque-Olympique et au Panorama-Dramatique.

Le 1<sup>er</sup> mai sur le théâtre de la cour on joua, *Blanche de Provence* ou *la Cour des fées*, paroles de THEAULON et DE RANCÉ, musique de BOÏELDIEU, BERTON, CHÉRUBINI, PAER et KREUTZER.

(1) *Relation*, publiée chez Petit, en 1822, p. 57.

par le roi dans la bourgeoisie parisienne, fut servi par le corps municipal. Puis, on passa dans la salle de concert, où les acteurs du théâtre Feydeau jouèrent un intermède. Après cet intermède, un rideau se leva et laissa voir les armes de Paris, la nef sur laquelle se détachait le portrait du duc de Bordeaux. Des transparents représentaient Palerme et le débarquement de la duchesse de Berry à Marseille. Le concert se termina par une cantate de Baour-Lormian, mise en musique par Chérubini, et à 9 heures fut ouvert le bal, auquel assistèrent 8.000 invités.

« La grande salle de bal avait été construite dans l'emplacement occupé par la cour de l'Hôtel de Ville, élevée à l'égalité du premier étage et faisant suite aux autres appartements dont elle se trouvait ainsi entourée. La décoration de cette salle consistait en arcades de glaces enchâssées par des guirlandes de fleurs qui commençaient à hauteur d'appui et qui montaient jusqu'au plafond, sur lequel elles formaient des dessins élégants. Les colonnes et les lignes d'architecture se trouvaient masquées avec des massifs et des draperies d'or et d'argent, auxquels un nombre infini de lumières prêtait un nouvel éclat. Rien n'est à comparer à la magnificence de cette salle qui contenait près de 1.500 personnes (1). »

(1) *Annuaire de LESTER*, année 1821, à la date du 2 mai.

Il y eut encore, le 3 mai, une fête populaire et des bals aux marchés des Blancs-Manteaux, de Saint-Martin, de Saint-Germain et de la Vallée.

Le dimanche 6 mai, à l'Hôtel de Ville dans la salle du Trône, le comte de Chabrol distribua 50.000 francs à des familles d'ouvriers. Le soir, une fête fut offerte à l'Odéon (1) à la famille royale par les officiers généraux de la Maison du roi, et cette fête se termina par un bal paré.

Le 9 mai, le corps municipal reçut les députés des bonnes villes, et le 13 eut lieu l'ouverture du canal Saint-Denis, inauguré par deux bateaux, *le Duc-de-Bordeaux*, sur lequel s'étaient embarqués les princes, et *la Ville de Paris*, que montaient le préfet et les conseillers municipaux (2).

C'est un précieux privilège de la jeunesse que de ne pouvoir prolonger ses douleurs. Pleine de confiance et d'espoir, convaincue que la vie ne lui réserve que des joies, elle a toujours les yeux fixés sur l'avenir. Elle ne s'attarde pas aux stériles regrets. Elle a soif de bonheur, et ses larmes sèchent vite. Il faut, pour beaucoup souffrir, et longtemps, avoir vieilli.

(1) On joua une pièce intitulée *l'Hôtel de Bordeaux*.

(2) Pour les autres fêtes publiques de la Restauration, voir Appendice, n° II.

La duchesse de Berry s'était rapidement consolée de la mort de son mari. Son fils, qu'elle adorait, suffisait désormais à son besoin de tendresse. Elle veillait avec soin sur son éducation. Elle le voulait viril et militaire. A sept ou huit ans, le duc de Bordeaux prenait des leçons de gymnastique, sans aucune de ces précautions dont on entoure ceux qu'attend une haute destinée. Avec les enfants de son âge, il jouait au soldat, et les voltigeurs, qui montaient la garde à un poste voisin de l'Élysée, le virent souvent arriver le soir. Il faisait avec eux des parties de boules et s'amusait à leur commander l'exercice (1).

Mère admirable — et personne ne l'a jamais contesté, — la duchesse de Berry ne s'absorbait pas cependant dans l'éducation de son fils. Elle aimait tout ce qui séduit les jeunes femmes, la toilette, les bals, les concerts, le théâtre, et la joie de se sentir adorée par tant d'inconnus perdus dans la foule et de n'avoir qu'à se montrer pour plaire.

En même temps que sa bonté, dont elle prodiguait les marques, surtout dans le monde en somme le plus intéressant, celui des artistes et des écrivains (2), on lui savait gré de ses goûts, si

(1) *Dix Jours de 1830; souvenirs de la dernière Révolution*, par A. S., officier d'infanterie de la garde royale, Paris, 1831, p. 85.

(2) « On ne sache pas qu'elle ait jamais refusé d'assister à

différents de ceux de son entourage, et de ce caractère ardent, fougueux, épris de bruit et de mouvement, qui la rendait si séduisante. « Elle aimait le plaisir, a-t-on dit, en vraie descendante d'Henri IV (1). » Ressembler par ce côté — et sans pousser trop loin la ressemblance — au Béarnais, n'était-ce pas le plus sûr moyen, à cette époque, de conquérir l'âme de la foule ?

La duchesse de Berry ne partagea pas l'impopularité de la famille royale. Les haines politiques, tout au moins depuis la naissance du duc de Bordeaux, l'épargnèrent. « M. de Laurencel, chargé de la direction des beaux-arts de Madame, raconte un contemporain (2), m'a souvent donné une foule de détails qui expliquent comment, parmi tant de crayons que se sont prostitués pour outrager le malheur, il s'en est trouvé si peu pour l'insulter personnellement. Pas un artiste ne pouvait dire lui avoir présenté inutilement ses ouvrages ; et les plus habiles et les plus à la mode

un bénéfice d'acteur ou d'actrice, on l'a toujours vue se montrer avec le même empressement aux théâtres des boulevards comme aux théâtres royaux. Elle savait que sa personne attirait la foule, aussi allait-elle volontiers à toutes les représentations, il suffisait de la prévenir la veille... comme elle disait avec son extrême bonté. » BRAZIER, *Chroniques des petits théâtres de Paris...* p. 68.

1 *Mémoires sur la Restauration*, par la duchesse D'ABRANTÈS, t. II, p. 459.

(2) *Dix Jours en 1830...* p. 84.



n'étaient point ceux qu'elle préférait exclusivement. »

Ce fut, à tout prendre, dans cette cour de vieux fantoches, au milieu de ces revenants, une figure vivante, charmante, une vraie femme, et l'histoire qui se laisse séduire, elle aussi, par la jeunesse et par la grâce, en est restée un peu amoureuse.

## APPENDICE I

LETTRE DES QUATRE TÉMOINS DE LA NAISSANCE  
DE S. A. R. MGR LE DUC DE BORDEAUX (1)

A M. LE VICOMTE HÉRICART DE THURY  
*Colonel de la 9<sup>e</sup> légion de la garde  
nationale de Paris.*

MONSIEUR LE COLONEL,

Pour répondre à votre demande, nous soussignés, nous sommes réunis à l'effet de nous rappeler tous les faits, circonstances et particularités dont nous avons été témoins lors de la naissance de Mgr le duc de Bordeaux; et nous nous empressons de vous en adresser la relation la plus fidèle.

1. *Lettre de MM. Triozon-Sadourny, Peigné, Dauphinot et Lainé, grenadiers du 4<sup>e</sup> bataillon de la 9<sup>e</sup> légion, du 3 octobre 1830, à M. le vicomte Héricart de Thury, colonel de la 9<sup>e</sup> légion, maître des requêtes, membre de la Chambre des députés, officier de la Légion d'honneur, sur la naissance de S. A. R. Mgr Henri-Charles-Ferdinand-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, le 29 septembre 1820. Paris, de l'imprimerie de J. Gratiot, 1821.*

Triozon-Sadourny était capitaine; Peigné, premier sous-lieutenant; Dauphinot, sergent, et Lainé, simple grenadier.

Le 28 septembre 1820, un détachement de grenadiers du 4<sup>e</sup> bataillon de la 9<sup>e</sup> légion, qui devait occuper, ce jour-là, le poste d'honneur assigné à la garde nationale de Paris, au palais des Tuileries, s'y rendit, commandé par M. Rossigneux, chef dudit bataillon, et accompagné de MM. Billion, major de ladite légion, et Moulis, adjudant-major du 4<sup>e</sup> bataillon.

Ce détachement se composait de MM. Triozon-Sadourny, capitaine; Peigné, premier sous-lieutenant; Georges, sergent; Dauphinot, sergent; Lutton, caporal; Jacquemard, caporal; Quinard, Pigeon, Duteil, Pierson, Lainé, Chollet, Pelletier, Populus, Difortin, Baron, Cochois, Neveu, Déal, Debuigny, Quennehen, Chamouton, Guyard, Matifat, Chérin, L'Enfant, Verdier, Lebrun, Devilliers, Royer, Échevilliers, Liermet, Schmidt Plassais, tous grenadiers.

Ils eurent l'honneur d'être passés en revue par S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême, qui daigna demander à M. Triozon-Sardourny, capitaine, si c'était au palais qu'il était de garde; et sur sa réponse affirmative, Son Altesse Royale voulut bien lui en témoigner sa satisfaction. Ce détachement était alors loin de s'attendre à l'honneur insigne que cette garde devait lui procurer.

Le 29, à 2 heures du matin, le grenadier Lainé fut mis en faction devant la porte exté-

rière du pavillon Marsau. Peu de temps après, il s'aperçut qu'il y avait un grand mouvement dans l'intérieur; et, au même moment, une dame vêtue de noir vint le presser de quitter son poste et de la suivre : sur l'observation qu'il lui fit, qu'il ne pouvait, sans se compromettre, abandonner le poste qui lui était confié, elle lui réitéra l'invitation de la suivre, en lui disant : « Factionnaire, la duchesse de Berry accouche, c'est pour servir de témoin. » Et en même temps elle pria le garde royal qui était également en faction avec lui de répondre, en cas de demande, qu'il avait été requis, *par ordre*, de monter au palais. Sans y réfléchir davantage, le sieur Lainé remit son fusil au garde royal, suivit cette dame, et après avoir traversé avec elle plusieurs pièces en courant, il se trouva près du lit de Son Altesse Royale.

« *Voici un témoin*, s'écria la dame qui l'avait amené, *c'est le factionnaire de la garde nationale.* » Il trouva auprès de la princesse M. Deneux, son accoucheur, à demi habillé; et, dans la même pièce, une personne qui lui a été désignée depuis comme médecin, et plusieurs autres dames qui allaient et venaient avec empressement.

Aussitôt que Mme la duchesse eût aperçu le sieur Lainé, elle le pria de vérifier le sexe de l'enfant. *Voyez*, lui dit-elle, *monsieur, c'est bien*

*un garçon* : et, en même temps, l'accoucheur lui fit remarquer que le cordon ombilical n'était point coupé, et que ledit enfant tenait encore à sa mère; ce qu'il vérifia et reconnut en effet. Une dame vêtue de blanc, et qu'il a su depuis être Mme la vicomtesse de Gontaut-Biron, vint se féliciter avec lui d'un événement aussi heureux, et lui témoigna sa joie, en lui donnant les mains à plusieurs reprises; le hasard lui ayant fait jeter les yeux sur la pendule, il remarqua qu'elle indiquait 2 heures 35 minutes.

Au même instant, est arrivé un officier de la garde royale : M. Deneux lui fit observer qu'il était de la Maison, et qu'il ne pouvait être présentement témoin ; mais que le service le plus important qu'il pouvait rendre était d'aller promptement chercher M. le maréchal duc d'Albuféra (1).

MM. Peigné, sous-lieutenant, et Dauphinot arrivèrent ensuite, ayant été avertis, ainsi qu'il va l'être dit. A 2 heures 30 minutes environ, le sieur Peigné venant de terminer sa ronde, était à fumer un cigarre (*sic*) devant la porte du poste de la garde nationale, auprès de M. Pierson, marchand de meubles, alors en faction, lorsqu'un officier accourut à lui; ce dernier, qui était à demi habillé, et la tête encore coiffée d'un mouchoir, lui dit d'une

(1) Suchet.

voix très animée : *Monsieur, vile, deux gardes nationaux pour servir de témoins ; dépêchez-vous, il n'y a pas un instant à perdre.*

M. Peigné lui demanda s'il fallait deux simples grenadiers ? Cet officier lui répondit que cela n'y faisait rien ; qu'il pouvait venir lui-même, s'il voulait, et appeler avec lui un autre garde national. A ces mots, ledit sieur Peigné rentra au poste, appela M. Dauphinot, sergent de garde, le pressa de le suivre, et, en même temps, s'élança dans la chambre des officiers, où se trouvait M. Triozon-Sadourny occupé à lire ; il y prit son bonnet à poil, redescendit promptement, en appelant une seconde fois le sieur Dauphinot ; il rejoignit l'officier qui était venu le requérir, et qui était resté en dehors du poste, près du factionnaire ; il le suivit et tous deux traversèrent la cour des Tuileries : à moitié chemin, ils furent rejoints par le sieur Dauphinot, et arrivèrent au pavillon Marsan, où les sieurs Peigné et Dauphinot remarquèrent, non sans beaucoup d'inquiétude, un grand mouvement et une grande agitation parmi les gardes et les domestiques.

Ils avaient à peine monté quelques marches d'un escalier, qu'une dame vêtue de blanc vint à eux, leur prit la main, et en les entraînant avec elle, s'écria : *Ces messieurs sont les témoins ; venez vile, nous vous attendons.*

Ils arrivèrent auprès d'un lit sur lequel était couchée une dame qu'ils reconnurent bientôt pour S. A. R. Mme la duchesse de Berry.

*Voilà messieurs les gardes nationaux qui seront témoins*, leur dit la dame qui les avait amenés, et qu'ils surent depuis être Mme de Gontaut-Biron (1).

Aussitôt Son Altesse Royale leva elle-même le drap qui la couvrait, et leur montrant l'enfant qu'elle venait de mettre au monde, elle dit au sieur Peigné : *Monsieur l'officier de garde, voyez si c'est bien un garçon.*

Ce dernier examina l'enfant, et répondit à la princesse : *Mais, madame, il n'y a pas le moindre doute.* L'enfant tenant à sa mère était, dans ce moment, couché sur le dos.

Les sieurs Peigné et Dauphinot remarquèrent alors, pour la première fois, le sieur Lainé qui leur apprit plus tard comment il se trouvait là.

Dans le même moment, M. Deneux prit le cordon ombilical, et leur dit à tous : « Messieurs, vous voyez que le cordon est bien entier, et que l'enfant tient encore à sa mère. Pour ne leur laisser aucun doute, il développe la longueur du cordon, en exerçant une sorte de tension vers le *placenta*. M. Deneux s'était de nouveau assuré que

(1) Gouvernante des Enfants de France.

les témoins avaient bien reconnu le sexe et la naissance légitime de l'enfant, il demanda à la mère la permission de la délivrer entièrement ; mais Son Altesse Royale s'y refusa encore en disant qu'elle voulait qu'on attendit au moins l'arrivée de Mgr le maréchal duc d'Albuféra, l'un des témoins désignés par SA MAJESTÉ, qu'on était allé chercher.

Tout en nous parlant, Son Altesse Royale, qui montrait le plus grand calme, paraissait souffrir beaucoup, et nous la voyions sans cesse se frictionner, probablement à cause des douleurs qu'elle éprouvait.

En attendant l'arrivée de M. le maréchal, nous nous occupâmes de divers détails de ménage ; pendant que l'un de nous fit le feu, les autres veillaient aux mouvements ou se chargeaient de nous transmettre les demandes.

Nous débarrassâmes ensuite la chambre de la princesse de plusieurs meubles inutiles, tels que fauteuils, toilettes, tables, que nous portâmes dans la pièce voisine, ou que nous plaçâmes derrière les rideaux, dans l'embrasure de la croisée.

Après ces divers détails, nous nous rapprochâmes du lit de la princesse. Une de ses dames apporta alors et posa sur une table un vase de la hauteur de 6 à 8 pouces, couleur fauve, ayant un couvercle et une petite anse. Le sieur Peigné



vit une gousse d'ail dans ce vase, qu'on lui a dit depuis avoir servi à notre bon roi Henri IV, et avoir été envoyée de Pau. Au moment où cette dame l'ouvrit, Son Altesse Royale dit : *Surtout n'oubliez pas le vin.*

C'est à ce moment à peu près qu'arriva Mgr le duc d'Albuféra. A peine sa présence fut-elle annoncée, que Son Altesse Royale dit, en se découvrant de nouveau : *Vous voyez, monsieur le maréchal, que l'enfant me tient encore, et que je n'ai pas voulu que l'on coupât le cordon avant votre arrivée.*

M. Deneux fit constater, par M. le maréchal, les faits déjà reconnus par les gardes nationaux, appelés comme témoins par la princesse ; et M. le duc d'Albuféra ayant dit qu'il reconnaissait que l'enfant n'était point détaché de sa mère et qu'il était du sexe masculin, M. Deneux se mit en devoir de délivrer Son Altesse Royale.

Lors de cette opération, tous les témoins se trouvaient placés autour du lit de la princesse ; à sa gauche, le sieur Lainé, M. Dauphinot ensuite, puis M. Deneux, M. Peigné derrière ; ce dernier se trouvait au pied du lit et à côté de la table de nuit, sur laquelle était une lumière qu'il remit au sieur Dauphinot, afin qu'il éclairât M. Deneux au moment où il opéra la section du cordon ombilical. Leur attention étant tout entière à l'objet qui

les occupait, les soussignés n'ont point remarqué comment se trouvaient placées les autres personnes qui étaient dans la même pièce.

Après l'opération, l'enfant fut remis entre les mains d'une dame, qui le porta près du feu, où il reçut de Mme la vicomtesse de Gontaut les premiers soins qui lui étaient nécessaires.

Le sieur Triozon-Sadourny, capitaine, qu'un garde du corps de MONSIEUR avait été requérir comme chef du poste, arriva au moment où M. Deneux venait de remettre l'enfant à Mme de Gontaut. Il l'examina avec soin et en vérifia aussi le sexe qu'il reconnut être masculin.

Dès ce moment les gardes nationaux qui déjà s'étaient éloignés du lit de Son Altesse Royale, ne s'en rapprochèrent plus ; ils voulaient même se retirer immédiatement, mais on les invita à rester en les prévenant que leur témoignage était nécessaire.

Ils restèrent d'après cette invitation, et ils eurent le bonheur d'être les premiers témoins de tous les tableaux de famille et de toutes les scènes touchantes qui se passèrent successivement à l'arrivée de S. A. R. MONSIEUR, de LL. AA. RR. M. le duc et Mme la duchesse d'Angoulême qui le suivirent de près, et enfin, à l'arrivée de SA MAJESTÉ.

Ils furent les premiers que MONSIEUR aperçut

en entrant dans la chambre de l'accouchée. Son Altesse Royale accourut à eux, les félicita, et, en leur donnant la main, elle leur exprima, non seulement sa joie d'un événement aussi heureux, mais aussi sa satisfaction qu'ils en eussent été les premiers témoins. Ils reçurent de LL. AA. RR. M. et Mme la duchesse d'Angoulême les mêmes témoignages de bonté et les mêmes félicitations. LL. AA. RR. voulurent bien, à plusieurs reprises, leur répéter qu'ils étaient, non seulement les premiers témoins, mais encore les *témoins nécessaires* de ce grand événement.

Lors de l'arrivée de Sa Majesté, ils eurent l'honneur de lui être présentés, et ils en reçurent l'accueil le plus gracieux et le plus favorable.

Quand on transporta l'enfant de la bibliothèque, où il était, dans le grand salon, S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême, nous engagea à la suivre et nous dit : *Suivez, messieurs les témoins, suivez votre enfant.*

Ils furent encore les témoins de l'allégresse extraordinaire de tous ceux qui furent admis à voir le jeune prince et ses augustes parents.

Et ils ont même peine à se persuader que ce n'est point un songe, quand ils se rappellent d'avoir vu la foule qui se précipitait pour jouir du bonheur de voir *l'enfant à tous* ; et au milieu de cette foule, des princes et une princesse s'empressant d'enga-

ger chacun à le contempler librement. C'est particulièrement dans ces moments d'abandon, que LL. AA. RR. prenaient du vrai plaisir à désigner elles-mêmes à tout le monde les gardes nationaux qui avaient joui les premiers du bonheur de voir le jeune prince.

Ils ne sauraient rendre la touchante confusion qu'ils remarquèrent dans les appartements : rangs, dignités, étiquettes, tout avait disparu pour faire place à une confiance sans borne, à une joie sans mélange. Dans cet espèce de délire, soldats, généraux, grands dignitaires, tous se conduyaient sans distinction, pour arriver plus tôt auprès de l'auguste nouveau-né.

Sans doute, il leur serait difficile de bien dépeindre le bonheur que chacun paraissait éprouver dans ces moments ; mais il leur serait tout à fait impossible de bien exprimer toute l'ivresse dont ils se sentirent transportés en voyant LL. AA. RR. oublier ainsi leur rang et descendre jusqu'à eux, pour se féliciter avec eux du bienfait que la Providence venait d'accorder à la France. Rien ne saurait égaler l'enthousiasme dont ils se sentent et se sentiront toujours transportés au souvenir de cet heureux événement, si ce n'est, toutefois, leur profonde reconnaissance et leur sincère amour pour des princes qui ont bien voulu leur prodiguer des témoignages aussi éclatants de leur bienveillance.

A 5 heures du matin environ, ils quittèrent les appartements, et se rendirent, sur l'invitation qu'ils en reçurent, auprès de S. Exc. Mgr le chancelier, entre les mains duquel ils firent leurs déclarations. A 9 heures, on les rappela pour en entendre la lecture.

A midi et demi, ils montèrent dans la salle des Maréchaux, pour y attendre le moment où ils seraient admis à l'honneur de signer leur déclarations, ainsi que Mgr le chancelier les en avait prévenus; et ils reçurent encore dans cette salle un nouveau témoignage de la bienveillance dont ils n'ont cessé d'être honorés par LL. AA. RR.

Mme la duchesse d'Angoulême, qui précédait Sa Majesté au retour de la messe, les ayant aperçus, eut la bonté de les faire remarquer à la dame d'honneur qui était près d'elle en disant : *Voici les gardes nationaux qui ont été témoins.*

Peu de temps après, un officier supérieur vint les chercher pour la signature.

Après avoir traversé la salle du Trône, qui était remplie de personnages de la plus haute distinction, ils furent admis dans le cabinet de Sa Majesté.

Le roi était assis près d'une table et entouré de princes et princesses de sa famille et des grands dignitaires de la couronne.

Mgr le chancelier se plaça près du roi et fit la lecture du procès-verbal.

Au moment où il fut aux déclarations des témoins, Son Excellence les fit approcher tous quatre et placer devant SA MAJESTÉ. Mme la duchesse d'Angoulême eut l'extrême bonté de les présenter elle-même.

Après la lecture des déclarations et de l'acte de naissance, Mgr le chancelier demanda à SA MAJESTÉ si elle voulait signer les actes. Le roi répondit : FAITES SIGNER LES TÉMOINS. Les soussignés passèrent alors auprès de SA MAJESTÉ et signèrent leurs déclarations.

Tels sont, monsieur le colonel, les détails que vous nous aviez demandés. Il nous serait impossible de vous rendre compte de l'émotion et des sentiments que nous avons éprouvés dans cette dernière circonstance ; mais nous pouvons vous assurer que nous étions entièrement hors de nous-mêmes en apposant nos signatures, et qu'il en était de même des grands dignitaires qui ont signé avec nous.

SA MAJESTÉ, en se retirant, a daigné nous donner de nouveaux témoignages de satisfaction et de bienveillance.

Nous sommes avec un profond respect,

MONSIEUR LE COLONEL,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs

Les grenadiers de la 9<sup>e</sup> légion de la garde nationale de Paris, témoins de la naissance de S. A. R. Mgr le Duc de Bordeaux :

TRIOZON-SADOURNY, A. PEIGNÉ, DAUPHINOT, LAINÉ.

Le mardi, 3 octobre 1820.

## APPENDICE II

LES FÊTES PUBLIQUES  
SOUS LA RESTAURATION

## 1814

10 *avril*. — Les Alliés font chanter un *Te Deum* sur la place de la Concorde.

3 *mai*. — Entrée de Louis XVIII à Paris.

18 *juillet*. — Fête offerte à Tivoli, sous la présidence du duc de Berry, par l'état-major de la garde nationale aux gardes du corps.

29 *août*. — Réception de Louis XVIII à l'Hôtel de Ville.

7 *septembre*. — Bénédiction et distribution des drapeaux de la garde nationale au Champ-de-Mars.

## 1815

31 *mai*. — Spectacles gratuits dans tous les théâtres pour la cérémonie du Champ-de-Mai (qui a lieu le lendemain).

8 *juillet*. — Entrée de Louis XVIII à Paris.

## 1816

24 *janvier*. — Célébration, pour la première fois, de l'anniversaire du 21 janvier 1793.



21 février. — Fête donnée à l'Odéon par la garde nationale aux gardes du corps et à la garde royale (avant le bal, représentation d'une pièce de circonstance : *Chacun son tour ou l'Écho de Paris*, par Désaugiers et Gentil).

1<sup>er</sup> juin. — Mariage du duc de Berry à Notre-Dame.

25 août. — Fête du roi (célébrée tous les ans, jusqu'en 1824, à la même date).

### 1817

15 février. — Fête de charité, dans la salle des Menus-Plaisirs (Monsieur, Madame, le duc d'Angoulême, le duc et la duchesse de Berry y assistent).

3 mai. — Célébration de l'anniversaire de l'entrée du roi à Paris.

### 1818

3 février. — Bal de l'Opéra.

25 août. — Le jour de la Saint-Louis, inauguration, à 2 heures, en présence du roi, de la statue de Henri IV.

Au Champs-Élysées, douze fontaines de vin et six buffets distribuent des comestibles. Le soir, ascension de Mme Blanchard et bal sur le Pont-Neuf. (Le 24 juillet, on avait fait jouer au Vaudeville : *la Statue de Henri IV ou la Fête du Pont-*

*Neuf.* un acte par Désaugiers, Chazet, Gentil et Pain.)

### 1820

3 octobre. — *Te Deum* à Notre-Dame en actions de grâces de la naissance du duc de Bordeaux.

8 octobre. — Banquet offert par le corps municipal aux dames de la halle, aux forts de la halle et aux charbonniers.

### 1821

30 avril au 10 mai. — Fêtes à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux.

### 1822

25 août. — Le jour de la Saint-Louis, inauguration, sur la place des Victoires, de la nouvelle statue de Louis XIV (l'ancienne avait été renversée le 10 août 1792).

### 1823

2 décembre. — Fêtes pour l'entrée du duc d'Angoulême à Paris (après la guerre d'Espagne).

15 décembre. — Fête offerte au duc d'Angoulême par la Ville de Paris (banquet à l'Hôtel de Ville, concert suivi de bal aux Champs-Élysées où du vin et des comestibles sont distribués au peuple).

23 décembre. — Banquet militaire offert par le préfet de la Seine et le corps municipal au duc d'Angoulême.

#### 1824

25 août. — La fête de la Saint-Louis est célébrée pour la dernière fois.

23 septembre. — Translation du corps de Louis XVIII à Saint-Denis (les obsèques n'auront lieu que le 25 octobre).

27 septembre. — Entrée de Charles X à Paris.

30 septembre. — Revue passée par Charles X au Champ de Mars.

#### 1825

3 juin. — Entrée solennelle de Charles X à Paris. *Te Deum* chanté à Notre-Dame.

8 juin. — Représentations gratuites dans les principaux théâtres (1).

(1) A l'Opéra-Comique : *le Bourgeois de Reims*, paroles de SAINT-GEORGES et MENISSIER, musique de FLÛTE; — à l'Odéon : *Louis XII*, opéra-comique en un acte, par LAURÉAL et SAINT-GEORGES, musique de MOZART et HAYDN, arrangée par Crémont et Vergne; — au Vaudeville : *la Châtelaine ou les Nouvelles Amazones*, un acte par ACHILLE, THÉODORE DARTOIS et THÉODORE ANNE; — aux Variétés, *la Couronne de fleurs*, par VIAL, GERSIN et GABRIEL; — au Théâtre-Madame : *Fenêtres à louer ou les Deux Propriétaires*, par DÉSAUGIERS et GENTIL; — à la Porte-Saint-Martin : *le Vieillard d'Ivry*, par DÉSAUGIERS, MERLE et FERDINAND; — à la Gaité : *le Voyage à Reims*, par JOUSLIN DE LA SALLE et CROSNIER; — à l'Ambigu, *l'Entrée à*

8 juin. — Fête donnée par la Ville de Paris. Banquet offert au roi dans la salle d'Angoulême, à l'Hôtel de Ville, et suivi d'un concert et d'un bal.

### 1826

15 février. — Ouverture du jubilé à Notre-Dame.

17 février. — Procession du jubilé.

31 août. — Fête militaire au Champ-de-Mars à l'occasion du troisième anniversaire de la prise du Trocadéro.

4 novembre. — Fête du roi. Inauguration de la nouvelle Bourse.

### 1827

29 avril. — Revue de la garde nationale parisienne au Champ-de-Mars.

### 1828

4 novembre. — Pour la première fois, le jour de la fête du roi, les distributions publiques de vin et de comestibles sont remplacées par des distributions à domicile ou dans les mairies.

*Reims.* par COUPART, JACQUELIN et OVELSAY; — au Théâtre-Français: *la Clémence de David*, tragédie en trois actes par DRAPARNAUD.

1830

24 janvier. — Représentation de charité à l'Opéra.

14 février. — Bal à l'Opéra au profit des pauvres.

LA STATUE DE HENRI IV  
SUR LE PONT-NEUF

« Louis XVIII devait rentrer à Paris le 3 mai (1814), et un mois auparavant on n'avait pas encore pensé que le rétablissement des Bourbons en France ne serait pas complet si Henri IV n'était d'abord rétabli sur le Pont-Neuf. Le 18 avril enfin, on s'en avisa sérieusement. D'après un projet de l'architecte Bellanger, le sculpteur Roguier, que Houdon dirigeait de ses conseils, se fit fort de placer, avant le 1<sup>er</sup> mai, sur le terre-plain, une statue équestre en plâtre qui rappellerait autant que possible celle de bronze que la Révolution avait renversée. Un atelier des Menus-Plaisirs fut mis à sa disposition; un des chevaux du quadrigé de Berlin, qu'on n'avait pas encore emporté de Paris, lui fut prêté pour le moulage de son coursier de plâtre, et, pendant la nuit du 30 avril, le colossal impromptu, cheval et cavalier, put être installé sur le Pont-Neuf, aussi solidement pour le moins que les Bourbons sur leur trône restauré.

« Moins d'un an après le jour où Louis XVIII et les siens, revenant de Notre-Dame et se rendant aux Tuileries, avaient pour la première fois salué sur le Pont-Neuf, la fragile effigie décorée par le comte Beugnot de cette inscription de bonne latinité et de courtoisie meilleure :

LUDOVICO REDUCE  
HENRICUS REDIVIVUS

la royauté plus fragile encore avait été de nouveau renversée.

« Le revenant de l'île d'Elbe laissa debout, soit indifférence, soit oubli, l'image de plâtre, qui, tout en symbolisant au Pont-Neuf la popularité que les Bourbons n'avaient pas su reprendre, semblait être, pour eux, en restant là, une sorte d'espoir de retour.

« Quand, trois mois après, ils furent en effet revenus et se crurent bien assis, le projet, déjà conçu auparavant, d'éterniser par le bronze l'image royale parodiée par le plâtre fut définitivement repris. Bientôt il fut en bonne voie d'achèvement, à l'aide d'une souscription pour laquelle tous, grands et petits, vinrent apporter leur louis d'or ou leur écu.

« Lemot, qu'on avait choisi pour ce travail, sans lui garder rancune de ses statues impériales ou

révolutionnaires, se trouvait même déjà en besogne dans un atelier de l'ancien préau de la foire Saint-Laurent, quand le retour de l'île d'Elbe était

Je prie la personne  
chargée de la distribution  
des médailles en ayant  
soigné à l'occasion du  
retour de la statue  
de Henri IV, de remettre en  
portant celle que la Courte  
a bien voulu me confier.

Mertus

propriétaire et rédacteur  
en chef du journal des  
Débats.

venu lui faire craindre que la statue royale ne fût pour toujours inutile. Il ne brisa cependant pas son modèle. Le cheval, déjà presque achevé, ne pouvait-il pas servir pour quelque autre héros, et,

au besoin ne pourrait-on pas le faire enfourcher par un Napoléon de bronze, si l'Empereur revenait à Paris, devancé par une nouvelle victoire ? C'est la défaite et la peur qui le devancèrent, entraînant avec elles une panique générale des habitants de la banlieue de Paris, qui voyaient déjà l'étranger à leurs portes ; et, par là, provoquant un danger réel pour la statue du préau Saint-Laurent.

« Ce préau, situé tout près du mur d'enceinte, fut en effet envahi par les fuyards. Maisons, hangars, ateliers, tout fut pris pour loger ces familles, leurs chevaux et leur bétail. L'endroit où se trouvait le moule de Lemot fut lui-même menacé... Le péril passa. Louis XVIII revint, et tout fit espérer que cette fois pour la royauté des Tuileries, comme pour le Henri IV du Pont-Neuf, le durable remplacerait le fragile, et le bronze le plâtre.

« La figure du roi fut coulée, le 23 mars 1817, par M. Honoré Gonon, à la fonderie Saint-Laurent, rue du Faubourg-Saint-Martin, et, le 6 octobre suivant, la partie inférieure de cette figure, qui tenait au cheval, fut jetée en bronze avec lui dans la fonderie du Roule.

« Le fourneau qui avait servi, le 5 mai 1758, pour la statue équestre de Louis XV par Bouchardon, servit aussi pour cette statue de Henri IV. Le poids total, cheval et cavalier, devait être de vingt-cinq milliers environ.



« Pour avoir, sans frais nouveaux, le métal nécessaire, on prit le bronze qui provenait des statues impériales récemment renversées... Le Napoléon de la statue de Boulogne, celui de la colonne Vendôme furent envoyées au fourneau, et, comme ils ne suffisaient pas, on y porta aussi la statue de Desaix par Dejoux, qui n'avait figuré que fort peu de temps à la place des Victoires.

« Un des ouvriers, dont le concours devait être le plus utile pour l'achèvement de la statue, et qui, au moment de sa fonte, se dévoua même avec le plus grand courage, en ne craignant pas de pénétrer dans le fourneau encore ardent, le ciseleur Quesnel, avait été douloureusement affecté de ce que le bronze nécessaire n'avait pas été pris ailleurs. Il aimait l'Empire, et le cœur lui saignait de voir que pour cette statue de roi on brisait les statues de son Empereur. Celle de la colonne Vendôme avait été déposée dans son atelier de la foire Saint-Laurent, où il l'entourait d'une sorte de culte. Quand on vint la prendre pour la mettre au fourneau, il en offrit l'équivalent en métal. Il fit plus; elle ne pouvait fournir que six milliers environ, il offrit, si l'on voulait la lui laisser, de donner vingt mille livres pesant en échange. La proposition fut repoussée. On enleva la statue, on la brisa, on la fonda.

« Quesnel ne se tint pas pour battu. Quand il

fallut poser l'armature intérieure du cheval de Henri IV, et faire disparaître de cet ensemble équestre tous les défauts de fonte, grands ou petits, comme il était « monteur et ciseleur fort « expert (1) », c'est à lui qu'on s'adressa. Le travail dura trois mois, du 18 mars à la fin de juin 1818. C'était plus qu'il ne lui fallait pour mener à bien son innocente vengeance. Il possédait une petite statue de Napoléon, d'après le modèle de Taunay, il la glissa dans le bras droit de Henri IV (2). Il s'était procuré une grande partie des écrits qui commençaient à courir contre les Bourbons, « chansons, inscriptions, « diatribes », il en remplit plusieurs boîtes, qu'il plaça dans le ventre du cheval. C'étaient, a-t-il écrit, « des monuments de l'esprit du temps « qu'il voulait conserver à l'histoire ». Il n'y parut pas, du reste, et si l'on voulait même retirer ce singulier dépôt, « il ne faudrait, a-t-il dit encore, « qu'une demi-journée de travail tout au plus, sans « endommager en aucune façon la statue ». Min que si, d'une manière ou d'une autre, ces objets étaient découverts, on ne s'en prit à personne qu'à lui, il dressa de ce dépôt un procès-verbal

(1) LAFOLIE, *Mémoires historiques relatifs à la fonte et à l'élevation de la statue équestre de Henri IV, sur le terre-plein du Pont-Neuf*, Paris, 1819, pp. 202-204.

(2) Lettre de Mesnel écrite en avril 1831, et citée dans *le Cabinet de lecture* du 10 août 1839, p. 122.



Chemin de la Croix

**M. ODRY.**

Maître de Taxe  
à la ville de Montreuil, 1844

*Il est de culture de pipes qui sont de la ville de Montreuil.*



de bonne forme, qu'il logea où ? dans la tête de Henri IV.

« Quand le cheval et son cavalier furent de cette façon bourrés d'ingrédients hostiles, et que le ventre de l'un, les membres et la tête de l'autre furent bel et bien une sorte d'arsenal où il ne faudrait que fouiller pour trouver de quoi rire contre la dynastie qui élevait ce monument à sa gloire, le malin Quesnel déclara la statue achevée, et l'on put tout préparer pour son transport au Pont-Neuf. On la fit passer, le soir du 13 août, par une brèche du mur d'enceinte de la fonderie du Roule, puis, le lendemain matin, après l'avoir recouverte d'une toile bleue fleurdelisée, on la mit sur un traîneau attelé de dix-huit paires de bœufs.

« Jusqu'à l'avenue de Marigny, par laquelle on devait gagner celle des Champs-Élysées, tout alla bien ; mais alors il fallut donner aux bœufs, déjà fatigués et haletants, un renfort considérable de chevaux ; puis chevaux et bœufs ne suffirent bientôt plus. A 6 heures, on n'avait pas encore atteint le bout de l'avenue Marigny. Des ouvriers s'offrirent pour trainer le chariot, on refusa d'abord, mais pour accepter bientôt après. On attache des cordes aux poulies du traîneau. Les ouvriers s'en saisissent. Mille bras s'emparent des traits de l'équipage, dont on détache les bœufs avec

précipitation. Le monument s'ébranle. Il ne marche plus, il vole, et, en moins d'une demi-heure, il arrive sous les croisées du pavillon des Tuileries, aux cris de : *Vive le Roi, vive la Famille royale* (1) ! »

La course triomphale de Henri IV, qui cette fois avait vraiment retrouvé son peuple, ne s'arrêta qu'au pont des Arts, où la statue fit halte jusqu'au 17 août. Ce jour-là, vers 5 heures du soir, soixante chevaux de marine, auxquels on en adjoignit bientôt dix autres, furent attelés au traineau, et le lendemain matin à 6 heures la statue arrivait au terre-plain. Deux jours après, par les soins du charpentier Guillaume, qui faisait à ses frais les travaux d'érection, le piédestal de marbre dont le roi avait posé la première pierre dix mois auparavant, le 28 octobre 1817, recevait sur sa plate-forme le cavalier de bronze ; et enfin le mardi suivant, pour « la Saint-Louis, jour de la fête du roi, Louis XVIII étant présent avec la famille royale et tous les grands corps de l'État, on découvrit aux regards de la foule, qui aussitôt le reconnut, la figure souriante du Béarnais (2) ».

(1) LAFOLIE, *Mémoires historiques...* p. 219.

(2) EDOUARD FOULONIER, *Histoire du Fort Neuf*, Paris, 1862, t. II, p. 593.

## IX

### LE MONDE

#### MŒURS, USAGES ET PLAISIRS

La Restauration a donné à la France quinze années de paix et de paix honorable, elle a relevé son industrie ruinée par une longue période de guerre, elle a rétabli ses finances qui ne furent jamais plus habilement et plus honnêtement administrées. Il faut lui rendre la justice qui lui est due, mais il faut reconnaître aussi qu'elle a été, plus encore que les autres époques de notre histoire (et ce n'est pas peu dire), le règne de l'intrigue.

Les circonstances y prêtaient. Si les Alliés avaient été accueillis avec tant d'enthousiasme par une notable partie de la population, c'est qu'ils ramenaient sur la croupe de leurs chevaux les Bourbons, et que les Bourbons, on l'espérait

du moins, allaient distribuer des places, des pensions, des décorations, des faveurs de tout genre.

Parmi ces nobles qui escomptaient les bienfaits du nouveau régime, il s'en trouva qui n'oublièrent pas qu'avant d'être nobles ils étaient Français. L'un d'eux, pour ne citer que celui-là, au moment où les ennemis, en qui on voulait voir des alliés, passaient sur la place Louis XVI, brisa son épée et en jeta à leurs pieds les tronçons (1). Mais la plupart ne songeaient, pendant ces tristes journées d'humiliation nationale, qu'à se signaler aux futurs maîtres du pays par l'exubérance de leur enthousiasme. Le 3 mai 1814, lorsque Louis XVIII faisait son entrée, dans la calèche où se tenait à côté de lui la duchesse d'Angoulême, « j'aperçus, dit un témoin, Fournier-Verneuil (2), le comte J\*\*\* (Jaubert ? en habit de colonel qui brandissait son sabre et dansait derrière les voitures ».

Beaucoup de ces adorateurs du soleil levant éprouvèrent quelque embarras lorsque les Bourbons reprirent le chemin de l'exil. Fallait-il renoncer si vite à des places, à des honneurs qu'ils venaient à peine d'obtenir ? Ils purent le croire ceux qui lurent dans *les Petites Affiches* du

(1) A.-G. CLAVEAU, *la Police et ses abus...* p. 397. Claveau assista à cette scène.

(2) *Curiosités et Indiscrétions*, Paris, 1824, p. 161.



26 mars 1815, une semaine après le départ de Louis XVIII, cet avis :

« Uniformes de chambellans, préfets, conseillers d'État, etc., à vendre chez M. Durand, rue Vivienne, n° 12, qui tient magasin d'habits de cour et loue pour les présentations. »

Les Bourbons revenus, et cette fois définitivement, la curée commença.

M. de la Jobardière, contre qui parurent en 1815 d'innombrables caricatures, dont Louis XVIII s'amusait, M. de la Jobardière, trop pauvre pour avoir d'utiles relations, se tenait tranquille dans son château de province, pillé et saccagé par les bandes révolutionnaires. Il réparait tant bien que mal ce qui était le plus délabré, jouait au seigneur de village, et attendait patiemment le milliard des émigrés.

De temps en temps, quand l'occasion se présentait, il faisait valoir ses services, ses malheurs, son dévouement, car tous les nobles, dans les premières années de la Restauration, s'étaient dévoués, avaient souffert pour la bonne cause, à commencer par ceux que la Révolution avait épargnés et qui s'étaient ralliés discrètement à l'Empire.

A l'un de ces solliciteurs, qui, pour obtenir je ne sais quelle place, se vantait d'être allé à Gand, Talleyrand répondait : « Dites-moi franchement si

vous y avez été ou si seulement vous en êtes revenu ; car, voyez-vous, j'y étais ; nous y étions 7 ou 800, et à ma connaissance il en est revenu près de 50.000 (1). »

Le prince de Condé assurait que, s'il avait eu dans son armée tous ceux qui prétendaient avoir servi sous ses ordres, il aurait pu non seulement vaincre la Révolution, mais conquérir l'Europe (2).

Comme rien ne donne le goût et l'amour de l'argent autant que d'en avoir, les plus riches parmi ces nobles étaient les plus à la curée. Elle me semble à cet égard bien caractéristique cette lettre, réelle ou supposée, qu'un ex-émigré aurait écrite au comte de Pradel, directeur général de la Maison du roi sous le comte de Blacas :

« Monsieur le ministre, je vous prie de réparer le plus promptement possible mes pertes de fortune : je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai plus que 25.000 livres de rente (3). »

On a de tout temps accusé, et on accusait sous la Restauration, les gens du Midi, de solliciter avec plus d'obstination et d'habileté que ceux du Nord (4),

(1) *Annuaire anecdotique ou Souvenirs contemporains*, par F. DE MONTBOL, Paris, 1857, p. 18.

(2) *Id.*, p. 19.

(3) Cette lettre est citée dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. I, p. 159.

(4) « La coterie la plus nombreuse à la fois, la plus agissante et la plus redoutable à Paris, est, sans contredit, celle des *Méridionaux*. Les heureux individus qui la composent sont

mais il n'est que trop facile de constater qu'à ce point de vue tous les Français sont Méridionaux. Lorsqu'en 1816 J.-G. Imbert publiait *l'Art d'obtenir des places ou Conseils aux sollicitateurs*, il se gardait bien de faire une distinction.

L'intrigue devint une profession. A ceux qui passaient leur temps à quémander des places ou des distinctions honorifiques, aussi mal distribuées, aussi peu méritées qu'aujourd'hui, s'ajoutaient ceux qui vendaient leur crédit à la cour et tenaient boutique de recommandations :

« Le trafic des places, des titres et des décorations, à cette époque, était établi sur la plus grande échelle. La plupart des influences étaient à prix. Bon nombre de nouveaux royalistes en crédit et d'anciens émigrés exerçaient publiquement cette industrie. La cour le tolérait comme un moyen de juste indemnité pour les pertes que la Révolution avait fait subir aux *amis du roi*. Le taux des places variait selon le produit. Chaque titre nobiliaire avait également son cours. La décoration de la Légion d'honneur était tarifée à 250 ou 300 francs (1). Un grand nombre de femmes se

aptes à tous les emplois et propres à tous les grades; telle est la puissance de volonté de chacun d'eux qu'ils n'échouent que très rarement dans les entreprises qu'ils projettent. »  
L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris*, t. II, p. 226.

(1) Ce chiffre est évidemment beaucoup trop réduit. De

mêlaient de ce commerce, et l'abbé de Pradt, assure-t-on, prenait une part fort active aux tripotages relatifs à l'ordre dont il était le grand chancelier. La libéralité du gouvernement était littéralement sans limites (1). »

L'abbé de Montgaillard donne des détails encore plus précis sur cette manie d'intrigues, de trafics et de tripotages, qui s'était emparée, un peu par nécessité, un peu par goût, d'une aristocratie besogneuse ou cupide :

« Nous pourrions citer, dit-il dans ses *Souvenirs*, des gens tenant à la Cour qui cumulent deux ou trois bureaux de tabac. Il nous serait facile de nommer des marquises, des comtesses, qui exploitent, sous des noms supposés, trois ou quatre de ces mêmes bureaux, qui vendent, sous l'anonymat, de l'eau-de-vie, du cirage et jusqu'à des brosses à souliers. Nous pourrions même signaler des ducs qui prêtent à 48 à 20 p. 100, et qui font le courtage en vrais larrons de bourse. Tous les métiers leur sont bons, honorables, glorieux, pour s'enrichir... M. César de la Panouze remplissait jadis, en Égypte, des fonctions subalternes, dans l'administration des

tout temps, la décoration de la Légion d'honneur s'est vendue, mais à ce prix-là, jamais.

(1) VAUCLAIR, *Histoire de la Restauration*, t. II p. 156. Ce passage s'applique plus particulièrement aux années 1814 et 1815.

finances ; sous la Restauration, ce chevalier de Malte, point encore restauré, exerçait la profession de marchand de vieux galons, de fondeur de matière d'or et d'argent... et depuis... de grands dignitaires, des princes de la Restauration ont tripoté dans le négoce et ont fait le métier de revendeurs, au su de tout le monde... Les gens comme il faut vont aujourd'hui à la fortune par toutes les voies et se mettent en rivalité avec les professions les plus obscures. Partout, le peuple les a trouvés sur ses pas, lorsqu'il s'est agi d'un lucre quelconque, si honteux qu'il fût. »

Il y a sans doute une grande part d'exagération dans cette mercuriale, mais le fond doit en être vrai. L'abbé de Montgaillard, s'il ne péchait pas, comme on le croira sans peine, par excès de bienveillance, était un des hommes les mieux renseignés de son temps.

Riche ou pauvre, livrée ou non aux intrigues dont nous venons de donner un rapide aperçu, la vieille aristocratie, à part quelques exceptions, semblait n'avoir d'autre but que de ramener en tout le passé, de ressusciter les usages de l'ancien régime.

Dans ses salons très fermés, et dont le mobilier d'une élégance un peu surannée rappelait le dix-huitième siècle, on jouait les jeux d'autrefois, boston, piquet ou trictrac. Les officiers trop

bruyants, et qui évoquaient le souvenir de l'usurpateur, y étaient difficilement admis. Les vieilles dames n'aimaient pas ces sabreurs ; elles les avaient aimés quand elles étaient jeunes.

Elles s'adonnaient à la dévotion, par laquelle tant de femmes prennent leur retraite. Elles consacraient une partie des bénéfices du jeu à l'entretien des petits séminaires. Elles aidaient par des subsides réguliers les curés de Paris à donner des pensions de 5 à 20 francs par jour à des personnes bien posées, décoratives, qui prenaient l'engagement d'assister régulièrement aux offices et d'y attirer ainsi, par leur exemple, des incrédules ou des indifférents (1).

On vit reparaitre l'abbé, cet abbé de cour, un peu intendant, un peu directeur de conscience, un peu arbitre des élégances, qui dans les hôtels aristocratiques avait eu jadis un rôle si important.

Chaque maison a son abbé,  
 Il donne le ton, y joue un personnage.  
 Pour les valets, il est monsieur l'abbé ;  
 Pour le mari, mon cher abbé,  
 Pour la femme, l'abbé (2).

(1) Abbé DE MONTGAILLARD. *Histoire de France depuis la mort de Louis XVI jusqu'en 1825*, Paris, 1827, t. I, p. 354.

(2) *Biographie des dames de la cour*, p. 123 : à propos, de la marquise de Boulay qui se promenait tous les jours en wiski au Bois de Boulogne, avec un jeune abbé à ses côtés.

Il ne s'était pas amélioré depuis la Révolution. Il s'occupait de politique, il affectait de croire en Dieu, et il sentait le tabac à priser beaucoup plus que la bergamote.

Moins exclusifs que les nobles d'anciennes familles, les parvenus, banquiers, fournisseurs, manufacturiers, gros commerçants, recevaient une société mêlée, mais amusante, où les écrivains étaient admis et apportaient ce qui manquait souvent ailleurs, de la gaieté et de l'esprit.

Ces parvenus, enrichis en général sous l'Empire, restèrent fidèles aux mobiliers, chers et cossus, de cette époque, et on voyait chez eux les bergères et les « cabriolets » en casimir potiron brodé d'argent du tapissier Boulard.

A ce groupe mondain, le plus bruyant, le plus désireux de s'amuser, appartenait sans aucun doute la jeune femme dont l'*Almanach de la mode parisienne*, en 1817, nous décrit le lever et les raffinements de toilette matinale :

« Delphine, le soir en se couchant, donna ordre à sa femme de chambre d'entrer chez elle à 11 heures précises ; trois heures ne lui paraissent pas trop pour la toilette qu'elle se propose de faire. On n'avait point encore ouvert les volets qu'elle s'informe si Mme Fra... est arrivée ; sur la réponse affirmative, elle saute à bas du lit, passe un peignoir et entre dans son cabinet.

Mme Fra... est une grande femme maigre qui parle toutes les langues et qui doit avoir été fort belle étant jeune ; il lui reste encore de beaux yeux noirs et un teint éclatant de blancheur qu'elle ne doit qu'à son art, et elle se garde bien d'en faire mystère, car elle affirme par serment qu'elle est naturellement noire comme une taupe. Mme Fra... est peut-être la seule femme du monde qui se dit plus vieille qu'elle n'est ; elle proteste avec un sérieux risible qu'elle n'a que soixante-six ans ; la vérité est qu'elle en a quarante-sept ; mais comme elle est intéressée à montrer dans sa personne un échantillon de son savoir-faire, elle sacrifie l'amour-propre à l'amour de l'argent.

« Déjà Mme Fra... a étalé sur une table ses lys et ses roses, son ébène et son corail, elle commence son travail. Après avoir relevé avec soin les cheveux de Delphine au sommet de la tête, elle étend une pommade d'une odeur délicieuse sur son visage, sur sa gorge et sur ses bras ; ensuite elle l'essuie légèrement, trempe une éponge dans une eau qui paraît d'abord limpide, mais qui, agitée dans une bouteille, devient épaisse et blanche comme la crème la plus pure. Bientôt à un teint brun et rougeâtre succède une blancheur éclatante ; la main de Mme Fra..., comme celle d'une fée bienfaisante, semble créer avec une inconcevable rapidité les trésors les plus précieux



de la beauté ; les cheveux et les longs sourcils de Delphine ont pris le noir de l'ébène, sa peau la blancheur de l'albâtre, le vinaigre rose de Maille donne à ses joues les couleurs brillantes de la rose, et ses lèvres semblent être du corail le plus vif.

« Cette métamorphose ne fut que l'ouvrage d'une heure : talent sublime ! Par quelle fatalité celle qui la possède vit-elle dans une médiocrité qui avoisine la misère ? Mais revenons à Delphine : en se regardant dans la glace, elle fut frappée de l'éclat de sa figure ; maintenant il faut songer au reste de l'ajustement. Déjà une ouvrière de Lacroix attendait les ordres de Delphine pour être introduite ; elle lui apportait un corset de ce fameux artiste qui sait réparer avec une si grande habileté les difformités les plus choquantes de la taille. Une ceinture sans busc, avec des goussets élastiques, donna bientôt à Delphine la taille d'une jeune demoiselle qui sort du couvent. Mais tout à coup, elle entend des cris de joie et de surprise, elle appelle, elle s'informe de ce qui peut causer les bruyantes exclamations de ses femmes ; on lui répond que c'est Mlle M... qui vient d'apporter une robe en percale garnie en coques et que jamais l'esprit humain n'a rien produit de plus charmant et de plus parfait. Delphine passe dans sa chambre et voit étalée sur son canapé la robe

la plus ravissante : quatre rangs de coques et chaque rang séparé par un tulle brodé dont le dessin forme une guirlande de roses, le corsage et les manches rayés en biais, avec le même tulle, produisent un effet si agréable que Delphine, admirant ce chef-d'œuvre, s'écrie avec enthousiasme : « Enfin, mademoiselle M..., vous  
« avez atteint à la perfection ; la mode des gar-  
« nitures est fixée maintenant, il est impossible  
« que le goût puisse aller plus loin et je défie  
« qu'on fasse jamais quelque chose de plus déli-  
« cieux que cela : quel effet cette robe va faire !  
« Comme les autres femmes se trouveront mal  
« mises en se comparant à moi !

« — J'ai voulu montrer à Madame toute ma con-  
« sideration pour elle, répondit Mlle M..., en lui  
« donnant la préférence sur toutes mes pratiques :  
« c'est la première robe de cette façon qui soit  
« sortie de mes ateliers ».

« Delphine se hâta de se revêtir de ce merveil-  
leux ajustement, dont rien n'avait encore appro-  
ché jusqu'alors. Un grand chapeau d'Herbault en  
paille de riz orné de six plumes blanches (et on  
sait avec quelle perfection Herbault pose les  
plumes), des brodequins en mérinos blanc, avec  
la laçure sur le côté, et des gants couleur chamois  
complètement la toilette la plus recherchée et la  
plus élégante ! »

Pendant que Delphine s'attifait ainsi, un de ces jeunes gens à la mode, qui l'intéressait peut-être plus que son mari, passait sa matinée à tirer au pistolet chez Lepage, à jouer à la paume chez Cherrier, à faire un tour au Bois de Boulogne. Après quoi, il allait déjeuner au *Rocher de Cancale*, ou dans quelque grand restaurant des boulevards.

Jeunes femmes frivoles ou vieilles douairières surannées, marquises ou banquières, presque toutes, comme sous l'Empire, avaient le même goût pour les marchandes de rêve et d'espoir, pour les diseuses de bonne aventure, pour les tireuses de cartes. Et la grande tireuse de cartes, la devineresse en vogue, c'était encore Mlle Lenormand (1).

La sibylle avait son antre au n° 5 de la rue de Tournon, mais cet antre modernisé portait le nom de *Bureau de correspondance générale*. On y correspondait avec l'au-delà.

Celle que le critique Hoffman, dans un article du *Journal des Débats*, en 1809, appelait une « sorcière ennuyeuse » portait ordinairement, quand elle recevait ses clientes, une toque de velours posée sur une perruque blonde à longues boucles. Cette coiffure convenait peu à son genre de lai-

(1) Née à Alençon en 1772.

deur, une laideur au rabais, chétive et rabougrie. Mlle Lenormand était petite, bossue, avec un visage extrêmement ridé. Elle connaissait beaucoup de secrets, mais elle ignorait le plus précieux de tous pour une femme, celui de rester jeune.

L'antichambre, dans laquelle grandes dames ou boutiquières attendaient qu'on les reçût, était simplement meublée de deux chaises et d'un canapé, et d'une table en bois de citronnier couverte de cartes qui portaient cette adresse lithographiée :

Mademoiselle LENORMAND,

auteur-libraire

*rue de Tournon, n° 5, faubourg Saint-Germain,  
à Paris.*

L'ex-protégée de Mme Récamier et de l'impératrice Joséphine était en effet auteur, quoiqu'elle eût de vagues notions du français (1), et libraire, parce qu'elle vendait elle-même ses livres, ou du moins essayait de les vendre.

(1) « Mlle Lenormand est une fort honnête personne; mais elle écrit comme une cuisinière et parle comme un cocher. Elle a gagné, cependant, 20.000 livres de rente à débiter de sottes paroles. » M. RAISSON, *Manuel complet de politesse...* p. 300. Comme on vient de le voir, Mlle Lenormand ne se contentait pas de débiter de sottes paroles, elle les imprimait.



**La Duchesse de BERRY**

PRÉSENTANT LE DUC DE BORDEAUX AU PEUPLE.



Elle avait publié, en 1809 après avoir gémé quelques jours sur la paille humide des cachots, pour prédictions indiscrettes), *les Souvenirs prophétiques d'une sibylle sur les causes de son arrestation*, le 11 décembre 1809; en 1812, *les Oracles sibyllins ou Suite des Souvenirs prophétiques*; en 1815, *l'Anniversaire de la mort de l'impératrice Joséphine*, et en 1816, *la Sibylle au tombeau de Louis XVIII*. Elle se piquait d'être royaliste, surtout depuis son arrestation.

Outre les deux chaises, le canapé et la table en citronnier, l'antichambre de l'appartement de la rue de Tournon était ornée d'un paravent, de deux pendules, d'une cinquantaine de tableaux, dont un représentait un sphinx, d'un portrait de la pythonisse et de son buste en plâtre.

Sur son portrait, œuvre médiocre d'un peintre doué de plus de bonne volonté que de talent, Mlle Lenormand, considérablement rajeunie, suivant l'usage, vêtue d'une somptueuse robe de velours vert, couleur de l'espérance qu'elle prodiguait à ses clientes, était accoudée, dans une attitude méditative, à une table chargée d'un livre, un des siens probablement, et d'une sphère. A côté de la table était couché un chien, un chien roux et à longues oreilles qui ressemblait à un lièvre.

Couronné d'immortelles, le buste de la sibylle

s'érigeait sur une colonne de stuc qui imitait le marbre et autour de laquelle, comme autour d'un énorme mirliton, s'enroulaient des vers fabriqués au plus juste prix par des poètes d'occasion. On y lisait notamment ce distique, que son coupable auteur avait osé signer :

Quand, près d'elle, de Delphe on cherche une prêtresse  
On entend toujours la voix de la sagesse.

ACHILLE LÉONNAR (*sic*).

La voix de la sagesse coûtait, par séance, de 10 à 100 francs. Et voici comment procédait Mlle Lenormand, avec ses clientes qui désiraient concilier avec une sage économie le désir de voir s'ouvrir devant elle les portes de l'avenir.

Elle prenait un jeu de cartes, et, après l'avoir mêlé, elle le faisait couper de la main gauche. Elle examinait ensuite très attentivement les lignes de cette main. Cet examen terminé, elle demandait à la cliente — et ceci avait une très grande importance — quel était l'animal qu'elle détestait le plus et celui qu'elle aimait le mieux, sa couleur préférée, et la première lettre du nom de son pays. Et cela suffisait à Mlle Lenormand pour dire la bonne aventure.

Le procédé ne variait guère quand les clientes payaient plus de 10 francs, mais je crois qu'elles



avaient droit à un jeu de cartes plus complet (1).

Ce goût du surnaturel, si répandu, à cette époque, chez la femme de toutes les conditions fit le succès des fantasmagories de Robertson, des diableries du physicien Lebreton, qu'on avait surnommé le Sorcier du boulevard Saint-Germain, parce que la salle où il donnait ses séances, et sur la porte de laquelle on lisait : *C'est ici le séjour des Ombres errantes*, se trouvait dans l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés (2).

Il contribua aussi, plus qu'on ne croit, à la vogue de Comte le prestidigitateur, qui nous est déjà connu comme directeur de théâtre et qu'un passage des *Mémoires* de Robert Houdin (3) va nous montrer se livrant dans un salon, où on avait fait appel à son talent, à une de ses expériences les plus goûtées :

« Cette expérience portait le titre de la *Naissance des fleurs*. Elle commençait par une petite harangue en forme de plaisanterie galante.

« Mesdames, disait notre physicien, je me propose dans cette séance d'escamoter douze

(1) Quand Mlle Lenormand prit sa retraite, vers 1830, elle céda son fonds à une sibylle qui s'installa au n° 5 de la rue de Tournon et qui prit le nom de *la Devineresse*.

(2) V. COLNET, *l'Hermite du faubourg Saint-Germain*, Paris, 1825, t. II, p. 49.

3 ROBERT HOUDIN, *Confidences d'un prestidigitateur*, Paris, 1859, t. II, p. 223.

« d'entre vous au parterre (les dames étaient  
« admises au parterre), vingt aux premières et  
« soixante-douze aux secondes. » Après l'explosion  
de rires que ne manquait pas de provoquer cette  
plaisanterie, Comte ajoutait : « Rassurez-vous  
« messieurs, pour ne pas vous priver du plus  
« gracieux ornement de cette salle, je n'exécuterai  
« cette expérience qu'à la fin de la soirée. » Le  
compliment, dit sans aucune prétention, était  
toujours fort bien accueilli.

« Comte passait ensuite à l'exécution de son  
expérience.

« Après avoir semé des graines sur de la terre  
contenue dans une petite coupe, il faisait quelques  
conjurations, répandait sur cette terre une liqueur  
enflammée, et la couvrait avec une cloche qui,  
disait-il, devait concentrer la chaleur et stimuler  
la végétation. En effet, quelques secondes après,  
un bouquet de fleurs variées apparaissait dans la  
petite coupe. Comte le distribuait aux dames qui  
garnissaient les loges, et pendant cette distribu-  
tion il trouvait moyen de placer ces mots gracieux  
ou à double sens : *Madame, je vous garde une  
pensée. — Puissiez-vous ici, messieurs, ne jamais  
trouver de souci. — Mademoiselle, voici une rose  
que vous avez fait rougir de jalousie. — Tiens,  
Benjamin* (c'était le nom de son domestique ou plu-  
tôt de son comique), *tiens, Benjamin*, disait-il en

lui offrant un œillet, *ton œillet rouge*. — Comment! mon œil est rouge! c'est donc pour cela qu'il me faisait si grand mal tout à l'heure.

« Cependant, le petit bouquet tirait à sa fin, il n'en restait plus que quelques fleurs. Tout à coup, les mains du physicien s'en trouvaient littéralement remplies. Alors, d'un air de triomphe, il s'écriait, en montrant ces fleurs, venues comme par enchantement : *J'avais promis d'escamoter et de métamorphoser toutes ces dames ; pouvais-je choisir une forme plus gracieuse et plus aimable ? En vous métamorphosant toutes en roses, n'est-ce pas, mesdames, offrir la copie au modèle ? n'est-ce pas aussi vous escamoter pour vous rendre à vous-mêmes ? dites-moi, messieurs, n'ai-je pas bien réussi ?...*

« Dans une autre circonstance, Comte, offrant une rose et une pensée à une dame, lui disait : *N'est-ce pas vous, trait pour trait, madame ? la rose peint la fraîcheur et la beauté ; la pensée, l'esprit et les talents.*

« Il disait encore, à propos de l'as de cœur qu'il avait fait prendre à une de ses spectatrices choisie parmi les plus jolies : *Voulez-vous, madame, mettre la main sur votre cœur ?... Vous n'avez qu'un cœur, n'est-il pas vrai ? . . Je vous demande pardon de cette question indiscrète ; mais elle était nécessaire, car, bien que vous n'ayez qu'un cœur, vous pourriez les posséder tous.* »

A côté de ces goûts en quelque sorte invariables et permanents et qui se rattachaient à certain côtés de l'âme féminine, il y en avait d'autres qui étaient passagers, qui n'étaient que des caprices de la mode, qui amusaient pendant un an et qui, l'année suivante, ennuyaient.

Ainsi, en 1821, les albums eurent une grande vogue, et cette vogue, par hasard, se prolongea quatre ou cinq ans. Les femmes inscrivaient ou faisaient inscrire sur ces albums richement reliés des pensées, des vers, des souvenirs. Sur une page on lisait une maxime due à quelque personne chère qui n'avait point d'esprit ou à quelque personne spirituelle qui vous était indifférente, et sur la page suivante un dessinateur plus ou moins célèbre avait tracé un croquis. Parmi ces albums, celui de la comtesse de Chabrol, femme du préfet de la Seine, était le plus réputé (1).

En 1826, tout le monde voulut avoir et lire ces *petites biographies* plus malicieuses que véridiques et où chacun se délectait du mal qu'on y disait de ses amis (2).

Le 30 juin 1827, était arrivée à Paris la girafe offerte à Charles X par le pacha d'Égypte, et cette

(1) Voir *Biographie des dames de la cour...* p. 58.

(2) Le 29 août 1826 on joua aux Variétés les *Petites Biographies*, vaudeville en un acte par BRAZIER, DUMERSAN et GABRIEL.

girafe, pendant les six derniers mois de l'année 1827 eut un vogue extraordinaire, dont elle n'éprouva d'ailleurs aucune vanité (1).

Les bêtes moins coûteuses et moins encombrantes furent aussi à la mode, certaines variétés de chiens ou de chats, et il y eut des dames, jeunes et jolies, qui s'engouèrent d'horribles singes, peut-être parce que le singe est l'animal qui ressemble le plus à l'homme. La *Biographie des dames de la cour* (2) nous signale une de ces fantaisistes :

« Celle-ci n'a des yeux que pour son singe. L'heureux animal dort sur une bergère de soie, ronge les mailles d'un voile brodé et se suspend à un rideau de mousseline. Haine éternelle à l'insolent qui oserait contredire le sapajou chéri. La plupart des habitués de l'hôtel ont plié bagage, ne pouvant se résoudre à demeurer paisibles spectateurs d'un si ridicule travers. Quelques-uns, plus intrépides, ont sacrifié leur dégoût à l'habitude d'un long attachement. On cite parmi eux le député de R... et un pair de France, officier supérieur de la garde. L'autre jour, madame était allée au bain; le député se présente chez elle. Tout à coup, le singe arrive de fauteuil en fauteuil et saute

(1) Elle parut sur la scène, le 7 juillet 1827, dans un vaudeville en un acte de THEAULON, THÉODORE ANNE et GONDOLIER, *la Girafe ou une Journée au Jardin du Roi*.

(2) P. 58.

brusquement sur l'épaule du visiteur. Plus surpris de ce choc inattendu que d'une apostrophe de Benjamin Constant, notre honorable veut repousser l'animal qui résiste. Une lutte s'engage. L'homme a la figure ensanglantée. Le joeko se perche sur une psyché d'où il chante victoire; mais la fureur du député ne connaît plus de bornes, il poursuit le coupable, et d'un coup de canne lui démet la patte. La femme de chambre va chercher de l'eau de Cologne, de l'eau-de-vie camphrée, de la flanelle; le singe est lavé, frotté, pansé, dorloté, et l'homme n'a que son mouchoir pour étancher le sang qui coule de sa plaie.

« Mais ce n'est rien encore. Madame arrive. Zozo, son cher Zozo ne court point à sa rencontre; il est étendu dans les bras de la suivante. Au bruit des pas de sa maîtresse, il interrompt ses gémissements, lève la tête et jette sur elle un regard douloureux. Madame est furieuse. La cause du mal est connue. Le député est un monstre, un scélérat, un assassin. Le pair survient alors. On lui explique tout, et, le croit-on? il prend le parti du joeko blessé. M. de R... essaie vainement de se faire entendre, on crie plus fort que lui. Il s'impatiente, il s'irrite et part en promettant bien de ne plus mettre les pieds dans cette maison. Quelques minutes après, le chirurgien-major du corps que commande le pair de France était mandé. Il examinait

gravement la patte du sapajou, et faisait son ordonnance avec plus d'empressement que s'il se fût agi de la blessure d'un malheureux ouvrier. »

La Restauration fut plus favorable que l'Empire à la vie de salon. La société n'avait plus l'air de camper entre deux batailles. On était sûr, on se croyait sûr du lendemain. On avait le temps de s'écouter vivre. Un grand silence s'était fait après tant de fracas. Exilée de ces fêtes pompeuses, de ces réunions d'apparat, où on ne s'amusait que hiérarchiquement, où il était presque interdit à un colonel de montrer plus d'esprit qu'un général et où le plus souvent ils n'en avaient ni l'un ni l'autre, la conversation, libre, aimable, familière, reprenait ses droits.

Parmi ces salons, où on pouvait enfin causer, le plus important et en tout cas le plus littéraire était peut-être celui de Mme Ancelot, femme de l'auteur dramatique.

Mme Ancelot occupait un des appartements de l'hôtel de La Rochefoucauld, rue de Seine (1).

Son salon accueillait également les classiques et

(1) Habité d'abord par Louis de Bourbon, comte de Montpensier, et ses descendants il en avait pris le nom d'hôtel Dauphin. Il fut ensuite acheté par le duc de Bouillon, maréchal de France, puis par le duc de Liancourt, dont un La Rochefoucauld épousa la fille en 1659. Il fut dès lors l'hôtel La Rochefoucauld. L'auteur des *Maximes* l'habita. Mme de Sévigné y vint souvent.

les romantiques. A côté de Parseval-Grandmaison ou de Campenon ou de Viennet, qui osait composer des fables après La Fontaine, on y voyait Victor Hugo. C'était un terrain neutre, où les théories littéraires les plus opposées essayaient, sans y réussir toujours, de faire bon ménage. Souvent, en guise de protestation, pendant une lecture, un des auditeurs s'endormait.

Un jour, Frédéric Soulié y lut une pièce en vers. Elle était à peine commencée lorsque le comte de Rochefort, qui n'aimait pas la poésie, ou du moins qui n'aimait pas la poésie de Frédéric Soulié, ferma les yeux et fut bientôt plongé dans un profond sommeil. Sur ces entrefaites, on vint avvertir Mme Ancelot que sa fille âgée de six mois criait de toutes ses forces dans son berceau et refusait obstinément de s'endormir.

— Qu'on l'apporte ici, dit Frédéric Soulié, et avec un geste plein de mélancolie, il montra M. de Rochefort.

L'hiver à Paris, l'été à Suresnes, la princesse de Vaudemont recevait des écrivains et des artistes. Mlle Malibran chanta chez elle la romance du *Saule*.

La duchesse de Duras, femme du premier gentilhomme de la chambre, dont le salon était fréquenté par des savants, des hommes politiques et des littérateurs, Cuvier, Humboldt, Talleyrand, Molé, de



Villèle, de Barante, Villemain, Chateaubriand, etc., publia en 1824 un roman, *Ourika* (1). Ce livre eut un succès tout à fait supérieur à son mérite, qui était mince. Il donna son nom à des bonnets, à des shalls, à des chapeaux, à des robes, à une couleur, un gris foncé, et en effet ce roman était plutôt gris. Les amies de la duchesse de Duras, que le succès de son ouvrage gênait un peu, essayèrent de s'en venger en appelant ses trois filles *Ourika*, *Bourika* et *Bourgeonika*.

Heureuse de reprendre les traditions du dix-huitième siècle, de redonner à l'esprit sa place dans le monde, et de goûter, comme autrefois, le charme de la causerie, la Société, moins mêlée que sous l'Empire, se retrouvait chez la duchesse de Guiches, la duchesse de la Trémouille, la duchesse de Dino, la duchesse de Laval, la comtesse du Cayla, la comtesse de Rumfords, la comtesse Merlin — qui mourut au mois de mars 1816, — chez Mlle de Mirbel, chez le duc Pasquier et le duc de Broglie, chez le peintre Isabey; chez Cuvier, au Jardin des Plantes; chez Casimir Delavigne, dans son petit appartement du boulevard Poissonnière.

Chérubini ouvrait son salon le lundi, surtout à des artistes. Ingres était un des habitués. Lors-

1) Paris, Imprimerie royale, sans nom d'auteur.

qu'il devait venir on prévenait le violoniste Baillet, et le maître de la maison exécutait avec eux et un autre de ses invités des quatuors très appréciés.

Chez le peintre Gérard on arrivait à minuit. Les plus assidus à ces réunions étaient Talma, Mlle Mars, le comte de Lowenhielm, Mérimée, le père de l'écrivain, Jacquemont, Mme Ancelot, Mlle Delphine Gay, Henri Beyle qui n'était pas encore Stendhal.

On lisait beaucoup sous la Restauration (1), on lisait de mauvais romans, peut-être parce qu'il n'en paraissait pas de bons, à quelques exceptions près. Les femmes étaient délicieusement émues et attendries par des livres dont les titres révèlent l'extraordinaire stupidité : *la Chaumière d'Uphémie* (sic), *l'Orphelin aux prises avec le crime*, *l'Orphelin du Val des Glaciers*, *Malvina ou la Guérite mystérieuse*, *Podalire et Cirphé ou le Triomphe de l'amour pur*.

Jamais il n'y eut dans le roman autant d'orphelins et de jeunes filles honnêtes et malheureuses,

(1) Les principaux cabinets de lecture étaient ceux de Rosa, dans la cour du Palais-Royal; de la Tente, tenu par un ancien officier, Gauthier, au Palais-Royal également; de Girardin, au n° 156 de la Galerie de Pierre, de Galignani, rue Vivienne, de Zoppi, successeur de Procope, rue de l'ancienne-Comédie. Un des plus importants était celui de la rue de Grammont, où l'abonnement coûtait 6 francs par mois.

et jamais ils ne furent aussi ennuyeux. Jamais on n'abusa avec une aussi regrettable obstination des vieux châteaux et des précipices, au fond desquels se jetaient ou étaient jetées de pauvres femmes, peu habituées à ce genre d'exercice, et des forêts mystérieuses, où retentissait parfois le son du cor, et des cimetières de campagne, que baignait un mélancolique rayon de lune. Les larmes étaient très bien portées. Plus un livre en faisait verser, plus il était apprécié par les lectrices. Chaque roman usait deux ou trois mouchoirs.

La littérature était devenue, dans les salons, un des sujets préférés, celui qui permettait à tout le monde de donner son opinion, bonne ou mauvaise.

La bourgeoisie, les journaux libéraux, et surtout celui qui avait le plus d'abonnés <sup>1</sup>, le *Constitutionnel*, soutenaient les classiques, dont le théâtre déclamatoire et poncif rappelait ceux de la Révolution et de l'Empire. La société élégante baillait aux tragédies et toutes ses préférences allaient aux romantiques, qui se piquaient d'être royalistes et de chanter, sur des rythmes nouveaux, tout ce qui avait fait la grandeur et la beauté de l'ancienne France. Lorsqu'à l'Académie, le 2 dé-

(1) Il avait, en 1823, 16.250 abonnés, chiffre très élevé pour l'époque.

cembre 1824, Droz fut élu par 19 voix contre 16 voix données à Lamartine (1), les salons protestèrent contre cette victoire du parti classique.

Cependant, le grand homme du romantisme, à cette époque, ce n'était ni Lamartine, ni Victor Hugo, c'était le vicomte d'Arincourt, dont le roman, *le Solitaire*, publié en 1821, avait eu une extraordinaire vogue. *Le Solitaire* avait donné son nom à des rubans, à des bonnets, à des robes imposées par la mode. Il était devenu gravure, devant de cheminée, et même, avec la complicité de Carafa et de Planard, opéra-comique. Il ne se contentait pas de parler, il chantait, et il n'en était que plus redoutable.

Réclamier de premier ordre — la chose ne date pas d'aujourd'hui — le vicomte d'Arincourt avait trouvé dans sa femme un appui précieux :

« Elle aime si tendrement son mari, que, pour lui plaire, elle s'est résignée à charger sa mémoire de tout son bagage littéraire. La pauvre dame a presque été victime de son dévouement. Elle en a fait une maladie.

« ... Ce piano, cette harpe, que vous apercevez dans l'appartement de la vicomtesse, n'ont jamais célébré que ses pénates poétiques. Ces romances,

(1) Les *Méditations* avaient paru en 1819 et avaient excité le plus vif enthousiasme dans les milieux royalistes et catholiques.

dont un heureux désordre vous montre les titres et les premières notes, lui furent inspirées par l'enthousiasme conjugal. L'air qu'on respire cëans est tout imprégné de vapeurs *d'Arlinecourliennes*. L'air de la rue du Rocher tout entière est *d'Arlinecourlien*. Enfin, le charme sous lequel on se trouve est tel, que le patriarche du classicisme, M. Auger lui-même, se *d'Arlinecourliserait* en franchissant le seuil de la porte. On a prétendu que, pour grossir ses succès, le vicomte en personne allait s'acheter chez Bëchet (1). C'est une horrible calomnie. Le vicomte croit à son succès comme à l'Évangile. La vicomtesse seule a de bonnes raisons pour ne point partager son aveuglement. Elle s'est ruinée en achetant les œuvres de son mari. Toutefois, ce dévouement n'a pas été sans récompense. Il a fait la fortune littéraire du vicomte. Son nom est devenu européen, et les grands de la terre font le pèlerinage de son château de Saint-Paër, comme ils faisaient jadis celui d'Ermenonville. La duchesse de Berry visita cette délicieuse retraite en 1825. Là, dans un parc vraiment romantique, parmi des bosquets enchantés, autour desquels serpente un ruisseau qu'on pourrait surnommer le *Permesse*,

(1) Bëchet aîné, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 57. Le vicomte d'Arlinecourt avait publié chez lui en 1823, *Ipsihœc*; en 1825, *l'Étrangère*. Chacun de ces ouvrages, en deux volumes se vendait, 10 francs.

une nacelle pavoisée reçut la princesse, que les dames de Gisors et des Andelys, sous le costume de bergères, conduisirent avec des chaînes de fleurs vers une charmante pelouse, où s'élevait, dans un temple grec, le buste de l'auguste hôtesse. Sous ce buste on lisait des vers dignes du sujet et de l'auteur. De très jolis couplets furent aussi chantés par Mlle d'Arincourt, tandis que six cents bergers qui bordaient les rives agitaient leurs bannières fleurdelisées. Enfin, musique militaire, repas somptueux, illuminations, bal, feu d'artifice, rien ne manqua à cette fête romantique s'il en fut jamais. La princesse partit émerveillée, laissant à l'aimable vicomtesse une magnifique boîte ornée de son portrait (1) :. »

Le livre le plus intéressant ne vaut pas, pour une jeune femme, une valse ou un quadrill. . Après les années 1814 et 1815, pendant lesquelles dans les salons les dames passaient leur temps à faire de la charpie (2), on recommença à danser.

On dansait la Gavotte, la *Cosaque*, la *Montferri*, le Pas russe, la *Boulangère*, l'*Écossaise*, l'*Anglaise*, la *Galopade*, qui fut à la mode en 1828. On dansait des valse de Courtin ou de Bourle. A

(1) *Biographie des dames de la cour* (la vicomtesse d'Arincourt)... p. 23.

2) Paris en 1814... *Journal de T.-R. Underwood*, Paris, 1907, p. 121.

Julien et à Gallois avaient succédé, comme fournisseurs des bals les plus élégants, Collinet, Berton fils, Dejolimont.

L'année 1817 vit naître les carnets de bal, et Ragueneau note cette invention dans sa *Chronique indiscrette* (1) :

« Parlons, dit-il, de l'utile inutilité imaginée par Mlle M. de C... Elle s'était vue jusqu'à présent l'objet des hommages et de l'empressement de toute la jeunesse dansante des bals dont elle a fait si longtemps l'ornement, et souvent sa mémoire lui avait refusé son secours, lorsque, invitée pour douze contredanses, il fallait se rappeler tous ceux à qui elle avait donné parole. Elle a donc fait exécuter un éventail en peau d'âne, dont les parois sont destinées à recevoir le nom de chaque danseur, écrit avec un crayon pratiqué dans un des coins de cet éventail. Elle en tenta le premier essai chez Mme de \*\*\*. Malheureusement, les violons n'étaient pas encore arrivés lorsqu'elle expliqua son ingénieuse découverte, et croirait-on que dès lors personne ne fut plus tenté de se voir figurer sur la peau d'âne de Mlle de C... Elle resta toute la soirée aux côtés de sa mère... »

Malgré ce premier insuccès, l'idée était lancée. Elle fit son chemin.

(1) P. 227.

On dansait presque autant que sous l'Empire, mais on dansait moins bien. Les hommes ne cherchaient pas à passer pour d'impeccables valseurs, et beaucoup d'entre eux, à la plus jolie fille du monde, préféraient la dame de pique.

« Dans un bal, un *roul*, écrivait Horace Raison en 1829 (1), ce ne sont plus aujourd'hui les grand-mamaus qui se relèguent au fond de la chambre à coucher pour faire un boston ou un whist; nos dandys s'étouffent autour des tables d'écarté; nos dames ne reçoivent l'hommage que de quelques rares cavaliers; nos salons ressemblent à la Bourse. » et tout le monde y joue, préférant l'argent au plaisir.

Lesur avait fait la même remarque pour l'année 1821, tout en constatant le grand nombre des bals à cette époque et avec quelle facilité dans la plupart des cas on y était admis :

« Les bals particuliers sont très multipliés; ils ont pris cette année un aspect nouveau : jadis on invitait à passer la soirée autant d'amis, ou du moins autant de personnes de connaissance qu'un appartement pouvait en recevoir, et le maître d'une maison pouvait encore au besoin appeler par leur nom tous ceux qui se trouvaient chez lui. Aujourd'hui il n'en est pas ainsi : lorsqu'un salon peut contenir cent personnes, on en invite deux cents, dont la moitié est tout à fait inconnue à

(1) *Code civil. Manuel complet de la politesse.* p. 61.



l'amphytrion. On entre maintenant dans une maison particulière avec aussi peu de cérémonie que dans un café : on essaye, mais souvent en vain, de parvenir jusqu'à la maîtresse de maison; puis, sans s'inquiéter d'avoir rempli cette formalité, on cherche à rejoindre quelqu'un de la société; on se pousse, on se coudoie, on marche sur les pieds de son voisin, et nos réunions françaises sont transformées en *rouls* d'Angleterre.

« Après avoir regardé danser une contredanse, on se rend dans la salle de jeu. La foule entoure la table de creps ou d'écarté; il est impossible d'en approcher : on prie ceux qui sont le plus près de l'autel de placer l'argent, et ce n'est qu'en voyant un des adversaires abandonner la place que l'on sait si l'on a perdu ou gagné. Le jeu est aujourd'hui la passion générale; hommes ou femmes, jeunes ou vieux, pauvres ou riches, tout le monde joue; enfin les choses en sont venues au point que l'on ne va plus dans le monde pour jouir des agréments d'un cercle choisi, mais uniquement pour risquer une partie de son revenu sur une carte, sans songer aux obligations contractées la veille et aux besoins du lendemain (1). »

(1) *Annuaire de Lisiey*, année 1821, à la date du 1<sup>er</sup> mars.  
— « L'insipide écarté, écrivait le *Journal de Paris* dans son numéro du 21 janvier 1821, n'est plus exclusivement à l'honneur de l'impériale; il a repris faveur, le whist sérieux a même osé se

Deux ou trois ans après, les bals étaient si nombreux qu'on ne trouvait plus de musiciens. Il fallait se contenter d'un piano, et une jeune fille de bonne volonté formait à elle seule tout l'orchestre.

Les bals élégants exigeaient plus de mise en scène. On prenait soin de tenir grand ouvertes les portes de l'hôtel où il se donnait et d'éclairer avec des lampions la cour et l'escalier. Il y avait un vestiaire avec des numéros d'ordre en double, et c'était alors une chose toute nouvelle.

Le punch était servi dans des verres en cristal, taillés à facettes, qui avaient la forme d'un baril et étaient munis d'une anse. Les dernières danses, avant de se séparer, devaient être inévitablement une *Boulangère*, une *Écossaise* et une *Anglaise*.

Deux de ces bals dépassèrent tous les autres en luxe et en éclat.

Le premier eut lieu chez le baron de Rothschild, le 3 mars 1821. Ce fut un grand événement mondain. Quinze jours avant et quinze jours après, on ne parla guère que de cette fête dans tous les salons. Trois à quatre mille personnes avaient été invitées. Beaucoup d'entre elles ne purent pas entrer. Les autres furent pressées et bousculées, mais

montrer. Dans quelques réunions nombreuses, où beaucoup d'étrangers sont reçus, j'ai vu jouer au creps, mais j'ai remarqué avec plaisir que nos compatriotes leur abandonnent ce jeu de dés qui n'aurait jamais dû sortir des salles de la banque des jeux. »

par des gens très élégants, ce qui leur parut une très suffisante compensation. Ce bal, qui coûta 50.000 écus, offrit cette particularité remarquable qu'il fut à peu près impossible d'y danser, mais on y distribua des fleurs rares et très chères, on y tira une loterie dont les gagnants reçurent des bijoux, l'orchestre y fut composé des meilleurs musiciens du temps, le dîner fut excellent et les illuminations très réussies.

Le 20 février 1829, la duchesse de Berry donna un bal masqué qui fut une des plus magnifiques fêtes de la Restauration.

Il y avait huit ou dix salons de danse et trois orchestres. Toutes les femmes étaient costumées, mais la plupart des hommes portaient l'habit de cour ou l'uniforme.

MM. de Mornay étaient déguisés en compagnons de Henri IV et leur sœur en belle Gabrielle, Mme de Caraman en Moscovite, l'ambassadrice d'Angleterre en Anne de Boulen, d'après le tableau d'Holbein.

Comme dans les grands bals de l'Empire il y eut un quadrille historique, un quadrille persan.

Deux gardes, le vicomte de Noailles et le marquis de Bétisy s'avancèrent, vêtus d'un costume de velours bleu brodé d'argent, coiffés d'un turban, portant à la ceinture des armes damasquinées d'or et tenant à la main une hallebarde. Ils étaient

suivi de jeunes pages — Mlles de Valence, de Pastoret, de Well, de Bendleckam — vêtus également à la persane. Puis venaient, habillées, de soie bleue brodée d'argent et constellées de pierreries, des femmes de la cour de Perse, la duchesse de Rauzan et la duchesse d'Istrie, qui furent très remarquées, la duchesse de Noailles, la comtesse de Vogué, la comtesse d'Avaray, la maréchale Oudinot, et Mlles Suchet et de Beauvilliers. La duchesse de Berry et Mlle d'Orléans faisaient partie de ce groupe.

Quatre pages — le vicomte de Saint-Aldegonde, le comte de Chanaleille, le marquis de Crussol, le vicomte de Keruzarette — costumés comme les premiers, fermaient la marche.

Charles X assistait à cette fête. Chaque fois qu'il se levait et se mettait en marche, on annonçait à haute voix : *le Roi!* Il adressait quelques paroles aux personnes qui se trouvaient sur son chemin et saluait tout le monde, les journaux royalistes n'oublièrent pas de le constater, avec l'air le plus obligeant. Il se retira à 11 heures.

A minuit, le souper fut servi à plusieurs tables. Puis le bal recommença et il ne se termina qu'à 5 heures du matin.

## APPENDICE

LES PRINCIPALES FÊTES PARTICULIÈRES  
SOUS LA RESTAURATION

## 1818

5 *novembre*. — Fête donnée à l'Élysée-Bourbon par le duc de Berry.

## 1821

3 *mars*. — Bal chez le baron de Rothschild.

## 1822

2 *mars*. — Fête donnée à Saint-Ouen par la comtesse du Cayla, pour l'anniversaire de la journée que Louis XVIII passa dans ce château, la veille de son entrée à Paris.

## 1823

21 *novembre*. — Fête en l'honneur de Rossini (qui était arrivé à Paris le 9 novembre).

## 1825

15 *juin*. — Bal chez le duc de Northumberland, ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre.

**1629**

21 *février*. — Bal masqué chez la duchesse de Berry.

**1830**

31 *mars*. — Fête donnée au Palais-Royal par le duc d'Orléans en l'honneur de François I<sup>er</sup>, roi de Naples. Charles X et la famille royale y assistent. C'est à cette fête que Salvandy prononça le mot fameux : « Nous dansons sur un volcan ! »

## X

### QUELQUES FEMMES A LA MODÉ AMOUR ET MARIAGE LES FILLES, LES GRISETTES, LES PIQUEURS

Le règne des prêtres — car la Restauration fut surtout cela — avait eu pour conséquence d'imposer à beaucoup de femmes de la haute société, que leur situation exposait aux regards des foules, une dignité de vie au moins apparente. L'essentiel était de donner le bon exemple ou d'en avoir l'air. L'hypocrisie peut, dans bien des cas, passer pour de la vertu, et elle est par suite très moralisante.

Beaucoup de femmes qui avaient brillé sous la Révolution et l'Empire se résignaient à une demi-retraite, qui était presque une abdication. En s'efforçant de ne pas trop paraître en souffrir,

elles assistaient aux triomphes de celles qui leur succédaient.

Quoiqu'elle fut encore belle — et elle devait l'être toujours — Mme Récamier semblait s'être retirée du monde. Elle se contentait de la société de quelques amis fideles. Elle consacrait une grande partie de son temps à des œuvres de charité.

L'ex-Mme Tallien, devenue princesse de Camille-Chimay, passait l'été dans un de ses châteaux où l'entouraient encore de nombreux amis qu'elle obligeait, très soucieuse d'étiquette sur ses vieux jours, à porter l'habit noir, la culotte courte et les souliers à boucles. Elle donnait la comédie sur le petit théâtre de son château. Souvent, le soir, dans sa chambre à coucher, on jouait aux cartes, et, quand elle était lasse, elle se mettait tranquillement au lit, mais jusqu'au moment où le sommeil fermait ses paupières, elle s'intéressait au jeu. C'était la dernière passion d'une femme qui avait eu beaucoup de passions dans sa vie.

La princesse de Talleyrand, qui avait été Mme Grant, avait quitté son mari, dans les premières années de la Restauration, pour incompatibilité d'humeur.

« Au bout de quelques jours, on trouva, dit-on, sur les murs de la maison, un placard noir environné de feuilles de laurier, portant ces mots :



*C'est ici la maison Bancaï* (1). Un domestique l'arracha, croyant qu'on avait voulu faire allusion à la démarche inégale de son maître. « Les imbéciles ! dit le prince en apprenant cette nouvelle, « ils ignorent donc que ma femme a déménagé (2). »

Quelques-unes de ces beautés vieillies ne désarmaient pas. Hollandaise d'origine, grande et forte, et aussi peu gracieuse que possible dans sa démarche et son attitude, la duchesse de Bellune, qui en 1815 touchait à la quarantaine, fut, à tort ou à raison, une des femmes le plus attaquées de ce temps. On voulut voir en elle, sous prétexte qu'elle avait la taille d'un grenadier, le type de la vieille garde qui meurt et ne se rend pas.

On lui attribuait entre autres amants le Grec Kostolo, assassin d'un épicier nommé Boursier, à l'instigation de la femme de celui-ci, et on affirmait que le lendemain du jugement elle avait fait remettre à l'avocat de ce Kostolo un rouleau de cinquante louis.

Un autre de ses amants aurait été le comte de Lusignan, aide de camp du maréchal de Bellune, dont la femme, désespérée, s'était suicidée au château de Ménars en 1824. Le mari, assurait-on,

(1). On sait que Fualdès avait été assassiné en 1817, à Rodez, dans la maison de rendez-vous tenue par les Bancaï.

(2) *Biographie des dames de la cour*... p. 82.

avait transporté le cadavre aux pieds de la duchesse, et lui avait dit : « Madame, voilà votre ouvrage (1) ! »

Tout ceci sent un peu le mélodrame, et dans le monde c'est surtout la comédie qu'on joue.

Les jolies femmes étaient nombreuses à la cour sous la Restauration, comme elles l'avaient été sous l'Empire, mais ce n'étaient plus les mêmes. Un article de journal, en 1829, en donna une énumération, qui, à cause de commentaires dont s'accompagnait cette liste, provoqua un véritable scandale (2) :

« Le 1<sup>er</sup> décembre 1829, *la Mode* publia sous ce titre : *Assemblée législative de la Mode*, un article d'un goût douteux, qui avait le grand tort de faire de la personnalité, et qui mettait en scène les dames de la cour du rang le plus élevé après les princesses. Dans cet article, on supposait qu'une Chambre de représentantes venait d'être nommée pour décréter les lois de la toilette et de la souveraine élégance. Les détails de l'organisation et de la réunion de cette Chambre d'une nouvelle espèce permettaient à la verve de l'auteur de s'égarer

(1) *Biographie des dames de la cour...* p. 32.

(2) Cet article parut dans *la Mode*, et la duchesse de Berry, qui avait accordé son patronage à cette revue, le lui enleva par une lettre du duc de Lévis, lettre datée du 3 décembre.

au détriment de la coquette assemblée, et aussi, peut-être un peu, de la vraie Chambre.

C'est ainsi que la présidence ayant dû être naturellement dévolue à la doyenne d'âge, une contestation s'était élevée, à cette occasion, entre Mme la princesse de Ch... (1), Mme Ham... (2) et Mme la comtesse de C... « A l'égard de la première, disait *la Mode*, quelques membres de la gauche assurent, d'une manière positive, qu'elle a eu vingt-cinq ans en thermidor de l'an XI; mais une lettre de la princesse, s'excusant, pour cause d'une grossesse avancée, de ne pouvoir se rendre à la séance, est venue calmer les craintes. »

L'impossibilité de pouvoir se procurer des notions exactes sur l'âge des membres susceptibles d'être appelés à la présidence, avait forcé l'assemblée, toujours d'après *la Mode*, à recourir à un moyen terme, celui de donner la présidence à la plus jolie... Mais, finalement, on s'était encore ravisé, et on avait imaginé, pour éviter de nouveaux débats, d'acclamer la représentante la plus jeune. « La question, ajoutait galamment *la Mode* a été quelque temps indécise entre Mlles de Béarn, de Beauvilliers, de Lapanouze et Cécile de Noail-

(1) La princesse de Chimay, l'ex-Mme Tallien, avait en 1829 cinquante-sept ans. Elle mourut en 1835.

(2) Mme Hamelin, née en 1776, avait trois ans de moins que Mme Tallien.

les ; mais cette dernière, avec une modestie, un enthousiasme dignes des plus grands éloges, a proposé d'offrir le fauteuil à Mlle Delphine Gay (1). » C'était, on le voit, un gracieux hommage rendu par l'amoureux directeur (Émile de Girardin) à celle dont il était épris.

Quoi qu'il en soit, toujours d'après notre Revue, l'ouverture de la fameuse session avait lieu, non sans un discours de la couronne, et la Mode, personnifiant la souveraine, était reçue, à son arrivée dans la salle, par une députation de dix dames et de dix chevaliers.

Les premières étaient Mmes la duchesse de Guiche (2), la duchesse d'Istrie, la comtesse Arthur de la Bourdonnaye (3), la marquise Victor de Caraman, la marquise de la Ferte-Meun, de Thorigny, la baronne Inguerland, Alphonse de Vatry, Joseph Perier et la duchesse d'Otrante.

Les seconds étaient MM. le prince de Léon,

(1) Delphine Gay, née le 26 janvier 1804.

(2) « C'est la fille de Mme la comtesse d'Orsay, et la femme du lieutenant-général commandant la deuxième brigade de cavalerie légère de la garde royale, premier menin de Mgr le Dauphin... vingt-huit à trente ans (en 1826), un port de reine, des yeux bleus, un teint de lys et de rose, de jolis pieds, une belle main, des cheveux blonds, et autant d'esprit qu'en a besoin une jolie femme qui ne fait pas de livres... » *Biographie des dames de la cour...* p. 104.

(3) Le comte Arthur de la Bourdonnaye était maréchal de camp et gentilhomme ordinaire du roi. Sa femme était beaucoup plus jeune que lui.

Henri de Noailles, le duc de Guiche, Alfred d'Orsay, Walewski, le comte de Montron, Alfred Desvoisins, le prince de la Moskowa, le comte Charles de Mornay, Hope.

Malheureusement, le compte rendu de la séance contenait des allusions blessantes au récent discours de la Couronne à la Chambre des députés : on y parodiait, sans grand esprit du reste, les procédés parlementaires de la Chambre législative : on finissait par nommer une double commission de *l'adresse* et des *pétitions* qui comprenait les noms, fort honorablement traités d'ailleurs, de Mmes la marquise de Bellissen, la comtesse de Crillon, de Marcellus, la duchesse de Dino (1), la comtesse Merlin, de Saupayan, la duchesse de Valençay, de Laroche-Rousseau, la comtesse Henri de Sassenay, la marquise de Podenas (2), la du-

(1) « Parente du prince de Talleyrand, elle habite son hôtel et en fait les honneurs... Il est impossible d'être plus gracieuse et plus avenante. Sa taille est moyenne, mais très bien prise. Son œil perçant et son teint brun annoncent une vivacité qui ne se réalisait pas entièrement. Néanmoins son esprit est au-dessus de tout éloge... Mme de Dino peut avoir vingt-huit ans. Elle est si jolie, elle se met avec tant de goût qu'il est des jours où on ne lui donnerait pas la moitié de son âge. Son portrait, peint par Isabey, fut exposé au dernier Salon. Il attira tous les regards. » *Biographie des dames de la cour...* p. 82.

(2) Femme du lieutenant-colonel de Podenas. Elle avait été nommée en 1825 ou 1826 dame pour accompagner la duchesse de Berry.

chesse de Rantzau, la princesse de la Moskowa, la comtesse de Boignes, la baronne Mallet, etc., etc.

Cet article finissait par l'énumération des mesures adoptées par l'assemblée, et l'on y décrétait notamment... les manches courtes... »

Parmi les femmes citées dans cet article de *la Mode*, Delphine Gay fut une de celles qui eurent le plus de réputation et de succès, une de celles qui s'adaptèrent le mieux à leur temps et en qui leur temps, comme dans un miroir, sembla se refléter. Elle fut la Muse de la Restauration. Elle en eut les attitudes, les travers, et le talent un peu factice.

Née à Aix-la-Chapelle, à l'époque où son père était receveur général du département de la Roar, elle avait été, dit-on, baptisée sur le tombeau de Charlemagne. Cette particularité eut-elle sur sa destinée quelque influence, nous n'osons pas l'affirmer.

Delphine Gay avait à peine dix-sept ans lorsqu'elle concourut pour un des prix de poésie que donnait l'Académie française. Le sujet, éminemment moral, était le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille pendant l'épidémie de Barcelone. A défaut du prix, une récompense extraordinaire fut accordée à la jeune fille, dont la pièce, quoiqu'elle s'écartât un peu du sujet, avait produit une vive impression,



**LE FIANCÉ (1820)**





A partir de cette époque, la poésie de Delphine Gay coula comme un flot intarissable. Elle chantait comme les autres parlent, elle chantait sans cesse. Tous les événements mémorables, tous les personnages importants, elle les célébrait dans ses vers aussi harmonieux et plus abondants que ceux de Casimir Delavigne. La lyre était chez elle un ustensile de ménage.

Tant de vers sur tant de sujets (1) méritaient une récompense. La Muse de la Restauration l'obtint, aussi éclatante, aussi bruyante qu'elle pouvait le désirer. Le 16 avril 1827 elle fut proclamée, nouvelle Corinne, au Capitole, membre de l'Académie du Tibre. Délicate allusion, car ce fleuve, comme elle, coulait, coulait toujours.

Cette manie de se draper, d'ériger une simple robe de mousseline à la dignité de péplum, et de poser pour sa propre statue, prêtait un peu au ridicule. Des journaux publièrent sur Delphine Gay des articles où l'admiration se mêlait de quelque ironie, et dans le passage que lui consacra la *Biographie des dames de la cour* (2) elle ne fut pas épargnée :

« La fille de l'auteur d'*Anatole* et de l'arrangeuse

(1) Un choix de ces vers avait paru, en 1824, sous le titre d'*Essais poétiques*.

(2) P. 92.

de la *Sérénade* (1) n'est pas encore à la cour ; mais comme elle a l'espoir d'y être admise avant notre seconde édition, nous avons cru devoir par anticipation la comprendre dans cette biographie. Tout vient à point à qui peut attendre : Mlle Delphine Gay attend avec un courage admirable ; mais elle ne perd pas son temps pour cela. Le roi va-t-il à Notre-Dame, à Saint-Cloud, à l'Institut ; vous pouvez être sûr que la première personne qui s'offrira à sa vue sera Mlle Gay, avec ses belles touffes de cheveux blonds, son teint de lis et de roses, sa taille svelte et sa robe bleu haïti. « Quelle est cette jeune femme ? demande le monarque ? — Mlle Delphine Gay, répond le premier gentilhomme. — Toujours Mlle Delphine Gay ! » et il poursuit sa route de mauvaise humeur (2). Y a-t-il un bal à la Chaussée-d'Antin ? tout le monde debout sur des sièges, a les yeux fixés sur une contredanse. Quelle est cette jeune dame qui chasse et rechasse si bien ? Mlle Delphine Gay. Toujours Mlle Delphine Gay ! C'est le marquis de Carabas de la société parisienne. Le baron Gros finit-il sa coupole de Sainte-Genève, qui chan-

(1) Sophie Gay avait publié, en 1815, un roman, *Analole*, et elle arrangea, en 1818, en opéra-comique une comédie de Regnard, *la Sérénade*.

(2) Delphine Gay finit par être présentée au roi en 1825, à une exposition de tableaux au Louvre, et il lui accorda une pension de 1.500 francs sur sa cassette.

tera ce bel ouvrage ? Mlle Delphine Gay. Le général Foy est-il ravi à la France consternée : qui se fera l'interprète du deuil national ? Mlle Delphine Gay (1). La Congrégation perd-elle M. le duc de Montmorency (2) : qui consolera l'autel et le trône ? Mlle Delphine Gay. Sa fabrique de vers est en aussi grande activité que celle des griffonneurs publics qui écrivent sur leurs carreaux : « Ici on fait vers et couplets pour les fêtes et les nocés. » Il n'y a qu'un malheur, c'est que...

Églé, belle et poète, a deux petits travers,  
Elle fait son visage, et ne fait pas ses vers (3).

Qui les fait donc ? Allez quai Voltaire, entrez dans cette grande maison, montez, montez toujours, six étages, deux cent quatre-vingt-dix marches, et dans une petite bonbonnière, d'où la vue embrasse tout le département de la Seine, vous trouverez l'*Apollon du Belvédère*. »

Célèbres ou ignorées, poétesses ou boutiquières, bourgeoises du Marais ou grandes dames du faubourg Saint-Germain, les femmes de ce temps-là, même dans les choses de l'amour, suivaient la

(1) On grava, sur le tombeau du général Foy, les vers que la jeune poétesse lui avait consacrés.

(2) Le duc Mathieu de Montmorency.

(3) Ceci est une simple calomnie. Delphine Gay faisait ses vers. Elle n'en est peut-être que plus coupable.

mode, car l'amour, quoi qu'il tende toujours à un but qui ne varie pas, s'exprime, suivant les époques, de diverse manières.

Sous l'Empire, les hommes faisaient prime. La guerre en diminuait sans cesse le nombre et supprimait les meilleurs. Par suite de cette diminution et de cette sélection à rebours, le soupirant le moins aimable, le plus laid, était à peu près sûr de voir couronner sa flamme. Ce fut une belle époque pour les bossus, pour les boiteux, pour les infirmes de tout genre. On n'avait plus le choix, ou on l'avait de moins en moins.

On aimait vite, entre deux victoires. Le temps manquait pour s'attarder aux bagatelles de la porte pour prolonger les petits jeux préliminaires, pour savourer les hors-d'œuvre de la passion. Il fallait mettre les bouchées doubles, et en courant le risque de ne pas finir le repas. L'amant du jour pouvait être obligé, le lendemain, d'aller chercher la mort, et de la trouver sur quelque champ de bataille d'Autriche ou d'Allemagne. L'amour se faisait comme la guerre, tambour battant. Pour aller plus rapidement, on supprimait, d'un commun accord, grands mots et grandes phrases, et on commençait par la fin.

Sous la Restauration, on avait le temps, et les mœurs n'étaient plus les mêmes. Le retour des idées religieuses, en relevant l'âme féminine, exal-

taît sa sentimentalité, son besoin de tendresse. D'un autre côté, le romantisme habituaît, par une sorte de contagion littéraire, les hommes comme les femmes, à exagérer leurs impressions, à leur donner une forme plus emphatique. Bon garçon et cynique sous l'Empire, l'amour, sous la Restauration, déclama un peu.

Les femmes, semble-t-il, étaient plus femmes, et on ne saurait mieux les louer. Leurs toilettes avaient quelque chose de plus léger, de plus intime, qui sentait moins la contrainte, l'apparat, et leur caractère ressemblait à leurs toilettes.

Elles étaient tendres, *virginales*, très jeunes filles (même à un âge avancé), minaudières avec infiniment de charme, convaincues de la supériorité de l'homme, très disposées, pour peu qu'il s'y prêtât, à l'adorer.

Il y avait dans l'amour une fraîcheur, une délicatesse, une certaine pureté (relative, vous le pensez bien) que ne connut point, en général, l'époque précédente. Je ne crois pas qu'à aucune époque les femmes aient été plus souvent comparées à des anges. Elle l'étaient, au moins en apparence, dans leurs robes de mousseline, avec leurs châles légers qui flottaient au gré du vent comme des ailes.

Cette époque a cela de particulier qu'elle était dans son ensemble très enthousiaste. Elle s'enivra

d'une merveilleuse poésie, d'une poésie renouvelée, rajeunie, qu'elle transporta même dans la passion, et beaucoup d'amours furent ainsi, grâce à ce philtre de Jouvence, de tendres idylles, de délicieux poèmes.

A l'abolition du divorce (le 8 mai 1816), le mariage gagna plus de dignité. Il donna à l'épouse une sécurité plus grande. Dominés par ce sentiment religieux qu'on jugeait alors indispensable à un honnête homme, surveillés par l'opinion publique qui était devenue moins indulgente, les maris hésitèrent à tromper leurs femmes, et ceux qui furent trompés par elles — il y en eut un certain nombre — n'accueillirent pas cette mésaventure avec le même scepticisme qu'autrefois. Aussi, dans les premiers jours de décembre 1820, on put lire sur les murs de Paris cet avis qui a quelque chose de touchant :

« Une jeune femme, âgée de 38 ans, s'est égarée de son ménage le 16 août 1819. Son malheureux mari la réclame aujourd'hui. C'est surtout à ceux qui se trouvent dans sa position qu'il s'adresse.

« Elle répond au nom d'Adélaïde-Sophie Picard ; elle a une figure distinguée, taille au-dessus de la moyenne et bien prise, l'épaule droite un peu plus haute que la gauche.

« On prie les personnes qui en auraient des nou-

velles de vouloir bien les donner à son époux, qui la pleure et l'attend toujours, rue Saint-Honoré, n° 374 (1). »

A côté de cet amour délicat, qui tendait le plus souvent au mariage (2) et lui donnait plus de douceur, l'amour vénal, qui ne visait que le plaisir, avait sa place et il l'occupait largement. Les filles abondaient dans tous les quartiers de Paris.

Dans les salons luxueux, dans les coquets boudoirs de la dame Georget, rue Lepelletier, 29, et plus tard rue de Provence, 60, elles venaient jouer le rôle de marquises, de comtesses, de veuves très consolables, d'épouses abandonnées, de filles séduites par quelque misérable suborneur, mais pleines de bons sentiments. Des actrices très authentiques s'ajoutaient à cette intéressante collection.

La dame Gérard, au carré Saint-Martin, la dame Julien Gazely, au faubourg Saint-Denis, et la dame Saint-Hilaire, rue Saint-Amboise, avaient un personnel moins relevé et une clientèle moins avide d'illusions (3).

(1) *Annuaire de LESUR*, année 1820, à la date du 8 décembre.

(2) Notons, en passant, que les agences matrimoniales continuaient à fonctionner. Villigume, dont l'agence était toujours située rue Neuve-Saint-Eustache, 46, avait un rival redoutable, Brunet, rue de Seine, 29.

(3) « Les dames de maison sont protégées par la police... Elles vont attendre aux barrières, à la descente de voitures

Certains cabinets de lecture, certains magasins de modes, surtout au Palais-Royal, fournissaient aussi de l'amour à tous les prix. On choisissait dans un de ces derniers magasins un chapeau, et la jolie ouvrière que vous aviez remarquée vous l'apportait dans votre chambre à l'heure qui vous convenait. Dans un établissement de la rue des Colonnes, qui avait cette spécialité, des célibataires se procuraient, pour ne pas trop s'ennuyer, d'aimables demoiselles de compagnie.

Jusqu'à l'époque où M. de Belleyme (1) le fit supprimer, les filles qui tenaient à exercer librement leur métier payèrent à la police, pour s'assurer sa protection, un droit fixe de 3 francs par mois, qui leur permettait de loger chez elles, quand l'occasion s'en présentait, des voleurs, des forçats libérés et autres individus de même espèce.

Leurs mœurs n'avaient pas changé depuis l'Empire, et leurs postes d'observation restaient les mêmes.

Aux Tuileries, elles déambulaient dans les qua-

publics, les filles qui ont quitté leur village, leur hameau, pour venir faire fortune à Paris, et, grâce à ses matrones, la Force et Saint-Lazare les réclament. Elles vont dans les bureaux de placement, et, sous prétexte d'avoir des filles de service, des cuisinières, on leur vend pour 2 ou 3 francs des infortunées qui courent à leur perte. » *La Police dévouée depuis la Restauration*, par FROMENT, Bruxelles, 1829, t. II, p. 272.

(1) M. de Belleyme fut préfet de police en 1828 et 1829.



trième et cinquième allées ou s'asseyaient sur des chaises, avec des attitudes de bonnes petites bourgeoises. Quelques-unes donnaient la main à un garçonnet ou à une fillette, et on les prenait pour de jeunes femmes mariées.

Elles étaient très nombreuses au Palais-Royal et s'y groupaient volontiers pour mieux attirer les clients. « Dans plusieurs entresols des arcades et jusque dans les greniers, écrit Prudhomme (1), sont des colonies de femmes galantes, sous la domination de plusieurs mères abbesses, qui leur fournissent des vêtements à un prix fixé pour chaque jour, et selon la beauté des hardes et l'intelligence de la belle, pour produire une bonne recette sur laquelle on prélève :

« 1° La location des hardes ;

« 2° La nourriture ;

« 3° Une somme pour le loyer de l'appartement pour chaque jour.

« Le superflu est partagé ; néanmoins, ces filles ne gagnent rien le premier mois du noviciat. »

Beaucoup de vieux garçons, très amateurs de fin gibier, faisaient la chasse à la *grisette*.

La grisette avait été ainsi nommée, au dix-huitième siècle, parce qu'elle portait généralement une

(1) *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris...* t. II, p. 112.

casaque d'étoffe grise. Sous la Restauration, elle était devenue plus coquette et par conséquent plus jolie. Elle avait deux couleurs préférées, le bleu en hiver, en été le rose.

Tout révélait à un connaisseur la grisette, sa démarche légère et gracieuse, son bonnet de percale, sa robe de percaline, d'indienne ou de mérinos, suivant les saisons, son regard à la fois ingénu et malicieux, et l'amour qui se dégageait de toute sa personne.

Elle avait toujours un métier, qui lui permettait à peine de ne pas mourir de faim.

« Elle travaille chez elle, dit un de ses historiens (1), loge en boutique ou va en ville. Elle est brunisseuse, brodeuse, plieuse de journaux, chamoiseuse, chamarreuse, blanchisseuse, gantière, passementière, teinturière, tapissière, mercière, bimbelotière, culottière, lingère, fleuriste; elle confectionne des casquettes, coud les coiffes de chapeaux, colorie les pains à cacheter et les étiquettes de marchand d'eau de Cologne; brode en or, en argent, en soie, borde les chaussures, pique les bretelles, ébarbe ou natte les shalls, dévide le coton, l'arrondit en pelotes, découpe les rubans; façonne la baleine en bouquets de fleurs, enchaîne

(1) ERNEST DESPREZ, *les Grisettes à Paris*, dans *le Livre des Cent et Un*, t. VI, p. 213.

les perles au tissu soyeux d'une bourse, polit l'argent, lustre les étoffes ; elle manie l'aiguille, les ciseaux, le poinçon, la lime, le battoir, le gravoir, le pinceau, la pierre sanguine, et dans une foule de travaux obscurs dont les gens du monde ne connaissent pas même le nom, la pauvre grisette use péniblement sa jeunesse à gagner 30 sous par jour, 547 fr. 50 par an. »

Avec ces 547 fr. 50, d'après le même historien, son budget s'établissait ainsi :

Loyer . . . . .	90 fr. »
Nourriture . . . . .	247 fr. 50
Toilette, éclairage, etc . . .	400 fr. »
Bière, coco et autres . . . .	45 fr. »
	<hr/>
	782 fr. 50

Il y avait donc, chaque année, un déficit de 205 francs. L'amour le comblait.

Une grisette digne de ce nom avait généralement trois amoureux :

1° L'homme mûr et quelquefois blet, le bailleur de fonds, qui régnait sur son cœur toute la semaine, sauf le dimanche. Il n'était pas rare qu'elle l'aimât, parce qu'on a, à cet âge-là des excédents de tendresse.

2° Le jeune homme, sous-officier, calicot, rapin ou étudiant, à qui elle réservait le dimanche. Elle allait avec lui à Robinson, ou à la Chaumière, ou

au bal de Saumon, et de temps en temps au théâtre. C'était l'amant hebdomadaire. Il ne durait guère que deux ou trois mois.

3<sup>e</sup> Le futur mari, l'ouvrier que la grisette considérait comme son égal, en qui elle retrouvait ses origines, ses goûts, et qu'elle gardait en réserve pour l'épouser quand il aurait mis assez d'argent à la Caisse d'épargne.

Il y avait des grisettes sages. C'étaient presque toujours les plus laides.

Les époques de compression morale se distinguent souvent par le développement que prennent les aberrations passionnelles. Une des plus curieuses, sous la Restauration, fut celle des *piqueurs* (1).

Ils avaient débuté pendant l'hiver de 1818. Un des premiers fut un homme qui avait la tournure d'un officier en demi-solde et portait le ruban de

(1) Ils avaient d'illustres origines. Voici, en effet, ce que dit le *Dictionnaire universel de France*, par HESSELU, 1771 : « Le seigneur de Pacé (près de Saumur) a le droit de mener ou de faire mener par ses gens ou officiers, le jour de la Trinité, à la danse de Pacé, toutes les femmes jolies qui se trouveront pendant le courant du jour à Saumur et dans ses faubourgs. Chacune de ces femmes jolies est tenue de donner à ceux qui les conduisent quatre deniers et un chapeau de roses ; et au cas qu'elles ne veuillent pas aller danser avec les officiers du seigneur, ils peuvent les piquer trois fois (et pas à la figure) avec un bâton ferré au bout, en manière d'aiguillon et marqué aux armes du seigneur. »

la Légion d'honneur. Il piqua au derrière une jeune femme qui était assise avec une femme plus âgée, dans le jardin des Tuileries, sur un



*Alors Cécile... son petit conte à la maison... se restes ce  
et enfonce la maternité*

banc de la grande allée. La douleur la fit s'évanouir. On la transporta au château des Tuileries, et on constata qu'elle avait été piquée avec un instrument aigu et tranchant qui avait pénétré de quatre ou cinq lignes dans la chair. Ce fut pour

elle une consolation de savoir exactement de combien de lignes l'instrument avait pénétré. Elle déclara, d'ailleurs, ne point connaître le piqueur, qui ne fut pas retrouvé.

Quelques jours après, le même individu, croit-on, dans un passage obscur des galeries de bois, au Palais-Royal, piqua au-dessus de la hanche gauche, à l'aide d'un stylet, une femme qui se promenait avec son mari. On la ramena chez elle sur un brancard.

Plusieurs journaux annoncèrent peu après que l'homme au stylet était un ancien officier de l'armée de la Loire, qui ne paraissait pas jouir de toute sa raison — ce qu'expliquaient d'ailleurs, ils n'osèrent pas le dire, mais ils le pensèrent, ses opinions bonapartistes — et que la police, à qui rien n'échappe, était sur ses traces.

Le 3 décembre 1818, la préfecture de police avait communiqué à la presse cette note :

« Un particulier, dont on n'a pu se procurer le signalement que d'une manière imparfaite, se fait depuis quelque temps un plaisir cruel de piquer par derrière soit avec un poinçon, soit avec une aiguille fixée au bout d'une canne ou d'un parapluie les jeunes personnes de quinze à vingt ans. Il que

(1) Il ne paraît pas probable que l'individu en question ait pris la peine de demander aux jeunes personnes qu'il voulait piquer leur acte de naissance.

le hasard lui fait rencontrer dans les rues, sur les places ou dans les promenades publiques. Celles sur lesquelles il semble qu'il ait de préférence exercé jusqu'à ce jour sa coupable et dangereuse manie sont les jeunes personnes que les principes d'une éducation soignée, une timidité naturelle, ou la crainte d'occasionner un éclat et du scandale, ont dû empêcher de se plaindre aussitôt qu'elles se sont senties blessées. »

Pendant les attentats se multipliaient.

Trois femmes furent blessées à la sortie de l'Opéra, dont une très grièvement. Une autre fut attaquée dans les Champs-Élysées, mais l'étoffe de sa robe de soie la protégea. Une petite fille de six ans fut piquée devant la boutique de son père, rue Villedot, par un homme moustachu et décoré.

La foule éprouva le besoin d'assommer deux ou trois individus plus ou moins convaincus d'avoir piqué leurs concitoyennes.

Les journaux *la Gazette de France*, *les Débats*, *le Censeur* <sup>1</sup>, *le Fanal* <sup>2</sup>, *l'Indépendant* <sup>3</sup>, servaient presque dans chaque numéro à leurs lecteurs le récit de ces singuliers attentats.

(1) *Le Censeur*, par COMTE et DANOYER, vécut de 1815 à 1820. Il devint en 1817 *le Censeur européen*.

(2) Ce journal, fondé en fructidor an V, s'appela successivement *le Rêveur*, *le Fanal*, *le Flambeau*.

(3) *L'Indépendant* — du 8 mai 1819 au 13 mai 1820 — était la continuation du *Journal général de France*.

Les femmes étaient terrifiées. Elles n'osaient pas sortir de chez elles ou, si elles se hasardaient sur quelque promenade, elles ne songeaient, comme une armée en campagne, qu'à protéger leur derrière.

Quelques-unes se rebiffèrent. Le 11 décembre, *la Gazette de France* publia cette lettre d'une jeune ouvrière qui n'avait pas froid aux yeux :

« MONSIEUR,

« Obligée de sortir seule le soir en revenant de ma journée, je déclare à MM. les piqueurs que mon parti est bien pris. Je marche tenant d'une main mes jupes et de l'autre un pistolet armé. Si je suis piquée, je ne crie ni n'appelle, je me tourne et je brûle la cervelle de l'assassin, je l'en prévient par la présente. »

Y avait-il des piqueurs parmi les rédacteurs de *la Gazette de France* ? Cette jeune ouvrière, qui ne marchait qu'un pistolet armé à la main, semblait le croire.

Le public exigeait qu'on découvrit les coupables, ou bien qu'à défaut de coupables on arrêtât quelques innocents.

« M. le comte Anglès, alors préfet de police (1)

(1) Le comte Anglès fut préfet de police du 25 septembre 1815 au 20 décembre 1821.





**Monsieur BELLE TAILLE**

LA MODE MASCULINE EN 1830



et ennemi juré des piqueurs, au moins en apparence, mit en campagne ses agents de première, seconde et troisième classe, sans parler des surnuméraires et aspirants, et promit une récompense *honnête* à celui qui arrêterait un des piqueurs *in flagrante delicto* ; bien entendu que les parties blessées seraient soumises à une visite et à un examen scrupuleux, afin de constater la nature du crime.

« Les observateurs de la rue de Jérusalem prirent leur volée et planèrent sur l'immense étendue de la capitale, avec ces yeux d'Argus et de lynx qui pénètrent partout... Mais quoique les officiers de paix, Rivoire, Bunel et Dabasse, accompagnés de leurs nombreuses brigades, se promènassent dans Paris, dans tous les sens et de tous les côtés, quatre jours se passèrent sans avoir pu découvrir un piqueur. Des rapports rédigés en style larmoyant annoncèrent au préfet cette encombre funeste.

« Le préfet fut mécontent ; il voulait, bon gré mal gré, qu'on en trouvât...

« Les gens d'esprit de la police, et il y en a, donnèrent l'essor à leur imagination. Une inspiration divine en fut la suite. Pour réussir à découvrir ces artisans d'un nouveau crime, on décida qu'il fallait prendre, dans diverses maisons de débauche, vingt filles publiques, qui, bra-

vant la piqure et les piqueurs, se promèneraient hardiment dans les rues. Des agents les suivraient par derrière en éclaireurs, et pour les secourir en cas de besoin, en arrêtant les coupables piqueurs. Une somme de 5 francs leur serait allouée par jour et par séance ; car toute peine mérite salaire, et il fallait bien que la préfecture leur fit son petit cadeau. Il était, en outre, convenu qu'on leur recommanderait de prendre, autant que possible, l'air de femmes honnêtes et de baisser les yeux en marchant, afin de donner envie aux piqueurs de les stigmatiser. On leur fit répéter ces leçons de modestie, et, après cet exercice moral, les vierges ou vestales du *dispensaire*, dont on avait fait choix, et qui avaient été assez heureuses pour qu'on leur jetât le mouchoir, reçurent l'ordre de se rendre tous les matins à 9 heures chez le marchand de vins, carrefour Montesquieu, ayant pour enseigne *la Croix-Blanche*, entre les rues Croix-des-Petits-Champs et du Bouloi. C'était là qu'on avait établi le quartier général. Après avoir lesté chaque actrice d'un *canon* rouge ou blanc, *ad libitum*, on pouvait les mettre en mouvement.

« Les officiers de paix, Rivoire, Dabasse et Bunel, étaient les ordonnateurs et les régulateurs de la marche. Ces promenades *piquantes* durèrent environ huit jours, sans qu'on pût prendre aucun

piqueur. On faisait cependant l'impossible pour les allécher; et la police dépensait chaque jour 110 francs pour cette œuvre pie. Les journaux retentissaient de plaintes, et la police avait lancé une ordonnance en forme de monitoire, dans laquelle elle donnait au public le signalement d'un piqueur. On ne l'avait pas vu; mais peu importe: du moment que la préfecture le voulait, il devait se trouver, lui ou son sosie.

« On renonça à cette surveillance, dont le but était manqué, quoiqu'on eût dépensé 880 francs pour mettre en évidence vingt beautés qui n'avaient rien de piquant (1). »

Plusieurs prétendus piqueurs avaient été arrêtés, puis remis en liberté. Enfin, le 1<sup>er</sup> février 1820, le tribunal de police correctionnelle condamna à cinq ans de prison et à 500 francs d'amende un repris de justice, le garçon tailleur Auguste-Marie Bizenl, âgé de trente-cinq ans (2), convaincu d'avoir fait des piqûres avec un instrument acéré à la demoiselle Alphonsine Saint-Laurent, une fillette de quatorze ans et demi, et aux demoiselles

(1) *La Police dévoilée depuis la Restauration...* par FROMENT, ex-chef de brigade du cabinet particulier du préfet, Bruxelles, 1829, t. I, p. 263.

(2) Il avait son magasin rue Croix-des-Petits-Champs, n° 42, et c'est là que, sur un rapport de l'officier de paix Dabasse, on l'arrêta.

Victorine Pommier, Julie Colombier et Clotilde Dorival.

A cette époque, au mois de mars 1820, une Allemande, Mlle Charlotte de Schiller, qui voyageait en France, écrivait à un de ses amis, le major von Knebel :

« Parmi les bizarreries qui, semblables à des épidémies, se répandent dans des villes et même dans des régions entières, il faut citer une espièglerie de très mauvais aloi qui a quelque peu effrayé Paris cette année. Des gens qu'on a appelés piqueurs s'amusaient, le soir, dans les rues, mais plus particulièrement au Palais-Royal et sur les boulevards, à piquer des femmes avec des instruments pointus qu'ils tenaient cachés dans la main ou qui étaient vissés à des cannes ou à des parapluies.

« Ces individus portaient leurs coups de préférence sur les cuisses ou dans le dos. Parfois, ce n'était que des piqûres légères, mais souvent il y eut des blessures graves. Les victimes étaient des femmes de tout âge et de toute condition, jamais des hommes. Ces étranges attentats ont duré, à Paris, plusieurs semaines (1)... »

Il y a quelques erreurs dans cet extrait de

(1) Charlotte de Schiller ajoute que ces attentats furent imités dans plusieurs villes d'Europe, et notamment à Bruxelles, à Hambourg, à Munich et à Londres.

lettre. Ces attentats ne durèrent pas plusieurs semaines, mais trois années, jusqu'en 1821. Les victimes n'étaient pas des femmes de tout âge. On épargnait celles qui étaient vieilles et voilà ce qui, à la longue, rendit les piqueurs plutôt sympathiques. Être piquées, même au derrière, cela constituait pour beaucoup de femmes un hommage d'une forme un peu brutale, mais qui avait son prix. Ne l'obtenait pas qui voulait. Plus d'une l'espéra en vain, et nombre de vieilles filles, sans oser le dire trop haut, furent très piquées de n'avoir pas été piquées.

Au début, on avait pris la chose un peu trop au sérieux. Plus tard, d'habiles industriels essayèrent d'en tirer parti. Un pharmacien de l'île Saint-Louis, nommé Liebert, inventa un baume contre ces piqûres, et pour qu'on ne fût plus exposé à la recevoir, un armurier inventa une cuirasse postérieure d'acier léger. Ce n'était pas au même endroit que la plaçaient les Amazones.

La caricature et la chanson avaient déjà commencé à s'en mêler. Déjà, en 1819, paraissait une brochure intitulée : *la Piqûre à la mode, complaints, romances et chansons faites à l'occasion des anecdotes sur les piqueurs, par un membre de la Société d'Épicure*. On chanta le *Joli Petit Piqueur* — c'était Cupidon — qui faisait aux femmes des piqûres qui ne semblaient pas leur

être désagréables. En même temps, des caricaturistes, reprenant à leur manière l'idée de l'armurier cité plus haut, représentaient des cuirasses pour les derrières, le ventre, les seins.

Et ce qui avait débuté par un étalage d'indignation finit, comme il arrive presque toujours en France, par un éclat de rire.



## XI

### LES MODES

Les femmes changent de toilettes, mais elles ne changent pas l'âme, et la variation de leurs toilettes prouvent que leur âme, toujours, reste la même.

Depuis Ève qui se vêtit, faute de mieux, d'une feuille de figuier, elles ornent leur beauté pour plaire à leur maître et seigneur, à leur roi, à leur dieu, l'Homme. Elles cherchent à attirer son attention, à fixer son regard. Tout ce que la nature leur a donné de charmes, elles le mettent en valeur, comme un appât. L'habileté qu'elles déploient à tirer parti de leurs moindres avantages est un hommage qu'elles rendent à celui vers qui montent leurs désirs. Leur coquetterie n'est que de la tendresse. Elles veulent briller pour plaire, plaire pour être aimées.

Rivales professionnelles, qui aiment trop les hommes pour ne point se haïr, elles organisent incessamment des concours de toilettes et de beauté. Dans les salons, au bal, au théâtre, sur les promenades, dans les rues, elles luttent pour la conquête du mari, de l'amant. Et elles ne s'habillent que pour se dévêtir.

Elles furent ainsi, les femmes de la Restauration, comme celles de tous les pays, de tous les temps, mais elles eurent leur beauté spéciale.

Le costumier Leroy avait conservé et même augmenté sa clientèle. Il habillait beaucoup d'étrangers, surtout des Anglaises. Celles-ci, après avoir subi ou accepté nos modes, imposèrent les leurs.

Il en résulta, avec le raccourcissement des jupes, la taille allongée, les grands chapeaux, les vastes coiffures, ce qu'on a appelé la femme-cloche.

Cloches ou non, elles étaient exquises, délicieuses. Comment auraient-elles pu ne pas l'être puisque, autant qu'aujourd'hui, elles avaient le désir et le besoin de plaire ?

Leur souvenir, leur image à peine idéalisée, nous les retrouvons dans les tableaux, dans les fines illustrations de Grevedon, de Deveria ou d'Eugène Lami. Tandis que, transformées en Lucrèces ou en Aspasiés, les femmes de l'Empire

semblaient plus sculpturales — statues qui eurent leurs Pygmalions, — celles de la Restauration étaient plus vaporeuses, plus juvéniles, plus *féminines*, mieux douées de fraîcheur et de grâce ingénue. Avec moins de beauté peut-être, elles eurent plus de charme.

Je voudrais qu'à travers une nomenclature nécessairement aride, on pût les voir cependant telles qu'elles ont été, telles que les ont connues Alfred de Vigny ou Victor Hugo.

Je me les représente sveltes, aériennes, coiffées de grands chapeaux de paille d'où s'échappent des boucles folles, vêtues d'étoffes légères, légères comme leur âme. Elles n'ont plus cette allure décidée, un peu déplaisante et en quelque sorte militaire, ce pas de parade, de femmes qui vécurent à la cour de Napoléon. Elles sont douces et affectueuses, et plus tendres que passionnées, au moins en apparence, mais le diable n'y perd rien. Elles semblent avoir renoncé à cette fougue amoureuse qui caractérisa l'époque précédente, où aucun amant n'était sûr du lendemain. Elles savent les égards que l'on doit aux convenances, et si elles ne renoncent pas au péché, elles évitent le scandale. D'ailleurs, elles ont un confesseur qui, périodiquement, les rapproche de Dieu, quand elles se sont assez rapprochées des hommes.

Elles ne se laissent pas murer vivantes dans

la géole conjugale. Elles abandonnent volontiers à l'excès de laideur l'excès de vertu. La plupart d'entre elles ont des amants, et c'est en cela qu'elles sont vraiment femmes.

Comment elles chérissent leurs amants, comment, parfois, elles chérissent leurs maris, quelle forme en ce temps-là prend la passion, nous le verrons dans un autre chapitre. Je n'ai voulu ici, et en guise de préface, qu'évoquer rapidement, parées de leurs atours qui dorment maintenant dans de vieilles armoires de province, ces femmes qui furent adorées, ces amoureuses d'hier qui ne sont plus que des mortes.

Elles portaient, en 1815, pendant l'hiver, des chapeaux à l'Anglaise (à haute forme avec une boucle et des plumes noires) et des redingotes de velours, des chapeaux-capotes de velours épinglé, avec plume blanche, et de witchouras, garnies de petit gris; en 1816, des chignons à la Sévigné, des coiffures à la Ninon, des chapeaux *Paméla*, des capotes de percale, des cornettes de mousseline ou de tulle. En été, les robes étaient de mousseline ou de percale garnie de mousseline brodée. Les robes de percale furent d'ailleurs à la mode pendant toute cette période. En 1817, pendant l'hiver, des spencers en velours ou des carriëks de drap. Cette même année et l'année suivante, des chapeaux de gros de Naples, qu'on

porta en 1819 avec des bandes de satin formant côtes. On porta également, en 1819, des chapeaux-capotes en étoffe avec des plumes d'autruche. Le costume d'une élégante était alors composé d'un corsage à *la Sévigné*, avec manches bouillonnées, et le bas orné d'un volant de dentelles, et d'une robe de mousseline, garnie aussi de dentelles. Ajoutez un chapeau de gaze et une écharpe de soie en guise de fichu.

Les hommes, pendant ces cinq premières années (1), portèrent tour à tour : des pantalons à *la Russe*, formant des plis sur le soulier (1817) ; des redingotes à collet de velours et des pantalons gris américains, très courts (1818) ; des redingotes noisette, des gilets en poil de chien zébré sur fond blanc et des bolivars ou des morillos, qui devaient leur nom au célèbre général péruvien et à son principal adversaire, et qui fournirent son titre à une pièce d'Armand Dartois et de Gabriel, *les Bolivars et les Morillos*, pièce jouée aux Variétés, en 1819, très intéressante pour les actualités de l'année, et dans laquelle on trouve ce passage :

Vive la lithographie ! (1)  
C'est une rage partout.

(1) Pendant presque tout le règne de Louis XVIII, l'habit « tête de nègre » à taille courte et à longues basques fut à la mode.

Grands, petits, laide, jolie,  
 Le crayon retrace tout (1).  
 Les boulevards tout du long  
 A présent sont un salon  
 Où, sans même avoir posé,  
 Chacun se trouve exposé.  
 On tapisse les murailles  
 De soldats et de hauts faits,  
 On ne voit que des batailles  
 Depuis qu'on a fait la paix.  
 Sur les assiettes, les plats,  
 On dessine des combats ;  
 Jusqu'au fond des compotiers,  
 On va placer des guerriers.  
 Sur nos indiennes nouvelles  
 On voit prendre des remparts,  
 Et sur les fichus des belles  
 On voit charger des hussards.

(1) « En 1800, un artiste de Strasbourg nommé Nierdermayer et l'éditeur de musique Pleyel essayèrent d'introduire la lithographie à Paris et ne purent y réussir. Plusieurs tentatives du même genre furent faites sans plus de succès, en 1802, par Senefelder (l'inventeur de ce procédé) et André (un de ses associés), en 1808 par Choron, en 1809 par White, etc. Enfin, en 1814, le comte de Lastegrio parvint à organiser à Paris un atelier, dont les produits forcèrent l'opinion publique à accorder à la lithographie l'attention qu'elle méritait. Presque en même temps M. Godefroy Engelmann fonda à Mulhouse un établissement semblable, qu'il transporta à Paris en 1816. C'est aux efforts réunis de ces deux hommes que l'invention de Senefelder doit d'avoir été définitivement naturalisée dans notre pays. M. MAIGNE, *Dictionnaire des origines, inventions et découvertes*, Paris s. d., p. 396. En 1819, la lithographie était encore une chose toute nouvelle.

Les paravents, les écrans,  
 Sont ornés de combattants;  
 Mille canons en travail  
 Font feu sur un éventail.  
 Là, des villes assiégées  
 Sur les foulards les plus beaux  
 Ou des batailles rangées  
 Sur des shalls de mérinos.  
 Nos mouchoirs de poche aussi  
 Ont leurs combats, Dieu merci !  
 Grâce à cette nouveauté  
 Une sensible beauté  
 Peut, quand la douleur l'attaque,  
 Essuyer ses yeux très bien  
 Avec le bras d'un Cosaque  
 Ou la jambe d'un Prussien (1).

Les articles de modes dans les journaux notent pour la toilette féminine :

(1) En 1820, les *bolivars* et les *morillos* sont remplacés par le *chapeau à la Bergami*. En 1824, la mode impose à tous les hommes de bon ton le pantalon collant et une sorte de pardessus qu'on appelle un *balandras*. D'ailleurs, la toilette masculine se démocratise, et Rougemont peut écrire en 1820, dans son *Rôdeur français ou les Mœurs du jour* (t. IV, p. 225) : « Toutes les distinctions de costume ont disparu; il n'est pas possible de désigner d'une manière certaine la classe à laquelle appartient un homme que l'on voit pour la première fois. Le frac est devenu l'habit de tout le monde; il couvre indistinctement le maître et son valet; il sert de négligé au maréchal de France, de parure au commis; et, porté par l'opulence et la médiocrité, il ne relève ni l'un ni l'autre. »

En 1820 :

Bonnets de tulle avec rouleaux de satin, chapeaux de crêpe ornés de jacinthes et d'oreilles d'ours, chapeaux de velours plein, bordés de plumes. Mantilles de taffetas avec capuchon. Robes de mousseline garnies de rouleaux de velours et de dentelles, robes de percale garnies de velours avec entre-deux et dentelles. Witchouras de velours épingle, garnies de chinchilla. Bottines à la *Polonaise*.

En 1821 :

Chapeaux de paille à cabriolet, avec deux bouquets de frisettes sur chaque tempe. Un carcan de tulle tuyauté autour du cou, un corsage plat (sauf sur les seins) dont les manches, boursouffées à l'épaule, sont allongées par des dentelles qui recouvrent la main.

En 1822 :

Turbans de crêpe ornés de chefs d'or, chapeaux de gaze surmontés d'une grande plume moitié autruche, moitié marabout, chapeaux-capotes de gros de Naples recouverts d'une pointe de dentelle. Pelisses de satin glacé. Robes de velours simulé, robes de percale ornées d'épis brodés. Blouses (1).

(1) Les blouses furent raillées dans une pièce jouée au mois de juillet 1822, aux Variétés, *les Blouses ou la Soirée à la mode*, par GABRIEL.



Costume de bal (coiffure ornée de fleurs de chrysanthèmes, et dont M. Guillaume est l'inventeur. Robe de gaze ornée au corsage et aux manches de remplis et dont le bas est garni de draperies agrafées).

En 1824 :

Coiffure à l'*Ourika* (1). Robes en fourreau avec fleurs artificielles. Rubans *Trocadéro*.

Couleurs à la mode : *crapaud amoureux*, *souris effrayée*, ou *araignée méditant un crime* (2).

Pour les modes d'été de 1824, une lettre-réclame publiée dans le *Panorama des nouveautés parisiennes* (3) va nous renseigner :

« MONSIEUR,

« Votre prospectus me fait trembler, car vous me paraissez bien peu enthousiaste des usages anglais, et cependant quelque chose est-il beau, dans nos vêtements, par exemple, ou dans notre

(1) Le roman de Mme de Duras, qui portait ce titre, avait paru en 1823.

(2) Les principales étoffes, à cette époque, étaient : le raz de Saint-Cyr, le raz de Saint-Maur, la lustrine, le mazandram, l'océande, la berrienne, la silicienne, le baratins, et la popeline.

(3) Numéro du 3 juillet 1824. On porta cette année des chapeaux de gros de Naples, de bois blanc (*sic*), de paille d'Italie, de crêpe orné de fleurs et de batiste, des robes de mousseline brodée, d'organdi brodé en coton, de percale avec entre-deux de tulle.

coiffure, s'il ne donne un petit air britannique ? Est-ce que vous vous proposez, monsieur, de condamner pour les dames ces grands chapeaux en paille, à bords vastes et flottants, sur tous les points, dont le devant, comme élastique, semble, à mesure qu'on marche, avoir pour objet de servir de soufflet ou d'éventail ? Ah ! monsieur, que ces chapeaux sont jolis ! Ils se nomment des *chapeaux en pèlerine* ; gardez-vous bien de les critiquer. Je ne suis plus jeune ; j'ai 37 ans ; vous voyez que si je ne suis pas tout à fait vieille encore, je ne puis plus au moins me dire tout à fait jeune : cependant, le croirez-vous ? dès que j'ai posé sur ma tête un chapeau en pèlerine et que je me regarde dans mon miroir, je me trouve toute drôlette ; je me semble à moi-même une petite évaporée de 10 à 12 ans : donc, monsieur, cette mode rajeunit ; et quelle recommandation pour elle auprès des dames...

« Quant à nos robes, vous connaissez sans doute la redingote à pèlerine en gros de Naples, avec collet rabattu en tulle brodé ; quand je suis ainsi vêtue, j'ai toujours une écharpe à la main et je marche rêveuse et mélancolique. Vous savez probablement que, pour être en toilette, il faut porter une robe de perkale blanche garnie de volants, de crevés et de bandes brodées ; qu'à la campagne on se contente d'une blouse de Barège,

d'écorce d'arbre ou de tissu à double trame et à carreaux imprimés ; qu'une blouse plissée du haut en bas est une *blouse à la religieuse* ; tous ces vêtements vous sont connus, je pense, et vous n'y voyez pas de quoi plaisanter ; mais n'allez pas gloser tout à coup pour quelque dénomination qui vous paraîtrait un peu singulière ; par exemple, vous ne savez peut-être pas qu'avec le chapeau en pèlerine il faut absolument des *manches en gigot* : eh bien, ne voilà-t-il pas un mot bien risible ? Reconnaissez plutôt l'admirable invention des manches en gigot et recommandez, pour la grâce et le bon ton, d'en comprimer la partie la plus volumineuse par un bracelet : ainsi l'exige le code romantique.

« Voulez-vous maintenant que je vous dise nos couleurs favorites ? Tenez, pour les capotes et les pèlerines en gros de Naples, *acajou, arbre de Judée, flamme du Vésuve, flamme de punch* ; et encore, *queue de paon, Trocadéro, Ourika, sable de Nubie, Ipsibohé*. Je vous citerai, en outre, le *bleu Éveline*, mais seulement pour les chapeaux de crêpe crêpé. Ne remarquez-vous pas que j'en reviens toujours aux chapeaux ? c'est que l'idée de vous écrire m'est principalement venue pour défendre mon cher chapeau en pèlerine, que j'aime et que j'aimerai toujours d'autant plus... J'oubliais de vous faire observer que, bien qu'il rajeunisse,

on peut cependant conserver, en le portant, un air grave et tout à fait solennel.

« Agrérez, monsieur, etc.,

« JENNY. »

Dans une pièce jouée cette même année 1824 (le 18 août) aux Variétés, l'*Imprimeur sans caractère*, les auteurs, Francis, Armand d'Artois et Gabriel, mettaient en scène un libraire fashionable, Lavocat (1), vêtu à la mode du jour « chapeau de soie, gilet de poil de chèvre, cravate à l'anglaise, redingote à manches de gigot, pantalon à larges plis, bottes à talons » et un lorgnon.

Pour exécuter ces chefs-d'œuvre destinés à ne

(1) Lavocat, qui révolutionna la librairie et qui gagna beaucoup d'argent qu'il ne sut pas garder, joua aussi, sous le nom de l'éditeur Fortuné, un rôle important dans une comédie de BAYARD, *Roman à vendre ou les Deux Libraires* (Odéon 10 février 1825) et il se présente ainsi lui-même au public :

Grâce aux souscriptions, tout va bien ; les auteurs  
Rançonnent le libraire, et lui les souscripteurs.  
Voyez : jeune, estimé, ma maison est brillante,  
J'ai sur l'esprit courant vingt mille écus de rente ;  
Je vends tout, j'use tout ; par trente éditions.  
J'exploite à mon profit les réputations,  
Et pour me composer de séduisants ouvrages,  
J'ai mis par un traité vingt savants à mes gages.  
Tout Paris vient chez moi ; je plais dans les salons,  
On me trouve à la Bourse, au Gymnase, aux Bouffons ;  
Recherché des auteurs, estimé des actrices,  
Je fais des marchés d'or jusque dans les coulisses ;  
Pour me mettre en crédit, j'ai partout un prêteur,  
Et dans chaque journal j'engraisse un rédacteur.

vivre que quelques mois, ces toilettes féminines, si vite démodées, des milliers d'ouvrières étaient occupées presque tout le jour :

« Une ouvrière en modes est au travail avant 9 heures du matin et ne le quitte qu'à 10 heures du soir ; elle fait deux repas par jour, ou plutôt elle est censée les faire. Dans les plus riches maisons, on ne donne aux modistes que des légumes, rien que des légumes ; sans doute on craint qu'une nourriture trop abondante et les sucs nourriciers de la viande ne leur portent au cerveau. Le vin, qu'elles n'aiment pas, ne leur est présenté qu'après avoir été mis en rapport avec la fontaine, et le dessert leur ferait perdre trop de temps. Des maux d'estomac les tourmentent presque sans cesse de 10 heures à 5 heures du soir ; ce n'est qu'à force de morceaux de sucre et quelquefois, après le dîner, avec le secours d'une demi-tasse de café partagée entre quatre, qu'elles se procurent un moment de relâche. Aussi quel accueil font ces pauvres recluses au cousin de province qui vient généreusement leur offrir, le dimanche ou un jour de fête, de les régaler du potage à la Julienne, du bifteck, du fricandeau à l'oseille, ou de la classique omelette soufflée !

« Le prix ordinaire du travail de l'année varie à raison des talents d'une modiste ; et cela, du moins, est de toute justice. Il y a des *artistes*,

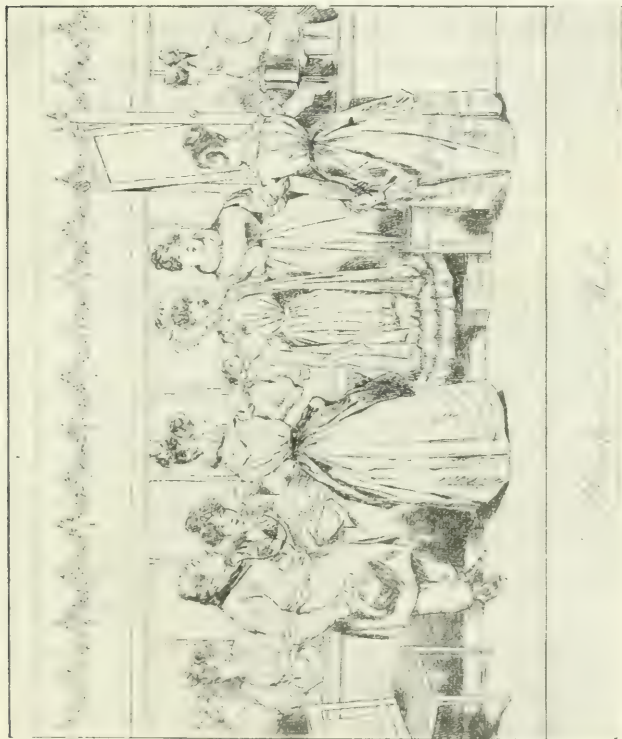
des ouvrières émérites, qui sont payées jusqu'à mille écus ; mais pour quelques-unes dont les produits sont cotés à ce taux, et qu'on reconnaît à leur âge compétent, au tablier vert, ample et court, à la toque de velours savamment chiffonnée, et surtout à la place d'honneur qu'elles occupent près des carreaux de magasin, combien végétent avec 5, 4, ou même 300 francs d'appointements !

« Le terme moyen est de 800 francs. J'ai dit qu'elles sont nourries, ou à peu près ; beaucoup ont le logement : ce sont les moins avancées, les surnuméraires, celles qui ne sont pas suffisamment initiées dans les mystères de leur art. Ces dernières sont chargées des fonctions les plus désagréables...

« Les ouvrières d'un magasin se subdivisent en pensionnaires et en externes. Ces dernières ont un logement en ville : à 10 heures très précises elles quittent l'ouvrage, s'aventurent dans la rue, et laissent au hasard le soin de leur trouver un vengeur, si quelque téméraire osait les méconnaître.

« Une des fonctions des dernières venues est assez singulière ; elle consiste à *rappeler*. Je m'explique : souvent une dame qui est entrée dans un magasin, et dont le choix s'est arrêté sur un chapeau, a *més offert*, c'est-à-dire a proposé

à la marchande de lui laisser l'objet qu'elle convoitait pour un prix moindre de celui qu'on lui en



a demandé ; on prévient la sortie de la dame en s'esquivant avec adresse ; puis, quand l'acheteuse approche d'un autre magasin, on l'arrête, et, bon gré mal gré, il faut qu'elle revienne.

sur ses pas. C'est alors que le marché se termine (1). »

Ces toilettes, quelque réussies qu'elles fussent, ces délicieux chiffonnages où excellaient les petites mains, ne parvenaient pas à transformer une duègne en ingénue. Une dame, dont le nom ne nous est pas resté, voulut combler cette lacune. Elle inventa, en 1821, les *Bains de Jouvence*, qui devaient rajeunir tous ceux qui se décideraient à en faire usage.

On commençait par prendre douze bains, plus spécialement appelés Bains de Jouvence, et qui ne coûtaient que 60 francs chacun. Ils ne procuraient qu'une jeunesse relative.

Venaient ensuite pour les personnes plus exigeantes douze autres bains, dits d'Eucharis, qui étaient payés dix fois plus que les précédents et avaient sans doute dix fois plus d'effet.

Enfin, les douze derniers bains, les bains de Calypso, coûtaient 1.200 francs chacun.

L'opération complète revenait donc à 22.380 fr., mais d'un vieillard ou d'une vieille dame, quelque détériorés et démolis qu'ils fussent par les années, elle faisait un adolescent frais et rose ou une fillette à peine nubile (2).

(1) L. MONTIGNY, *le Provincial à Paris*, t. I, p. 219 à 224.

(2) *Annuaire* de LESUR, année 1821, à la date du 17 juillet. L'autorisation d'établir ces bains fut demandée, mais nous ignorons si elle fut obtenue.



Reprenons notre tableau des modes féminines :

En 1825 :

Béret de velours noir avec torsades d'or, chapeau Bolivar rose, coiffure en barèges avec épingle d'or. Palatine de duvet de cygne. Robe de velours épinglé, garnie de feuilles de satin.

Couleur à la mode : le *rose Jocko*, du nom de l'Homme-Singe de la Porte-Saint-Martin.

En 1826 :

Toque russe en velours épingle avec des ganses de soie, chapeau de satin à la *Léonidas*, surmonté de marabouts. Robes de batiste, robes de tulle, avec des volants bordés de satin. Canezous d'organdi bordés de ruches de tulle. Guêtres fermées par des boutons de nacre.

En 1827 :

Chapeau de moire, à larges ailes, avec rubans de satin et de blonde. Boas de cygne. Robes de mérinos avec volants brodés en soie, robes de velours plein avec garnitures de satin.

Toilette de soirée et de bal : coiffure ornée d'un oiseau de paradis, d'une agrafe de diamant et d'épingles à boules, ou de fleurs des champs, d'épis d'avoine et de perles ; robes de crêpe rose garnie de crêpe noir avec griffes de satin.

En 1828 :

Chapeau cardinal en velours, chapeau de paille

à larges ailes, avec rubans de satin. Robes de blonde, de batiste, de guingan brodée.

En 1829 :

Turbans de gaze avec perles d'or et épis de diamant, bérêts et turbans ornés de plumes d'oiseaux de paradis, capotes de satin, chapeau de gros de Naples. Robes de velours à manches de tulle, robes de satin *vieux laque*, robes de laine. Les manches, cette année, sont à *la Caroline*, à *la Henri III* et à *l'Évêque*.

Toilette de soirée et de bal : coiffures de nattes de fleurs et d'épis, robe de tulle garnie de rubans et de bouquets assortis à la coiffure.

En 1830 :

Chapeau de paille de riz garni de fleurs. Canezous de blonde ou de mousseline. Robes de soie à dessins (fleurs ou points) ou de mousseline imprimée.

Depuis le mois d'octobre 1829, les élégances mondaines avaient leur journal en quelque sorte officiel, la *Mode*, revue des modes, galerie des mœurs, album des salons (1). Dans un de ses premiers numéros, elle décrivait ainsi le costume que les règles du bon ton imposaient à un danseur :

« Toilette généralement adoptée pour le bal, par les hommes dont l'élégance n'affecte point la

(1) Fondée par Émile de Girardin. *La Mode* devint, après la Révolution de 1830, un des organes les plus agressifs du parti légitimiste.

recherche : Habit de drap noir avec le collet et les revers doublés entièrement en velours ; cravate empesée, de mousseline des Indes ; gilet en piqué blanc avec boutons en or et platine ciselés ; pantalon juste en casimir noir ; bas noirs unis en gaze de soie ; chapeau claque de forme ronde.

Les hommes qui ont une prétention plus marquée à l'élégance, se font distinguer par la toilette suivante : Habit de drap marron vif de reffet sanguin, collet et revers doublés en velours assorti, boutons en drap pareil avec dessins d'or en relief, cravate de satin blanc, gilet de velours blanc à boutons peints de différentes couleurs, avec six boutons en pierreries, culotte de casimir noir et, par exception, pantalon juste, toque de velours noir avec torsade en or ou argent, souliers en cuir verni avec petites boucles d'or. »

Pour être bien vêtu, bien coiffé, bien chaussé, bien ganté, un homme du monde devait, en cette année 1829, porter des chapeaux de Baudoni, des habits de Staub, des gilets de Moreau, des cravates et des gants de Walker et des bottes de Kingen.

S'il savait choisir avec soin et correctement porter sa cravate, rien ne manquait à son prestige. C'était un art très délicat et très difficile et qui avait ses règles (1) :

(1) H. RAISSON, *Manuel complet de la politesse*, Paris, 1829, p. 270.

« La cravate à l'orientale doit être très petite : les bouts, fortement empesés, se redressent en pointe des deux cotés du nœud et forment le croissant. Ainsi *cravalé*, la seule différence entre un Parisien et un Turc, c'est que le Turc porte le croissant sur la tête.

« La cravate américaine est la plus simple de toutes. Lorsqu'on l'a placée autour du cou, on ramène les deux bouts en avant ; on les passe l'un sur l'autre comme pour faire un nœud, mais on se contente de les fixer ensemble par l'épingle.

« La cravate lord Byron, qui se place sens devant derrière, et dont les deux bouts forment un gros nœud sous le menton, est un des écueils du genre : ridicule à la ville, elle est de mise à la campagne, surtout pour les très jeunes gens.

« La cravate en cascade ne doit jamais être empesée. Fortement tendue sur un col de baleine placé à un tiers de sa longueur, afin que l'un des bouts excède de beaucoup l'autre en longueur, on la met négligemment. Le nœud fait, on ramène le bout par-devant, en lui faisant faire le plus de plis possible. Du reste les *grooms* ont trouvé cette cravate tellement à leur goût, qu'on ne la voit plus guère que derrière les cabriolets.

« La cravate de bal se place à l'aide d'une douzaine d'épingles. Elle n'a pas de nœud, et les bouts en sont passés sous les bretelles. Elle paraît

avoir usurpé son nom, car jamais homme du monde n'a porté au bal la cravate de bal.

« La cravate gastronome, étroite, sans empois, négligemment retenue par un nœud coulant, a été longtemps de mode hors de la salle à manger ; les gens qui l'avaient mise en vogue la devraient porter maintenant au bras en guise de crêpe.

« Il faudrait un volume pour décrire les cravates irlandaise, marate, mathématique, porte-manteau, de chasse, en coquille, en jet d'eau, à la paresseuse, romantique, à la Talma, russe, jésuitique, diplomatique, etc., etc. Une soirée aux Bouffes, une nuit au bal de l'Opéra, en apprendront plus au lecteur que ne ferait un in-folio. Avec de l'esprit d'observation, de la hardiesse et de la précision, on deviendra expert en un instant. Il faut, toutefois, ne pas perdre de vue cet aphorisme : « Une cravate qui n'est pas bien mise du premier coup doit être impitoyablement renvoyée à la blanchisseuse. Elle n'est plus bonne à rien ; c'est comme le dîner réchauffé. »

Vous seriez-vous douté qu'il y avait tant de choses dans une cravate ?

## APPENDICE

## LES FOURNISSEURS A LA MODE

## MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Ils avaient fait de remarquables progrès surtout pour l'arrangement des étalages. Le nombre des commis avait beaucoup augmenté. La réclame commençait à prendre une grande importance. On distribuait des prospectus qui annonçaient un rabais étonnant.

La plupart de ces magasins de nouveautés avaient emprunté leurs noms à des pièces en vogue (1).

(1) *Le Mât de cocagne*, vaudeville en un acte de LÉON RABBE; — *la Fille mal gardée*, vaudeville en un acte, de BRAZIER, DUMERSAN et FRANCIS; — *le Page inconstant*, ballet en trois actes, d'AUMER; — *le Pauvre Diable*, vaudeville en deux actes de ROUGEMONT et DUMERSAN; — *le Coin de rue*, vaudeville en un acte, par BRAZIER et DUMERSAN; — *la Fille d'honneur*, vaudeville en un acte de D'ARNOIS; — *le Masque de fer*, tragédie en cinq actes, par BOURSALTY. — Les fondateurs des magasins des *Deux Magots*, de *la Lampe Merveilleuse*, du *Diable Boiteux*, de *M. Dumolet*, n'avaient eu que l'embaras du choix : plusieurs pièces portent ces titres, cinq ou six notamment pour *la Lampe Merveilleuse*, parmi lesquelles un opéra comique d'ÉTIENNE et NICCOLO. Il y en a au moins autant sur *M. Dumolet* : *Dumolet dans sa famille*, par DESAUGIERS; *Dumolet à Lyon*, par BEUZEVILLE, etc.

*Au Serment*, au coin du boulevard Saint-Denis et de la rue Saint-Denis. — Son enseigne était célèbre : « Ce tableau représente une jolie femme élevant trois shalls ; en face d'elle trois jeunes gens d'une forte stature, ayant l'aune d'une main, lèvent l'autre et jurent que les shalls sont français. Ce tableau, supérieurement peint, a été, pendant plusieurs mois, couvert d'une toile ; la chronique a dit que c'était par ordre, attendu que les shalls étaient bleus, blancs et rouges, et que le serment était pour les couleurs nationales. Le drapeau a été découvert depuis le 28 décembre 1820 ; les shalls ne sont plus que de deux couleurs ; le serment est que les shalls sont de fabrication française, et qu'ils n'en vendront pas de fabriqués en Angleterre. On voit au coin du tableau un Anglais furieux, qui menace avec ses deux poignets les prêteurs de serment ; il semble leur dire : « Tous « les Français ne sont pas patriotes comme vous ; « nous leur vendrons encore des objets fabriqués « en Angleterre (1). »

*A l'Éclipse de 1820*, au coin du passage des Panoramas et du boulevard. — L'enseigne représentait une femme donnant le bras à son mari, et tendant la main à un jeune homme qui la baisait, pendant que le mari était très occupé à regarder l'éclipse.

(1) *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris*, par PRUDHOMME, Paris, 1821, t. II, p. 204.

LE MAT DE COCAGNE, rue Saint-Martin.

LA FILLE D'HONNEUR.

LA FILLE MAL GARDÉE.

LE DIABLE BOITEUX (1).

JEANNE HACHETTE, rue de la Monnaie.

LES MONTAGNES RUSSES.

LA LAMPE MERVEILLEUSE.

LE PAGE INCONSTANT.

LA FRILEUSE, rue Saint-Denis.

LES DEUX MAGOTS, dans le faubourg Saint-Germain, rue de Seine.

LE PAUVRE DIABLE.

LE COIN DE RUE, rue Montesquieu.

LE MASQUE DE FER.

A COBLENTZ.

A FRASCATI.

L'AVOCAT PATELIN, marchand de draps, rue Montesquieu.

M. DUMOLET, magasin de bas, rue Montesquieu.

MODISTES, LINGÈRES, COUTURIERS ET COUTURIÈRES.

LEROY ET TULOUP, rue de Richelieu (robes).

PALMYRE.

(1) *La Fille d'Honneur*, *la Fille Mal Gardée*, et *le Diable Boiteux* finirent par se réunir. De la rue de la Monnaie n° 26, ils se transportèrent rue du Roule. Comme *le Mat de Cocagne* ils avaient leur clientèle dans la classe populaire et la petite bourgeoisie.



Mlle CORO (chapeaux).

Mme BEAUVAIS, rue Sainte-Anne 77, (chapeaux).

M. FOSTANGUE, rue Notre-Dame-des-Petits  
Champs, 101 (chapeaux).

LAVIGNE (marabouts et plumes de coq).

Mlle NATTIER (fleurs).

HERBAULT (chapeaux et manteaux de cour).

NOURTIER (fourrures).

Mme COLLIAU (dentelles).

#### TAILLEURS

CASTEL (habits).

LÉGER (id.).

PAULY (carricks).

STAUB.

#### BOTTIERS

ASTHLEY, DOCHE, KIGGEN, SAKOWSKI.

#### CHAPELIERS

ALEXANDRE PERRIN (inventeur des chapeaux im-  
perméables et des chapeaux cintrés).

#### COIFFEURS ET PARFUMEURS

LAMBERT.

TELLIER.

CHARLES.

HIPPOLYTE

HERBAUT.

DESPAROTS.

GENIN (faux toupets). NORMANDIN.

TESSIER, MIGNOT, LUBIN, CHARDIN.

MME LABOULLÉ, rue de Richelieu, 83 (créatrice de l'*Eau Marie-Antoinette*).

DELACROIX, chirurgien-mécanicien honoraire du roi, rue des Vieux-Augustins, n° 18.

« M. Delacroix fournit des corsets élastiques et mécaniques, pour reformer les vices de la nature, sans que l'on puisse se douter que la personne en porte ; de manière que chaque corset contient une épaule, une gorge, même un derrière ; il fournit encore des mollets et des cuisses pour les hommes...

« Les corsets classiques de M. Delacroix sont d'une grande utilité et procurent des soulagements salutaires à beaucoup de femmes enceintes où puissantes (1). »

#### BIJOUTIERS ET ORFÈVRES

VICTOR HOUEL, dont la carte d'adresse est ainsi rédigée :

1 *Voyage descriptif et historique de l'ancien et du nouveau Paris...* t. II, p. 156.



**L'Adonis du jour**

LA MODE MASCULINE EN 1830



« *Au Bon Ordre.* — Créé le 19 mai 1802. Rue Coquillière, n° 38. — Fabrique de Croix d'Honneurs — et autres ordres de Victor Houel. — Il établit le Bijou — dans le Beau Genre. — A Paris. »

Au-dessus, un aigle qui tient dans ses serres une croix de la Légion d'honneur. Au-dessous, deux paons. L'aigle personnifie le fondateur de la Légion d'honneur, et les paons, sans doute, ceux qui la portent.

CAHIER, orfèvre du roi, de Monsieur, des Menus-Plaisirs, du garde-meubles et du chapitre royal de Saint-Denis, place Dauphine, 17.

## TAPISSIERS

LENAIN FILS, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n° 275. *Au Bonheur du Jour.*

BOULARD (bergères et « cabriolets » en casimir potiron brodé d'argent).

SIMON, boulevard des Italiens. *Au Pavillon de Hanovre* (papiers peints).

## MARCHAND DE TABLEAUX

GIROUX, rue du Coq-Saint-Honoré.

## FACTEUR DE PIANOS

SCHEIDT, rue des Bons-Enfants.

## PEINTRE EN MINIATURES

AUGUSTIN.

## FABRICANTS DE PORCELAINE

DARTRES FRÈRES, rue de la Roquette.

CRÉMIÈRE ET GUILLEMOT, rue de Ménilmontant, 48.

NEPPEL, rue de Crussol, 8.

DILH, rue du Temple, 137.

PERROT, DELVINCOURT ET C<sup>ie</sup>, rue du Faubourg-Saint-Denis, 88.

LEVASSEUR, rue Montmartre, 9.

TREGENT, boulevard des Capucines.

SCHOELCHER, boulevard des Italiens, 2.

DODE, rue Fontaine-au-Roi, 2.

DUPRÉ, rue Fontaine-au-Roi, 10.

POUGAT FRÈRES, LEBOURGEOIS ET C<sup>ie</sup>, rue Fontaine-au-Roi, 39.

## ARMURIER

PIRMET.

## DISTILLATEURS

COURTOIS ET DURAND, rue Quincampoix, 24.

FARGEON.

## FABRICANTS DE CHOCOLAT

DE BAUVE.

MÉNARD, rue Saint-Marc, 2.

DECORROS-SAINT-CLAIR, *A la Ville de Bayonne*,  
rue Richelieu, 48 (chocolat dit *de la Loyauté*).

## CONFISEURS

*Au Grand Monarque*, rue des Lombards.*Le Fidèle Berger*. —*A la Renommée*. —

*La Fidèle Bergère*. « Il faut voir, disait une réclame de *l'Écho* (1), le 30 décembre 1826, les fleurs en sucre qu'elle étale chez M. Lalouet, confiseur, rue Saint-Honoré, n° 145. Il faut voir aussi les bonbons des Dilettanti, instruments renfermant une octave, et dont on peut tirer quelques sons agréables. »

(1) *L'Écho du soir*, qui s'appela plus tard simplement *l'Écho*, fut fondé en 1826 et eut 198 numéros.

## XII

### PARIS POLITIQUE MOUCHARDS ET CONSPIRATEURS LES OFFICIERS EN DEMI-SOLDE

Au-dessous de ces mondains bien rentés, bien casés, qui trouvaient la vie très agréable, au-dessous de ces jolies femmes qui se pavanaient dans les bals, les théâtres, les concerts, il existait une population qui se cachait le plus possible, qui cherchait l'ombre et s'enveloppait de silence, une population en quelque sorte souterraine qui passait son temps, presque tout son temps, à conspirer. Elle était surtout composée d'anciens soldats de l'Empire, d'officiers en demi-solde. Aux mesures prises contre eux, ils répondaient par des complots.

Ces mesures, qui de ces soldats allaient faire des révoltés, dataient de 1815.



« Tout ce qui avait combattu sous les aigles, écrit Dulaure (1), était traqué par les sbires de l'odieux Despinoy, (2) général sans renom, que la Restauration avait mis à même de punir ses frères d'armes de ce qu'ils le tenaient généralement pour un lâche et pour un voleur.

« Ce vil exécuteur des ordres de la Cour appela près de lui, pour le seconder, des agents d'une brutalité assortie à son caractère. On remarquait parmi eux plusieurs forçats libérés, le gendre du bourreau de Nantes et quelques-uns des brigands qui avaient pris part aux assassinats de Marseille. On n'avait pas honte d'attirer de tels scélérats à Paris et de leur faire espérer de meilleurs emplois pour prix de leurs services ; au château, on leur donnait audience, et ils étaient reçus avec une bienveillante distinction par le comte d'Artois et la duchesse d'Angoulême... »

Suspects au gouvernement, surveillés par ces agents provocateurs, dont nous aurons l'occasion

(1) *Histoire de la Révolution française depuis 1814 jusqu'à 1830*, Paris, 1838, t. III, p. 359.

(2) Despinoy, né à Valenciennes, le 22 mai 1764, servait depuis l'âge de seize ans. Commandant de Metz en 1814, il s'empressa de jurer fidélité aux Bourbons. Il y gagna la croix de chevalier de Saint-Louis, il obtint en octobre 1815 le grade de commandant supérieur à la première division militaire, à Paris, et Louis XVIII, le 2 mars 1816, lui accorda le titre de comte. Despinoy a laissé plusieurs volumes de vers.

de parler plus longuement, les officiers en demi-solde abondaient à Paris, où ils pouvaient mieux qu'en province améliorer leur situation ou cacher leur misère. Beaucoup d'entre eux habitaient au Marais, dont les appartements étaient d'un tiers moins chers que ceux du centre.

On les reconnaissait facilement, quoiqu'ils eussent intérêt à ne pas trop éveiller l'attention, mais la vanité était chez eux plus forte que la prudence. Ces héros en disponibilité ne voulaient pas passer pour de simples pékins. Ils avaient une manière de tenir leur canne qui sentait l'homme habitué à manier l'épée.

Les officiers en demi-solde portaient, comme un uniforme, la longue redingote bleue, croisée sur la poitrine, pincée à la taille et boutonnée jusqu'au menton. Une cravate noire, un carcan, faisait plusieurs fois le tour du cou et redressait la face bordée de favoris coupés ras ou barrée d'une moustache à la couleur rajeunie par la teinture, aux pointes aiguës par le cosmétique. De larges pantalons et un chapeau aux bords un peu recourbés complétaient ce costume de l'ancien soldat relégué par le malheur des temps dans le civil.

Quelques-uns de ces officiers en demi-solde avaient réussi à rentrer dans l'armée. D'autres avaient trouvé des situations dans le commerce ou

l'industrie. Un général, un peu plus instruit que ses camarades, donnait des leçons de mathématiques, d'histoire et de géographie. Un chef d'escadron régissait une grande propriété. Un colonel de cavalerie arrangeait les montres. C'était aussi un ex-colonel que ce Touquet, l'inventeur des *tabatières à la Charte*, établi rue de la Huchette, près du Pont-Neuf, et qui publiait en même temps quatre éditions de Voltaire, destinées à *la grande propriété, au commerce, aux demi-fortunes, à la petite propriété*. Un ancien capitaine de dragons de la garde impériale, nommé Dulac, s'était fait débitant de liqueurs, rue des Jeûneurs, et vendait à une clientèle bonapartiste, libérale et surtout altérée, ce qu'il appelait des *bouteilles-livres*, dont les étiquettes portaient : *Esprit de Voltaire, Esprit de Rousseau, Esprit de Molière*.

Les mieux conservés, les plus solides, avaient adopté comme nouvelle carrière quelque mariage lucratif avec une veuve un peu mûre et d'autant plus facile à séduire. C'est un de ceux-là qui disait, dans une pièce de Théaulon, *l'Artiste ambitieux* (1) :

(1) Comédie en trois actes et en vers, jouée à l'Odéon, le 3 juin 1820.

Mes affaires déjà n'allaient vraiment pas mal.  
 Encor deux ans de guerre et j'étais général.  
 La paix a dérangé mes projets de fortune ;  
 Cette calamité car la paix en est une  
 A mis bien des héros dans la nécessité  
 De regarder l'hymen comme une indemnité,  
 Et mainte veuve antique a vu sur son douaire  
 Affecter notre solde et les impôts de guerre.

Malheureusement les emplois disponibles dans le commerce et l'industrie étaient aussi rares que les veuves antiques disposées à se laisser épouser, pour les beaux yeux de leur cassette, par des soupirants très intéressés. Il en résultait que la plupart des officiers en demi-solde étaient réduits à la portion congrue, avec une pension, payée à contre-cœur, et qui ne dépassait guère une soixantaine de francs par mois (1).

Ces anciens soldats, habitués dans leur bon temps à boire beaucoup et souvent, ne s'étaient jamais recommandés par un caractère très doux. La misère à laquelle on les réduisait n'améliora pas leur humeur. Ils se prenaient pour des victimes d'une mauvaise organisation sociale parce qu'ils n'avaient plus de quoi vivre. Ils détestaient un régime qui supprimait leur pain, la guerre.

(1) Un sous-lieutenant de l'ex-garde impériale publia chez Lavocat (dont ce fut le début comme éditeur) un opuscule en vers, *l'Emploi de la demi-solde*, qui se vendit en peu de temps à plus de 20.000 exemplaires.

Sans compter que presque tous, comme celui que Théaulon mettait en scène dans sa pièce, espéraient bien devenir généraux.

Ils en voulaient surtout, et rien n'est plus naturel, à ces jeunes officiers royalistes qui les avaient remplacés, et plus particulièrement aux gardes du corps. Les duels entre eux étaient fréquents et souvent meurtriers. Un coup de coude donné en passant, un frôlement, un regard, le moindre prétexte suffisait pour qu'on allât sur le terrain, et on n'y allait pas dans le simple but de faire une promenade hygiénique.

Il y avait de terribles sabreurs, des bretteurs quasi invincibles, parmi ces survivants de l'armée impériale, mais aucun peut-être n'était plus redoutable que l'ex-colonel Barbier-Dufai.

Barbier-Dufai tua un officier des gardes du corps, le colonel de Saint-Morys (1), blessa grièvement le général vicomte de Montelegier, et on raconte de lui un duel épouvantable.

Il avait provoqué, au Palais-Royal, en faisant exprès de lui marcher sur le pied, un garde du corps, âgé de dix-huit ans. Désarmé par le courage et la courtoisie de celui qu'il avait choisi comme

(1) Quelques jours après, Barbier-Dufai, en rentrant chez lui, fut assailli par deux inconnus, qui voulaient venger le colonel de Saint-Morys, et reçut plusieurs coups de couteau. Un autre en serait mort, mais Barbier-Dufai avait l'âme chevillée dans le corps.

adversaire éventuel, il fit — pour la première fois de sa vie peut-être — des excuses. L'autre ne les accepta pas et pour forcer à se battre le provocateur, qui semblait se dérober, il le frappa au visage.

Le duel eut lieu immédiatement dans une petite rue voisine du Louvre. Le jeune garde du corps avait plus de bravoure que de connaissances en escrime. Quatre fois de suite, Barbier-Dufai fit sauter son épée. Visiblement, le vieux bretteur se sentait ému.

— Je ne suis pas un assassin, s'écria-t-il en abaissant son épée, et pour égaliser les chances, il chercha un autre mode de duel.

Au pistolet, c'était impossible dans une rue très courte, et on avait d'ailleurs grand intérêt à ne pas faire trop de bruit.

Sur ces entrefaites, un fiacre passe. Barbier-Dufai l'arrête, et voici ce qu'il propose. Les deux adversaires, attachés l'un à l'autre, n'auront qu'une main libre, la main droite, armée d'un poignard, et ils se frapperont jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Deux des témoins se placent sur le siège, les deux autres à l'arrière-train. Le cocher ferme la portière, le fiacre se met en marche.

Quand il s'arrêta, après avoir deux fois traversé la place du Carrousel, au pas, le garde du corps

était mort. Barbier-Dufai, couvert de sang, du sien et de celui de l'homme qu'il venait de tuer, avait reçu dans la poitrine quatre coups de poignard, et son adversaire lui avait déchiré, avec les dents, tout le bas de la figure. Il en réchappa et ne s'en porta pas plus mal (1).

Voilà comment on se battait sous la Restauration.

En somme, tous ces *demi-solde* conservaient, en pleine paix, leurs habitudes belliqueuses. Ils continuaient à faire la guerre. Ils la faisaient aux gardes du corps, à la police. Ils la faisaient aux passants, qui ne se rangeaient pas assez vite sur leur chemin. Ils la faisaient à leurs créanciers. Ils la faisaient au garçon de restaurant ou de café, qui ne les servait pas avec assez d'empressement. Leur humeur martiale, qui ne trouvait plus sur les champs de bataille son déversoir naturel, se dépensait comme elle pouvait, au petit bonheur.

Ils étaient agressifs, susceptibles et insolents. Toutes les victoires, où ils avaient joué un bout de rôle, ils s'imaginaient les avoir personnellement gagnées. Ils racontaient leurs campagnes

(1) Le 7 août 1818, un ancien soldat, David, caissier du journal *l'Indépendant* (qui deviendra plus tard *le Constitutionnel*) fut tué en duel, dans une petite rue du faubourg du Roule, par un garde du corps.

comme César écrivit les siennes, et même avec moins de simplicité. La vanité française s'aggravait en eux de la vanité militaire. Admirables dans leur cadre, alors que leurs gestes démesurés et héroïques s'accompagnaient du sifflement des balles et du grondement lointain des canons, ils devenaient, pendant la paix, au milieu de gens tranquilles et qui ne cherchaient qu'à s'occuper sans bruit de leurs affaires, dangereux, intolérables et presque ridicules.

La colère, depuis Waterloo, était leur état normal. Ils ne s'humanisaient, ils ne s'adoucissaient jusqu'à l'attendrissement que lorsque dans la petite chambre, meublée d'un lit, d'une armoire et de deux ou trois chaises, leur regard, qui avait vu tant de pays, se posait, entre la croix d'honneur et le sabre d'ordonnance, sur une gravure mal coloriée, sur une statuette de plâtre brunie, et l'image sacrée de *l'Ancien* faisait soudain apparaître devant eux la fumée des combats, la gaité du bivouac, les beaux coups d'épée, les chevauchées héroïques, les entrées triomphales dans les capitales ennemies, tout ce qu'ils avaient vécu, tout ce qu'ils avaient aimé.

La fidélité à l'Empereur, le culte fervent de son génie, de sa gloire, voilà le beau côté de ces demi-solde, et il doit nous rendre indulgents pour leurs travers.



C'étaient au fond et malgré leurs allures tapageuses, des natures simples et méthodiques. Ils restaient soldats par la régularité de leurs habitudes, par la correction de leur tenue, par la propreté qui, à défaut de luxe et de confortable, régnait dans leur *cambuse*, par le soin qu'ils mettaient à nettoyer, à entretenir leur garde-robe, à *astiquer leur fournement*. Ils allaient à heure fixe au café, au restaurant. Ils se mettaient à la même table et y lisaient, chaque jour, le même journal. On les voyait, été et hiver, sur les mêmes promenades, brandissant leur canne, le chapeau sur l'oreille, et la moustache en bataille. Quand ils s'asseyaient, c'était invariablement sur le même banc. Personne n'eût osé s'y asseoir à côté d'eux. Ce banc, quand ils l'occupaient, prenait l'aspect d'une redoute.

L'élément romanesque, dont ils semblaient au premier abord complètement dépourvus, n'existait chez eux que sur un point. Ils conspiraient.

Détruire ce gouvernement odieux qui les tenait à l'écart, qui ne savait plus les utiliser, c'était leur but, c'était leur rêve. Ils étaient possédés par cette idée fixe. Ils la traînaient partout avec eux. Elle était leur consolation, leur revanche, leur raison de vivre.

Jusqu'en 1821, ils croyaient fermement qu'ils réussiraient, de complot en complot, à rétablir l'Empereur sur son trône. Après sa mort, toutes

leurs espérances se portèrent sur le duc de Reichstadt, sur celui que beaucoup d'entre eux avaient vu aux Tuileries ou à Fontainebleau, quand il était — enfant déjà chargé d'une couronne trop lourde pour sa tête — le petit roi de Rome.

Ils conspiraient sans cesse, ces officiers en demi-solde, et la police, de leurs espoirs, de leurs projets, n'ignorait rien. J'ai noté, dans des ouvrages du temps, les noms de quelques-uns de ceux que plus particulièrement elle surveillait :

Le colonel Barbier-Dufai, dont j'ai déjà parlé. Les agents le surveillaient d'un peu loin puisqu'il portait toujours un solide gourdin et qu'il le maniait avec une remarquable vigueur. Il aurait battu la charge sur le dos d'un mouchard sans la moindre hésitation.

Le colonel Fabvier.

Le général Belair, qui habitait, en 1822, rue Meslay, n° 50.

Le colonel Lainé, major de la gendarmerie de la ville de Paris.

Delatour, chef d'escadron de gendarmerie.

Le chef de bataillon Caseneuve.

Mathieu, officier en retraite, qui demeurait quai aux Fleurs.

Millard, à moitié fou, et qui se donnait le grade de colonel. Il fit partie de ceux qui allèrent au Champ d'Asile, en 1817, et publia une brochure

sur ce sujet. Il fut arrêté pour une prétendue conspiration. Il avait eu, disait-on, l'intention de répandre dans la chapelle des Tuileries, pendant que Louis XVIII assisterait à la messe, une poudre asphyxiante. Cette poudre asphyxiante le fit condamner à dix ans de bannissement.

Berthier de Sauvigny, colonel du 3<sup>e</sup> régiment de la garde royale.

Maziau, chef d'escadron de l'ex-garde impériale. Il fut compromis dans la conspiration de 1820.

Le général Friant, qui habitait rue Vendôme.

Dans tous les complots qui eurent lieu sous la Restauration, on trouva d'anciens officiers ou d'anciens soldats de l'Empire.

Dans l'*affaire des Patriotes de 1816* (1), sur vingt-huit individus traduits devant les assises de la Seine, il y en avait huit qui rentraient dans cette catégorie :

Louis-François Despommiers-Desbaunes, âgé de trente ans, officier de cavalerie en demi-solde.

Martin-Charles Lejeune, ex-lieutenant de douanes.

(1) Le cambreur Plaignier, un des chefs de cette conspiration, avait inventé sous l'Empire, en 1812, des *bottes à la hussarde*, qui étaient plissées. On les avait adoptées pour la cavalerie légère, mais, après la seconde Restauration, les bottes à la hussarde parurent peu pratiques et le ministère de la Guerre les supprima. Plaignier devint immédiatement un adversaire des Bourbons. C'est ce qu'on appelle une opinion politique.

Jean-Louis Dervin (ou Dervien), aubergiste, ancien capitaine de cavalerie. C'était lui qui avait copié une carte où se trouvait un plan d'attaque des Tuileries.

Jean-Justin Descubes de Laseaux, ancien chef de bataillon d'état-major.

Jean-Louis-Prosper Carlier et les trois frères Oseré — dont deux exerçaient la profession d'écrivain public, et le troisième de praticien, — anciens militaires.

Cantillon, qui dans la nuit du 10 au 11 février 1818, à 1 heure du matin, tira sur la voiture dans laquelle se trouvait Wellington un coup de pistolet, était un ancien sous-officier de hussards (1).

C'était un ex-capitaine de *l'Ancien*, ce Gravier, qui, en 1820, dans la nuit du 28 au 29 avril, alluma un pétard, rue de l'Échelle, sous les fenêtres de la duchesse de Berry (2).

(1) Napoléon, par son testament daté de Longwood, le 29 avril 1821, laissa à ce Cantillon une somme de 10.000 francs.

(2) Arrêté le 7 mai, au moment où il se disposait à allumer un second pétard, Gravier fut condamné à mort le 30 octobre. Louis XVIII commua cette peine en celle des travaux forcés.

Le 7 septembre de la même année, un individu décoré, probablement un officier en demi-solde, fut arrêté pour avoir tenu « des propos déplacés » devant la duchesse de Berry, qui était sortie sur la terrasse, au bord de l'eau, pour voir l'éclipse de soleil.

Du 20 au 31 janvier 1821, il y eut sept attentats qui se proposaient tous de provoquer chez la duchesse de Berry



Chez l'Avocat



La même année, au mois de juillet, Saussay, colonel en demi-solde, ouvrait, pour que ses camarades en mal de conspiration pussent s'y rencontrer sans éveiller l'attention de la police, le *Bazar Français*, rue Cadet. Les journaux signalèrent la création de cet établissement et ne se doutèrent pas, au début, du but qu'il se proposait. Lesur écrivit dans son *Annuaire*, à la date du 15 juillet : « Le bazar qui se tient à Londres dans Soho-Square est un lieu de rendez-vous pour la bonne compagnie. Tous les jours, de 2 à 5 heures, la place est couverte d'équipages, les salles remplies d'élégantes, et il est de bon ton de s'y presser pour acheter mille petits objets de parure qui s'y vendent moins cher que dans les autres boutiques.

« On vient de former un établissement de ce genre, rue Cadet, sous le nom de *Bazar Français*. On y voit depuis les plus sublimes productions des arts jusqu'aux plus simples produits de l'industrie. »

Malheureusement pour lui, Saussay était depuis longtemps soupçonné, et à juste titre, d'opinions bonapartistes. La police ne le perdait pas de vue. A la suite, dit-on, de la dénonciation d'un officier, un agent secret, nommé Luitte, fut chargé par

une fausse couche. Le plus important fut (le 27 janvier l'explosion d'un baril de poudre placé sur un escalier intérieur des Tuileries.

l'inspecteur général Foudras de se renseigner sur ce bazar suspect. Luitte s'y présenta comme voyageur de commerce. Ce jour-là, Saussay (qui habitait vis-à-vis de son établissement) était allé faire un voyage à Vitry-le-François. Un commis donna au faux voyageur de commerce des renseignements sur l'emplacement des marchandises qu'on désirait exposer, les droits de loyer, de vente et de commission. Ces renseignements furent confirmés et complétés par Saussay, le lendemain.

Luitte savait sans doute à quoi s'en tenir, car le 19 août plusieurs des habitués du *Bazar Français* furent arrêtés (1). On fit des perquisitions chez l'ex-colonel Saussay, et quoiqu'elles n'eussent donné aucun résultat, il fut conduit à la Préfecture de police. Il y resta quelques jours et on fut obligé, faute de preuves contre lui, de le relâcher.

Le *Bazar Français* avait été fermé. Peu de temps après, Saussay, ayant voulu se rendre en Espagne, se servit d'un passe-port falsifié. Il fut condamné pour ce fait à deux ans de détention.

Enfermé à Sainte-Pélagie, il ne tarda pas à y donner des marques d'aliénation mentale. Il fut mis en liberté, et depuis on n'en entendit plus parler.

(1) La légion de la Meurthe, casernée à la Nouvelle France, faubourg Poissonnière, et où les partisans de l'Empire étaient nombreux, fut envoyée en province.



Anciens soldats, officiers en demi-solde, simples civils, bonapartistes ou républicains, la plupart de ces conspirateurs faisaient partie de sociétés secrètes (1), dont quelques-unes n'eurent guère qu'un nom et dont d'autres, créées par la police, lui servirent de souricières.

On comptait notamment, parmi ces sociétés, qui atteignirent à la fin de la Restauration un très grand développement et qui, souvent très bien organisées, composées d'hommes résolus, contribuèrent pour une large part à la Révolution de 1830 :

*Les Patriotes de 1816;*

*L'Épingle Noire;*

*Le Lion Dormant;*

*Les Vaulours de Bonaparte;*

*Les Chevaliers du Soleil;*

*Les Chevaliers du Poignard*, qui se réunissaient chez un marchand de vins de la rue Montmartre, et dont un des membres était ce Gravier, dont j'ai parlé ci-dessus;

(1) « Toutes ces sociétés s'accordaient sur le but de leur institution : c'était de former une ligue des peuples contre l'autorité légitime ; c'était de conquérir la licence à main armée, pour la faire asseoir sur les débris des trônes et des autels. Brochures, discours, pétitions, adresses, lithographies, souscriptions, réimpressions de mauvais livres distribués à vil prix ou gratuitement, jusque dans les hameaux, tout, depuis certaines éditions compactes, jusqu'à certains couplets, depuis les cris séditieux jusqu'aux toasts, pouvait en effet concourir à ce but. » *La Foudre*, n° du 5 septembre 1822.

*Les Patriotes Européens réformés;*

*La Compagnie franche des Écoles*, qui se rattachait à la loge des Amis de la Vérité, fondée en septembre 1818;

*Les Chevaliers de la Liberté*, fondés au commencement de l'année 1821, à Saumur, par le chirurgien Grandmenil, et recrutés en partie dans l'École de Saumur. Ils eurent bientôt un comité directeur à Paris.

Des cafés, des restaurants, certaines boutiques de marchands de vins, étaient les quartiers généraux de ces organisateurs de complots : le *Café de Mars*, quai Voltaire, fréquenté par Barbier-Dufai; l'établissement du marchand de vins, Lebel, rue de l'Université, dont la clientèle se composait presque uniquement d'officiers en demi-solde; l'*Estaminet de l'Univers*, au Palais-Royal, où venaient souvent le capitaine Bacheville et Manuel, frère du député; le cabaret qui avait pour enseigne : *Au Sacrifice d'Abraham*, dans la rue de la Barillerie, et au coin de la rue de la Calandre. C'est *Au Sacrifice d'Abraham* que se réunissaient les *Patriotes de 1816*. C'est là que l'agent provocateur Scheltein avait proposé de faire sauter les Tuileries.

Il y avait des imprimeries clandestines, chez le sieur Branville, ancien officier d'artillerie devenu entrepreneur de blanchissage du linge des

prisons, boulevard des Gobelins ; chez **Audiat** jeune, rue Montorgueil (1), etc.

Un certain nombre de commerçants parisiens, que la police parvenait souvent à prendre sur le fait, vendaient secrètement des gravures, des bibelots et des bijoux séditieux, qui parfois, comme « l'Épingle Noire », servaient de signes de ralliement.

**Perrotin**, boulevard Poissonnière, vendait des gravures représentant l'apothéose de Napoléon et des encriers de bronze qui avaient pour accessoires son épée et son chapeau.

Des gravures du même genre étaient vendues chez **Ganier**, éditeur, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, 41, et chez les frères **Delaroque**, marchands d'estampes, boulevard Poissonnière. Ces derniers s'étaient entendus avec un marchand de porcelaine, leur voisin, et dans son magasin, contigu au leur, ils cachaient leurs gravures antiroyalistes. La police sut les y découvrir.

**Laforge**, fabricant de cannes, rue Saint-Martin, 177, en vendait dont le pommeau portait l'effigie de Napoléon.

**Desprès**, fabricant de cristaux, rue des Maures, au faubourg du Temple, vendait des têtes de Napoléon en argent incrustées dans du cristal.

(1) Ces imprimeries existaient sous la préfecture de **Dela vau**.

Visment, tourneur en bois, rue du Roule, n° 10, vendait des coquetiers de buis, sur lesquels était peint le portrait de l'Empereur.

Couesnon, fondeur en cuivre, rue aux Fèves, avait un assortiment de bustes de Napoléon, et on en trouvait aussi, mais en plâtre et pour bonapartistes pauvres, chez un modeler de la rue de Seine.

Martineau, fabricant de bronzes, rue du Faubourg-Saint-Denis, avait dans ses ateliers, mais visibles seulement pour les initiés, plusieurs modèles de la colonne Vendôme.

Touquet débitait ses tabatières, sur lesquelles était imprimée la Charte et qui servaient de signes de ralliement. Les royalistes leur opposèrent des tabatières sur lesquelles on lisait le testament de Louis XVI.

On fabriquait, pour les ennemis du gouvernement, des bretelles tricolores et des liqueurs qu'on pouvait boire avec excès, par patriotisme, la *Liqueur des Braves* ou les *Larmes du Général Foy*, dont la bouteille était ornée du portrait du général.

Les industriels qui débitaient des objets séditieux firent souvent connaissance, et sans l'avoir désiré, avec les juges de la Restauration.

Le 2 juillet 1817, le bijoutier Marvy et l'émailleur Cotteau furent condamnés à trois mois de pri-

son pour avoir fabriqué ou vendu des bagues à chaton tournant, dont un côté présentait une pierre et l'autre le portrait de Napoléon.

Le 28 février 1822, comparurent devant la cour d'assises le bijoutier Cellier et Mlle Chardin, peintre sur émail.

Cellier avait fabriqué une breloque en or (peinte par Mlle Chardin) qui avait cinq faces. Sur une de ces faces on lisait cette inscription : *Pleurez, Français, le grand homme n'est plus*, et sur une autre : *En vain Diogène rallumerait sa lanterne*. Sur les trois autres faces étaient peints : un tombeau en forme de pyramide, ombragé d'un saule pleureur ; un enfant enveloppé dans un drapeau tricolore ; une pensée entrelacée d'une immortelle.

Cellier prétendit que tout cela s'appliquait au duc de Berry, que le duc de Berry était un grand homme digne d'exciter d'éternels regrets, que Diogène n'en trouverait plus aucun qu'on pût lui comparer, que l'enfant tricolore ne portait pas le titre de duc de Reichstadt, mais celui de duc de Bordeaux. L'avocat général combattit cette thèse, et Cellier fut condamné à trois mois de prison et à 50 francs d'amende. Le tribunal acquitta Mlle Chardin.

Il serait facile de multiplier les exemples de ce genre. Les magistrats condamnaient de leur mieux,

et le commerce des bijoux séditieux n'en était pas notablement diminué.

Pour se défendre contre des adversaires nombreux, résolu, le gouvernement disposait d'une police peu scrupuleuse, mais active et habile. (1) Cette police dépendait, pour une large part, d'une association dont nous devons dire quelques mots.

Fondée au début de la Restauration par les Jésuites (qui avaient, comme on sait, à Paris, leurs principaux couvents à Saint-Acheul et à Montrouge), *la Congrégation* n'était d'abord qu'une réunion de huit personnes. Plus tard, de grands

(1) Il y avait, cependant, dans cette police, d'anciens soldats de l'Empire peu favorables à la Restauration. Quelques-uns se réunissaient, pour y manifester librement leurs sentiments bonapartistes, chez le restaurateur Lecourt, rue des Prouvaires. A son arrivée à la Préfecture de police, en 1821, Delavau en révoqua un certain nombre, et les autres mirent une sourdine à leurs opinions politiques.

(2) De l'impopularité des Jésuites et des accusations dirigées contre eux, cette épigramme du temps pourra donner une idée :

Nicolas disait à Lubin :  
 • Je suis ruiné, sur mon âme ;  
 Un abominable coquin  
 S'en vient de partir ce matin,  
 Après avoir séduit ma femme.  
 Il m'emporte tout mon argent,  
 Il enlève ma fille Brigitte.  
 — Bon Dieu ! dit Lubin tout tremblant,  
 C'est le diable ! — C'est un Jésuite. »

*Annuaire anecdotique ou souvenirs contemporains*, par F. DE MONTROLL. Paris, 1827. p. 29.

personnages s'y affilièrent, parmi lesquels l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen; l'évêque d'Hermopolis, Frayssinous, futur ministre de l'Instruction publique; Mgr de Latil, le duc de Montmorency, et, dit-on, le comte d'Artois. L'abbé Ronsin, qui présidait les séances, devint bientôt le directeur spirituel de cette association, continuellement grossie par l'infatigable propagande de l'abbé Liautard, curé de Fontainebleau. La grande force de ses chefs au moins dans la première période, c'était le désintéressement. L'abbé Ronsin, qui pouvait tout demander, tout espérer, n'accepta jamais rien des ministres qui voulaient le lier à leurs intérêts.

En 1826, la Congrégation, renforcée par l'avènement d'un prince dévot, comptait quatre cents personnes, parmi lesquelles trois commerçants qu'on y avait admis à cause de leurs sentiments religieux et des services qu'on les jugeait susceptibles de rendre à leur parti, un imprimeur de Lyon, Rusand, un orfèvre et un marchand de bronzes de Paris, dont on fit, pour les récompenser, des fournisseurs du roi.

Les affiliés se réunissaient tous les quinze jours, sous prétexte de jeu et de conversation, chez le duc de Rohan. Mgr de Quélen et Mgr de Frayssinous se montraient assidus à ses séances. Le duc d'Angoulême y vint une ou deux fois, en 1815, et n'y reparut plus.

Les membres de cette association secrète se traitaient mutuellement de *confrères*. Ils s'engageaient à s'entr'aider. Ils devaient fréquenter le monde, afin de mieux le connaître et le dominer. Dix d'entre eux étaient chargés de visiter les autres et d'entretenir leur zèle.

D'autres sous-congrégations n'avaient pas tardé à se former : celle du marquis de Rougé, qui n'eut jamais beaucoup d'importance ; celle du curé de Fontainebleau, dont les commissaires étaient affiliés à l'association-mère, sous le titre de députés Lieutard.

La Congrégation disposait d'une très grande influence : elle surveillait tous les fonctionnaires, elle nommait, elle révoquait, elle épurait surtout. Pour agir sur les classes populaires, ses moyens habituels étaient les prédications et les missions.

De vives attaques furent dirigées contre elle. Montlosier, dans sa *Dénonciation à la cour royale* et dans son *Mémoire à consulter* (publiés en 1826), lui porta de rudes coups, et, en 1828, lorsque le ministère Martignac fit fermer les établissements des Jésuites, elle fut frappée à mort.

Delavau, sept ans auparavant, s'était fait son délégué et lui avait entièrement subordonné la police (1).

(1) « Tartufe dès lors devint préfet de police ; son administration eut pour succursales Saint-Acheul et Montrouge. »



Les contemporains, suivant leurs opinions politiques, leurs passions ou leurs préjugés, ont très diversement apprécié Delavau.

« C'était, dit Claveau (1), un petit juge qui, vers la fin de l'Empire, s'était élevé, à l'ombre des autels, jusqu'à des fonctions éminentes dans l'ordre judiciaire (celle de conseiller à la Cour royale de Paris) : il avait passé successivement par toutes les affiliations religieuses, et toutes avaient su le récompenser. D'abord il fut un des membres de la Petite-Église, puis il alla catéchiser dans les hôpitaux et dans les prisons ; enfin, il entra dans la Congrégation dont il était un des fermes soutiens. On l'admirait dans le parti... Il était instruit, calme, et s'exprimait avec la plus noble facilité : jamais, du reste, son visage n'a trahi la moindre de ses pensées. Il se possédait parfaitement dans les circonstances les plus graves, et il cachait avec art la sécheresse de son cœur sous la dignité de ses manières. Fidèle à ses maîtres sacrés et invisibles, il a rempli Paris

*Histoire de l'administration de M. de Belleyme...* Paris, 1830, p. 8.

Les préfets de police sous la Restauration ont été : Bourrienne (12 au 20 mars 1815) ; Réal (21 mars au 2 juillet 1815) ; Courtin (2 au 9 juillet 1815) ; Decazes (10 juillet au 25 septembre 1815) ; Anglès (25 septembre 1815 ; au 20 décembre 1821) ; Delavau (20 décembre 1821 au 6 janvier 1828) ; de Belleyme (6 janvier 1828 à 1829) ; Maugin (1829 à 1830).

(1) *La Police de Paris et ses abus...* p. 119.

de chapelles, et il a envoyé avec exactitude les gendarmes et les mouchards à la messe. »

En revanche, Canler constate dans ses *Mémoires* (1), que, pendant les six années que Delavau dirigea la police, « aucun des employés placés sous ses ordres n'a jamais pu commettre un acte de concussion, de prévarication, d'attentat aux bonnes mœurs ou de liaisons repréhensibles, sans qu'aussitôt sa révocation fut prononcée. »

Entre ces accusations et ces éloges, il faut prendre une moyenne et admettre que Delavau fut simplement *le haut fonctionnaire français* qui, sous tous les régimes, se donne les convictions les plus favorables à son avancement.

S'il essaya, comme l'assure Canler, d'épurer la police, il dut trouver cette opération plus nécessaire que facile. L'administration qu'il dirigeait fourmillait d'individus peu recommandables, relégués dans les postes d'agents provocateurs qu'on aurait d'ailleurs, il convient de le reconnaître, malaisément confiés à des attachés d'ambassade (2).

Ces agents provocateurs, qui se rapprochaient

(1) Paris, 1862, p. 36.

(2) Ces agents provocateurs étaient en général placés sous les ordres de l'ancien commissaire de police du quartier du Mail, Garnier, nommé en 1820, après l'assassinat du duc de Berry, inspecteur général adjoint, avec la direction de la police politique.

du Gibassier de Dumas beaucoup plus que du Javert de Victor Hugo, étaient souvent des étrangers. Habiles à se grimer, ils jouaient tous les rôles, à commencer par celui d'honnête homme ; ils prenaient tous les costumes, et de préférence celui d'officier en demi-solde.

Pour mettre la main sur les Patriotes de 1816, ils endossaient la longue redingote, coiffaient le tromblon aux larges ailes, ornaient leur boutonnière du ruban rouge, et, en affectant le plus ardent bonapartisme, colportaient dans les ateliers, dans les cafés, la proclamation que l'un d'entre eux, et un des plus habiles, Scheltein (1), avait en quelque sorte dictée à Pleignier, Carbonneau et Tolleron, à qui elle coûta la vie.

En 1820, un ancien officier supérieur, Millard, dont j'ai parlé au début de ce chapitre, s'était lié, à son retour du Texas, avec deux pseudo-capitaines qui avaient pris les noms de Duverneuil et Sinard et qui s'appelaient en réalité Vauversin ou Auversin et Chignard ou Chinard. Ces deux agents provocateurs firent signer, un soir, à leur complice, un pacte ainsi conçu :

« Nous jurons, Jean-Baptiste Millard, baron de

(1) Scheltein obtint plus tard, dit-on, sous le nom de Dubois (du bois dont on fait les mouchards), une place de sous-inspecteur des boues et de l'éclairage de Paris, aux appointements de 6.000 francs.

Sully, lieutenant-colonel du 9<sup>e</sup> hussards, Nicolas-Auguste Duverneuil et Jacques-Jean Sinard, tous deux capitaines de cavalerie, de mourir pour la vraie liberté sans royauté, à moins que ce ne soit pour Napoléon second.

« Fait à Paris, le 20 mars 1820. »

Munis de ce pacte, les deux compères se hâtèrent d'aller l'apporter à la Préfecture de police. Millard, arrêté aussitôt, fut condamné à dix ans de bannissement.

Avant d'être mis, en 1817, à la tête de la police de sûreté, Vidocq, entré dans la police en 1810 (au moment où, avec d'autres forçats, il attendait à Bicêtre le départ de la chaîne qui devait le reconduire au bagne, d'où il s'était évadé), avait joué, et d'une manière tout à fait supérieure, le rôle d'agent provocateur (1). En 1816, il aidait Scheltein à compromettre les malheureux Pleignier, Tolleron et Carbonneau, et on l'avait vu dans le cabaret, *Au Sacrifice d'Abraham*, avec un certain Rieloky, déguisé en officier en demi-solde (2).

(1) On prétend qu'il fut un de ceux qui, le 31 mai 1814 renversèrent la statue de Napoléon.

(2) En 1827, Vidocq cessa d'être chef de la brigade de la sûreté et on lui imposa une retraite qui dura jusqu'en 1832. A cette époque il rentra pour quelque mois dans la brigade de la sûreté reconstituée, mais un arrêté préfectoral du 15 novembre 1832 décida qu'aucune personne ayant subi une condamnation infamante ne pourrait faire partie de la police.

D'autres mouchards se contentaient de besognes plus modestes. Un nommé Leblanc, agent de la brigade de M. de Pius, s'était donné comme spécialité de colporter mystérieusement, dans les restaurants et les cafés du quartier de la Bourse, des gravures séditieuses. Il fit arrêter ainsi plus d'un amateur d'estampes bonapartistes.

De ces agents provocateurs, à la mine basse, à la démarche tortueuse, les rues, les promenades, les théâtres, les cabarets populaires ou les cafés élégants, les débits de marchands de vin et les restaurants à la mode en étaient pleins. Ils se glissaient partout. Pourtant ils tendaient leurs pièges et poursuivaient leur gibier. Ils étaient à l'affût d'un mot, d'un regard. Pourvoyeurs infatigables de la prison ou de l'échafaud, rien de ce qui peut compromettre un homme ne leur échappait.

L'opposition, grâce à eux, se sentait sans cesse surveillée, traquée, mais il lui restait cependant un refuge, le journal.

Après la chute de Napoléon en 1814, la presse s'était, du jour au lendemain, tournée contre lui — et on y avait aidé un peu :

« Pendant que les meneurs du parti royaliste s'agitaient tumultueusement pour faire triompher la bonne cause, un officier vendéen, homme intelligent et énergique, le marquis de la Grange, prenait à l'égard des journaux, dont il avait compris

l'importance dans ces moments de crise, des mesures qui devaient servir bien plus efficacement la cause royale. La connaissance qu'il avait de la langue allemande l'avait mis en contact, dans la journée (du 30 mars) avec plusieurs officiers de l'armée alliée, et son nom, ses sympathies politiques, avaient resserré ces rapports. Il en profita pour obtenir du général Sacken, gouverneur militaire de Paris, un ordre qui plaçait tous les journaux sous la surveillance d'un royaliste obscur, mais dévoué, nommé Morin. Après avoir installé celui-ci à la Préfecture de police en sa nouvelle qualité, il se transporta dans tous les bureaux de journaux, et y plaça des rédacteurs qui s'y établirent soit à titre d'anciens propriétaires dépossédés, soit en qualité de censeurs. Dès la soirée du 31 mars, les membres du gouvernement provisoire avait signé, dit-on, un arrêté qui autorisait les anciens propriétaires du *Journal des Débats* à rentrer dans leur propriété. Les nouveaux rédacteurs reçurent tous pour mot d'ordre d'annoncer que la cocarde blanche avait été arborée par la population de Paris, et que les armées alliées avaient été accueillies par les cris mille fois répétés de : *Vive le Roi ! Vivent les Bourbons !*

« Cette prise de possession des instruments de la publicité politique fut accomplie dans la nuit, de sorte que la métamorphose fut aussi soudaine que



**Le SINGE LIBÉRAL**

On appelle vulgairement cet animal *CHATVE*, l'indépendant.





complète. Le 30 mars (1), toutes les nouvelles étaient rédigées dans le sens impérial, chaque ligne respirait le plus entier dévouement à l'Empire et à l'Empereur : le 1<sup>er</sup> avril, ces mêmes journaux maudissaient l'Empire, traitaient l'Empereur de tyran, de Robespierre à cheval, de tigre à face humaine (2), vantaient les bienfaits de l'invasion, et appelaient de toutes leurs forces la venue des Bourbons (3). »

Un article satirique du *Nain Jaune*, article daté du 15 décembre 1814, nous fait connaître les principaux journaux de cette époque :

« Sur un cénotaphe renfermant les cendres du

(1) « Quelques journaux, notamment les *Débats*, ne parurent pas le 31 ; ceux qui furent publiés ne contenaient que des nouvelles de théâtre et des articles de littérature. » (Note de Hatin.)

(2) On ne se borna pas à le traiter de scélérat, à nier son génie, on contesta jusqu'à son prénom :

« Il est temps de faire connaître au public, écrivait, le 8 avril, le *Journal des Débats*, que Bonaparte ne s'appelle pas Napoléon, mais Nicolas : cet homme voulait paraître extraordinaire en tout, et jusque dans son nom de baptême. »

Et le même journal ajoutait dans son numéro du 9 :

« Il est bien certain que Bonaparte ne s'appelle pas Napoléon ; mais un habitant d'Ajaccio, son allié, et qui demeure à Paris, assure que le véritable prénom du faux grand homme est Maximilien, au lieu de Nicolas. Il ajoute qu'il n'a changé de prénom que pour éviter que le peuple ne le comparât à Maximilien Robespierre, son devancier, d'exécration mémoire. »

(3) HATIN, *Histoire de la presse en France*, Paris, 1861 t. VIII, p. 35.

*Mercur* (1), qui jouit du sommeil qu'il a procuré si longtemps à ses lecteurs, s'élève *le Nain Jaune*, armé d'un arc et d'un carquois rempli de traits ; il les lance sur tous ceux qui l'environnent. Déjà le pauvre *Journal royal* (2), sous la figure de Bridoison, en a reçu un dans la gorge ; d'une voix bégayante, il s'étonne de son peu de succès, et présente d'un air piteux la liste de ses abonnés qui est encore en blanc. Il laisse échapper ces mots : « Je suis encore plus bête que ces dames. » Il a à ses côtés *la Gazelle de France* et *la Quotidienne*. *La Gazelle de France*, dont l'extrait de baptême remonte au milieu du dix-septième siècle, et dont les idées datent de beaucoup plus loin, est représentée sous la figure d'une vieille décrépite en habit de cour. Les femmes, à cet âge, tiennent beaucoup à leurs amants, et ne voient pas sans chagrin s'envoler leurs conquêtes : la vieille *Gazelle* déplore la perte de son *Franc Parleur* (3), qu'elle aura de la peine à remplacer. *La*

(1) Fondé en 1672, *le Mercure galant*, après avoir porté différents noms, devint : de 1724 à 1791, *le Mercure de France* ; de 1791 à l'an VII, *le Mercure français*, et de nouveau, de l'an VII à 1820, *le Mercure de France*. Ses principaux rédacteurs sous la Restauration furent : Fontanes, Chateaubriand, Fiévée, de Wailly, de Bonald, Auger, etc.

(2) *Le Journal royal*, dont l'inspirateur était M. de Bonald, vécut du 1<sup>er</sup> octobre 1814 au 20 mars 1815.

(3) Sous ce pseudonyme, M. de Jouy publia une série d'articles dans *la Gazelle de France*.

*Quotidienne* (1), sous les habits de la *nonne sanglante* (2), les yeux en larmes, le visage enflammé, agite avec fureur une marotte composée d'une tête de mort et d'un tibia, en s'écriant : *Guerre aux idées libérales*. On reconnaît à ces attributs l'agréable variété de ce journal, rédigé par les auteurs les plus légers du vaudeville et les politiques les plus profonds de la Révolution, et où l'on rencontre le touchant amalgame des massacres du 2 septembre et des flons-flons de Cadet Buteux. Sur le devant du tableau, un bon bourgeois de Paris, enfoncé dans son fauteuil, ronfle sur la seconde page du *Moniteur*, et disparaît sous cet énorme feuillet. A la gauche du *Nain Jaune*, et sur le devant, on remarque un jeune homme plein de santé, en habit de garde national : il représente le *Journal de Paris* (3) à califourchon sur une bar-

(1) Son premier numéro est du 22 septembre 1792. Elle cessa de paraître en février 1847. Principaux rédacteurs sous la Restauration : Fiévée, Laurentie, Malte-Brun, Berchoux, Merle, Charles Nodier, Malitourne, Capetigue, Mennechet, Poujoulat, Janin, etc.

(2) Personnage d'un roman qui avait à cette époque beaucoup de vogue, le *Moine*, par LEWIS.

(3) Le premier journal français qui ait été quotidien. Fondé le 1<sup>er</sup> janvier 1777. Il cessa de paraître le 17 mai 1840. En 1811, six journaux supprimés avaient été réunis au *Journal de Paris* : le *Journal du soir*, le *Journal* (et non *Bulletin*, comme il est dit plus loin) *du commerce*, le *Courrier de l'Europe*, la *Feuille économique*, le *Journal des curés* et le *Courrier des spectacles*.

rique de vin de Bordeaux et appuyé sur le *Bulletin du Commerce*. Il proclame gaiement les *idées libérales*, et soutient ses opinions, avec la Charte constitutionnelle placée à côté de lui; dans son bonnet de grenadier, il reçoit les pièces d'or qui tombent d'une sacoche percée que tient la Cassandre du *Tableau parlant* (1) : c'est le *Journal des Débats* (2). Il regrette, la larme à l'œil, ses vingt-huit mille abonnés, réduits à quinze mille depuis six mois. *Ils sont passés, mes jours de fêtes; ils sont passés, ils ne reviendront plus*, sont les seules paroles qu'il ait la force de faire entendre. Enfin, à l'extrémité du tableau, se trouve le *Journal général de France* (3), sous la figure d'Arlequin; son habit de toutes pièces fait allusion à la bigarrure de ses opinions... Le *Journal des Modes* (4) a pour emblème un carton de modiste à demi renversé. Enfin, dans l'éloignement, s'élève une pyramide en l'honneur des dieux inconnus

(1) Comédie en vers, mêlée d'ariettes, paroles d'ANSEAUME musique de GRÉTRY, qui fut jouée pour la première fois aux Italiens, le 20 septembre 1769.

(2) Depuis le 1<sup>er</sup> avril 1814, il portait le nom de *Journal des Débats politiques et littéraires*. Il comptait parmi ses rédacteurs : Chateaubriand, Villemain, Salvandy, Nodier.

(3) *Journal général de France*, par Roujoux, Moreau, Bert, Carion-Nisas, Cugnet de Montarlot, Benjamin Constant, du 1<sup>er</sup> septembre 1814 au 7 mai 1819. Placé sous l'inspiration de Royer-Collard, il était constitutionnel.

(4) *Le Journal des Dames et des Modes*, fondé par La Mésangère en juin 1797 et qui vécut jusqu'en 1838.

(*diis ignotis*); elle contient les titres d'un grand nombre de journaux (1), dont la nomenclature a dû coûter beaucoup de recherches à l'auteur du dessin. »

Dans un pays où l'incapacité et l'improbité, si répandues qu'elles soient, permettent de tout espérer, de tout obtenir, dans un pays où la conquête du pouvoir conduit inévitablement à l'abus du pouvoir, et où gouverner c'est opprimer, plus un régime dure, plus, se croyant sûr du lendemain, il se carre dans l'arbitraire et l'injustice et devient impopulaire. La Restauration, quoi qu'elle ait eu un plus noble idéal que certains régimes qui lui succédèrent et un personnel moins taré, moins stupide et moins vil, ne put pas cependant échapper à cette loi. De là le succès rapide et constant des journaux de l'opposition. Tandis que les feuilles gouvernementales ne vivaient guère que de subventions, ils voyaient, eux, augmenter sans cesse le nombre de leurs abonnés. Ils en avaient à la fin de l'année 1825, 44.000 contre 12.580 que se partageaient leurs adversaires (2).

Quels furent ces journaux qui représentèrent sous la Restauration les idées libérales, parce

(1) *Journal du Palais, Journal des notaires, Bulletin de pharmacie, Gazette de santé, Spectateur, Journal de botanique, Magasin encyclopédique, Journal de la Restauration, etc.*

(2) HAIN, *Histoire de la presse en France*, t. VIII, p. 445,

qu'on est toujours libéral quand on appartient à l'opposition ?

*Le Constitutionnel* avait débuté le 1<sup>er</sup> mai 1825 sous ce titre *l'Indépendant* qu'il conserva jusqu'au 7 août 1815. Depuis cette époque jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1819, il s'appela tour à tour *l'Écho du soir* ou *l'Ami du Prince*, *le Courrier général politique et littéraire*, *le Constitutionnel*, *le Journal du Commerce*. Le 2 mai 1819 il reprit son titre définitif. Ses polémiques étaient graves, courtoises et n'en avaient que plus de portée.

Fondée en remplacement du *Mercure*, mais avec d'autres tendances, *la Minerve Française* — de février 1818 à mars 1820 — fut, suivant la très juste expression de Lamartine, la *Satire Ménippée* de la Restauration. Elle avait pour principaux rédacteurs Évariste Dumoulin, Aignan, Benjamin Constant, Étienne, Jay, de Jouy, Tissot, Lacretelle aîné. On essaya d'y concilier ce qu'il fallait garder de la République et de l'Empire et ce que le nouveau régime apportait d'utile et de salutaire. Étienne publia dans cette revue des lettres qui méritent pleinement le nom de chefs-d'œuvre, et dans lesquelles il raillait, avec autant de bon sens que d'esprit, les coteries politiques, des lettres qui contribuèrent beaucoup au succès de *la Minerve française*, et qui, en 1820, la firent supprimer.

*Le Miroir des spectacles, des lettres, des mœurs et des arts*, comptait parmi ses collaborations Arnault, Jouy, Emmanuel Dupaty, Canchois-Lemaire. Fondé le 15 février 1821 il vécut jusqu'au 24 juin 1823. Après une interruption d'un mois, il reparut le 16 juillet 1823, sous le titre de *la Pandore*, journal des spectacles, dont le dernier numéro porte la date du 14 août 1818 (1).

*L'Album*, journal des arts, de la littérature, des mœurs et des théâtres, débuta le 19 juillet 1821, et subit une longue interruption du 25 mars 1823 au 25 novembre 1828. Il avait pour directeurs François Grille et Magalon.

Le type de cette petite presse d'opposition, légère, gaie, plus malicieuse que méchante, c'est *le Nain Jaune* (2).

Rédigé par Cauchois-Lemaire — qui le fonda ou plutôt qui lui donna une forme nouvelle — par Étienne, de Jouy, Bory de Saint-Vincent, Harel, Merle, Lefebvre-Durafle... et par Louis XVIII qui, dit-on, fit jeter des articles dans la Bouche de

(1) Du 24 juin au 16 juillet 1823, quelques numéros avaient paru avec ce titre provisoire, *le Sphinx*.

« Un des rédacteurs de *la Foudre* journal ultra-royaliste, en lisant *le Miroir* au café des Colonnes, disait : « Je vois dans ce journal un âne qui veut faire de l'esprit. — Il parut, lui répondit un assistant, que voilà un miroir bien fidèle. » DESCHENS, *Bibliographie de: journaux*, Paris, 1829, p. 380.

(2) Il y eut sous la Restauration : *le Nain*, *le Nain bleu*, *le Nain couleur de rose*, et *le Nain vert*.

Fer, l'ancien *Journal des Arts, de Littérature et de Commerce*, qui datait du 8 thermidor an VII, devenu à son 341<sup>e</sup> numéro, le 15 décembre 1814, *le Nain Jaune*, était un bonapartiste déguisé en libéral constitutionnel. Il se gardait bien de trop laisser voir ses opinions, et ses attaques contre la Restauration n'eurent jamais le caractère de violence que nous aurons à signaler dans d'autres feuilles. Cette modération provenait d'un double respect pour le bon goût... et pour la censure.

*Le Nain Jaune* avait créé l'ordre des Girouettes, qui comptait d'innombrables titulaires. Dans son cinquième numéro il publia les statuts de l'ordre des Chevaliers de l'Éteignoir qui avait pour armoiries : de sable à l'éteignoir d'or, au chef d'argent ; pour support de l'écusson : une chauve-souris aux ailes étendues, et pour devise : *Solâ nocte salus*. Les Chevaliers de l'Éteignoir étaient désignés par un anagramme ou par la traduction de leur nom en latin de cuisine. *Faciuntasinos*, était Fontanes ; *Rubermons*, Rougemont ; *Micaldo*, Michaud ; etc.

Quand ils ont trop d'esprit, les journaux meurent jeunes. *Le Nain Jaune* disparut le 15 juillet 1815 (1).

(1) Citons encore parmi les petits journaux d'opposition de cette époque : *l'Homme gris* (1817-1818 continué, par *le Nouvel Homme gris* (1818-1819) ; *les Lettres normandes*, par Léon Thiessé (du 18 septembre 1817 au 11 septembre 1820) ; *le Figaro*, *le Corsaire* (fondé le 6 février 1822).



Dans la plupart de ces feuilles, soumises au contrôle d'un censeur, la polémique se dissimulait de son mieux. En voici un exemple, qui est peut-être le plus curieux de tous.

Manuel, le 26 février 1823, à propos d'une discussion sur la guerre d'Espagne, avait prononcé cette phrase : « Ai-je besoin de dire que le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus plus graves, c'est lorsque la France... la France révolutionnaire a senti qu'elle avait besoin de se défendre par une force nouvelle et par une énergie toute nouvelle. » On voulut y voir, ce qui n'y était pas, une apologie du régicide. Le 3 mars, Manuel fut exclu de la Chambre, et le 4 mars, il en fut expulsé.

Le lendemain 5 mars, on lut dans *le Miroir* un compte rendu d'un livre qui était alors en vente et qui avait pour titre :

## MANUEL DE L'HOMME DE BON TON (1)

SECONDE ÉDITION

*Chez Audin, libraire, quai des Augustins, n° 25.*

Ce compte rendu, comme on va le voir, n'est

(1) Par ABEL GOUJON. La première édition avait paru en 1821.

qu'un éloge déguisé du député libéral que venaient d'exclure ses collègues :

« Je ne sais en vérité de quels termes me servir pour exprimer d'une manière convenable la haute estime que je professe pour le *Manuel* dont je vais parler. Les qualités les plus heureuses se réunissent pour en faire l'objet de l'admiration générale. Les hommes prévenus ou passionnés, ceux qui n'ont aucune idée des convenances, des principes de la société et des *lois du bon ton*, pourront seuls contester au *Manuel* en question cette immense supériorité de raison qui est devenue populaire, malgré l'obstination des controversistes ou peut-être aussi à cause de cette obstination.

« Le *Manuel* est parvenu à sa seconde édition, nonobstant les clameurs de *haro* des gens qui aiment à s'affranchir de toutes les règles, et qui ne conservent dans leurs actions, leurs gestes et leurs paroles, ni décence, ni mesure, ni politesse. Ce succès immense, qui le justifie mieux que ce guide de conduite que je ne saurais trop recommander ? Quelle lucidité dans les idées ! Quelle clarté dans leur énonciation ! Quelle force dans la manière de poser les principes ! Quelle sagacité dans les distinctions établies entre le bon, le mauvais, le convenant et l'insoutenable ! Tout prévient en sa faveur. Le style n'est pas son seul mérite ;

que si on le considère sous le rapport typographique, quel *caractère* ! c'est du *romain* ; et sa *justification* ! Est-il quelque chose de plus satisfaisant, de plus beau, de plus élégant !

« Le *Manuel* dont j'entretiens les lecteurs du *Miroir* est fécond en grandes pensées, en maximes utiles. Voici quelques-uns de ces préceptes qui doivent faire fortune, non seulement dans les grands salons de la capitale et des départements, mais encore dans les maisons les moins opulentes :

« Il est défendu par la politesse de *jamais interrompre* personne... Si on vous demande votre avis, donnez-le de bonne foi, et ne paraissez pas mieux instruit de la chose en question que le narrateur lui-même. » (p. 70.)

« Si deux personnes ont mis en discussion une question quelconque, et si le reste de la compagnie forme une espèce d'auditoire, que chaque interlocuteur écoute l'autre avec politesse, et *lui laisse, sans l'interrompre, défendre son opinion jusqu'au bout*. Quand il a fini, que l'on réponde avec modération, sans chaleur et sans emportement, et que l'on montre, avec des *ménagements pleins de délicatesse*, dans quel point de son raisonnement il s'est trompé. » (p. 67.)

« Si le *Manuel* est souvent grave, il est aussi quelquefois d'une gaieté piquante qui plaît infini-

ment. L'article des jeux de société n'est pas celui qu'il traite avec le moins d'esprit. Le jeu de *l'avocat* est très ingénieusement trouvé; il y est expressément établi que l'accusateur ne peut être avocat ni juge, et qu'il faut charger de cet emploi un des joueurs qui a donné des gages (p. 204). Le *Manuel* parle ensuite des peines attachées aux fautes du jeu, et il dit à ce sujet (p. 88) : « Je conseille de « ne pas trop multiplier ces sortes de pénitences. »

« Pour terminer un éloge bien mérité, mais trop court sans doute, je finis par dire que le *Manuel* fait honneur à la France et aux presses de M. Constant Chantpie. Je le recommande à toutes les personnes qui ont à cœur de s'instruire des lois de la bonne compagnie; quant à moi, je l'aurai toujours dans ma chambre. »

Tous les journalistes de l'opposition ne maniaient pas avec cette délicatesse la plaisanterie. Un des plus violents, et d'une violence grossière et haineuse, fut un rédacteur de *l'Album*, Fontan.

Fontan, né à Lorient le 4 novembre 1801, avait été commis dans l'administration de la Marine. Il assista en 1820 à un banquet offert, à Lorient, à Villemain, député libéral. Il donna quelque temps après sa démission ou plutôt on la lui imposa, et il entra à *l'Album*, comme rédacteur occasion-

nel (1). Rédacteur en chef des *Tablettes* (2), il resta peu dans ce journal et revint à *l'Album*, où il se signala par ses articles agressifs — ce qui lui valut en 1823 une villégiature dans les prisons de Vannes — et où il publia, le 20 juin 1829, contre Charles X, l'article qu'on va lire et qui est d'une inexcusable brutalité :

### LE MOUTON ENRAGÉ

« Figurez-vous un joli mouton blanc, frisé, lavé chaque matin, les yeux à fleur de tête, les oreilles longues, la jambe en forme de fuseau, la ganache autrement dit la lèvre inférieure) lourde et pendante, enfin un vrai mouton de Berri ! Il marche à la tête du troupeau, il en est presque le monarque. Un pré immense sert de pâturage à lui et aux siens. Sur le nombre d'arpents que ce pré contient, une certaine quantité lui est dévolue

(1) Peut-être comme *coureur*. On appelait ainsi les reporters. Il n'y en avait qu'un par journal : « Le coureur d'un journal est ordinairement un pauvre diable dont tout le mérite est dans les jambes : c'est celui qui va chercher, d'un bout à l'autre de la ville, les événements, les *on-dit*, les accidents, les bruits publics qui remplissent les premières pages de la feuille quotidienne. » ROUGEMONT, *le Rôdeur français ou les Mœurs du jour*, Paris, 1822, t. IV (dans une étude intitulée : *Intérieur de journal*).

(2) *Les Tablettes* (1820-1824), fondées par J.-B. Gouriet, devinrent avec leur nouveau directeur, Coste, à partir de janvier 1823, un journal d'opposition et d'avant-garde.

de plein droit. C'est là que pousse l'herbe la plus tendre ; aussi devient-il gras ; c'est un plaisir ! Ce que c'est pourtant que d'avoir un apanage !

« Notre mouton a nom Robin. Dès que les petits enfants l'aperçoivent, ils crient en courant après lui : « Ah ! voilà Robin-Mouton !... Qu'il est gentil, Robin-Mouton ! » Robin n'est pas fier ; il se laisse facilement approcher. Il répond aux compliments qu'on lui fait par des salutations gracieuses ; il montre ses dents en signe de joie. Quelquefois même il porte la complaisance jusqu'à bêler. Oh ! c'est alors que les applaudissements éclatent ! On l'entoure, on le félicite, on lui adresse mille questions : « Veux-tu que je te noue ce ruban autour du cou, mon cher Robin ? Je ne serrerais pas trop fort. — Que ta laine est belle, Robin ! Est-ce qu'on va te tondre bientôt ? »

Tondre Robin, bon Dieu ! l'on n'aurait garde ! Il défendrait sa toison, *unquibus et rostro*, car, malgré son air de douceur, il est méchant, quand il s'y met. Il donne dans l'occasion un coup de dents tout comme un autre. On m'a raconté qu'une brebis de ses parentes (la duchesse d'Angoulême) le mord chaque fois qu'elle le rencontre, parce qu'elle trouve qu'il ne gouverne pas assez despotiquement son troupeau ; et, je vous le confie sous le sceau du secret, le pauvre Robin-Mouton est enragé.

« Ce n'est pas que sa rage soit apparente ; au contraire ; il cherche autant que possible à la dissimuler. Éprouve-t-il un accès ? A-t-il besoin de satisfaire une mauvaise pensée ? il a bien soin de regarder auparavant si personne ne l'observe : car Robin-Mouton sait quel sort on destine aux animaux qui sont atteints de cette maladie. Il a peur des boulettes, Robin-Mouton.

« Et puis il sait sa faiblesse ! Si encore il était né bélier ! Oh ! qu'il userait largement de ses deux cornes ! comme il nous ferait valoir les prérogatives sur la gent moutonnaire qui le suit. Peut-être même serait-il capable de déclarer la guerre au troupeau voisin. Mais, hélas ! il est d'une famille qui n'aime pas beaucoup à se battre, et, quelles que soient les velléités de conquête qui le chatouillent, il se ressouvient avec amertume que c'est du sang de mouton qui coule dans ses veines.

« Cette idée fatale le désespère... Console-toi, Robin ; tu n'as pas à te plaindre. Ne dépend-il pas de toi de mener une vie paresseuse et commode ? Qu'as-tu à faire du matin au soir ? Rien. Tu bois, tu manges et tu dors. Tes moutons exécutent tes ordres, contentent tes moindres caprices ; ils sautent à ta volonté ! que demandes-tu donc ? Crois-moi, ne cherche pas à sortir de ta quiétude animale. Repousse ces vastes idées de gloire qui sont trop grandes pour ton étroit cerveau. Végète,

ainsi qu'ont végété tes pères. Le Ciel t'a créé mouton, meurs mouton. Je te le déclare avec franchise : tu ne laisserais que d'être un charmant quadrupède... si, *in petto*, tu n'étais pas enragé. »

Pour cet article, encore plus bête que méchant, Fontan fut condamné à 10.000 francs d'amende, cinq ans de prison et cinq ans de surveillance. Il se sauva en Belgique, séjourna ensuite en Hollande, dans le Hanovre, en Prusse, et bientôt, las de ses continuelles pérégrinations, suspect partout, il se décida à rentrer en France. Il fut emprisonné à Sainte-Pélagie et, ayant refusé de signer un recours en grâce, il y resta jusqu'en 1830 (1).

Un autre journaliste, Magalon, codirecteur de *l'Album*, avait été, six ans auparavant, à la suite d'attaques contre les Jésuites, victime d'un odieux traitement, dont les honnêtes gens de tous les partis flétrirent l'inutile barbarie.

Arrêté chez lui, le 3 février 1823, il fut conduit au Palais de Justice et de là à la prison de la Force. Transféré à Sainte-Pélagie quelque temps après, à la suite d'une condamnation à treize mois d'emprisonnement, on le fit descendre, le 22 avril,

(1) La Révolution de 1830 le mit en liberté et le gouvernement de juillet, en 1831, le décora. Fontan a composé plusieurs pièces de théâtre et entre autres une *Gillette de Narbonne*.





**VICTOR HUGO**

*(Gravure de Pollet.)*



dans la cour, et on attachâ sa main à celle d'un forcat, couvert de gale. Il partit avec la chaîne pour Poissy et, pendant toute la durée du voyage, les bandits avec lesquels il le faisait l'accablèrent des plus ignobles injures. Dans la prison de Poissy, on lui enleva ses vêtements et on l'obligea à les remplacer par le bonnet de feutre, la blouse et les sabots que portaient les détenus de droit commun, les assassins et les voleurs.

Du 23 avril au 5 juin, Magalon subit ce supplice de vivre dans cet horrible milieu, de n'avoir pour nourriture que du pain noir et une soupe infecte, et de coucher sur un grabat plein de vermine. Il fallut l'intervention de Chateaubriand pour qu'on se résignât à le ramener à Sainte-Pélagie.

Ce furent là, pour Fontan comme pour Magalon, d'exceptionnelles rigueurs. La Restauration épargna — relativement — la presse, et la presse la tua. Elle devait en tuer bien d'autres.

## APPENDICE

*Attestation de prières pour les Bourbons (1).*

Je soussigné *Pierre Rousseau*, prêtre habitué en l'église paroissiale du Louvre (celle de Saint-Germain-l'Auxerrois),

Certifie que M. M... D..., domicilié à Paris, rue de la Harpe, aussi soussigné, a fait dire en ladite église ;

Le 10 août dernier, une messe pour la longue et heureuse maternité de S. A. R. Madame la duchesse de Berri ;

Le lendemain, une messe pour la prospérité de la France par la dynastie des Bourbons ;

Et, le 28 décembre suivant, une messe pour le parfait et durable bonheur de S. A. R. MADAME, duchesse d'Angoulême, à la protection de laquelle il ose assurer avoir des droits que son âge avancé et ses infirmités ne lui ont pas permis de faire valoir ;

Que ces messes, conformément aux intentions, ont été acquittées par moi prêtre ci-dessus dénommé ;

(1) *Bibliothèque historique*, 1818.

Que cette attestation mérite entière créance, quoique seulement signée de moi, ma très faible vue ne m'ayant pas permis de l'écrire.

A Paris, ce 1<sup>er</sup> février 1817.

*Signé : Pierre Rousseau, prêtre.*

Je certifie véritable la signature de M. Rousseau, prêtre de ma paroisse.

*Signé : Magnin, curé de Saint-Germain-l'Aux.*

### XIII

## L'ANNÉE 1830

### HERNANI

Peu d'hivers furent aussi rigoureux que celui de 1829-1830. Un épais tapis de neige couvrait les rues. La Seine était prise depuis le 20 novembre. Le dégel ne commença que le 20 février, au moment où des spéculateurs, qui cherchaient à tirer parti de tout, même du froid, se disposaient à élever en aval du Pont-Royal un palais de glace, qui aurait rappelé celui que, chaque année, on construisait sur la Néva.

Cette excessive rigueur de l'hiver, que les partis d'opposition exploitèrent de leur mieux, comme si le gouvernement en était responsable, avait notablement accru la misère et la rendait plus dure à supporter. Le pain était cher. Le tra-

vail sur bien des points était arrêté. Il y eut un grand effort de charité pour soulager cette détresse. Dans toutes les mairies, dans toutes les églises, on ouvrit des listes de souscriptions. Des dames quêteuses allèrent de maison en maison. Pour permettre aux pauvres de ne pas mourir de faim ou de froid, pour relever le commerce et l'industrie, pour rendre à Paris son aspect de capitale du luxe et des plaisirs, on multiplia les bals et les fêtes.

Le 25 janvier il y eut à l'Opéra une représentation au profit des caisses municipales de bienfaisance. On joua le deuxième acte de *Tancredi*, (1, avec Mmes Malibran et Sontag, le deuxième acte de *Moïse* (2), et le premier acte de *Don Juan* (3). Charles X assista à cette représentation et ce fut la dernière fois qu'il se montra en public. La recette atteignit 41.559 francs. On recueillit encore, les jours suivants, 41.470 francs.

Le bal donné à l'Opéra également le 14 février, au profit des indigents, n'eut pas moins de succès : 526 billets à 20 francs furent placés, auxquels s'ajou-

(1) Après avoir été joué plus de deux cents fois au Théâtre-Italien, le *Tancredi* de Rossini fut représenté en français, à l'Odéon, en 1827.

(2) Première représentation à l'Opéra, le 26 mars 1827.

(3) Représenté pour la première fois en français (trad. de Castel-Blaze), à l'Odéon, le 24 décembre 1827.

tèrent des sommes très importantes envoyées par la famille royale. La recette fut de 416.645 francs.

Stimulée par la charité, la vie mondaine n'avait pas tardé à reprendre. Les traîneaux étaient à la mode comme au temps de Marie-Antoinette. Parce que l'hiver était très froid, les femmes s'enveloppaient de coûteuses fourrures qui les rendaient charmantes. De plus en plus, les soldats ayant quelque peu perdu de leur prestige, elles s'intéressaient aux écrivains, aux poètes surtout, car pour les femmes, écrire, c'est faire des vers (1).

L'élection du général Philippe de Ségur à l'Académie, le 25 mars, avait passé à peu près inaperçue. Celle de Lamartine, le 1<sup>er</sup> avril (2), fut un grand événement littéraire et mondain.

Le poète — qui publia en 1830, chez l'éditeur Gosselin, ses *Harmonies poétiques et religieuses* — avait une cour d'admiratrices qui, sans doute, se laissèrent séduire par sa jeunesse, par sa beauté élégante et fière au moins autant que par son génie. Laid et vieux, elles auraient moins apprécié ses vers. Jamais homme de lettres n'eut autant de vogue dans ce public féminin, qui dans tous ses engouements fait une large part à l'amour.

(1) La magistrature ne partageait pas tout à fait cet engouement. Le 27 avril, un poète voleur, Hippolyte Raynal, fut condamné à cinq ans de travaux forcés.

(2) Il fut reçu par Cuvier.



« Lamartine, écrivait en 1861 un ancien collaborateur du journal *la Mode*, était à cette époque (en 1830) l'idole de toutes les femmes. Beau de cette beauté idéale, qui chez l'homme se personnifie dans le regard, dans le port majestueux, dans une rare distinction; choyé, applaudi, porté aux nues par toutes les nuances littéraires d'alors; faisant avec une facilité surprenante des vers sublimes, dans lesquels la richesse de l'idée le disputait à la grâce du rythme; ayant de plus, pour lui, le prestige de la jeunesse, l'appui du clergé, les encouragements de la cour, le grand poète traversait alors la phase la plus brillante de cette existence, qui devait être couronnée par tant d'infortune! On ne trouvait pas une seule femme, en ce temps-là, qui ne fut enthousiaste du chantre d'Elvire! Combien eurent la prétention d'être les Béatrix de ce nouveau Dante, qui promenait ses vers sous les portiques étoilés du beau paradis bleu, au lieu de les tracer sous les cercles infernaux. Personne ne le saura jamais (1). »

L'année 1830 fut d'ailleurs, au point de vue littéraire, une des plus remarquables du siècle. On vit rarement une pareille réunion de chefs-d'œuvre.

Charles Nodier publiait l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*; Stendhal, le

1. *Histoire du journal « la Mode »*, par le vicomte DE GRENVILLE. Paris, 1861. p. 46

*Rouge et le Noir* (1) ; Balzac, *les Scènes de la vie privée* (*la Vendetta, le Bal des Sceaux, Gloire et Malheur, la Femme vertueuse, la Paix du ménage*) et *la Physiologie du mariage*, dont *la Mode* écrivait : « *La Physiologie du mariage*, de Balzac, est un livre nouveau dont le succès fait scandale. » Chez Gosselin paraissaient les *Harmonies poétiques et religieuses*, de Lamartine ; chez Levasseur et Urbain Canel, *les Contes d'Espagne et d'Italie*, d'Alfred de Musset, et *les Consolations* de Sainte-Beuve (2). Théophile Gautier donnait son premier volume, *Poésies*, publié par un obscur éditeur, Charles Mary, et qui se vendit peu. (3)

Il est curieux de citer, après l'énumération de ces livres de premier ordre, la bizarre appréciation de Lesur dans son *Annuaire* : « En total, l'année 1830 ne marquera point dans les fastes de la science et de la littérature. Les commotions politiques ont détourné beaucoup de talents de leur carrière... Les Muses se cachent pendant l'orage. Il ne vient point de fleurs sur les volcans (4). »

(1) Daté de 1831, ce roman parut dans les dernières années de 1830. Il est annoncé dans la *Bibliographie de la France* du 13 novembre.

(2) Mise en vente le 10 mai.

(3) L'école classique opposait à ces chefs-d'œuvre *la Nouvelle Messénienne*, de CASIMIR DELAVIGNE, et le poème de *l'Astronomie*, par DARU.

(4) Année 1810, p. 289.

Au théâtre, la bataille entre classiques et romantiques continuait. Les successeurs, très dégénérés, de Corneille et de Racine avaient pour alliés, dans cette lutte ardente, les vaudevillistes qui croyaient représenter l'esprit français et qui raillèrent de leur mieux les disciples de Victor Hugo. Ainsi, dans une revue jouée aux Variétés, *les Brioches à la mode*, Brazier et Dumersan parodiaient la nouvelle poésie, où abondaient vieux châteaux, lacs mystérieux, sorcières et fantômes :

J'aime le spectre long d'une aune  
 Dont la prunelle roule un feu.  
 J'aime à regarder un corps jaune,  
 S'enlaçant avec un corps bleu.  
 J'aime la sorcière accroupie  
 Sur le manche d'un vieux balai;  
 J'aime à voir couler l'eau croupie  
 D'amour quand je médite un lai.  
 Mais elle ! quand je dois l'attendre,  
 Quand sur un tronc je viens me seoir,  
 Oh ! que c'est pitié de m'entendre !  
 Oh ! que c'est pitié de me voir.  
 Je brûle, j'ai du vague à l'âme !  
 J'aurai dix neuf ans, vienne l'août ;  
 Je demande un baiser de femme,  
 Comme un pauvre demande un sou.

Pour des gens qui faisaient profession d'esprit, ces couplets n'étaient pas trop bêtes. Ils eurent beaucoup de succès. Le public ne s'obstinait pas

moins à bâiller aux tragédies. Ceux qui s'attachaient à ce genre ingrat avaient des théories bien arrêtées. Ils avaient du goût et des lettres, et une apparence de style: Il ne leur manquait que du talent, au moins pour la plupart. Quelques-uns n'en étaient pas absolument dépourvus, mais ils le cachaient avec soin dans leurs pièces. Classiques, ils se croyaient obligés d'être ennuyeux. Ils l'étaient avec exagération.

Au Théâtre-Français, le *Clovis*, de Népomucène Lemercier, le 7 janvier, le *Gustave-Adolphe*, de Lucien Arnault, le 23 janvier (1), avaient été froidement accueillis. Ces terribles alexandrins, ces tirades interminables, « sublime à jet continu », ne faisaient plus leurs frais. Le public, de plus en plus, demandait du nouveau, de la vérité et de la vie.

Cette réforme de l'art dramatique, *Hernani* la consacra, la rendit visible à tous, mais elle datait déjà de trois ou quatre ans.

Dans le *Louis XI*, de Mély-Janin, joué au Théâtre-Français, le 15 février 1827, les critiques

1 Le même jour, Théaulon et Achille Grégoire donnaient, aux Nouveautés, une pièce d'un tout autre genre et qui réussit beaucoup mieux, *le Bal champêtre au cinquième étage*. On y applaudit surtout ce quatrain :

Chez les ministres on danse,  
Et, l'on doit en convenir,  
Voir sauter une Excellence,  
Cela fait toujours plaisir

avaient noté des recherches de pittoresque, dont l'école classique se montrait peu coutumière. *Henri III* et *sa Cour*, d'Alexandre Dumas (1), était, par sa contexture générale, par les détails familiers qui y abondent, un drame romantique (2). D'autres pièces, avec plus ou moins d'audace, reflétaient les tendances, affirmaient l'idéal de la nouvelle école. Chacune de ces tentatives était un combat d'avant-garde qui annonçait et préparait la grande bataille, *la bataille d'Hernani*.

Le drame de Victor Hugo avait été lu devant le comité du Théâtre-Français, le 1<sup>er</sup> octobre 1829 et reçu, s'il faut en croire l'auteur, « avec acclamation (3). » Les rôles avaient été aussitôt distribués, et, pour ne citer que les plus importants, celui de doña Sol à Mlle Mars, d'Hernani à Firmin, de Ruy Gomez à Joanny, et de don Carlos à

(1) Joué au Théâtre-Français, le 11 février 1829, avec Michélot dans le rôle d'Henri III et Mlle Mars dans celui de la duchesse de Guise.

(2) Alexandre Dumas disait dans la préface de ce drame : « Je n'établirai pas de système, parce que je n'ai pas écrit suivant un système, mais suivant ma conscience. Je ne me déclarerai pas fondateur d'un genre, parce qu'effectivement je n'ai rien fondé. MM. Victor Hugo, Mérimée, Vilet, Loève-Weimar, Cavé et Dittmer ont fondé avant moi, et mieux que moi... ils m'ont fait ce que je suis. » P. VII de l'édition originale publiée chez Vezard, en 1829.

(3) *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Paris, 1868, t. II, p. 252.

Michelot. La plupart des actrices, et même des grandes actrices, se sont distingués de tout temps par une remarquable absence de goût littéraire. Mlle Mars plaçait très probablement Scribe et Casimir Delavigne au-dessus de Victor Hugo. Pas plus que la pièce, son rôle ne lui plaisait. Elle ne l'avait accepté que pour empêcher une de ses camarades de le prendre (1). Toutes les jalousies que fait naître la vie théâtrale, — et ce sont des jalousies de première classe, — elle les éprouvait, en les exagérant.

*Hernani* était déjà célèbre avant d'avoir été représenté. Les répétitions, pendant lesquelles l'auteur avait à vaincre la mauvaise volonté de ses interprètes, en attendant de lutter contre les répugnances d'une partie du public, lui permirent d'exercer sa patience et de déployer une énergie que rien ne put lasser. Ces répétitions avaient lieu pendant la période la plus froide de cet hiver exceptionnellement rigoureux. Tous les soirs, Victor Hugo, les pieds enveloppés dans des chaussons de lisière pour ne pas glisser sur le verglas, venait au théâtre transformé en glacière. L'administration avait mis à sa disposition une chaufferette, mais les acteurs ne pouvaient jouir du même avantage, et les tirades gelaient dans leurs bouches.

1) *Victor Hugo raconté...*, t. II, p. 253.

Les classiques menacés s'étaient groupés contre l'ennemi commun. Ils colportaient dans les salons des vers communiqués par les interprètes eux-mêmes, et qu'ils s'efforçaient de trouver ridicules. Ils en inventèrent au besoin, et sans effort, qui étaient réellement stupides.

Tout ce bruit qui se faisait autour d'une pièce, prônée par les uns, raillée par les autres, et dont on escomptait la chute autant que le succès, excitait, dans les milieux littéraires, de vives curiosités. Dix ou douze jours avant la première, il me restait plus de billets au bureau de location. L'auteur était assailli de demandes. Dès le 12 janvier, il avait reçu celle-ci, que lui adressait Benjamin Constant (1) :

« Je viens, monsieur, vous adresser un requête peut-être indiscrete, et, ce que je crains plus encore, peut-être tardive. Mme B. Constant et moi, nous aurions comme toute la France un vif désir de voir *Hernani*. Y aurait-il moyen d'avoir une loge, ou deux places dans une loge ? Ou si cela était impossible, pourrions-nous assister à une répétition ? Veuillez, dans le cas où la loge ou les deux places seraient encore possibles à obtenir, me dire où je dois envoyer pour m'en assurer en remettant le prix, et, dans le second, ce qu'il y a

(1) *Victor Hugo raconté...*, t. II, p. 263.

à faire pour être admis à la répétition. Vous verrez. J'espère, dans mon importunité, une suite bien naturelle de l'empressement que nous éprouvons avec tout le public.

« Agrérez, avec l'hommage de mon admiration pour votre beau talent, l'assurance de mon attachement bien sincère et de ma haute considération. »

Mérimée lui écrivait quelques jours après :

« L'univers s'adresse à moi pour avoir des loges et des stalles ; je ne vous parle que des demandes que me font les *sommités intellectuelles*, comme dirait *le Globe*. Mme Récanier me demande si par mon entremise, etc. Voyez ce que vous pouvez faire. Vous savez qu'elle a une certaine influence dans un certain monde. J'ai dit qu'il était impossible d'avoir une loge. Alors elle m'a demandé s'il était possible d'avoir deux bonnets d'évêque. Où la vertu va-t-elle se nicher ?

« Tout à vous.

« MÉRIMÉE (1). »

La première représentation était fixée au 25 février. Victor Hugo avait refusé les services de la claque du Théâtre-Français. Il pouvait compter sur une claque plus désintéressée et plus

1 *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* t. II, p. 265.



convaincue. Tous ses amis étaient mobilisés pour la bataille qui se préparait, des poètes, des peintres, des sculpteurs, de vulgaires prosateurs et même des gens du monde : Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Balzac, Auguste de Chatillon, Pétrus Borel, Berlioz, Preault, Achille et Eugène Deveria, Nanteuil, Auguste Maquet, Eugène de Saxe-Cobourg, et bien d'autres.

Ils entrèrent dans le théâtre par la porte de la rue de Valois. « Dès 4 heure, les innombrables passants de la rue Richelieu virent s'accumuler une foule d'êtres farouches et bizarres, barbus, chevelus, habillés de toutes les façons, excepté à la mode, en vareuse, en manteau espagnol, en gilet à la Robespierre, en toque à la Henri II, ayant tous les siècles et tous les pays sur les épaules et sur la tête, en plein Paris, en plein midi. Les bourgeois s'arrêtaient, stupéfaits et indignés. M. Théophile Gautier surtout insultait les yeux par un gilet de satin écarlate et par l'épaisse chevelure qui lui descendait jusqu'aux reins (1). »

Ce que fut cette première, Théophile Gautier lui-même le rappelait huit ans plus tard dans un de ses feuilletons de *la Presse* :

« Jamais œuvre dramatique n'a soulevé une plus vive rumeur, jamais on n'a fait autant de bruit

(1) *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, t. II, p. 268.

autour d'une pièce. *Hernani* était le champ de bataille où se colletaient et luttaient, avec un acharnement sans pareil et toute l'ardeur passionnée des haines littéraires, les champions romantiques et les athlètes classiques ; chaque vers était pris et repris d'assaut : un soir, les romantiques perdaient une tirade ; le lendemain, ils la regagnaient, et les classiques, battus, se portaient sur un autre point avec une formidable artillerie de sifflets, appeaux à prendre les cailles, clefs forcées, noyaux percés, et le combat recommençait de plus belle. Qui croirait, par exemple, que cette phrase si simple : « Quelle heure est-il ? — Minuit ! » ait excité des tumultes effroyables ? Il n'y a pas un seul mot, dans *Hernani*, qui n'ait été applaudi ou sifflé à outrance ; en effet, *Hernani*, si l'on se rapporte à l'époque où il a été joué est une pièce de la plus audacieuse étrangeté ; tout y est nouveau : sujet, mœurs, conduite, style et versification. Passer tout d'un coup des pièces de MM. Delrieu, Arnaud, Jouy et autres, à ce drame de cape et d'épée ; après cette fade boisson édulcorée, boire ce vin de Xérès, haut de bouquet et de saveur, la transition était brusque » (1).

Le succès — plus littéraire que dramatique — d'*Hernani* eut évidemment pour principale cause

(1) Le 22 janvier 1838 (à propos d'une reprise).

le merveilleux talent de Victor Hugo, mais l'appui dévoué, ardent, que lui prêtèrent ses amis y contribua pour une large part. Comment avait été composée la salle, ou du moins le parterre, dans cette période de lutte où il fallait défendre la pièce, qui ne se défendait pas encore toute seule, un de ces spectateurs de la première heure va nous le dire (1) :

« Il y avait alors à Paris un petit journal qui en formait trois, ou, si vous voulez, trois petits journaux qui n'en formaient qu'un. Pour l'explication de ce phénomène, vous saurez que les fondateurs, voulant échapper à certaines dispositions de la loi sur la presse quotidienne, avaient imaginé de publier trois journaux en apparence séparés, et qui paraissaient tour à tour. Si un s'appelait *le Sylphe*, un autre *le Trilby* ; je crois, sans être sûr, que le titre du troisième était *le Follet* (1). Chacun avait son gérant signataire, mais il n'y avait qu'un seul et même bureau, rue des Jeûneurs : nom d'assez mauvais présage... Le cachet le plus remarquable de ce journal à triple

(1) THÉODORE MURET. *l'Histoire par le théâtre*, t. II, p. 379.

(2) *Le Sylphe*, journal des salons, parut le 1<sup>er</sup> juin 1829 ; *le Latin* (et non pas *le Follet*, comme le dit Muret), le 2 juin, et *le Trilby*, le 3 juin. Chacun de ces trois journaux, qui en réalité n'en formaient qu'un, paraissait deux fois par semaine et échappait ainsi aux rigueurs du fisc qui visaient surtout les feuilles quotidiennes.

tête, c'était d'être imprimé sur papier rose, invention qui probablement parut merveilleuse à son auteur...

« Or, un de mes camarades de l'École de droit, qui avait quelques velléités littéraires, était en relations avec les rédacteurs du journal ou des journaux roses. Il m'introduisit auprès d'eux comme désirant m'essayer dans leurs feuilles légères ; et j'eus, en effet, le plaisir d'y voir paraître quelques échantillons de ma prose, qui sont bien loin de m'inspirer des souvenirs d'orgueil. L'insertion de mes petits bouts d'articles me valut l'honneur de recevoir gratis *le Sylphe* et ses deux frères jumeaux. Néanmoins, ce ne fut pas tout. En même temps que le triple journal faisait une guerre d'allusions et de plaisanteries au ministère Polignac, il était chaleureusement dévoué aux intérêts de la nouvelle école. Il eut sa part de billets pour *Hernani*, et, à la seconde représentation, on voulut bien me donner une place. Jugez si je fus heureux de cette bonne fortune.

« Ces billets-là entraient d'avance par une porte dérobée, par une porte d'amis. Je fus placé à l'orchestre. La salle était garnie depuis le haut jusqu'en bas de véritables battoirs humains. Près de moi, dans un bataillon d'élite, se distinguait un chef de file des plus chauds, que j'entendis appe-

ler par un nom fort connu depuis : c'était Gustave Planche, qui commençait sa carrière d'écrivain, où il n'a pas péché, certes, par l'excès de la bienveillance ; mais, ce soir-là, il se comporta comme s'il avait dû racheter en masse ses dénigrement futurs. Pour moi, qui n'avais pas abjuré la religion de mes classiques, ma conscience ne me permettait pas de faire chorus avec les extases furibondes dont j'étais entouré...

« Ma position m'obligeait à garder mes impressions pour moi seul ; mais je n'applaudissais pas, et cette attitude neutre était elle-même un crime. Il paraît que je fus signalé pour ma tiédeur, car, immédiatement, l'envoi de la feuille rose me fut supprimé. »

Parmi les admirateurs de la nouvelle école comme parmi ses détracteurs, l'admiration ou la répugnance prirent des formes bizarres. Le propriétaire du poète, rue Notre-Dame-des-Champs — cet homme était sans doute classique — lui donna congé. Un certain Batlam se battit en duel pour défendre les vers d'*Hernani* et se fit tuer. Un brigadier de dragons, en garnison à Vannes, laissa à sa mort, en guise de testament, cette épitaphe : « Ci-git qui crut à Victor Hugo. »

Le surlendemain de la première, le lundi 27 février, avaient paru les feuillets des journaux les plus pressés de renseigner le public. Ils étaient

tous, sauf celui des *Débats*, peu favorables au jeune auteur dramatique.

« Ce drame, disait *le Figaro*, est l'essai d'un homme de grand talent qui vient de faire adopter sa langue en adoptant nos formes tragiques : c'est l'œuvre d'un esprit ferme qui brave tous les ouvrages reçus autant qu'il est en lui, mais qui obéit à de vieilles lois, tout en les dédaignant... »

« Qu'est-ce qu'*Hernani*? demandait *la Gazette de France*. Une fable grossière digne des siècles les plus barbares, un tissu de crimes froidement déroulés sans combinaison, sans art, sans moralité... »

*La Mode* ne se montrait pas plus indulgente : « Les journaux, écrivait-elle, et la coterie qui s'est intitulée la *Nouvelle École* ont fait grand bruit de la représentation d'*Hernani*, drame commun et emphatique, qui n'a pas eu le pouvoir d'atteindre l'immobilité des salons ; *la Mode* fera comme les salons, elle ne s'occupera pas de ce drame, contre lequel le public a pu enfin protester à la troisième représentation, qui de fait était la première. Déjà l'on parle de vingt-quatre parodies d'*Hernani*, la meilleure sera le manuscrit imprimé. »

Vingt-quatre parodies, le chiffre est probablement exagéré, mais on en joua une douzaine (1).

(1) Même avant la première représentation, *Hernani* avait été parodié au Vaudeville, dans une revue des principales

parmi lesquelles on peut citer par ordre de date :

*N. I. Ni ou le Danger des Castilles*, amphigouri romantique en cinq actes et en vers sublimes, mêlés de prose ridicule, par Dupeuty, Rougemont et de Courcy (Porte-Saint-Martin, 12 mars).

*Oh ! qu'nenni ou le Mirliton fatal*, parodie en cinq tableaux en prose, par Brazier et Carmouche (Gaité, 16 mars).

*Harnali ou la Contrainte par cor*, pièce en quatre tableaux et en vers, par Lauzanne et Duvert (Vaudeville, 23 mars).

Il y eut un *Hernani*, vaudeville en deux actes, de Maneuverier, et une autre parodie, qui ne fut peut-être pas jouée, *Fanfan le Troubadour à la représentation d'Hernani*, pot pourri en cinq actes (1).

La pièce, qui avait excité tant d'enthousiasme et provoqué tant de railleries, fut arrêtée à la quarante-cinquième représentation, non pas parce que le public était lassé de l'entendre, mais parce que Mlle Mars avait demandé un congé.

pièces de l'année. Don Ruy Gomez y jouait le rôle d'un monstre d'ours.

(1) Mentionnons en outre, deux brochures : *Lettre trouvée par Benjamin Sacrobille, chiffonnier, sous le n° 47, laquelle lui a paru relater des particularités et arrangements curieux et intéressants touchant la première représentation de la pièce de comédie ayant titre « Hernani »*. — *Réflexions d'un infirmier de l'hospice de la Pitié sur le drame d'« Hernani »*.

D'autres événements sollicitaient la curiosité des Parisiens : l'arrivée du roi et de la reine de Naples, le 12 mars : le bal donné en leur honneur, le 31 mars, au Palais-Royal, par le duc et la duchesse d'Orléans, et auquel assistaient Charles X le duc et la duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry.

Deux mois plus tard, le 9 juillet, le canon des Invalides annonçait la prise d'Alger. Cette glorieuse campagne semblait consolider le gouvernement et la Restauration. Trois journées de révolution suffirent pour l'abattre.



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
I. — Paris sous la Restauration. La Rue . . . . .	1
Petits Spectacles. . . . .	38
II. — Promenades et Jardins d'été. . . . .	46
III. — Cafés, Restaurants. Maisons de jeu. Bals et Concerts . . . . .	64
IV. — Fiacres, Cabriolets, Coucous et Omnibus. Les premiers Vélocipèdes . . . . .	92
V. — Petite chronique des Théâtres de Paris . . . . .	112
VI. — La Politique au théâtre. . . . .	151
Le Théâtre et les Calicots . . . . .	168
VII. — La Cour, Louis XVIII, Charles X, la Famille royale, la Comtesse du Cayla . . . . .	174
VIII. — La Duchesse de Berry . . . . .	196
IX. — Le Monde. Mœurs. Usages et Plaisirs. . . . .	255
X. — Quelques femmes à la mode. <b>Amour et Ma-</b> <b>riage. Les Filles, les Grisettes. Les Piqueurs.</b> . . . . .	293
XI. — Les Modes . . . . .	323
Les Fournisseurs à la mode. . . . .	344
XII. — Paris politique. Mouchards et Conspirateurs. Les Officiers en demi-solde. . . . .	352
Attestation de prières pour les Bourbons . . . . .	398
XIII. — L'année 1830. Hernani. . . . .	400



A Division of G. K. Hall & Co.  
70 Lincoln Street  
Boston, Massachusetts 02111

U.S. Postage  
~~PMD~~  
Boston, Mass.  
Permit No. 58581

Hector FLEISCHMAN

**Robespierre et les femmes**

*D'après des documents nouveaux et des pièces inédites*

Un vol. in-8° écu, orné de nombreuses illustrations texte et hors texte . . . . . 5 »

Hector FLEISCHMANN

**Une Maîtresse de Napoléon (M<sup>lle</sup> George)**

*Préface de M. JULES CLARETIE, de l'Académie française*

Un vol. in-8° écu, orné de nombreuses illustrations, texte et hors texte . . . . . 5 »

Arnould GALOPIN

**Mémoires de Constant**

*Premier valet de chambre de Napoléon 1<sup>er</sup>*

Un vol. in-8° écu, illustrations dans le texte . . . . . 5 »

Henri D'ALMÉRAS

**La Vie Parisienne sous la Révolution  
et le Directoire**

Un vol. in-8° écu, nombreuses illustrations texte et hors texte. 5 »

N. MARTIN-DUPONT

**François Rabelais**

*Sa Vie et la Philosophie de ses Œuvres*

Un vol in-8° écu, orné de 13 hors texte . . . . . 5 »

J. GRAND-CARTERET

**Aventures galantes de quelques jolies femmes  
du XVIII<sup>e</sup> siècle**

*D'après Restif de la Bretonne*

Un vol. in-8° écu, contenant 50 illustrations . . . . . 5 »

J. CASANOVA

**La Cour et la Ville sous Louis XV**

*D'après les mémoires de J. CASANOVA. — Introduction et notes de J. HERVEZ.*

Un vol. in-8° écu, orné de 16 hors texte . . . . . 5 »

**Mémoires et Œuvres de Napoléon I<sup>er</sup>**

*Annotés par Tancrède MARTEL*

Un vol. in-8° écu, contenant 16 hors texte. . . . . 5 »

Ces Ouvrages sont expédiés **franco** contre leur montant en mandat ou timbres-poste